MARCHÉS

marketing

Le Monde Sans Fil est à Vous.

Jeune Ingénieu

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE N° 15576 – 7 F

JEUDI 23 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le processus de paix est officiellement lancé en Irlande du Nord

LONDRES ET DUBLIN ont voulu donner toute la solennité possible à la publication, mercredi 22 février, de leurs propositions communes pour un règlement pacifique du conflit en Irlande du Nord. Le premier ministre britannique, John Major, et son homologue irlandais, John Bruton, devaient se rencontrer pour une cérémonie au château de Hillsborough, près de Belfast, là où avait été signé en 1985 le premier accord anglo-irlandais. Le document de vingt-six pages censé servir de base à des négociations entre toutes les parties en présence devrait ensuite être distribué à tous les foyers d'Irlande du Nord : une façon d'en appeler au peuple par-delà les partis. Malgré l'hostilité affichée des unionistes, la situation semble s'être un peu débloquée depuis deux ans, et surtout depuis le cessez-le-feu unilatéral décrété par l'IRA au 1er septembre 1994.

Lire page 2

La France exige des Etats-Unis le départ de cinq agents de la CIA

La DST les accuse d'espionnage politique et économique depuis 1992

PARIS vient de demander au gouvernement américain de rapatrier cinq de ses ressortissants considérés comme des agents de la CIA en France. Cette affaire, dont le président de la République a été informé, le 18 février, par une lettre du ministre de l'intérieur, vise notamment quatre personnes – deux hommes et deux femmes – en fonction à l'ambassade des Etats-Unis à Paris et ayant le statut diplomatique, dont l'un serait, selon le contre-espionnage français, le chef de poste de la CIA.

Selon le dossier établi par la Direction de la surveillance du territoire (DST), à partir de surveillances effectuées depuis 1992, les agents américains sont accusés de s'être livrés à un espionnage non seulement scientifique et technologique, mais aussi à une *« recherche clandestine »* de renseignements *« sur la politique intérieure française ainsi que sur les grandes orientations économiques et commerciales de notre pays, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel et des télécommunications ». « Les méthodes employées,* ajoute la DST, *vont de l'influence ouverte au traitement clandestin d'agents : les administrations, l'entourage des hommes politiques et les cabinets ministériels sont tout particulièrement visés. »*

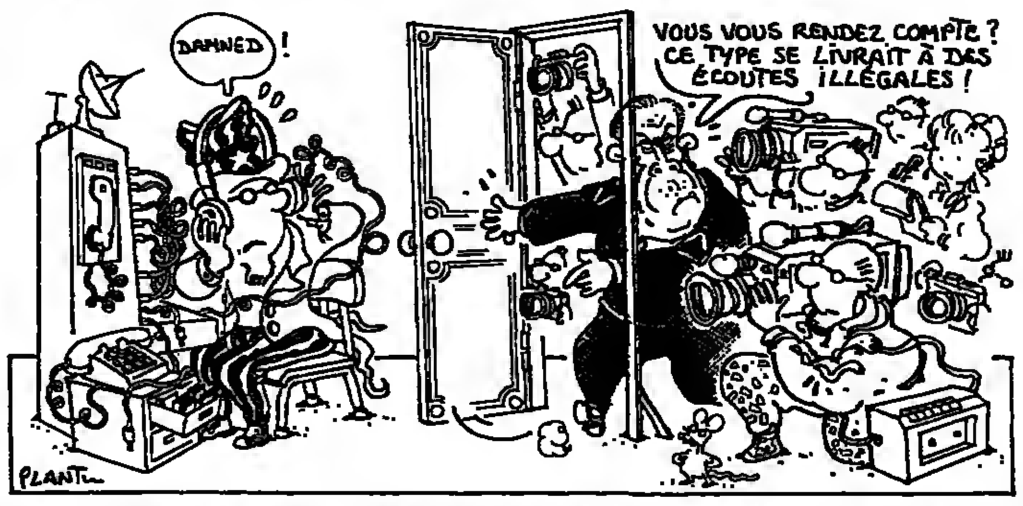

De fait, deux des trois des affaires mises en avant par les services français pour convaincre le gouvernement de sévir ont impliqué des hauts fonctionnaires ayant été membres de cabinets ministériels de l'actuel gouvernement. Ces Français auraient fait semblant de jouer le jeu des Américains, tout en restant en contact avec la DST, qui a ainsi pu réunir des preuves – photographies, photocopies de documents, etc.

Le fait que ce dossier soit rendu public de sources officielles françaises et que sa réalité soit confirmée à l'hôtel Matignon ainsi qu'au Quai d'Orsay témoigne de la mauvaise humeur française. Selon ces sources, la communauté américaine du renseignement en France regrouperait 80 agents, dont 30 *« clandestins »*, et son activisme aurait supplanté celui du défunt empire soviétique. A l'ambassade des Etats-Unis à Paris, on se refuse à tout commentaire, en qualifiant cette affaire de *« spéculation »*.

Lire page 9

M. Mitterrand nomme M. Dumas président du Conseil constitutionnel

ROLAND DUMAS a été nommé, mercredi 22 février, président du Conseil constitutionnel par François Mitterrand. Il remplace Robert Badinter, qui exerçait cette fonction depuis le 4 mars 1986 et dont le mandat de neuf ans arrive à expiration. René Monory, président du Sénat, a désigné Etienne Dailly, sénateur de Seine-et-Marne, président d'honneur du Parti radical, pour remplacer Jacques Latscha, qui avait été nommé le 29 août 1988 par Alain Poher. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a choisi Michel Ameller, ancien secrétaire général du Palais-Bourbon, pour succéder à Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, qui avait été désigné en février 1986 par Louis Mermaz.

En choisissant l'ancien ministre des affaires étrangères, âgé de soixante-douze ans (M. Dailly a soixante-dix-sept ans, M. Ameller soixante-neuf), le président de la République confie pour neuf ans à l'un de ses plus anciens compagnons la présidence d'une institution devenue essentielle dans le fonctionnement des pouvoirs publics. Les présidents des Assemblées ont choisi, eux, des personnalités qui ont manifesté à plusieurs reprises, en public ou en privé, des réserves devant les pouvoirs du Conseil constitutionnel.

Secousses sur les marchés de change

La baisse brutale du dollar a de nouveau provoqué des tensions sur les marchés de change européens. La lire et la peseta sont tombées à leur plus bas niveaux face au deutschemark. Le franc a fléchi à plus de 3,49 pour un mark. p. 19

Enquête américaine sur le passé de M. Bettencourt

Le département américain de la justice a ouvert une enquête sur le passé d'André Bettencourt afin de vérifier si celui-ci peut être autorisé à entrer aux Etats-Unis après les révélations sur son engagement proallemand. p. 32

Le retour au Japon de déchets radioactifs

Les déchets radioactifs issus du retraitement par l'usine française de La Hague de combustibles irradiés dans des centrales nucléaires japonaises devaient quitter Cherbourg, jeudi 23 février, par bateau. p. 22

Un jeune Comorien tué par balle à Marseille

Un jeune Comorien de dix-sept ans a été tué par balle mardi soir 21 février à Marseille. Selon des témoins, le meurtre aurait été commis par des colleurs d'affiches du Front national. p. 9

Les éditoriaux du « Monde »

Feu vert pour M. Arafat ; la leçon des sondages p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0223 - 7,00 F

Les vents mauvais du racisme en Autriche

LE 5 FÉVRIER, la petite ville d'Oberwart, toute proche de Vienne, était le théâtre d'un attentat meurtrier. Quatre Tsiganes étaient tués en essayant d'enlever une pancarte en forme d'épitaphe portant l'inscription : *« Tsiganes, retournez en Inde ! »* La pancarte était bourrée d'explosifs. Une fois passées les obsèques et les condamnations verbales de circonstance, le pays serait volontiers retourné à ses affaires courantes et à l'audition de la petite musique xénophobe distillée par « l'homme politique qui monte » dans la République alpine, le leader de la droite nationaliste, Jörg Haider.

Mais Vienne, depuis une dizaine d'années, s'est doté, comme directeur de son plus prestigieux théâtre, le Burgtheater, d'un personnage incommode et imprévisible, Claus Peymann. Ce metteur en scène de réputation mondiale, promoteur des œuvres de Thomas Bernhard, de Peter Handke ou d'Elfriede Jelinek, a profité de la présentation publique de son programme de la prochaine saison pour clouer au pilori l'attitude de la police dans l'affaire d'Oberwart. Celle ci aurait, selon lui, privilégié la piste d'un règlement de comptes entre Tsiganes, et commencé son enquête par des perquisitions aux domiciles des victimes, laissant ainsi aux véritables auteurs de l'attentat raciste un temps précieux pour échapper aux recherches. Ces propos, qui correspondent à la réalité, ont réveillé dans la majorité de la classe politique et de la presse autrichienne une colère qui n'est pas sans rappeler les errements de l'affaire Waldheim. Le plus virulent contempteur de Peymann, le ministre social-démocrate des affaires sociales, Josef Hesoun, invite l'homme de théâtre *« à ne pas hésiter à se trouver un autre contrat juteux hors d'Autriche »*. Son ministre de tutelle et protecteur, le très libéral Rudolf Scholten, subit les assauts d'une presse et de députés déchaînés.

Contre Peymann, on n'hésite pas à user des arguments les plus bas. Ses critiques lui reprochent tout à la fois son *« arrogance prussienne »* d'Allemand installé dans le pays d'Arthur Schnitzler et de Johann Strauss et de se servir des (fortes) subventions accordées par l'Etat au Burgtheater pour cracher dans la soupe. L'homme n'en est pas à son coup d'essai en matière de provocations mettant en lumière les sales petits secrets de l'Autriche. C'est lui qui monta la première de *Heldenplatz*, de Thomas Bernhard, qui montrait, en pleine affaire Waldheim, les rapports troubles entretenus par l'Autriche et son passé nazi, et qui fit jouer *Le Vicaire*, de Rolf Hochhut, une pièce stigmatisant le rôle du Vatican pendant la seconde guerre mondiale lors de la visite de Jean Paul II à Vienne.

En réponse à ses détracteurs, Peymann a invité la troupe de théâtre tsigane de Skopje à se produire au Burgtheater. Et affirmé qu'il resterait à son poste jusqu'à l'expiration de son contrat, en 1999.

Luc Rosenzweig

Croisade pour une Europe différente

JACQUES CALVET

EST-CE L'ÉNERGIE du désespoir ou l'intime conviction d'être à la fin entendu ? Le sévère et bouillant patron de PSA-Peugeot-Citroën, Jacques Calvet, relance une nouvelle fois sa croisade européenne. Contre ou pour l'Europe ? Contre celle qui, selon lui, s'installe chaque jour plus. Europe « ratée » à ses yeux, irréaliste, bureaucratisée, inconsciente de ses pulsions suicidaires à force d'ambitions mal ajustées. Mais le grand inquisiteur de cette Europe proche du cauchemar se fait aussitôt le chantre précis d'une *« autre »* Europe. *« Croissance raisonnable »*, véritable *« politique commerciale commune »*, ré-orientation vers le pôle méditerranéen, valorisation d'un *« socle dur »* associant dans des configurations variables les six pays fondateurs, vastes réformes institutionnelles : plus qu'une esquisse, c'est un tableau complet que brosse ici Jacques Calvet.

Le président de PSA n'a sans doute pas choisi par hasard le moment de son intervention. La préparation de l'élection présidentielle n'est-elle pas la période idéale pour jeter dans la mare un tel pavé ? Et les semaines qui viennent ne sont-elles pas les plus favorables au retour du vieux tourment d'un grand patron plus d'une fois tenté de sortir de l'économie pour entrer en politique ?

Lire page 15

La famille, la religion, l'Etat

LES ANATHÈMES des autorités catholiques contre l'avortement – en fait contre la contraception moderne – peuvent-ils avoir l'effet recherché ? L'évolution des pays catholiques dans le monde au cours des dernières décennies montre un recul de l'influence de l'Eglise, sinon de la religion, sur les comportements des couples et le nombre de leurs enfants.

Les pays latino-américains, où l'Eglise catholique reste puissante, comme l'a montré le soutien apporté au Saint-Siège par une partie de ces Etats lors de la conférence du Caire sur la population, ont vu leur fécondité divisée par deux en trente ans. Dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud, on compte aujourd'hui entre 2,5 et 3 enfants par femme – le niveau de l'Europe occidentale vers 1950. La contraception moderne y est largement répandue : au Brésil, au Costa Rica, en Colombie, plus des deux tiers des femmes mariées en âge d'avoir des enfants y ont recours ; l'usage de la stérilisation, condamnée par l'Eglise, y gagne du terrain, comme au Mexique.

Sans doute la baisse de la fécondité résulte souvent de campagnes en faveur de la limitation des naissances. Mais, sauf au Mexique, ce sont des associations privées qui assurent l'essentiel de la propagande ou de la distribution des contraceptifs. Les autorités n'exercent pas de contraintes ou de pressions sur les familles, contrairement à ce qui se passe en Asie – en Chine, mais aussi en Inde, en Indonésie, voire en Thaïlande. Les arguments avancés trouvent un écho ; l'offre permet de réaliser des aspirations latentes. En Argentine ou au Chili, d'ailleurs, il n'y a même pas eu besoin de campagnes. La *« transition démographique »* y a été un *« mouvement spontané »*, une addition de décisions individuelles, rappelait à la conférence du Caire le ministre des affaires étrangères argentin, Guido di Tella. Comme en Europe, Portugal, Italie, Espagne, pays de tradition catholique, longtemps jugés fidèles à des conceptions « familialistes », ont connu une chute de la fécondité qui les place aujourd'hui au bas de l'échelle européenne.

Guy Herzlich

Lire la suite page 16

Edmonde CHARLES-ROUX
de l'académie Goncourt
Nomade j'étais
les années africaines d'Isabelle Eberhardt
biographie

NÉGOCIATIONS Le premier ministre britannique John Major et son homologue irlandais John Bruton devaient rendre public, lors d'une cérémonie, mercredi 22 février, au château de Hillsborough, près de Belfast, le document conjoint de 26 pages contenant les propositions des deux Etats pour ramener la paix en Irlande du Nord, vingt-cinq ans après le début du conflit opposant la majorité protestante et la minorité catholique. ● LE CESSEZ-LE-FEU respecté depuis six mois par l'IRA et les milices protestantes a réveillé les espoirs de paix dans la population de la province. ● LES PARTIS UNIONISTES protestants ont fait connaître leur hostilité au projet, présenté comme une base de négociation. Le premier ministre, John Major, qui a besoin de leurs voix au Parlement, les a exhortés à ne pas *« laisser échapper la chance »* d'un règlement pacifique.

Le processus de paix est officiellement lancé en Irlande du Nord

Les partis protestants d'Ulster ont déjà exprimé leur hostilité au plan anglo-irlandais qui propose notamment le retour à une forme de gouvernement local

LONDRES
de notre correspondant

Après des semaines de fuites, de spéculations et de pressions, les premiers ministres de Grande-Bretagne et d'Irlande devaient présenter, mercredi 22 février, le document de base pour une solution à un quart de siècle de guerre civile en Irlande du Nord. John Major et John Bruton ont choisi, symboliquement, de se rencontrer au château de Hillsborough, près de Belfast, là où Margaret Thatcher et son homologue irlandais de l'époque avaient signé l'accord anglo-irlandais de 1985.

Le texte de vingt-six pages auquel M. Bruton et M. Major ont donné leur aval s'intitule « Une approche pratique à la solutioo des problèmes en Irlande du Nord ». Il s'agit – les deux parties sont des plus claires là-dessus – d'un documeot destiné à permettre des négociations sur l'avenir du territoire entre toutes les parties concernées, Londres, Dublin et les partis représentant les deux communautés, catholique nationaliste d'une part, protestante unioniste de l'autre, et en aucun cas un plan à prendre ou à laisser. Comme l'a précisé un porte-parole britannique à l'issue de la réunion de cabinet qui a approuvé le texte à l'unanimité, mardi 21 février, il ne s'agit pas *« de propositions gravées dans la pierre (...) mais d'une base de discussion et de négociations »*.

Les deux négociateurs, Sir Patrick Mayhew, ministre des affaires d'Irlande du Nord, pour Londres et Dick Spring, chef de la diplomatie irlandaise, pour Dublin, ont discuté ferme pendant dix-huit mois avant de parvenir à un compromis sauvegardant à la fois l'idéal irlandais de l'unité de l'Ile et la volonté de Londres de garantir les intérêts de la majorité protestante du Nord. C'est pourquoi tout accord sera soumis à référendum.

Les propositions anglo-irlandaises suggèrent en particulier la création d'organismes transfrontières, exigés par les nationalistes et par Dublin comme manifestation de l'unité de l'Ile ; mais ils devraient se limiter à des questions techniques (agriculture, énergie, tourisme...) sous contrôle de la future Assemblée de Belfast et du Dail de Dublin. Des négociations multilatérales seront proposées à toutes les parties du Nord pour parvenir à un accord politique et Dublin y sera associé. En outre – mais cela ne devrait pas figurer dans le document –, Dublin s'engagerait à modifier les articles 2 et 3 de sa Constitution selon lesquels la souveraineté de la République s'étend *« sur le territoire de l'ensemble de l'Ile »* et Londres à amender l'Acte sur le gouvernement de l'Irlande de 1920 qui affirme la souveraineté de Westminster sur le Nord.

Avec la publication de ce document, sur lequel John Major ouvrira le débat le soir même aux Communes – où il bénéficie du soutien public du chef de l'opposition travailliste, Tony Blair –, le premier ministre britannique annoncera une initiative politique dont l'objectif est de remplacer l'administratioo directe de Londres par une assemblée élue, enfin, à la proportionnelle.

ALLIANCES PARADOXALES

Compromis et consentement oot été les deux maîtres mots de la stratégie de M. Major. Une stratégie risquée et délicate pour un homme si faible et si vulnérable puisqu'il n'a techniquement plus de majorité aux Communes où l'aile droite conservatrice lui cherche querelle, sur l'Europe entre autres. C'est d'ailleurs apparemment de ce côté que sont venues les fuites qui ont failli faire capoter le processus de paix.

Paradoxalement, ce sont les alliés politiques de M. Major, les députés unionistes sans lesquels il n'aurait plus de majorité, qui lui mènent la vie dure. Parti unioniste (UUP) et Parti démocratique d'Ulster (DUP), viscéralement opposés à tout accord avec Dublin et, plus fondamentalement, à toute modificatioo du statu quo, menacent de boycotter les conversations. Il faut dire que le chef modéré de l'UUP, James Molyneaux, est la cible des ambitions de jeunes loups du parti qui font de la surenchère, et que le pasteur Ian Paisley, dont la violence verbale antipapiste est bien connue, se révèle en perte de vitesse. Mardi soir encore, au sortir d'un entretien avec le premier ministre, le révérend Paisley clamait que les propositions anglo-irlandaises étaient une *« déclaration de guerre »*, mais il n'avait pas claqué la porte comme lors de leur dernière rencontre, en septembre 1994.

John Major semble avoir choisi d'en appeler directement aux habitants d'Irlande du Nord, et, au-delà de leurs querelles partisanes, n'ont qu'une seule envie, que le cessez-le-feu proclamé le 31 août 1994 par l'IRA, suivi par les terroristes unionistes, dure aussi longtemps que possible. Certains observateurs sentent poindre une lassitude des protestants envers les partis traditionnels alors que les groupuscules proches des paramilitaires ont adopté une attitude pragmatique et veulent laisser leur chance à la oégociation.

La principale formation catholique, le SDLP, soutient à fond les négociations. Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, qui se réunit le week-end prochain en congrès, ne cesse d'afficher sa volonté de paix, couplée néanmoins à de vives critiques contre la lenteur de Londres. Son chef, Gerry Adams, vient de déclarer : *« J'ai vécu jusqu'à présent au bord du précipice et je voudrais passer le temps qui me reste à vivre normalement. »*

Le processus de paix en Irlande sera donc, ce mercredi, officiellement lancé par Londres et Dublin. M. Major ne se fait pas d'illusions, c'est maintenant que les difficultés commencent : il faudra faire s'asseoir à la même table ceux qui se sont combattus les armes à la main, et ceux qui ont lutté politiquement ; il faudra qu'ils acceptent de se parler, de fixer un ordre du jour. *« De durs moments nous attendent,* a-t-il dit la semaine dernière. *Mais je vous demande de serrer les coudes avec moi car nous nous trouvons devant la perspective de paix en Irlande du Nord la meilleure qui nous ayons jamais eue. La récompense sera de poids. »* *« Faites-moi confiance »*, ajoutait-il.

Le courage de M. Major aura été de se lancer à corps perdu dans la bataille, refusant de céder aux pressions de certains de ses amis et parvenant à éviter jusqu'à présent la rupture avec les unionistes comme avec le Sinn Fein. Le pari est audacieux, dangereux même ; mais y a-t-il une autre voie pour éviter de laisser pourrir la crise encore plus ?

Patrice de Beer

Trois capitales pour une négociation

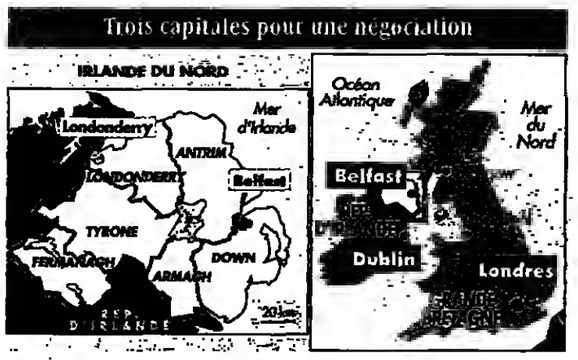

Les forces politiques

L'Irlande du Nord compte 1,57 million d'habitants : 54 % sont protestants, 41,4 % catholiques.

● Côté catholique, le principal parti est le SDLP (Parti travailliste social-démocrate), le mouvement nationaliste modéré de John Hume, qui a recueilli 21,9 % des suffrages aux dernières élections locales en Irlande du Nord, le 20 mai 1993, en hausse de 0,7 % par rapport à 1989. Le Sinn Fein (branche politique de l'IRA) a recueilli 12,5 % des suffrages, en hausse de 1,2 %.

● Les deux formations qui se partagent les voix des protestants, l'UUP (Ulster Unionist Party) de James Molyneaux et le DUP ((Democratic Unionist Party), plus radical, de Ian Paisley, ont enregistré un recul, lors des mêmes élections : baisse de 2,1 % pour l'UUP, qui a obtenu 29,3 % des voix et de 0,5 % pour le DUP, revenu à 17,3 %, ce qui traduit un léger glissement démographique en faveur des catholiques.

Le relatif déclin des unionistes modérés par rapport aux « durs » du DUP, et le gain du Sinn Fein de Gerry Adams n'ont pas empêché le déblocage du processus de paix.

Dix ans de rapprochement

● **15 novembre 1985 :** Margaret Thatcher et Garret Fitzgerald (Irlande) signent un accord sur l'Irlande du Nord donnant un droit de regard à Dublin sur les affaires intérieures de l'Ulster.

● **1991-1992 :** séries de pourparlers multipartites sur l'avenir des institutions d'Ulster. Ces négociations, qui excluent le Sinn Fein, rassemblent, à Londres, des partis unionistes et le gouvernement irlandais. Elles sont interrompues en novembre 1992.

● **1993 :** les consultations entre Londres et Dublin s'intensifient. En février, le gouvernement Major entame des contacts secrets avec l'IRA sur les moyens de mettre fin à la violence en Irlande du Nord. Le 15 décembre, les premiers ministres britannique et irlandais signent la *« déclaration de Downing Street »* : la Grande-Bretagne se dit prête à renoncer à sa souveraineté sur l'Irlande du Nord si une majorité de la population de la province le souhaite.

● **1994 :** le 31 août, l'IRA annonce un cessez-le-feu inconditionnel. Le 13 octobre, les groupes paramilitaires protestants se joignent à la trêve. Le 9 décembre, Londres ouvre les premiers pourparlers directs avec le Sinn Fein.

● **21 février 1995 :** Londres et Dublin approuvent un document commun devant servir de base à des négociations entre toutes les parties en vue de ramener définitivement la paix en Irlande du Nord. Le 22, ce document doit être officiellement dévoilé et distribué à tous les foyers.

Les principales propositions

Voici les grands axes du document anglo-irlandais qui devait être rendu public mercredi 22 février, selon des sources proches des négociations :

– retour à une forme de gouvernement local en Irlande du Nord, administrée directement par Londres depuis 1972. La création d'une Assemblée locale figure en tête de ces propositions ;

– mise en place d'organismes transfrontières Irlande-Ulster, dotés d'un pouvoir exécutif dans certains domaines (agriculture, transports, tourisme, énergie). Ils seraient responsables devant le Dail (Parlement de Dublin) et devant l'Assemblée d'Irlande du Nord nouvellement créée ;

– modifications constitutionnelles : Londres s'engagerait à modifier le *Government of Ireland Act* de 1920, qui affirme l'*« autorité suprême du Parlement de Westminster »* sur l'Irlande du Nord, en introduisant la notion de *« consentement »* de la majorité de la population d'Irlande du Nord. La République d'Irlande s'engagerait à amender les articles 2 et 3 de sa Constitution, selon lesquels la souveraineté de Dublin s'étend sur *« le territoire de l'ensemble de l'île d'Irlande »*, en intégrant aussi la notion de consentement de la population d'Irlande du Nord.

Ces grands axes ne sont que des propositions. Ils visent à servir de base à des pourparlers multipartites (Londres, Dublin, partis d'Ulster) que les deux gouvernements espèrent mettre en place. En cas d'accord aux pourparlers multipartites, la formule finale serait soumise à des référendums distincts en République d'Irlande et en Irlande du Nord.

Bonn met Paris en garde à propos de l'union monétaire

« IL N'Y AURA PAS d'assouplissement des critères de Maastricht avec ce gouvernement », a affirmé le chancelier Helmut Kohl à quelques journalistes avec lesquels il s'entretenait en début de semaine. De hauts responsables politiques ayant fait récemment des déclarations analogues, la question se pose de savoir si l'Allemagne n'est pas en train de changer de stratégie européenne, après avoir donné l'impression de vouloir hâter la réalisation de l'unioo monétaire, notamment lorsque fut publié en septembre 1994 le document de réflexion du groupe chrétien-démocrate du Bundestag préconisant la constitution d'un noyau dur formé de cinq pays.

L'insistance mise sur l'absolue nécessité de respecter les critères prévus par le traité de Maastricht pour passer à la phase trois du processus menant aux paritds fixes et à la monnaie unique fait douter de la volonté allemande de franchir l'ultime étape dès 1997. On connaissait les réticences – pour ne pas dire plus – de la Bundesbank vis-à-vis dn traité. *« L'union monétaire requiert une intégration politique plus grande que celo n'est prévu par le traité de Maastricht »*, déclarait encore fin janvier Hans Tietmeyer, conformément au discours officiel permanent des responsables allemands. Le président de la Bundesbank a toujours insisté sur l'absolue nécessité de mener – parallèlement aux avancées monétaires et si possible avant – des politiques économiques convergentes. La Bundesbank jouant son rôle de gardienne de la monnaie et de la stabilité des prix, les rappels de ses présidents successifs ne soulevaient pas jusqu'ici d'émotion particulière, même si chacun était conscient de l'aversion manifestée par l'opinion publique allemande à l'égard de l'abandon programmé du mark au bénéfice d'une monnaie européenne.

Les mises en garde venues des dirigeants d'outre-Rhin donnent un tout autre sens aux avertissements. Lors de la réunion des ministres des finances des Quinze, lundi 20 février à Bruxelles, plusieurs participants ont insisté sur la difficulté, voire l'impossibilité, de passer à l'union monétaire dès 1997. Que Kenneth Clarke, chancelier de l'Échiquier, ait réitéré ses certitudes à ce sujet n'a pas surpris : personne ne sera prêt avant 1999, a-t-il redit. La Grande-Bretagne, qui n'a jamais soutenu la conception d'une Europe intégrée, s'est ainsi trouvée objectivement sur les mêmes positions que l'Allemagne, même si ses raisons sont différentes. Et le pays visé apparaît clairement être la France, ou plus précisémeot les positions prises par Edouard Balladur sur le sujet, le premier ministre ayant à plusieurs reprises demandé que l'union monétaire se fasse, si possible, dès 1997.

INTERPRÉTATION

Theo Waigel avait déjà enfoncé le clon la veille : *« Les pressions sur le calendrier exercées par certains, et en particulier par les Français, n'y changeront rien »*, a déclaré le ministre allemand des finances, après avoir rappelé que la monnaie unique ne pourrait être introduite que lorsque seraient complètement remplies les conditions de stabilité fixées par le traité de Maastricht.

Le non-respect par les Belges des critères de Maastricht concernant les finances publiques n'avait pas empêché le groupe chrétien-démocrate du Bundestag de citer la Belgique parmi les cinq pays constitutifs du noyau dur destiné à accélérer l'intégration politique européenne. On pourrait également avancer que le texte de Maastricht prévoit explicitement que, dans l'examen de passage des pays candidats à l'union monétaire en 1997, les critères ne seront pas appliqués automatiquement, une marge d'interprétation étant laissée d'abord à la Commission et à l'IME (Institut monétaire européen) dans les rapports qu'ils rédigeront, puis au conseil des ministres et au Conseil européen réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement.

Changement d'attitude de Bonn ? Les mêmes raisons qui poussaient l'Allemagne à refuser à l'Italie certaines libertés avec les critères, qu'elle aurait acceptées de la Belgique, jouent maintenant contre la France. La remontée dans les sondages de Jacques Chirac, dont le programme donne une priorité absolue à la lutte contre le chômage et qui annonce de profonds changements, après avoir souvent critiqué la politique mooétaire menée ces dernières années, inquiète outre-Rhin. Le patronat allemand a fait savoir au chancelier Kohl qu'après avoir chèrement payé la réunification l'économie ne pourrait supporter le coût d'une intégration prématurée d'économies insuffisamment préparées à supporter le choc de l'unioo monétaire. Insuffisamment préparées ou insuffisamment résolues. L'élément nouveau est le doute que fait maintenant naître le comportement futur de la France. Les déficits publics n'expliquent pas, à eux seuls, la relative faiblesse du franc.

Alain Vernholes

Klaus Kinkel pour une « refonte approfondie » des institutions européennes

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, s'est prononcé, dans un document publié le mardi 21 février, pour une *« refonte approfondie »* des institutions de l'Union européenne à l'occasion de la conférence intergouvernementale de 1996. Il propose que les décisions importantes relevant de la politique étrangère et de sécurité commune soient prises à une majorité qualifiée afin que l'UE puisse se mesurer *« aux autres alliances géo-politiques et géo-économiques »*. *« Le prestige national doit s'effacer devant la nécessité d'accroître l'efficacité des institutions »*, poursuit M. Kinkel, qui dénonce la *« mesquinerie »* de certains Etats. *« Nous voulons*, affirme-t-il, *que les décisions européennes soient plus proches des citoyens, que les procédures soient plus transparentes et qu'il y ait plus de contrôle démocratique. »*

Maintenant

● Depuis début janvier, un nouveau journal paraît un mercredi sur deux chez "presque" tous les marchands de journaux.
De nombreux lecteurs disent :
« Tiens, c'est le journal qui manquait. »

LE JOURNAL QUI PUBLIE LES INFORMATIONS QUI FONT PEUR AUX AUTRES.

A vous de voir... Pour vérifier, achetez-le !
10F

L'aide financière américaine au Mexique sous « double clé »

Les revenus du pétrole seront déposés sur un compte spécial

Washington et Mexico se sont mis d'accord sur *les conditions et les modalités de l'aide financière* américaine. Débloquée par tranches, celle-ci permettra de soutenir huit grandes banques mexicaines mises en difficulté par des créances douteuses. Mais le gouvernement de Mexico devra maintenir plusieurs mois les taux d'intérêt actuels, qui, relevés lundi 20 février par la Banque centrale, dépassent 50 %.

WASHINGTON
de notre correspondant

Il faudra quelques jours pour savoir si « les éléments perturbateurs qui oot affecté les marchés », selon l'expression utilisée par la Banque du Mexique, ont été dissipés par l'annonce, mardi 21 février, d'un accord entre Washington et Mexico. Celui-ci porte sur les conditions mises par les Etats-Unis à leur aide financière de 20 milliards de dollars (eo lignes de crédit et garanties d'emprunt) ; il lève au moins l'incertitude qui se prolongeait depuis plusieurs semaioes, avec des conséquences très oégatives sur le plan monétaire : loin d'avoir été interrompue par le « plan de sauvetage » de 50,8 milliards de dollars (environ 275 milliards de francs), annoncé fin janvier à Washiogton, la crise mexicaine a contribué à affaiblir le dollar, et, par contagion, plusieurs monnaies européennes.

Les marchés peuvent donc, dans un premier temps, être rassurés. Le gouvernement du président Eroesto Zedillo va disposer des moyens financiers lui permettant de faire face à des échéances à court terme, et de restructurer une partie de sa dette publique. Mais le Trésor américain s'est entouré de garanties draconiennes, qui risquent de provoquer des réactions politiques négatives à l'encootre du gouvernement mexicain. Les conditions américaines tiennent d'abord au rythme des déboursements : une somme de 3 milliards de dollars est immédiatement disponible, suivie, dans les quatre mois, d'une nouvelle tranche de 7 milliards de dollars, celle-ci étant cependant sujette au respect, par le Mexique, des dispositions prévues par l'accord bilatéral.

Les 10 milliards de dollars restants seront versés par étapes, aux mêmes cooditions. Celles-ci ont été précisées par l'accord du 1er février avec le Fonds monétaire international (FMI). Le Mexique s'est engagé à cette occasion à diminuer ses dépenses publiques, à réduire la masse monétaire et à dégager un excédent budgétaire, tout en poursuivant des réformes structurelles comme la privatisation d'une partie du secteur public. Les Etats-Unis s'entourent, d'aotre part, de garanties financières : les importateurs de produits pétroliers mexicains devront dorénavant régler leurs achats par des versements sur une banque commerciale, laquelle transférera *ces fonds sur un compte spécial de* la Réserve fédérale, auquel le Mexique aura llbrement accès. Dans le cas où Mexico se montrerait incapable d'honorer ses dettes, la banque centrale américaioe pourra intercepter ces fonds.

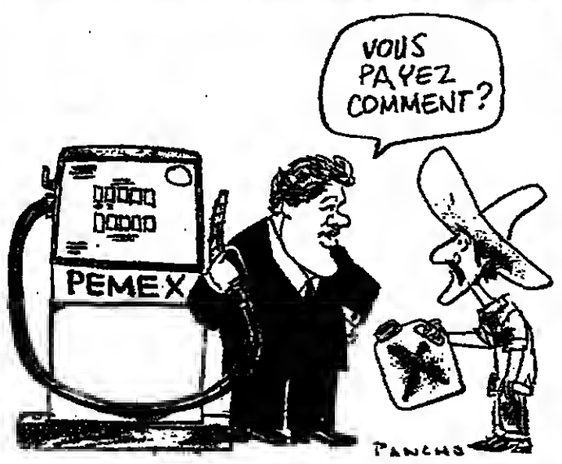

CRITIQUES RÉPUBLICAINES

Le gouvernement de Bill Clinton se devait d'imposer cette « double clé» (versemeots au compte-gouttes et « saisie » éventuelle des recettes pétrolières), pour atténuer une partie des critiques des Républicains, toujours hostiles au « plan de sauvetage » mexicain, d'autant que celui-ci o'est pas assorti des restrictions qu'ils demandaient s'agissant de l'immigration illégale aux Etats-Unis. La tâche du secrétaire américain au Trésor *Robert Rubin, qui sera entendu* la semaine prochaine par le Sénat, promet donc d'être délicate, dans la mesure où de nombreux experts estiment que la crise mexicaine eotraînera de toute façon une récession économique, qui se traduira par la disparition de plusieurs dizaioes de milliers d'emplois aux Etats-Unis.

Laurent Zecchini

Les chars russes encerclent totalement Grozny

Selon Boris Eltsine, le président Clinton pourrait néanmoins se rendre à Moscou pour négocier un nouveau traité Start III

LES CHARS russes, appuyés par l'aviatioo et l'artillerie, ont bouclé, mardi 21 février, le dernier accès à la capitale tchétchène, repoussant les indépendantistes dans leurs bastions hors de la capitale.

A l'issue d'une vaste et rapide offensive, une vingtaine de chars et de blindés russes ont pris position sur la principale route du pays, au sud-ouest de Grozny, coupant ainsi l'accès aux dernières positions indépeodantistes dans les quartiers sud de la ville. L'iofanterie russe a pénétré daos le village d'Alkhan-Iourt et plusieurs blindés ont pris positioo aux abords du village de Goïti. L'offensive a été préparée par un pilonnage d'artillerie, dans la nuit de lundi à mardi, et par plusieurs raids aériens, tôt mardi matin, contre les positions tchétchènes à Tchernoretchie (sud de Grozny), Alkhan-Iourt, ainsi que près du village de Stary Atagui.

Le porte-parole du président indépendantiste Djokhar Doudaïev, *Movladi Oudougov, a indiqué que* des raids ont également été lancés sur la ville d'Argoun, fief indépendantiste à 15 kilomètres à l'est de Grozny.

Grâce à la percée spectaculaire de leurs chars, les Russes contrôlent désormais tous les accès à Grozny après avoir semé la panique dans les rangs tchétchènes, les combattants indépendantistes battant précipitamment en retraite daos leurs véhicules tout terraio, en même temps qu'une cohorte de civils. Mais, quelques beures plus tard, les Tchétchènes préparaieot la contre-offensive. A 1,5 kilomètres des blindés russes, un groupe d'une vingtaioe de combattaots se partageaient des pains de dynamite, qu'ils chargeaient daos leurs roquettes pour les rendre plus meurtrières.

Cette nouvelle offensive russe survient alors que les Tchétchènes s'apprêtent à commémorer la date la plus importante de leur histoire, le 23 février 1944, qui est celle de la déportation de 400 000 d'entre eux en Sibérie et en Asie centrale, sur ordre de Staline. Le 23 février est également en Russie la « journée des forces armées ».

La reprise des combats intervient deux jours après l'expiradon d'une trêve d'une semaine qui avait été négociée au niveau des états-majors militaires des deux parties. Mais, dès dimanche soir, le gouvernement russe opposait une nouvelle fin de non-recevoir aux *demandes de négociations politiques* exprimées par les Tchétchènes. Mercredi matin, le général Gratchev, cité par Radio-Svoboda, excluait la poursuite des négociatioos. D'après le président Ingouche, Rouslan Aouchev, interrogé par la même radio, des négociateurs qui souhaitaient se rendre à Nazran en Ingouchie en oot été empêchés par le général Koulikov, le commandant des troupes russes de l'intérieur en Tchétchénie.

D'autre part, les Russes ont lancé mardi un avis de recherche contre Djokhar Doudaev. Selon le texte diffusé en Russie et sur le territoire tchétchène, *« l'ananymat et la sécurité personnelle »* de l'informateur sont garantis. Le même jour, le quotidien *Izvestia* avait mis en doute le *« professionnalisme et l'efficacité »* du cootre-espionnage russe, *« incapable de localiser »* le président tchétchène alors que celui-ci multiplie les rencontres et les entretiens à la presse et qu'un groupe d'étudiants de Harvard a recemment réussi à s'entretenir avec lui au moyen d'un téléphone satellite.

Eofin, Boris Eltsine a annoncé, mardi, que le président américain Bill Clinton se rendrait cette année à Moscou pour discuter d'un nouveau traité de réduction des armes nucléaires, saos préciser à quelle date. Bill Clinton a reçu des lettres *de 63 membres du Coogrès américain* lui demandant de déclioer l'offre d'assister, le 8 mai à Moscou, aux cérémonies commémoratives du 50e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, eo raison du conflit tchétchène.

Viatcheslav Kostikov, porte-parole de Boris Eltsine, a prévenu Washington, lundi, que les Russes prendraient ombrage d'un refus.

Enfin, d'après Radio-Svoboda, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, de retour à Moscou après une rencontre avec son homologue britannique, Douglas Hurd, aurait fait savoir en haut lieu que le *« conflit en Tchétchénie ne pouvait se prolonger au-delà du mois d'avril »* au risque d'envenimer sérieusement les relations de la Russie avec les Occidentaux. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les milieux d'affaires mexicains inquiets des clauses « confidentielles » de l'accord avec Washington

MEXICO
de notre correspondant

La chute de près de 5 % de la Bourse de Mexico, *dans les heures qui ont suivi*, mardi 21 février, la signature de l'accord financier avec les Etats-Unis, contraste avec l'optimisme affiché à Washington par le ministre mexicain des finances, Guillermo Ortiz. Les milieux d'affaires mexicains ont exprimé ainsi leur inquiétude face au risque de récession que pourraient entraîner de probables clauses « confidentielles » imposant une politique restrictive du crédit et une réduction substantielle des dépenses publiques.

L'alerte avait été donnée la veille lorsque la Bourse avait enregistré une baisse de 3,5 % à la suite de la décision de la banque centrale du Mexique de porter les taux d'intérêt à 50 % et plus. *Le dirigeant de l'Association des petites et* moyennes entreprises, Jorge Kahwagi avait aussitôt déclaré : « Si les taux d'intérêt continuent de monter, nous ne serons plus en mesure de rembourser les crédits. » Les secteurs du textile et du cuir, autrefois florissants, sont aujourd'hui des industries sinistrées. Les grandes entreprises ne sont pas non plus à l'abri du choc provoqué par la dévaluation du peso, le 20 décembre. Les ventes de voitures, par exemple, ont baissé de 47,8 % en janvier par rapport à janvier 1994 et l'industrie automobile fonctionne à 50 % de sa capacité. Enfin, les banques sont coofrootées à l'augmentatioo spectaculaire du nombre de débiteurs insolvables.

« Le gouvernement n'avait guère d'autre choix, reconnaît l'économiste Enrique Qointana. *L'autre option, la suspension unilatérale du remboursement de la dette externe, aurait eu un coût beaucoup plus élevé pour le Mexique qui aurait ainsi perdu l'accès aux marchés internationaux de capitaux. Le reste de l'Amérique latine aurait également été affecté par une telle décision. »*

A la différence des milieux d'affaires, la classe politique a surtout exprimé sa préoccupation à propos de l'accès accordé aux Etats-Unis aux recettes pétrolières du Mexique en cas d'incapacité de ce pays de remplir ses obligations financières. Pour l'opposition de gauche, sceptique face aux démeotis catégoriques du gouvernement, cette disposition constitue une *« atteinte grave à la souveraineté nationale »* et donnerait à Washingtoo un droit de regard sur l'industrie pétrolière, nationalisée depuis 1938.

Bertrand de la Grange

Les Etats-Unis et l'Europe continuent à s'affronter à propos de la direction de l'OMC

LE CHOIX d'un « patron » à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) traîne en longueur et tourne à la qoerelle entre l'Europe et les Etats-Unis. Deux mois après la naissance officielle de la nouvelle organisation qui va progressivement se substituer au GATT, trois candidats continuent à s'affronter à Genève.

Les dernières consultations n'aideront pas à y voir plus clair. Elles n'ont fait que confirmer les positions antérieures. Candidat présenté par l'Union européenoe (UE) et soutenu par la plupart des pays africains, l'Italien Renato Ruggiero reste largement en tête. Sur les 114 pays qui ont pris position ces dernières semaines, il a obteno le soutien de la moitié. L'ancieo ministre italien du commerce extérieur (et ancien commissaire à Bruxelles) devance très largement le candidat coréen, Chul-su Kim. Soutenu par les pays asiatiques – et *en particulier le Japon* –, ce dernier a rallié 29 voix sur son nom tandis que l'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari, le candidat des Etats-Unis et du continent latino-américain, arrive en troisième position avec 28 pays en sa faveur.

Les dernières consultations confirment le blocage de la situation. Par rapport à décembre 1994, le classement n'a pas bougé et aucun des candidats o'a amélioré son score. Sans doute M. Ruggiero est-il le mieux placé. Mais la désignation du directeur général de l'OMC se fait par consensus et noo à la majorité.

Pour sortir d'une impasse dont l'effet est *« déplorable »*, de l'aveu même de M. Kim, les Européens demaodeot à mots couverts à M. Salioas de se retirer de la course. Affaibli par la crise financière mexicaine dont lui est attribuée une large part de responsabilité, ce dernier oe se résoudra à jeter l'éponge que si l'appui américain vient à lui faire défaut. Ce qui ne paraît pas être le cas. Le représentant américain au commerce, Mickey Kantor, a confirmé récemment que Washington appuyait toujours l'ancien président mexicain.

Evoquée ces dernières semaines dans les couloirs de l'organisation, l'hypothèse d'un « homme neuf », d'un quatrième candidat, a été rejetée. Rien n'iodique eo effet qu'un consensus pourrait se porter sur son oom. Dans ces conditions, il est probable que le mandat de Peter Sutherland à la tête de l'OMC va être prolongé de plusieurs semaines. Ancien patron du GATT, l'Irlandais ne souhaitait pas le voir prolongé au-delà du 15 mars. Sans doute devra-t-il jouer les prolongations le temps que l'Europe et les Etats-Uois trouvent un compromis.

J.-P. T.

Paris rechigne à signer la convention européenne sur les minorités

La France craint que ce texte favorise les revendications régionalistes

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Tandis que vingt-deux Etats membres sur treote-quatre composant le Conseil de l'Europe ont déjà signé la convention-cadre sur les minorités nationales, les autorités françaises se hâtent lentement. Elles étudient actuellement la conformité du texte élaboré l'automne dernier (*Le Monde* du 11 novembre 1994) avec la Constitution. Compte tenu de la sensibilité du dossier, il est peu probable que le gouvernement prenne une décision avant l'élection présidentielle.

La charte élaborée par le Conseil de l'Europe est une opératioo imaginée au départ pour répondre à certaines situations difficiles dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. A titre d'exemples, il s'agit du sort réservé aux Hongrois de Roumanie et de Slovaquie, aux millions de Russes dispersés dans l'ex-Union soviétique, ou encore aux germanophones vivant eo Russie, en Pologne, en Roumanie ou en République tchèque.

Cette question des populations d'origine allemande installées dans l'ancien bloc communiste a été à l'origine d'une vive opposition entre Paris et Bonn. A la demande de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il avait été qoestion d'ameoder la Convention européenne des droits de l'homme, afin de définir ce que sont les minorités nationales et de renforcer la garantie de leurs droits dans les pays où elles vivent. Les Allemands, appuyés par les Autrichiens et les Hongrois, souhaitaient aller très loin dans cette directioo en demandant des garanties très élevées. A l'opposé, les Français et les Britanniques, et avec eux les Espagnols et les Italiens, voyaient dans cette affaire la porte ouverte aux revendications des nationalismes régionaux.

De leur côté, nombre de responsables européens étaient réticents à se livrer à l'exercice très délicat de la définition des minorités nationales. S'intéresserait-on seulement aux minorités « historiques » (celles qui vivent depuis très longtemps là où elles vivent et doivent notamment leur condition actuelle de minorités aux modifications des frontières que l'histoire a produites), ou bien aussi aux minorités nées de l'immigration, comme les Turcs en Allemagne ou les Algériens en France ? N'allait-on pas oublier certains critères qui auraient pu éliminer l'une ou l'autre minorité du champ couvert par le texte européen ? Sans compter qu'à Strasbourg on se méfiait d'une définition trop précise parce qu'elle pouvait porter en elle une *« charge d'exclusion »*.

Conformément au compromis dégagé en octobre 1993, lors du sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement do Conseil de l'Europe à Vienne, la convention-cadre contourne l'obstacle en « oubliant » de dire ce que sont les minorités nationales et en se limitant à établir un relevé de leurs droits. Aux libertés classiques (accès à sa culture, pratique de sa religion, enseignement daos sa langue, etc.), vient s'ajouter la *« liberté linguistique »* qui ouvrirait la voie à l'utilisation de la langue minoritaire devant les *« autorités administratives »*. Cette dernière disposition crée, de l'avis des experts européens, une réelle difficulté par rapport à la Constitution française.

Quoi qu'il en soit, même si le gouvernement décidait de signer et de faire ratifier la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur les minorités, la France ne pourrait être traduite, en cas de manquement à ses dispositions, devant la Cour de justice de Strasbourg, car ce texte ne s'inscrit pas dans la cadre de la Convention des droits de l'homme. Pour se prémunir contre un recours devant une juridiction nationale, Paris peut, au moment de la ratification, joindre au texte européen une déclaratioo « ioterprétative », qui fait foi au plan juridique.

Il n'en va pas de même pour le projet de protocole sur les *« droits culturels »* des minorités nationales. A Vienne, Français et Britanniques ont accepté, en contrepartie de la compréhension manifestée par les Allemands à propos de la convention-cadre, la rédaction d'un secood texte qui doit être annexé à la Convention eoropéeone des droits de l'homme. Ce qui signifie qu'il sera contraignant, donc susceptible de recours et de condamnations devant la Cour de Strasbourg, pour les pays l'ayant signé et ratifié. Les travaux à ce sujet ne seront terminés au mieux que dans un an. En tout état de cause, un Etat membre du Conseil de l'Europe n'est pas teou d'adhérer à une convention acceptée par ses parteoaires. Ainsi la France o'a jamais signé, ni ratifié, la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

Marcel Scotto

■ **L'Union compte une quarantaine de langues minoritaires.** Le Bureau européen pour les langues moins répandues, association dont le siège se trouve à Dublin, a organisé la semaine dernière, avec la Commission de Bruxelles, un colloque sur les langues minoritaires dans l'Union. Du lapon à l'occitan, celles-ci soot une quarantaine chez les Quinze. *« Sur les 344 millions de citoyens européens, près de 50 millions – un sur sept – parlent d'autres langues que celles, officielles, de l'Etat membre où ils vivent »*, ont souligné les responsables de l'associaOnn. Certaines de ces langues ne sont connues que de quelques dizaines de milliers de personnes. Mais le catalan, minoritaire à l'intérieur des Etats espagnol et français, est parlé par autant de gens que le danois, devenu une langue officielle de l'Union européenoe. Seul le Portugal est un pays linguistiquement homogène. – *(Corresp.)*

L'OLP demeure engagée dans le processus de paix

Au terme de plus de cinq heures de discussions à huis clos, l'instance exécutive de la centrale palestinienne confirme sa volonté de négocier avec Israël, mais souligne les difficultés actuelles

Pour dégager les négociations de paix avec Israël de l'impasse, le comité exécutif de l'OLP a décidé, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 février, de mettre à contribution la communauté internationale. Des émissaires seront dépêchés à cet effet qui auront pour mission d'expliquer notamment que les Palestiniens ne sont pas responsables des difficultés actuelles, mais qu'ils n'en demeurent pas moins désireux de suivre la voie de la paix. Comme, pour illustrer cette détermination, une nouvelle session des négociations israélo-palestiniennes sur l'organisation d'élections en Cisjordanie et à Gaza s'est réunie, le même jour, au Caire. Par ailleurs, Yasser Arafat a déclaré, mardi, qu'il faisait ce qu'il pouvait pour arrêter les attaques contre l'Etat juif, mais qu'il n'avait pas les moyens de les arrêter totalement. La solution, ajoutait-il, doit être politique et non sécuritaire.

LE CAIRE
de notre correspondant

Réuni dans la capitale égyptienne à l'initiative de son président, Yasser Arafat, le comité exécutif de l'OLP (CE-OLP) a décidé, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 février, de continuer les négociations de paix avec Israël, tout en remettant en questinn la manière dnnt elles sont conduites. La plus haute instance de l'OLP, dont neuf des dix-huit membres n'ont pas participé à la réunion, a aussi décidé d'en appeler à la communauté internationale pour sortir les négociations de l'impasse.

Au terme de plus de cinq heures de discussions à huis clos, le CE-OLP a dooc donné son aval à la politique menée par M. Arafat dont il a néanmoins relevé les écueils. *« Nous ne suspendons pas les négociatians, mais nous devons identifier très clairement leurs objectifs »*, a déclaré Mohamad Zohdi Nachachibi, « ministre » des finances de l'Autorité palestinienne et membre du CE-OLP. *« Naus ne pouvons pas continuer à négocier tout ce que les Israéliens exigent de discuter (...) et perdre du temps sur des sujets secondaires »*, a-t-il ajouté. Le CE-OLP a réclamé l'aide de la communauté internationale sans pour autant demander qu'elle fasse pression sur Israël. Des émissaires seront dépêchés aux Etats-Unis et en Russie, les co-parrains du processus de paix, de même qu'en Europe, au Japon, en Chine et dans les pays arabes, pour expliquer le point de vue des Palestiniens.

« Naus ne voulons pos que lo communauté internationale intervienne, mais nous avons besoin de sa solidarité. Nous voulons dire clairement au mande que les Israéliens sant les vrais responsables de la stagnotion et conduisent les négociations vers une impasse », a dit M. Nachachibi.

OBSERVATEURS INTERNATIONAUX

Un autre membre du CE-OLP, Yasser Abed Rabbo, « ministre » de l'information, avait réclamé, avant la réunion, *« une participation régionale au internationale au processus »*. *« Nous sommes à lo croisée des chemins, car si les accords ne progressent pas, ils régressent et nueurent »*, avait-il ajouté, avant de rejeter par avance sur Israël la responsabilité d'un éventuel *« effondrement du processus de paix »*.

« Nous voulons clairement expliquer au monde quels sont les obstacles à la réalisation de la paix globale », a souligné M. Nachachibi, en citant notamment les colonies de peuplement, la question de Jérusalem-Est, le statut des réfugiés et le retard pris dans le redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie. Ce redéploiement aurait dû précéder l'élection d'un conseil de l'autonomie palestinienne, que la Déclaration de principes, signée, le 13 septembre 1993, à Washington, avait fixées au plus tard au 14 juillet 1994.

Une nouvelle session de négociatioos israélo-palestinieooes sur l'nrganisation de ce scrutin avait eu lieu, mardi, dans la capitale égyptienne. L'un des membres de la délégation palestinienne, Hassan Asfour, a accusé les Israéliens de *« retarder l'accord pour éviter »* de redéployer leurs forces en Cisjnrdanie, invoquant principalement l'*« incapacité »* de l'Autorité palestinienne à *« danner des garanties de sécurité »*.

Dans un entretien publié, mardi, par le quotidien saoudien *El Hayat*, Yasser Arafat affirmait qu'il faisait ce qu'il pouvait pour arrêter les attaques contre l'Etat juif, mais qu'il n'avait pas les moyens de les arrêter totalement. La solution, ajoutait-il, doit être politique et nnn sécuritaire.

CONVAINCRE L'OPPOSITION

Israël et l'OLP n'en soot pas moins d'accord sur l'un des aspects de l'organisation d'élections, à savoir, la participation d'observateurs internationaux. *« Il n'y a aucun problème sur cette question et les Israéliens n'ant soumis aucune proposition qui contredise la nôtre »*, a déclaré le chef de la délégation palestinienne, Saeb Erakat. Dans un premier temps, l'OLP avait demandé que le cnrps d'nbservateurs opère sous le contrôle des Nations unies et comprenne des représentants des Etats-Unis, de la Russie, de l'Union européenne, de l'Egypte, du Canada, du Japon et de la Norvège.

Mais M. Erakat a affirmé, mardi, que les Palestiniens accepteraient que *« l'Unian eurapénenne jaue le rôle de coordinateur de cette force de l'ONU »*, si l'Etat juif continuait de s'opposer à un quelconque rôle actif de l'ONU dans les territoires. Israéliens et Palestiniens devaient reprendre leurs travaux, mercredi. Le chef de la délégation palestinienne a exprimé l'espoir que les deux parties pourraient entamer *« la rédaction conjointe »* d'un accord.

Le CE-OLP devait lui aussi reprendre ses discussions, mercredi, après une rencontre avec le président égyptien Hosni Mnubarak. D'ores et déjà, il a décidé de demeurer en *« session auverte »* et de se réunir, une nouvelle fois, début mars, à Tunis, après la fin du mois de jeûne du ramadan. Cela permettra de faire le point en présence de deux de ses membres qui ont refusé de participer à la réunion du Caire : Farouk Kaddoumi et Mobamad Abbas, dit Abou Mazen. Uo effort de persuasion sera tenté en direction des formations de l'opposition. *« Nous allons engager immédiatement des négociations, d'abord avec les mouvements qui sont membres de l'OLP, puis avec ceux qui n'en font pas partie »*, a déclaré M. Nachachibi.

Alexandre Buccianti

Le Koweït achète huit canonnières à la France

LE VICE-PREMIER MINISTRE et ministre des affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmed Al Sabah, a annoncé, mardi 21 février, à Paris où il a eu des entretiens avec François Léotard, ministre de la défense, et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, que son pays avait *« finalisé »* l'achat à la France de huit canonnières de 250 tonnes pour une somme qui est finalement de l'ordre de 2,3 milliards de francs (*Le Monde* du 22 février). Ces bateaux sont conçus par les Constructions mécaniques de Normandie – un chantier naval privé de Cherbourg – et ils embarquent un fort équipement de guerre électronique et des matériels modernes de détection. Mais ils ne seront pas dotés de missiles à la demande du client lui-même, en raison de leur trop faible tonnage.

En 1991, après la libération de leur territoire envahi par l'Irak, les Koweïtiens ont prévu d'engager quelque 12 milliards de dollars en dix ans pour rééquiper leurs armées. Longtemps, on a cru que les Etats-Unis, dont les armées ont fourni l'effort majeur de la lutte contre le régime de Saddam Hussein, monopoliseraient les commandes de l'émirat. Depuis, si les Américains ont pu livrer des avions et des chars notamment, on a constaté que le Koweït diversifiait son approvisionnement en s'adressant à la Grande-Bretagne, pour des blindés légers, et à la France pour des armements navals, comme cela vient de lui être notifié.

C'est dans la journée du lundi 20 février que le contrat a été mis au point – dans ses détails techniques, en particulier, c'est-à-dire ce qui se rapporte à l'armement des canonnières – lors d'une séance de travail entre Cheikh Sabah et M. Léotard. *« Toutes les questions sont réglées »*, a indiqué le ministre koweïtien. La France avait déjà signé; en août 1992, un accord de sécurité avec le Koweït, comme elle en a conclu récemment avec les Emirats arabes unis (EAU), qui lui achètent des chars Leclerc.

PRESSION SUR L'IRAK

Le contrat était en véritable négociation depuis l'été 1994. Il a été remis en chantier, à plusieurs reprises, principalement parce que le Koweït a modifié les priorités de ses besoins, donnant l'avantage tantôt à des patrouilleurs lance-missiles, tantôt à des canonnières rapides (les P 37 BR que l'émirat a retenus) pour la sécurité de ses approches maritimes.

Mais les discussions ont longtemps achoppé sur des considérations plus politiques que militaires. Le gouvernement koweïtien n'a pas caché que les tentatives de la France de reprendre un dialogue avec l'Irak et de faire lever l'embargo international ne le satisfaisaient pas. A la veille de l'arrivée à Paris de Cheikh Al Sabah, M. Léotard avait indiqué que, de son point de vue, l'Irak continuait à être une puissance menaçante pour la sécurité au Proche-Orient.

De son côté, M. Juppé a rappelé à son homologue koweïtien que la France persiste à exiger de Bagdad le respect des résolutions de l'ONU, notamment pour ce qui a trait au sort des disparus ou des prisonniers koweïtiens en Irak, et il a insisté sur le fait qu'un progrès significatif avait été accompli avec la reconnaissance formelle du Koweït par l'Irak. Les déclarations des deux ministres français semblent avoir apaisé les craintes de leur interlocuteur qui a, cependant, demandé à la France de maintenir sa pression sur Bagdad.

On aura une idée plus précise de l'état réel des relations entre les deux pays et de la bonne (ou non) volonté du Koweït envers Paris avec la suite de la négociation, qui porte sur l'acquisition de quatre corvettes de 2 200 tonnes par la marine koweïtienne. Un appel d'offres a été lancé par l'émirat. La France y a répondu par l'intermédiaire de la société DCN International. A l'heure actuelle, treize fournisseurs sont sur les rangs, dont les Etats-Unis qui offrent de louer des frégates d'occasion.

Jacques Isnard

Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes

« Il faut empêcher une partie de la société algérienne d'imposer son projet à une autre »

La « dynamique de paix » qu'espéraient susciter les partis de l'opposition algérienne réunis à Rome à la mi-janvier aux côtés des représentants de l'ex-Front islamique du salut semble avoir fait long feu. La violence n'a cessé de se déchaîner pendant le mois du Ramadan, commencé le 1er février. Dénonçant la recrudescence des attentats et les excès de la répression militaire, le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), formation à dominante kabyle, de passage à Paris, réaffirme la nécessité d'une solution politique à la crise.

« Presqne deux mois se sont écoulés depuis la présentation, à Rome, le 13 janvier, de la *« plate-forme »* signée par les principaux partis de l'opposition – dont le FFS – et les représentants de l'ex-Front Islamiqne du salut (FIS). Depuis cette date, les violences ont empiré et la situation politique ne s'est pas débloquée. Ne vous sentez-vous pas impnissants ?

– Nous regrettons que le pouvoir n'ait pas donné une suite positive à notre initiative. Car aucune des parties en conflit, ni le pouvoir ni les groupes armés islamistes, ne peut l'emporter militairement. Cela fait maintenant trois ans que la crise dure. Trois ans de violences, trois ans d'horreurs qui ont fait, au total, plus de 40 000 morts. Aujourd'hui, en pleln ramadan – qui est censé être le mnis du pardnn, de la réflexion –, on compte près de 1 000 morts par semaine ! Ces tueries, qu'il s'agisse d'attentats ou d'opérations militaires, ces horreurs dont le peuple algérien est l'otage, n'ont rien à voir avec l'islam nu avec le patriotisme.

Nnus sommes impuissants, nui, dans la mesure où nous sommes

des partis pacifiques. Et c'est précisément pour cette raison-là que nous voulions arriver à un compromis aussi vite que possible. Un compromis qui, loin de signifier la reddition des forces démocratiques, constitue, au contraire, le seul moyen d'empêcher une partie de la société d'imposer son projet à une autre.

» Quand la ligne répressive va d'échec en échec et ne fait qu'aggraver l'insécurité, l'Etat a l'obligatioo de changer de politique. En s'opposant au retour de la paix civile, le pouvoir semble, de fait, allié, dans un contrat non écrit, avec les islamistes extrémistes. Eo marginalisant les partis politiques pacifiques comme le FFS et en isolant les dirigeants politiques de l'ex-FIS, il encourage la violence, fait le jeu des islamistes radicaux qui, dans une dialectique de complémentarité, font, à leur tour, le jeu du régime. La haine se nourrit de la haine.

» Aujourd'hui, le pouvoir vient d'isoler Ali Benhadj [numéro deux de l'ex-FIS] de ses troupes, en l'envoyant au Sahara, dans la région de Tamanrasset, où il est détenu. Cette attitude n'est malheureusement pas nouvelle. Chaque fois qu'il y a eu possibilité de ramener les islamistes dans le circuit politique, dans le circuit légal, le pouvoir s'est arrangé pour les faire basculer dans la violence et rendre cette dernière irréversible.

– Pendant que vous prônez la paix civile, votre compatriote, Said Sadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), appelle les Algériens à « résister » et à faire de l'« anto-défeuse ». Le camp démocrate semble, une fois encore, bien divisé...

– Le peuple algérien refuse l'engrenage de la guerre civile. Cela fait trois ans qu'il résiste à toutes les pressions, celles du pouvoir comme celles des islamistes. Résister, c'est cela : se tenir à égale distance des uns et des autres, ne pas céder aux manœuvres du pouvoir, ne pas céder non plus aux menaces du totalitarisme islamiste. Le plus grand acte de résistance qu'il y ait eu depuis trois ans, c'est la signature de la plate-forme de Rome. Cette initiative était une manière de dire non à la mort, de dire non aux tueries. Résister, ce n'est pas refuser de s'asseoir avec Hitler ... en se plaçant derrière Staline.

– Pour vous, c'est facile de parler comme ça, vous habitez en Suisse, où vous ne risquez rien...

– Les raisons de sécurité personnelle comptent très peu. J'ai quitté l'Algérie en juillet 1992, à la demande de la direction du FFS, après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf. Ce qui m'importe, c'est de servir mon pays – où que je sois –, en gardant mon autonomie. Je oe feins pas d'être en Algérie. J'y retournerai, sitôt que mon retour pourra servir, non pas à alourdir la liste des victimes, mais à aider à la réussite du processus en faveur de la paix et de la démocratie.

– Vous confirmez donc le refus de votre parti de participer à l'élection présidentielle, prévue cette année ?

– Nous avons toujours été opposés à l'idée d'organiser une élection présidentielle avant des élections législatives. Cela fait plus de trois décennies que le despotisme se succède à lui-même. Ce n'est pas en désignant un autre dictateur à la tête de l'Etat qu'on peut changer les choses. Et puis comment envisager d'aller à des élections, alnrs que, dans de nombreuses régions, il n'y a plus de mairies, plus d'administratioo, pas de sécurité : l'armée se barricade dans ses casernes, en laissant la population à la merci des groupes armés.

» L'obstination du pouvoir à organiser cette élection présidentielle vise d'abord à faire comprendre à la population qu'il n'y a aucuoe concessinn à espérer. C'est aussi une manière de dire à la communauté internationale : « Ne vous mêlez pas de nos affaires » – ce que j'appelle, moi, le syndrome serbe. Car sans paix civile et sans une véritable transition – qui permettrait à la société de s'exprimer librement, comme l'a préconisé le contrat de Rome –, il ne peut pas y avoir de retour aux urnes crédible.

– Les positions que vous défendez n'ont reçu, à ce jour, qu'un assez faible écho. Les pays occidentaux, comme ceux du Maghreb, se montrent plutôt attentistes vis-à-vis de l'Algérie.

– Les peuples du Maghreb vivent très douloureusement la tragédie de notre pays. Les événements de Marrakech et de Fès, comme les récents incidents de frontière, qui ont coûté la vie à six gardes nationaux tunisiens, montrent que l'internationalisation de la violence est un fait. A Rabat comme à Tunis, les responsables politiques s'inquiètent. Et beaucoup, parmi eux, se rendent compte que si la violeoce algérienne ne s'éteint pas rapidement, ce sont tontes les montagnes dn Maghreb qui risquent de s'enflammer. Les partis de l'opposition marocaine l'ont compris, qui se sont félicités du résultat de la rencontre de Rome.

» Quant aux pays occidentaux, on peut s'étonner, c'est vrai, de l'attitude frileuse qu'ils cootinueot d'observer vis-à-vis de l'Algérie. Attitude que d'aucuns pourront même juger discriminatoire par rapport au soutien actif donné au processus démocratique dans les pays de l'Est. Comment, quand oo est démocrate, peut-on faire mine de s'indigner du danger totalitaire islamiste, tout eo oe faisant rieo pour sauvegarder les potentialités de modernité qui existent dans notre société ?

» A mes yeux, la solution à la crise doit être trouvée entre Algériens, par les Algériens eux-mêmes, en Algérie on ailleurs. Mais il ne sert à rien de crier à l'ingérence étrangère, alors que le pouvoir lui-même ne cesse d'appeler l'étranger à la rescousse et que la violence s'est internationalisée de fait. On l'a vu notamment en décembre, avec l'affaire du détournement de l'Airbus d'Air France.

Mais il serait temps que les Occidentaux, et notamment l'Union européeone, appreoient à parler d'une seule voix. Nous ne demandons pas que la communauté internationale affame le peuple algérien. Au contraire, il faut encourager la relance de l'économie, seule à même de résoudre les problèmes sociaux. Mais il faut le faire en posant des conditions, en faisant pression sur le pouvoir pour qu'il accepte d'entrer dans la négociation.

Propos recueillis par Catherine Simon

L'assassinat d'un officier de la Sécurité militaire

Un officier de la Sécurité militaire (SM), Djillali Méraou, connn sous le nom de « colonel Si Salah », a été tué, dimanche 19 février, avec son chauffeur et un garde dn corps. Selon des sources informées, l'officier, âgé de cinquante-six ans, qui était chargé des affaires de presse au ministère de la défense, est tombé dans une embuscade avec son escorte, à Konba, l'un des fiefs algérois des islamistes. Ce triple assassinat a été rendu publique, d'une manière détournée, par les quotidiens *Le Matin* et *El Moudjohid* qui ont donné l'avis de décès sans préciser le grade et la fonction de M. Méraou.

Le ministère de la justice a annoncé, mercredi, que des détenus islamistes s'étaient mutinés, la veille, à la prison de Serkadji (ex-Barberousse) d'Alger. Ils ont tué quatre gardiens, en ont blessé un autre et retenu un sixième en otage. Les forces de l'ordre ont été dépêchées sur place pour maîtriser la rébellion toujours en cours, mercredi en fin de matinée. Abdelkader Hachani, ancien responsable du « bureau exécutif » de l'ex-Front islamique du salut (FIS), est détenn sans jugement, depuis janvier 1992, à la prison de Serkadji. – *(AFP.)*

Retrouvez tous les jours
les pages « International »
du nouveau Monde
Pour ne manquer aucun rendez-vous :
ABONNEZ-VOUS !
Par courrier : votre bulletin d'abonnement est dans la page « Agenda » de ce numéro.
Par téléphone : au (1) 49.60.32.90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
Par MINITEL : sur 3615 LEMONDE

Le premier ministre malaisien s'apprête à organiser des élections anticipées

Mohamad Mahatir, au pouvoir depuis quatorze ans, pourrait gouverner jusqu'en l'an 2000

Figure de proue des nouveaux « dragons » asiatiques, la Malaisie vient d'être classée par la Banque mondiale comme une *« économie à hautes performances »*. Dirigée d'une main de maître par Mohamad Mahatir, qui cherche à mettre à profit cette croissance économique exceptionnelle et ne dédaigne pas faire la leçon à l'Occident, la Malaisie incarne une Asie de plus en plus sûre d'elle-même.

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

Aujourd'hui point culminant de Kuala Lumpur avec ses 302 mètres de béton brut, la tour des télécommunications sera bientôt dépassée par deux édifices jumeaux, bâtis au cœur de la capitale par la société nationale d'hydrocarbures, Petronas, qui doivent culminer à 430 mètres. La ligne d'horizon est ainsi hérissée de gratte-ciel qui portent le nom de banques, de compagnies d'assurances ou de multinationales asiatiques. Quant aux rues dans lesquelles circule la voiture Protoo, dont M. Mahatir a lancé la construction en 1983, elles sont aussi embouteillées que celles des cités les plus congestionnées de la planète.

Ce pourrait d'être là qu'ostentation un peu vaine si, dès la sortie de la cité, en direction dn port de Klang, ne commençait une zone industrielle où, sur une centaine de kilomètres carrés, sont installées des milliers d'entreprises qui font notamment de la Malaisie le premier producteur moodial des composants électroniques. L'essentiel de cette activité n'existait pas, il y a encore dix ans – époque à laquelle le pays se reposait largement sur la production et l'exportation de ses matières premières, du pétrole aux bois tropicaux en passant par le caoutchouc, l'étain et le palmier à huile.

« Récemment, la Bonque mondiale nous o classés dans la catégorie des « économies asiatiques à hautes performances », aux côtés du Japon. Je crois que la Malaisie o tout le potentiel pour devenir vite un pays industrialisé de lo nouvelle génération », se flatte Daim Zainuddin, un *industriel qui, comme ancien ministre des finances de la période du* boom, jusqu'à 1991, est parfois considéré comme *« le père du miracle économique »* de la Fédération et qui demeure un conseiller très écouté du premier ministre. L'œil rivé sur son écran d'ordinateur pour y scruter les derniers cours de Bourse, M. Zainuddin est le modèle de la oouvelle génération d'entrepreneurs malais. Il est aussi trésorier de l'Union nationale malaise (UNMO), le parti au pouvoir depuis l'indépendance en 1957. Il est donc le symbole de cette interpénétration entre affaires publiques et privées qui, plus que le capitalisme sauvage, est la marque du pays. Début février, la rumeur courait Kuala Lumpur de l'annonce imminente d'élections anticipées. La consultation pourrait avoir lieu entre le 20 mars et le 30 avril, selon les augures. La tradition d'une élection organisée avant la fin de la cinquième année du mandat des parlementaires est en effet bien établie en Malaisie, et le dernier scrutin législatif a eu lieu en octobre 1990.

PRINCIPES ISLAMIQUES

Nul ne sait si l'alliance au pouvoir obtiendra, une fois encore, la majorité des deux tiers des sièges, qui lui permettra, comme toujours, de surmonter les obstacles imprévus par le biais d'amendements constitutionnels : plus de mille ont été votés depuis l'indépendance. Beaucoup estiment que M. Mahatir, aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans, sera élu et occupera jusqu'à l'an 2000 le fauteuil de premier ministre, approchant ainsi deux décennies aux commandes.

L'Action démocratique du peuple (DAP), le parti de l'opposition chinoise, semble plutôt en perte de vitesse. Le « Samangat 46 » (esprit de la lutte anticoloniale de 1946), du principal adversaire de M. Mahatir, le prioce Razaleigh, a un peo perdu de son agressivité. Les velléités autonomistes de l'Etat du Sabah, dans l'île de Bornéo, se sont émoussées lors d'une consultation en 1994. Enfin, le PAS islamiste – une des menaces les plus constamment redoutées par le pouvoir – gardera sans doute l'unique Etat dans l'opposition, le Kelantan, grâce à la popularité de son vieux *chief minister* (premier ministre), Nik Aziz.

C'est en tout cas l'avis de Subki Latiff, membre du comité central du parti : *« Nous avions déjà dirigé le Kelontan de 1959 à 1977, puis nous en avions été éjectés par l'UMNO au terme d'une sorte de coup d'Etat. Nous avons repris le pouvoir en 1990 et depuis nous avons prouvé que les mollahs savent gouverner ! »* M. Latiff fonde ses espoirs sur le traditionalisme d'une société malaise où, malgré le boom économiqoe urbain, les ruraux demeurent une force qui ne profite guère des fruits de la croissance. *« Notre intention est d'aboutir par la voie démocratique à un gouvernement qui appliquerait les principes islamiques dans la vie quotidienne sous l'égide d'un bon musulman non corrompu. »*

Sa vision de l'avenir ? *« Un pays fondamentalement agricole et pastoral où seules de petites industries seraient implantées jusque dans les localités reculées. L'industrie lourde, source de pollutions et de perturbations socioles, sero découragée. Pourtont nous garderons ce qui existe en discutant avec les investisseurs étrangers. Nous chercherons de bonnes relations avec tous les pays du monde afin de démontrer que l'islam n'est pas ce monstre effrayant que l'on dit. »*

L'IDÉOLOGIE DU SUCCÈS

Quoi qu'il en soit, l'île de Penang, située à trois quarts d'heure de vol de Kuala Lumpur, a déjà été baptisée la « Silicoo Valley » numéro deux pour l'énormité de sa production de semi-conducteurs. Naguère réputée pour la beauté de ses plages, elle assume volontiers des allures de petite Singapour *bis* – d'autant que la population y est très majoritairement chinoise. Situation qui tranche avec le reste du pays où l'élément malais est dominant.Les Chinois, qui composent le tiers de la population malaisienne, rechignent, en privé, devant la condition de citoyens diminués qui leur est faite. L'institution du malais comme seule langue nationale a ainsi pour conséquence de contraindre les familles à prendre en charge l'éducation primaire et secondaire en chinois.

Après les émeutes de 1969, au cours desquelles des centaines de têtes chinoises avaient été coupées, des mesures de *« discrimination positive »* ont aussi été prises dans le domaine économique pour s'assurer que les Malais, ou « fils de la terre » *(bumiputeras)*, puissent disposer, en l'an 2000, de 30 % de la richesse nationale. Objectif en large partie atteint. *« Les* bumiputeras *ont désormais la certitude de pouvoir participer à la compétition économique avec de bonnes chances de succès*, dit M. Zainuddin. *Ils ont en particulier reçu une éducation, technologique notamment, qui les hisse au niveau des autres. »*

Les politiques volontaristes du dernier quart de siècle ont créé une classe d'industriels et d'hommes d'affaires malais qui a perdu tout complexe par rapport à ses homologues chinois. C'est là, de l'avis de maints observateurs, la grande réussite de M. Mahatir : l'idéologie du succès économique s'est largement substituée à toutes les autres – raciale, religieuse ou de classe. Avec sa vision d'un islam accueillant à la modernité, le premier ministre a réussi à mobiliser, autour d'une même aspiration au développement, l'essentiel de ses frères malais musulmans et ses compatriotes chinois – et aussi indiens – jusqu'aux aborigènes de Bornéo.

Ainsi, peut-être peut-on mieux comprendre les fréquentes diatribes de ce dirigeant pragmatique, contre un Occident qui *« perdrait sa confiance en lui-même »*, la défense faite par ce disciple de Machiavel des *« valeurs asiatiques »*, ses sorties contre les *« sermons des démocrates fanatiques »*, et cette manière de se poser en champion du tiers-monde. Ce serait, comme l'explique son biographe, Zainuddin Maidin, sa manière de *« tisonner lo fierté notionole »* en attaquant ainsi le monde des anciens colonisateurs blancs.

Jean-Pierre Clerc

Le « cinquième dragon d'Asie »

Affairée, sûre d'elle-même, la Malaisie est méconnaissable après une quasi-décennie de progrès fabuleux avec une croissance annuelle supérieure à 8 %, qui fait d'elle le candidat au titre de « cinquième dragon d'Asie » après la Corée, Taïwan, Singapour et Hongkong. Elle pourrait aussi bien rejoindre le peloton des pays industrialisés à l'horizon 2020. *« Twenty-Twenty »* est le slogan, lancé, il y a un lustre, par M. Mahatir et que les médias martèlent sans apparemment lasser un public un peu médusé de la bonne aubaine et sans doute prêt, en majorité, à jouer le jeu comme en ont témoigné les dernières élections législatives. En 1990, l'UMNO, le parti ao pouvoir, et ses alliés chinois et indiens du Front national avaient enlevé plus de 70 % des sièges.

La mondialisation de l'économie accroît inégalement l'emploi

La part du tiers-monde dans les investissements directs pourrait dépasser celle des pays riches

DEPUIS le début des années 90, les investissements directs dans le tiers-monde ont aussi considérablement augmenté, mais ils soot très inégalement répartis : ils vont aux pays qui ont déjà « décollé», au détriment, comme d'habitude, de l'Afrique. Depuis 1960, le flux annuel d'investissements directs a presque été multiplié par vingt, atteignant 1 940 milliards de dollars (1 dollar = 5,2 francs environ) en 1992. Jusqu'à la fin des années 80, la plus grande partie allait aux pays développés (dont la part atteignait 80 %) ; depuis, les flux vers le tiers-monde ont augmenté de 17 % par an, et en 1993, ils ont fait un bond de... 125 %, alors que ceux vers les pays industrialisés de l'OCDE chutaient. La part des pays en développement est ainsi passée à 40 % en 1993. Elle pourrait rapidement dépasser celle des pays développés.

Cette croissance résulte des changements de politique intervenus : abandonnant leurs préventions d'autrefois, les gouvernements s'efforcent d'attirer les investissemeots étrangers, en même temps qu'ils abaissent les barrières au développement du commerce international et qu'ils leur ouvrent de oouveaux domaines (infrastructures, privatisation d'entreprises publiques). Mais leur croissance n'a pas profité à tous, comme le montre le rapport sur l'emploi dans le monde que publie l'Organisation ioternationale du travail (OIT). En 1992, dix pays ont reçu 76 % du total. La Chine, à elle seule, a accueilli 25 % des capitaux investis dans les pays en développement – alors qu'elle ne recevait presque rien dix ans plus tôt – et le montant a encore augmenté en 1993 et 1994. L'Inde qui a vu décupler les arrivées de capitaux étrangers eo quelques aonées, prend la suite. Eo revanche, l'Afrique en a attiré moins de 1 % ; les quarante-sept « pays les moios avancés » sont réduits à une portion de plus en plus congrue : 300 millions de dollars en 1992, soit 0,6 % du total.

Jusqu'ici, ces investissements n'ont encore eo qu'un effet limité sur l'emploi mondial : les multinationales qui investissent n'ont créé que 12 millions d'emplois dans les pays en développement, 24 millions si l'on compte les emplois induits, n'occupant que 4 % de la main-d'œuvre. La mondialisation de l'écooomie amorcée dans les années 80 a inégalement profité aux différentes zones géographiques. En Asie de l'Est et du Sud-Est, à l'exception des Philippines, l'emploi s'est développé, notamment l'emploi industriel (à raison de 6 % par an dans les années 80) et les salaires réels ont augmenté. En Asie du Sud, la progression de l'emploi a été moins rapide ; au Pakistan et en Inde, le secteur « noo structuré» (ou « informel») emploie encore respectivement 70 % et 75 % de la main-d'œuvre industrielle. En Amérique latine, l'emploi « moderne » n'a redémarré, globalement, qu'à la fin des années 80, et le secteur informel a aussi progressé. Evidemment, l'Afrique, restée à l'écart du développement du commerce international (ses exportations ont encore diminué de 2 % par an entre 1991 et 1994) comme des investissements, est la plus mal lotie : l'emploi « moderne » a reculé depuis dix ans, l'exode rural a continué à alimenter un chômage urbain atteignant 15 % à 20 %, les salaires réels n'ont cessé de chuter.

INTERVENTIONNISME EFFICACE

Cette inégalité a plusieurs origines. La mondialisation a profité aux régions et aux pays qui avaient eux-mêmes une capacité d'investissement, qui ont mené des politiques économiques rigoureuses et favorables aux entreprises. Mais la politique interventionniste (soutien à certaines branches, crédit, stimulation des échanges et des investissements) des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est a été plus efficace que le strict libéralisme à la mode chilienne. Les politiques d'ajustement ne garantissent rien : au contraire, elles doivent souvent être accompagnées de filets de protection pour éviter la baisse du niveau de vie, mais aussi des investissements et la détérioration des équipements. L'exemple africain montre que ce n'est pas l'insuffisance des réformes qui compte, mais l'instabilité politique, la dépendance à l'égard de quelques produits d'exportation, et l'absence de cadre institutionnel et de comptes fiables.

La déréglementation du travail et de l'emploi ne suffit pas non plus. Les « rigidités » latino-américaines ont certes entraîné une croissance de l'emploi « informel» ; mais les pays d'Extrême-Orient, depuis la fin des années 80, ont introduit une législation sociale protectrice (salaire minimum, sécurité, inspection du travail...). En fait, plus que l'abondance d'une main-d'œuvre bon marché, c'est l'existence d'une main-d'œuvre formée, et l'investissement humain qui est la clé du succès.

Finalement, selon le rapport de l'OIT, la mondialisation elle-même, si elle a des effets positifs, ne suffira pas au développement de l'emploi. Dans le secteur agricole, l'Etat devra toujours intervenir pour assurer l'intégration des petites exploitations dans l'économie moderne. Là où l'emploi informel est important, il faudra encourager les activités « dynamiques » en allégeant les contraintes administratives. La lutte contte la pauvreté impose aussi le développement de programmes de « sécurité économique » ou l'attribution d'allocations de subsistance en échange de travaux d'équipement. En attendant d'eo faire des sources de revenu...

Guy Herzlich

La mission de paix de l'ONU en Afghanistan est suspendue

KABOUL. M. Mahmoud Mestiri, chef de la mission de paix de l'ONU pour l'Afghanistan, a informé les membres du futur conseil dirigeant devant succéder à l'ancien président Burhanuddin Rabbani que son plan de paix *« avait échoué »*, ont indiqué, mercredi 22 février, des sources afghanes proches des Nations unies. M. Mestiri, qui devait regagner Kaboul après avoir effectué une visite d'une journée à Islamabad, capitale du Pakistan, a indiqué que sa mission était *« suspendue »* pour une durée indéterminée. Selon les plans de l'ONU, un organisme d'une trentaine de *« personnalités neutres »* et des représentants des moudjahidin devait succéder à M. Rabbani, dont le mandat s'est achevé fin décembre 1994. Le plan de paix a échoué en raison des exigences contradictoires du général Ahmed Shah Massoud, chef militaire du camp présidentiel, et des *talibs* (étudiants religieux) qui campent devant Kaboul après avoir pris le contrôle du tiers sud du pays. M. Massoud aurait adopté une position *« rigide »* en refusant d'évacuer militairement Kaboul, selon M. Mestiri. De leur côté, les *talibs* ont exigé de contrôler la sécurité de Kaboui une fois achevé le désarmement des factions moudjahidin. – *(AFP.)*

Six cents rebelles karens se sont réfugiés en Thaïlande

BANGKOK. Six cents combattants de l'Union nationale karène (UNK) ont franchi, mardi 21 février, la frontière thaïlandaise après la chute de leur dernière place forte de Kawmoora, en Birmanie, enlevée par la junte au pouvoir à Rangoun (*Le Monde* du 22 février). Ils ont été aussitôt désarmés par les Thaïlandais, et un asile provisoire leur a été accordé. Ils pourront, s'ils le souhaitent, rejoindre les unités de guérilla de l'UNK, toujours en activité en territoire birman.

Pour la Thaïlande, cette issue n'est pas la plus satisfaisante. Certes, il est hors de question de remettre en cause la coopération avec Rangoun. Pour nourrir une vive expansion économique, Bangkok doit assurer son accès aux ressources énergétiques de ses voisins birman (gaz) et laotien (hydroélectricité). Mais, sur un pan de frontière auparavant tenu par l'UNK, la présence des forces, rééquipées par la Chine, de l'ennemi héréditaire birman ne peut qu'alimenter un certain malaise à Bangkok. Les incidents risquent de se multiplier. La Thaïlande pourrait cependant tirer argument de l'évanouissement de la zone tampon contrôlée par l'UNK pour souhaiter une intégration plus rapide de la Birmanie afin de neutraliser un régime militaire qui fait toujours si peu cas des avis de ses voisins ou de la communauté internationale. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a annoncé**, mardi 21 février, la nomination de Laura D'Andrea Tyson à la tête du Conseil économique national de la Maison Blanche où elle succédera à Robert Rubin, devenu secrétaire au Trésor. Mme Tyson, quarante-sept ans, présidait jusqu'à présent le groupe des conseillers économiques du président des Etats-Unis. Le Conseil économique national a pour objectif de coordonner l'action des diverses administrations impliquées dans la politique économique des Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **Le chef de la majorité républicaine au Sénat**, Robert Dole (Kansas), devrait annoncer officiellement, le 10 avril, sa candidature à l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle de 1996. Le sénateur Dole, soixante et onze ans, fera son annonce de Topeka (Kansas), avant d'entamer une tournée nationale de cinq jours devant s'achever dans sa ville natale de Russell, le 14 avril. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : une unité d'environ 300 soldats a engagé**, mardi 21 février, une contre-offensive dans la région du rio Cenepa, dans la cordillère du Condor, pour repousser quelque cinq cents soldats équatoriens qui se seraient infiltrés dans cette zone de forêt tropicale revendiquée par les deux pays. Cette nouvelle tension coïncide avec l'arrivée dans la région d'une mission d'observateurs, conformément aux dispositions de l'accord de paix signé le 17 février. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : l'organe officieux du Vatican**, *L'Osservatore romano*, a accusé, mardi 21 février, les riches propriétaires terriens du Chiapas de saboter les efforts de médiation de Mgr Samuel Ruiz – l'évêque de San Cristobal de las Casas, la capitale de l'Etat – dans le conflit qui oppose les autorités mexicaines aux rebelles mayas de l'Armée zapatiste de libération nationale. Une douzaine de personnes ont été blessées, dimanche, sur la place principale de San Cristobal au cours d'affrontements entre partisans et adversaires de l'évêque. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : la justice belge a perquisitionné** dans les bureaux et au domicile privé du commissaire européen Karel Van Miert, éclaboussé, en tant qu'ancien dirigeant du Parti socialiste flamand, par l'affaire des pots-de-vin qui auraient été versés lors des soumissions pour l'achat par l'armée belge, en 1988, d'hélicoptères Augusta. Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a déclaré mardi 21 février qu'il avait accepté, à la demande de M. Van Miert, la levée de l'immunité diplomatique dont bénéficie le commissaire européen, en ajoutant qu'il ne voyait aucune raison de lui retirer sa confiance. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le premier ministre russe**, Viktor Tchernomyrdine, sera à Paris les 3 et 4 mars pour une visite de travail. Il aura des entretiens avec M. Balladur et devrait être reçu par M. Mitterrand. – *(Reuter.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : un compromis sur le transport des animaux vivants**, présenté mardi 21 février à Bruxelles par le ministre français de l'agriculture, Jean Puech, a été rejeté par la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède. L'Allemagne et l'Autriche ont demandé un délai pour consulter leurs Parlements. L'affaire a été reportée au prochain conseil des ministres de l'agriculture, les 27 et 28 mars. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : pour discuter du dossier nucléaire avec l'Egypte**, le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, doit se rendre, jeudi 23 février, en Egypte, à l'invitation du président Hosni Moubarak, a indiqué le ministère israélien des affaires étrangères. L'Egypte a menacé de ne pas renouveler son adhésion au traité de non-prolifération nucléaire si l'Etat juif continuait de refuser de le signer. Itzhak Rabin, le premier ministre a, par ailleurs, confirmé qu'un dialogue était en cours entre l'Allemagne et l'Iran à propos du sort du pilote israélien Ron Arad, disparu au Liban en 1986, mais il a catégoriquement démenti la participation d'Israël à ces pourparlers. Ces contacts n'ont rien donné *« de concret ni sur le lieu de sa détention ni sur son état physique »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

■ **Un nouveau chef des services de sécurité** intérieure, le Shin Beth, a été nommé, dimanche 19 février, par le premier ministre Itzhak Rabin. K., quarante-quatre ans, dont l'identité et la physionomie ne doivent pas être rendues publiques, exerçait les fonctions d'adjoint au chef du Shin Beth sortant. Y., a précisé une source gouvernementale. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : le président a cédé à la pression de la majorité parlementaire** en nommant, mardi 21 février, Hama Amadou au poste de premier ministre. M. Amadou était le candidat du Mouvement national pour la société de développement, l'ancien parti unique qui a remporté les élections législatives le 12 janvier, mettant en minorité les partisans du président Mahamane Ousmane. – *(AFP, Reuter.)*

DÉBAT La question de la réduction de la durée du travail, comme remède au chômage, réapparaît dans le débat public à l'occasion de la campagne présidentielle, un an et demi après avoir été discutée passionnément lors de l'examen de la loi quinquennale pour l'emploi au Parlement et alors que les possibilités ouvertes par cette loi commencent à peine à être utilisées. ● PRUDENCE. A droite, Jacques Chirac comme Edouard Balladur abordent ce thème avec prudence, tant sont fortes les réserves du patronat. A gauche, les socialistes sont divisés sur la nécessité ou non d'une compensation salariale à une éventuelle baisse du temps de travail. ● MODÈLE. En s'engageant sur la voie d'un réexamen de la durée du travail, l'Allemagne apparaît comme une référence – ambiguë – pour les défenseurs de la réduction du temps de travail.

La réduction du temps de travail divise les candidats à la présidentielle

Jacques Chirac ne l'évoque pas. Édouard Balladur reste très prudent sur le sujet. Les socialistes, favorables à son principe, restent partagés sur l'importance de cette diminution et sur le niveau de la compensation salariale à apporter

EMPORTÉ corps et biens par la polémique confuse sur la « semaine de quatre jours », qui avait marqué la discussinn de la lnl quinquennale sur l'emploi à l'automne 1993, le thème de la réduction du temps de travail fait aujourd'hui un retour attendu dans la campagne électorale. Toutefois, au débat tranché qui avait alors opposé partisans et adversaires des «trente-deux heures », répond aujourd'hui une réflexion plus nuancée sur l'aménagement du temps de travail, dont la semaine de quatre jours n'est qu'un aspect, somme toute secondaire.

La plupart des candidats s'accordent an moins sur un point : en dépit d'une reprise de la croissance (+ 3,1 % atteodus en 1995), la France ne parviendra pas à faire reculer le chômage. N'en déplaise à ses partisans, la politique de réduction des charges sociales sur les bas salaires n'a pas encore fait la preuve de soo efficacité sur l'emploi. Les experts estiment qu'elle doit, au moios, être complétée par une modernisation du marché du travail et des innovations dans le domaine de la durée du travail. La récente relance de cette question en Allemagne a donné à la fois une légitimité et une seconde jeunesse au débat sur le temps de travail, même si l'on surestime trop souvent le bénéfice que les salariés allemands oot retiré de cette réforme *(lire ci-dessous)*. Faut-il décider d'un passage de trent-neuf heures à trente-cinq ou trente-deux heures de la durée hebdomadaire du travail ? Si nui, le gnuvernement dnit-il dnnner une impulsion décisive en déposant un projet de loi-cadre à partir duquel le patronat et les syndicats négocieraient des accnrds de branche ou d'eotreprise ? Quel doit être, enfin, le nivean de la compensation salariale ? A droite, seul Gilles de Robien, député de la Somme, maire (UDF-PR) d'Amiens, s'est prononcé pour la semaine de quatre jours.

Les responsables politiques se heurtent tant au scepticisme du CNPF qu'aux divisions des syndicats

A l'automne 1993, le premier ministre s'était avancé à pas comptés sur ce terrain, se contentant d'accepter une *« expérimentation »* sur l'annualisation-réductioo du temps de travail dans le cadre de la loi quinquennale. La même prudence anime le candidat Balladur. A la ootion de *« partage du travail »*, il préfère celle de *« temps chaisi »*, un terme générique recouvrant une panopbe d'instruments (réduction de sa durée, temps partiel, préretraites progressives, etc.). M. Balladur sonhaite néanmoins qu'*« à tous les niveaux (entreprises, branches), l'aménagement du temps de travail puisse être débattu »*. Il précise : *« Si la durée du travail diminue, la question de la diminution du salaire devra être posée. De même, les contreparties en matière d'emploi doivent être précises, durables et contrôlables. A chaque entreprise sa solution. »* Le candidat s'est fixé un objectif : porter de 14 % à 25 % la part des postes à temps partiel dans l'emploi total.

Le programme de Jacques Chirac n'est guère différent dans sa philosophie, mais il reste évasif dans sa formulation. Le maire de Paris se cootente de prôner le *« temps partiel »* ou *« choisi »* dans le cadre d'une *« politique conventionnelle »* entre les partenaires sociaux. Le terme même de « réduction » est tabou. Il est vrai que ses mesures sur l'emploi portent la marque d'Alain Madelin, qui a toujours dénoncé la semaine de quatre jours comme une notion profondément anti-économique.

La majorité a donc laissé le champ libre à la gauche. Mais, si le PCF et les Verts de Dominique Voynet plaident pour le passage rapide à la semaine de trente-cinq heures sans baisse de salaire, cette perspective est loin de faire l'unanimité au sein du PS. Arrêtée lors de sa cnnventinn natinnale sur l'emploi, en février 1994, et reprise dans l'avant-projet du PS pour l'élection présidentielle, la propositinn socialiste a toute l'apparence de la clarté : une *« réduction progressive sur cinq ans de la durée du travail à trente-cinq heures »*.

Uoe recette sans doute trop simple pour être cnnsensuelle. Henri Emmanuelli, Michel Rocard ou Martine Aubry ne soot d'accord ni sur l'importance de cette réduction, ni sur son calendrier, ni sur le niveau de la compensation salariale. Le premier secrétaire du PS fait d'abord des trente-cinq heures un instrument de *« redistribution de la richesse produite »*, alors que l'ancien premier ministre assure que les trente-deux heures constituent une réforme de fond au service de l'emploi. Quant au candidat socialiste, Lionel Jospin, qui ne se sent pas tenu par l'avant-projet du PS, il s'est jusqo'à présent bien gardé de préciser son point de vue.

La position des responsables politiques est d'autant plus difficile que leur volontarisme – quand il existe – se heurte an scepticisme du CNPF, qui n'est pas disposé à transposer dans les branches et les entreprises une loi sur les trente-cinq heures. Ils ont d'ailleurs manifesté peu d'enthousiasme pour la formule d'annualisation-réductioo du temps de travail offerte par la loi quinquennale sur l'emploi.

Uoe grande négociation interprofessionnelle se heurterait aussi aux divisions qui traversent le monde syndical. Partisanes de la poursuite du mouvemeot historique de réduction du temps de travail suspendu en 1982 (semaine de trente-neuf heures sans baisse de salaire), les organisations de salariés réclament toutes une compensation salariale intégrale. A l'exception, notable, de la CFDT. *« Ceux qui disent : "On réduit le temps de travail sans perte de salaire" sont des menteurs »*, insiste Nicole Notat. La secrétaire générale de la *CFDT* refuse d'enfermer ce processus dans le *« slogan de la semaine de quatre jours »*, estimant que c'est le meilleur moyen d'en compromettre l'avenir.

Dans un pays où les relations sociales sont placées sous le signe de la méfiance, un grand malentendu règne sur la réduction de la durée du travail. Les chefs d'entreprise y voient d'abord un moyen d'adapter les effectifs aux fluctuations de leur activité, alors que les salariés réclament aussi des accords améliorant leurs conditions de vie. Au-delà de ces conflits d'intérêts et des réticences des politiques, l'idée n'en fait pas moins son chemin dans la société française : selon un récent sondage CSA pour *La Tribune*, 66 % des salariés approuvent une baisse de la durée du travail pour créer des emplois si l'on ne diminue pas les salaires en dessous de 10 000 francs.

Jean-Michel Bezat

Le temps partiel et la durée du travail

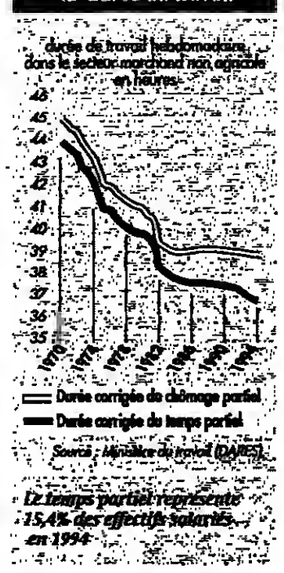

Moins de travail, davantage de salariés chez Pasquier

PREMIÈRE ENTREPRISE du secteur marchand à passer un accord d'annualisatioo du temps de travail, en contrepartie d'une nouvelle organisation du travail, l'entreprise Brioche Pasquier, implantée dans le Maine-et-Loire et employant mille ceot personnes, innove dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi. L'article 39 de la loi Giraud risquait de passer l'année sans connaître d'application.

Entré en vigueur au 1er janvier 1995, l'accord signé par tous les syndicats de Pasquier (CGT, CFDT et FO) prévoit de ramener la semaine de travail de trente-neuf heures à trente-trois heures et quinze minutes, avec une baisse de salaire limitée à 3 % et à la création de cent dix emplois dans les six mois qui suivent la mise en œuvre de l'accord (*Le Monde* du 2 février), soit une augmentation de 10 % de l'effectif total du groupe.

« COUP DE POUCE » DE L'ÉTAT

Les salariés, consultés par « référendum », ont ratifié le nouvel accord à une majorité de 70 %. Dans l'optique de Serge Pasquier, PDG de l'entreprise, qui a hissé en l'espace de vingt ans la petite boulangerie-pâtisserie familiale au rang du numéro un de la viennoiserie sur le marché français, il s'agit de faire passer l'idée que *« le partage du travail est la seule solution contre le chômage »* et que *« l'entreprise moderne doit faire travailler davantage l'outil et moins l'homme »*. L'accord joue sur les deux leviers de l'annualisatioo et de la réduction du temps de travail. Les 1 723 heures de l'année sont réparties en fonction de l'activité de la semaine. Si le temps de travail peut atteindre quarante-huit heures hebdomadaires pour les semaines « fortes », les salariés ont l'assurance d'avoir trente semaines de quatre jours. La baisse des salaires a été en partie amortie par l'annonce des revalorisatioos annuelles prévues au titre de l'année 1995.

Pour la direction, cet accord permet de faire tourner l'usine six jours sur sept. En augmentant l'amplitude de travail, elle accroît la durée de fonctionnement de ses machines. En outre, elle bénéficie d'un sérieux « coup de pouce » financier de l'Etat, qui accorde une baisse de 40 % des charges patronales pour la première année, de 30 % pour les deux années suivantes.

Du côté syndical, la section CFDT exprime sa satisfaction, car l'accord permet de créer de vrais emplois, mais la CGT se montre beaucnup plus réservée. Or, l'un des points essentiels de l'accord repose sur le bon climat social de l'entreprise – dont les salariés détiennent 13 % du capital – et sur sa bonne santé économique.

Alain Beuve-Méry

L'aptitude des femmes à « envisager le changement »

UNE « CONTRIBUTION NOVATRICE » : spécialisé dans *« la formation-action des dirigeants et des cadres »*, l'Institut européen du leadership (IEL) a fait entendre, mardi 21 février, au Sénat, lors d'Assises du temps, du travail et de l'emploi, la voix des femmes dans le débat sur le temps de travail.

L'idée était moins de présenter des revendications spécifiquement féminines que de montrer, selon la formule de Gabrielle Rolland, vice-présidente de l'IEL et auteur d'un livre sur *« lo nouvelle couse des femmes » – Seront-elles au rendez-vous ?* (éditions Flammarinn) –, que les femmes, partageant leur temps entre vie professiooneUe et vie privée, manifestent *« plus d'aptitude à envisager le changement »*. L'IEL a confronté les réflexions de cinq cents femmes, plus de trente entreprises, avec celles d'acteurs politiques et économiques comme Michel Rocard, Dominique Strauss-Kahn, Simone Veil, Michel Giraud, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, André Darrigrand, président de La Poste, Michel Pébereau, PDG de la BNP.

MODÈLE MASCULIN

La synthèse de Mme Rolland sur les réflexions de ces femmes responsables relève quelques paradoxes. *« La peur du chômage augmente la dépendance des individus à l'entreprise au moment où les discours exaltent l'autonomie et l'initiative*, estime-t-elle. *La femme veut le changement, mais ne veut rien perdre de son intérêt au travail. Elle refuse le temps partiel comme un temps d'exclusian. Elle voudrait un temps choisi, un temps réduit, qui soit la règle pour tous. »*

Pour Mme Veil, le modèle de rapport au travail dans l'entreprise, créé *« par et pour les hommes »*, reste *« celui d'un travail aux horaires chargés et peu flexibles, qui ne tient aucun compte des réalités familiales ni de la double journée des femmes »*. Pour faire avancer le débat, avec une vision globale intégrant le temps hors entreprise, il faut, insiste Mme Notat, *« concilier les droits collectifs et les marges individuelles »*.

Mme Rolland suggère de créer *« mille clubs de l'an 2000 »*, réunissant tous les acteurs (politiques, syndicalistes, entreprises, médias), afin de *« rendre la démocratie plus active, plus vivante, en donnant la parole à tous ceux et celles qui sont prêts à s'engager pour réfléchir sur une transformation de la société à propos de l'emploi, du temps et du travail en France et en Europe »*. Elle propose au futur chef de l'Etat un *« ministère de la transformation sociale »*, à parité entre hommes et femmes, *« qui aurait pour mission de préparer les Français et les Françaises à une nouvelle organisation du temps, du travail et de l'emploi »*.

Michel Noblecourt

Les ambiguïtés du « modèle allemand »

BONN
de notre correspondant

Réduire la durée du travail pour vaincre le chômage ? On pourrait penser que les Allemands ont trouvé la solotion miracle. Deux indices très simples y suffisent : les chiffres du chômage montrent que l'Allemagne s'en sort relativemeot mieux que la France, avec un taux de 8,2 % à l'ouest du pays ; dans l'ensemble des pays industrialisés, la population allemande est celle qui travaille le moins.

Les Allemands, c'est bien connu, sont les champions du monde du temps libre. Ils quittent le bureau à 16 heures, voire à 13 heures le vendredi, et prennent sept semaines de vacances. Helmut Kohl avait provoqué un scandale, il y a quelques mois, en qualifiant son propre pays de *« parc de loisirs collectif »*. Pourtant, le chancelier encourageait ses compatriotes à l'oisiveté bien comprise en multipliant les formules de travail à temps partiel, domaine où l'Allemagne demeure très en retard par rapport aux Pays-Bas, aux Etats-Unis ou au Japon.

« Moins travailler, c'est l'objectif central de la société allemande », selon François Hinfray, patron de Renault Allemagne, qui constate une différence fondamentale de culture dans les entreprises des deux pays. *« En France*, dit-il, *si vous voulez réussir, il faut montrer que vous êtes un bourreau de travail. En Allemagne, ce n'est pas du tout le cas. La société de loisirs, c'est une force de ce pays. Il s'agit d'un système économique « maigre » et, à la fois, performant, qui permet de limiter l'exclusian sociale. En travaillant moins, on devient plus créatif. »* Le partage du travail entraîne un tout autre modèle de société, qui repose notamment sur le fait que les femmes restent, en majorité, à la maison pour élever les enfants.

37,7 HEURES PAR SEMAINE

Avec une moyenne de 1 639 heures de travail par an dans l'industrie de transformation, l'Allemagne était, en 1993, loin derrière les Etats-Unis (1 904 heures), le Japon (1 888 heures) et, même, la France (1 763 heures).

Après avoir solennellement enterré la semaine de quarante heures au début des années 80, les Allemands n'ont pas cessé de réduire la durée du travail, pour la situer aujourd'hui autour de 37,7 heures par semaine, avec l'adoption prochaine, dans la métallurgie, de la semaine de trente-cinq heures.

Beaucoup d'observateurs allemands posent un œil critique sur les excès de régulation qu'entraîne une telle évnlution sociale, dans un pays où la durée du travail maximale est fixée par la lof à quarante-cinq beures. *« Impossible, pour un ingénieur allemand, de travailler quatre-vingts heures par semaines, comme dans les pays d'Asie du Sud-Est. S'il veut le faire, c'est à titre privé »*, nbserve Norbert Walter, éconnmiste en chef de la Deutscbe Bank, qui parle d'une société *« encasernée »* et *« standardisée »*. *« Il n'y a pas de modèle allemand*, dit-il. *Le Japon est beaucoup plus flexible que nous. »*

Au lieu de gérer la pénurie de travail, comme nn le fait cbez Volkswagen avec la semaine de quatre jours (qui est une forme améliorée de chômage partiel), il serait temps, selon Norbert Walter, d'encourager l'effort et la performance individuelle. Pour Nnrbert Walter, *« l'Allemagne est très douée pour dissimuler son chômage »*. *« Le nambre de demandeurs d'emplois y serait plus important qu'en France*, affirme-t-il, *si l'on analysait la réalité des chiffres. Les Allemonds restent jusqu'à trente ans à l'université et partent à la retraite à cinquante-sept ans. Dans l'intervalle, ils simulent des maladies et se font soigner dans des stations thermales. »*

UN TABOU A SAUTÉ

Pourtant, l'introduction de la semaine de quatre jours, au début de 1994 chez Volkswagen, a bouleversé le paysage social. Pour la première fois, des salariés acceptaient de réduire leur salaire en même temps que la durée du travail. Un tabou avait sauté. Quelques semaines plus tard, en mars 1994, les partenaires sociaux de la métallurgie adoptaient une convention collective visant à sauvegarder le plus d'emplois possible, en autorisant les entreprises qui le souhaitaient à rédnire la dnrée du travail jusqu'à trente heures par semaine sans compensation de salaire.

Cependant, pour la première fois depuis des décennies, ces dispositions révolutionnaires ont permis à l'économie allemande de réduire le coût du travail (rien que dans la métallurgie, le coût unitaire du travail a baissé de 7 % en 1994). Or, *« l'impartant n'est pas combien de temps on travaille, mais à quel niveau de productivité »*, selon Wolfgang Scheremet, chercheur à l'institut DIW de Berlin, qui ajnute : *« Toute réduction du temps de travail n'a de sens que si elle s'effectue sans augmenter les coûts. »*

PRIORITÉ À LA FLEXIBILITÉ

La réduction du temps de travail n'est plus du tout considérée comme la solntion miracle. Aujourd'hui, la priorité est à la flexibilité des horaires, afin d'adapter le facteur travail à la fluctuation de la demande. Dans de nombreux cas moins connns que celui de Volkswagen (comme chez Neoplan, constructeur d'autobus de Stuttgart), l'entreprise demande à ses salariés, en cas de besoin, de travailler quarante heures par semaine ou davantage.

Lucas Delattre

L'avis de l'ancien « numéro deux » de Volkswagen

Daniel Gœudevert, ancien vice-président dn directoire de Volkswagen et conseiller dn président du SPD, Rudolph Scharping, e une approche très pragmatique du partage du travail. Quand la firme automobile allemande a futroduit la semaine de quatre jours pour sauver trente mille emplois, c'était *« la meilleure solution à ce moment-là »*, précisait-Il récemment devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), *« mais la réduction du temps de travail n'est qu'une solution parmi d'autres, en aucun cas la panacée »* et elle *« ne peut se faire qu'avec une réduction de salaire »*.

Si la France est en retard sur l'Allemagne en matière de réduction de la durée dn travail, *« ce n'est pas qu'elle manque d'idées, mais qu'il n'y a pas d'équilibre entre les partenaires sociaux »*. Cette faiblesse des relais syndicaux explique les velléités de l'Etat de dicter ses solutions. Or, selon M. Gœudevert, ce serait *« la pire des choses »* que de légiférer sur la durée du travail.

M. Chirac veut restaurer « l'idéal républicain »

L'ancien président du RPR refuse les agressions inutiles mais critique « l'immobilisme, le pire des dangers »

ROUEN
de notre correspondant

Jacques Chirac, qui effectuait mardi 21 février, une visite électorale en Haute-Normandie a lancé un appel à la restauration de *« l'idéal républicain »*. Lors d'une réunion publique à Rouen devant trois mille personnes, le maire de Paris s'est abstenu de tout commentaire sur l'affaire des écoutes téléphoniques. Sur RTL, mercredi matio, M. Chirac a estimé que *« tout ce qui conduit à agresser inutilement, à diviser les uns au les autres, est déraisonnable et injustifié »*, faisant valoir qu'il n'a pas *« l'intention de polémiquer avec qui que ce soit sur quoi que ce soit »*.

lois qui ne sont plus celles de la République ». Elargissant son propos, il a ajouté : *« Je ne peux accepter que certaines banlieues, certains quartiers se transforment en zones interdites où la présence de la police est perçue comme une provocation. Où l'exercice de son autorité devient un signal d'émeute, tant et si bien que des groupes ethniques ou religieux y assurent l'ordre qu'ils décrètent quand ce n'est pas purement et simplement des organisations mafieuses qui s'en chargent »*.

Il s'est aussi ému du *« tort que les affaires ant causé à notre vie politique, à notre démocratie »* et il a refusé qo'on dise *« qu'entre une émeute qui dégénère, un vol de ma-*

Philippe Séguin s'attribue une victoire

« Aujourd'hui, une commission d'enquête ne s'impose plus pour aller chercher la vérité », a déclaré Philippe Séguin, mardi 21 février, sur France 2, en précisant que le Parlement doit ***« réfléchir sur les moyens de régulariser une fois pour toutes le problème des écoutes »***. Le 19 février, le président de l'Assemblée nationale avait menacé de créer une commission d'enquête parlementaire sur les écoutes, au moment où Edouard Balladur était au plus fort de la tempête provoquée par l'affaire Schuller-Maréchal. Il estime anjourd'hui que les explications fournies inodi par le premier ministre, qui ne sont ***« pas enthonsiasmantes »***, ont l'avantage d'exister et qne le mérite lui en revient. ***« Procédure légale plus motifs inappropriés, cela donne des écoutes illégales »***, a ironisé M. Séguin, en comparant cette affaire à l'affaire Habache et en écartant toute similitude avec le Watergate, mais en observant que cette comparaison ***« n'est pas un compliment »***. *(Lire page 13).*

Mardi soir, en revanche, l'ancien président du RPR s'est attaché à critiquer *« l'immobilisme, le pire des dangers »* pour l'opposer à son *« ombition »* qui est de *« restaurer l'idéol républicain, le modèle républicain, les valeurs républicaines ». « Si lo République, en tant que régime, en tant que système, n'est pas meriacée, elle l'est en tant qu'idéal. Oui, lo morale républicoine se porte mal dons notre pays et je veux lo remettre au cœur du projet politique »*, s'est exclamé M. Chirac sous les applaudissements. Pour le maire de Paris, il faut un Etat *« fort »* auquel on rende *« ses vroies missions »* qui sont de *« restaurer l'égalité républicoine, garantir l'ordre républicain et incarner l'esprit de conquête qui a fait la farce de notre République »*.

L'égalité des chances face aux études et à la formation figure au premier rang de ces missians. En citaot l'exemple de la Corse, M. Chirac a souligné qu'on ne peut plus accepter que *« certains territoires se déterminent en fonction de bylette et la découverte de pots-de-vin, il n'y o aucun rapport »*. Abordant la troisième mission qu'il assigne à l'Etat – *« l'esprit de conquête »* –, M. Chirac l'a défini comme le contraire *« de lo résignation et de la tarpeur »*. Prenant l'exemple de l'industrie et des activités maritimes, il a annoncé qu'il demandera à uo futur gouvernement, s'il est élu, de mettre en œuvre un plan d'ensemble au profit des PME.

Alain Juppé, président par intérim du RPR, qui l'accompagnait, a rapidement évoqué les affaires en cherchant à extraire le maire de Paris des *« fausses querelles »* et en lançant une apostrophe : *« De grâce, ne nous trompons pas d'odversaire. »* Le premier secrétaire général adjaint, Jean-Louis Debré, s'est montré plus agressif contre les partenaires-adversaires, dénonçant à la fois la *« trahison »* et *« les grands prêtres de lo politique »*.

Etienne Banzet

M. Balladur baisse encore dans les sondages

TROIS ENQUÊTES d'opinian réalisées par Louis-Harris, Gallup et BVA avant les derniers développements de l'affaire Maréchal-Schuller confirment la baisse de M. Balladur, enregistrée au début du mois.

Une enquête effectuée par téléphone par Gallup pour *L'Express*, les 16 et 17 février, auprès de 938 personnes, montre que seulement 40 % (au lieu de 50 % en janvier) de l'échantillon « approuvent » l'action de M. Balladur, contre 51 % (au lieu de 40 %) qui pensent le contraire. Il s'agit du plus mauvais score enregistré par le premier ministre depuis son arrivée à Matignon.

Réalisée les 17 et 18 février auprès de 1 002 personnes pour *VSD*, l'enquête de Louis-Harris enregistre une baisse de 6,5 points (23,5 %) des intentions de vote pour le premier ministre au premier tour de l'élection présidentielle. Jacques Chirac est également en baisse de 4 points (17 %), alors que Lianel Jospin est en hausse de 5 points (23 %). Au second tour, M. Balladur (54 %) et M. Chirac (53 %) l'emportent sur M. Jospio. Le premier ministre (53 %)l'emporte également sur M. Chirac (47 %), mais l'écart entre les deux hommes se resserre.

L'étude de BVA, effectuée en face à face pour *Paris-Match*, France 2 et Enrope 1 auprès de 1 907 personnes, confirme la baisse de M. Balladur, qui perd entre 4,5 et 5 points (selan que M. Barre est, ou non, candidat) ; par rapport au début du mois, il se situe, comme M. Chirac, à 21 %. M. Jospin connaît une hausse de 2 points (22 %), alors que M. Chirac, contrairement à ce qu'indique Louis-Harris, gagne entre 3 et 4 points. Au second tour, BVA place M. Balladur et M. Chirac à égalité dans le cas d'un duel, alors que le maire de Paris (54 %) bat plus largement M. Jospin que M. Balladur (53 %).

INDÉCISION

Si le renversement de tendance qui frappe le premier ministre est enregistré également par tous les instituts, les variations des intentions de vote, particulièrement pour M. Chirac, témoignent de la grande volatilité de l'électorat, qui reste indécis dans des proportions non négligeables. Plus de 52 % des électeurs interrogés par Louis-Harris assurent n'avoir pas encore choisi définitivement leur candidat, alors que 49 % des personnes interrogées par BVA estiment pouvoir encore changer d'avis.

Cette indécision, ajoutée à la marge d'incertitude naturelle (2 à 3 points) des enquêtes d'opinion – tardivement rappelée, le 14 février, par la Commission des sondages –, pèse sur l'interprétation des données enregistrées aujourd'hui par les différents instituts.

Gilles Paris

Pour apaiser les marchés, le gouvernement gèle 20 milliards de francs de dépenses budgétaires

Les économies toucheront d'abord les crédits militaires

Edouard Balladur a décidé de geler 20 milliards de francs pour tenter de convaincre les marchés financiers de sa détermination à respecter les critères de convergence du traité de Maastricht. L'ambition du plan est cependant modeste puisqu'il na s'agit pas d'una réduction des dépenses budgétaires et qu'il n'a pas pour conséquence de modifier l'estimation du solde négatif, toujours fixé à 275 milliards de francs pour 1995.

INVITÉ du journal de France-Inter, mardi 21 février, le premier ministre a révélé qu'il avait décidé un gel de crédits budgétaires : *« j'en informe tous les donneurs de leçons,* a-t-il dit. *Je voudrois savoir quel autre candidat au cours d'une campagne présidentielle a jamais pris la décision de diminuer les dépenses pour bien préserver l'avenir »* (*Le Monde* du 22 février).

En pleine campagne électorale, l'argument est de bonne guerre, même si la décision était attendue. Depuis plusieurs mois, les marchés financiers s'inquiètent, en effet, de la dérive des comptes publics français, comme en témoigne la *« prime de risque »* qui a poussé à la hausse les taux d'intérêt à long terme. Le gouvernement peut craindre que le franc finisse par en être fortement affecté, puisqu'il est passé, mercredi 22 février, à plus de 3,49 francs pour un mark. La mesure est donc d'abord un signe en direction de ces marchés paur teoter de les convaincre que les critères de convergence fixés par le traité de Mastricht seront respectés (*Lire page 19*). *Le gouvernement va donc geler 20 milliards de francs sur le budget de 1995. « En seront exclus des domaines prioritaires comme la recherche, les universités et le bâtiment »*, a précisé Nicolas Sarkozy, de même que les dépenses liées au remboursement de la dette au à la rémunération des fonctionnaires. La défense, elle, devrait être la première touchée, avec une contribution de plus de 5 milliards, ce qui risque de remettre en cause la loi de programmation militaire dès sa première année d'applicatian.

DÉCISION SYMBOLIQUE

Il faut, toutefois, minimiser la portée concrète de ces économies, qui ne modifie pas la prévision des 275 milliards de déficit budgétaire prévus paur 1995. Il s'agit, en effet, d'un gel et nan d'une annulation de crédits, ce qui veut dire qu'ils pourraient être débloqués avant la fin de l'année. La décision est donc seulement symbolique. Contrairement à ce que pourrait laisser penser le propos de M. Balladur, la procédure est, de plus, parfaitement classique. Certes, aucun plan de régulation n'est effectivement intervenu dans les mois précédant l'élection présidentielle de 1988, mais on était à l'époque dans un contexte écanamique radicalement différent d'embellie budgétaire, alars que, aujaurd'hui, les comptes publics sont fortement dégradés. En revanche, depuis 1990, et le ralentissement progressif de l'activité, l'exécution budgétaire a été chaque année marquée par des plans successifs d'annulatian au de gel de crédits budgétaires.

L'histoire de l'un de ces derniers plans d'écanamie est d'ailleurs cocasse. En février 1993, à quelques semaines des législatives, Pierre Bérégavay avait decidé de mettre en œuvre une régulatian budgétaire paur un montant identique de 20 milliards, dont 5 milliards devaient être annulés et 15 milliards gélés pour ensuite servir à combler une partie du déficit de la Sécurité sociale. Mais M. Balladur, arrivé au pouvoir, à utiliser cette somme pour financer le callectif budgétaire de san gouvernement, et natamment des aides en faveur des entreprises. La Sécurité sociale a du attendre encore quelques semaines – et une hausse des prélèvements sur les ménages – pour bénéficier d'une bauffée d'axygène financière.

UN GESTE TIMORÉ

Ce n'est danc pas la première fais que, à la veille d'un scrutin impartant, un premier ministre joue ostensiblement sur le registre de la vertu budgétaire. Tautefois, pour M. Balladur, l'exercice s'avère plus périlleux que pour ses prédécesseurs : selan des estimations officieuses, la France devra effectuer un redressement de ses camptes publics de 120 à 140 milliards de francs d'ici à la fin de 1996 si elle veut être au rendez-vous de la monnaie unique européenne dès 1997. Dans cette perspective, un simple gel de crédits pourrait danc apparaitre aux marchés financiers camme un geste bien timaré.

Laurent Mauduit

WORLDWIDE RELIABILITY

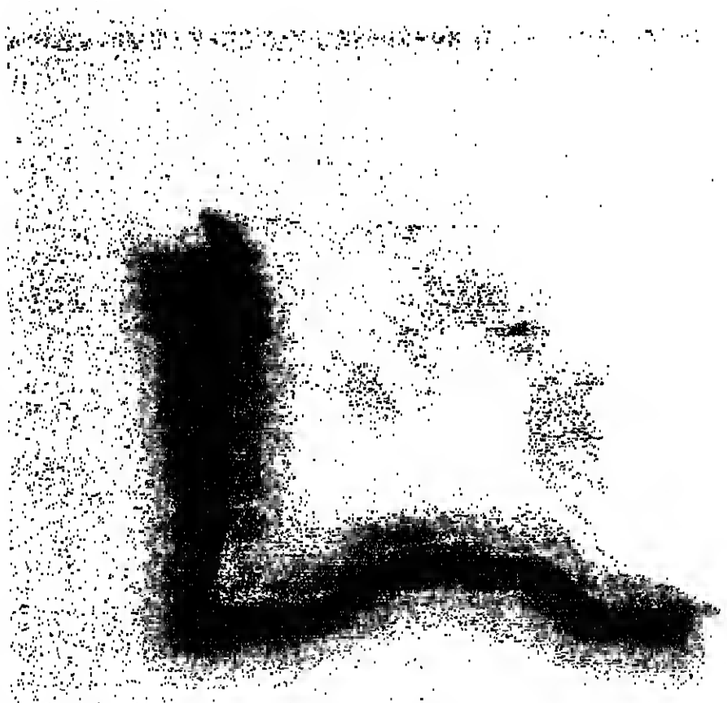

Espace réservé aux jambes et inclinaison des sièges augmentés de 50%. Système vidéo individuel multi-canaux sur chaque siège, choix de plats amélioré... Plus de choix, plus de confort, plus de classe.

©1995 KLM et Northwest Airlines Inc. Services World Business Class proposés sur les 747 et les MD-11 de KLM ainsi que sur les 747 et les DC-10 de Northwest. Système vidéo individuel en cours d'installation chez Northwest.

Nous avons augmenté de 50% l'espace pour les jambes et l'inclinaison des sièges

World Business Class℠

KLM

Lionel Jospin veut mener sa campagne présidentielle dans la clarté

Le « projet pour la France » sera présenté en mars

Lionel Jospin a présenté, mardi 21 février, ses locaux et son état-major de campagne. Devant un premier slogan *« Avec Lionel Jospin, c'est clair »*, celui qui se définit désormais comme « le candidat de progrès » a donné une première conférence de presse plus technique que politique au cours de laquelle il a présenté une prévision de ses dépenses de campagne et un état de son patrimoine.

RUE DU CHERCHE-MIDI, mardi 21 février à 15 h 30, dans un cadre « arts-déco » hérité de la maison de couture Chantal Thomass, sous une lumière « vert piscine » apaisante, M. Jospin a livré la composition de son équipe de campagne, complétée à la mi-mars par un comité de soutien présidé par Jacques Delors (*Le Monde* du 15 février).

Comme pour les campagnes présidentielles de François Mitterrand, toutes les grandes sensibilités du PS se retrouvent au sein d'un conseil politique appelé à s'élargir au fur et à mesure des ralliements. A l'exception notable du fabiusien Claude Bartolone et du représentant de la Gauche socialiste Julien Dray, une grande partie du secrétariat national du PS s'y retrouve. Le premier secrétaire Henri Emmanuelli et les deux anciens premiers ministres Pierre Mauroy et Laurent Fabius figurent en tête de ce conseil qui se réunira une première fois le 1er mars. Deux absents : Michel Rocard, qui ne tenait pas à figurer aux côtés de MM. Emmanuelli et Fabius, et Jack Lang, qui se fait prier. M. Jospin a précisé que le soutien de l'un et l'autre, sous des formes appropriées, ne lui ferait pas défaut.

Ce souci de diversité ou d'unanimisme forcé se retrouve dans le choix des cinq porte-parole. Martine Aubry, retenue dans le Nord, ne participait pas à cette présentation. Les jospinistes fidèles et les rocardiens, qui apporteat un concours financier précieux, sont très présents dans l'équipe d'animation. Cootrairement à ce qui avait été prévu, le groope d'experts, appelé à être le coeur stratégique de cette campagne, sera animé par l'ancien préfet Christian Sautter et aon par Domiaique Strauss-Kahn, doat les thèses économiques et sociales soat jugées insuffisamment en coïncidence avec l'approche da candidat.

IMPRIMER SON RYTHME

Par souci de *« clarté »*, M. Jospin a présenté les prévisions de financement de sa campagne ainsi que l'état de son patrimoine. Ses dépenses devraient se situer aadessous d'un plafond de 50 millions de francs pour le premier tour, de 60 millions de francs en cas de second tour. Les engagements do premier tour devraient être honorés par les 32,4 millions de francs de remboursement de l'Etat, 10 millions de francs du PS et 8 millions de souscription publique et d'apport des groupes parlementaires. Un emprunt bancaire de 20 millions de francs a été cootracté. Sur son patrimoine, M. Jospin a indiqué qu'il oe possédait, à Paris comme à Toulause, *« aucun bien foncier ou immobilier »*, *« aucun bien en capital, action ou abligatian »*. San seul *« luxe »* étant une Renault 19 cabriolet acquise en 1992 avec des droits d'auteur et une Peugeot 605 pour ses activités d'élu en Haute-Garonne. *« Je suis un peu dépensier*, a-t-il expliqué. *J'aime la vie, je la goutte (...) Le protestant que je suis est peut-être plus cigale qu'on ne le croit. »*

Comme candidat, M. Jospin semble gérer ses intérêts plutôt comme la fourmi. *« Rien n'est acquis, mais rien n'est inaccessible »*, coatinue-t-Il de prétendre. Les sondages, dont il ne nie pas *« l'importance psychalogique »*, semblent le placer inutilement et prématurémeat sur an petit nuage. Mais M. Jospin veut imprimer son propre rythme. Jeudi 23 février, Il effectuera son premier déplacement à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Soa « projet pour la France » ne sera révélé que dans la deuxième semaine de mars. Son premier grand meeting n'aura lieu que le 23 mars. M. Jospin a visiblement gardé le souvenir de « la force tranquille » !

D. C

Radical se prépare à une candidature

Le bureau national de Radical a demandé, mardi 21 février, à saa président, Jean-Français Hory, de proposer dimanche à la convention nationale une *« représentation directe des idées radicales et des espérances que les électeurs de Radical placent dans la rénovation de la gauche »*.

Une demande intervenue après une deuxième reacontre entre, d'une part, MM. Jospin et Emmanuelli et, d'autre part, MM. Hory et Baylet, ancien président do MRG. Les discussions ont achoppé sur la place de Radical dans la campagne du candidat socialiste. Côté socialiste, le sentimeat prédominait que M. Hary cherchait prétexte à rupture. Pour Radical, M. Jospin n'a pas *« manifesté une réelle volonté de rassemblement »*. En dépit des appels à un soutien de M. Jospin, lancés notamment par Michel Crépeau, Emile Zuccarelli et Roger-Gérard Schwartzenberg, la majorité de Radical est décidée à présenter son propre candidat. Bernard Tapie a indiqué dans un message, mardi soir, à Radical qu'il *« n'avait pas d'avis sur la question »*.

La composition de l'état-major

Responsables de la campagne : Daniel Vaillant, Yves Colmou (adjoint).
Groupes de propositions : Dominique Lefebvre, Gérard Métoudi.
Analyse stratégique : Claude Evin.
Porte-parole : Martine Aubry, Jean-Marc Ayrault, George Pau-Langevin, Daniel Percheroo, Dominique Strauss-Kahn.
Communication : Bertrand Delanoë.
Mandataire national : Claude Estier.
Trésorier : Pierre Moscovici.
Elus : Bernard Poignant.
Groupe d'experts : Christian Sautter (animateur).
Le cabinet : Nicole Baldet (secrétariat particulier), Gilles Finchelstein, Vincent Peilloo (chargés de mission),
Gérard Le Gall (études d'opinioa),
Dominique Merchez (relations avec la presse).
Le conseil politique : Henri Emmanuelli, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michèle André, Martine Aubry. Jean-Marc Ayrault, Pervenche Bérès, Alain Bergounioux, Jean-Pierre Bel, Jean-Louis Bianco, Jean-Marie Bockel, Frédérique Bredin, Jean-Christophe Cambadélis, Marie-Arlette Carlotti, Jean-Louis Cottigny, Bertrand Delanoë, Micbel Delebarre, Geoevième Domenach-Chich, Françoise Durand, Claude Estier, Claude Evin, Georges Frêche, Françoise Gaspard, Jean Glavany, Pierre Guidoni, Elisabeth Guigou, Sylvie Guillaume, Benoît Hamon, François Hollande, Jean-Paul Huchon, Jean-Noël Jeanneney, Gérard Le Gall, Jean Le Garrec, Louis Le Pensec, Marie-Noëlle Lienemann, Martin Malvy, Jean-Luc Mélenchon, Louis Mermaz, Pierre Moscovici, Henri Nallet, Véronique Neiertz, George Pau-Langevin, Vinceot Peillon, Daniel Percheroo, Nicole Pery, Bernard Poignant, Jean Poperen, Paul Quilès, Alain Rodet, Bernard Roman, Yvette Roudy, Ségolène Royal, Gisèle Stievenard, Dominique Strauss-Kahn, Catherine Trautmann, Daniel Vaillant et Manuel Valls.

Une étude sur les pouvoirs du ministre de la défense

Un rapport préconise une réorganisation de la hiérarchie militaire

COMMANDÉ par François Léotard, un rapport confidentiel, qui propose d'adapter les structures de l'administration centrale du ministère de la défense, suscite de vives réactioas au seio de la communauté militaire.

D'une part, il préconise de dépouiller le premier ministre de certaines de ses prérogatives constitutionnelles en matière de défense et d'accroître le rôle du ministre en charge des armées. D'autre part, il oppose « opérationnels » et « gestiannaires » en cherchant à établir, daas les armées, un *aaavei* « équilibre » des responsabllités entre les états-majars, la délégatioo générale pour l'armement et le secrétariat général pour l'administration.

Se présentant comme *« un état des lieux »*, ce travail de réflexion était d'autant plus nécessaire que sont apparus des organismes nouveaux qui empiètent les uns sur les autres. Ainsi, la délégation aux affaires stratégiques (DAS), la direction du renseignement militaire (DRM) ou les états-majors interarmées (EMIA) soot tout récents. Il faut éviter, selon un contrôleur général des armées, que *« chacun aille manger dans la gamelle du voisin »*.

Remis le 23 janvier à M. Léotard et rédigé sous la directioa de Jean-Claude Raqueplo, chef du contrôle géaéral des armées (CGA), ce rapport a fait appel, outre aux expertises du CGA lui-même, aux compétences de l'état-major des armées, de la délégation générale pour l'armement, du secrétariat général pour l'administration et à celles de la Cour des comptes.

Le rapport n'est pas, comme l'admet son auteur, *« un document consensuel ou unanimiste »*, puisqu'il existe, seloa les domaines abordés, des *« points de vue souvent contradictoires »* ou eocore *« des divergences d'appréciation »*. En particulier, le débat a provoqué – ce qui est rare, pour ne pas dire unique dans les annales – une réaction collective de protestation, sur certains des aspects les concernant, des inspecteurs généraux de chacune des trois armées, qui sont des officiers généraux parvenus au faîte de la hiérarchie et placés sous l'autorité directe du seul ministre de la défense.

Deux des points évoqués dans le rapport oat provaqué un émoi particuller dans la communauté de la défense.

MODÈLE AMÉRICAIN

Premier point. Il est recommandé à M. Léotard de préparer un décret *« dont l'adaption pourrait être proposée au moment de la constitution d'un nouveau gouvernement »* et qui vise à dépouiller Matignon, *« en cas d'accord du président de la République* et du *premier ministre »*, de certaines prérogatives que la Constitution reconnaît ea matière de défease aa chef du gouvernement.

Par délégation du premier ministre, le ministre de la défense se verrait attribuer, entre autres respoasabilités supplémentaires, la préparatian des directives générales pour les négociations sur la défense et la coopératioa internationale, ainsi que la coordination et l'exécutian des mesures de défense relevant d'aatres ministères. Outre qu'il a déjà autorité sur les organismes de reoseignement et d'analyse géopolitique, le ministre de la défense disposerait aussi du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), qui dépend actuellement du premier ministre. De la sorte, il aurait la haute main sur ua easemble d'administrations comparable au conseil national de sécurité américain.

Entre Juillet 1969 et avril 1973, le SGDN avait déjà été mis à la dispositioa de Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense aationale. Mais, dès le départ de celui-ci du gouvernemeot, Pierre Messmer, l'ancien ministre des armées du général de Gaulle, eut tôt fait de ramener le SGDN dans son giroo de premier ministre.

Secood point du rapport. Il faut redéfinir les relations qui existent aujourd'hui entre, d'une part, les états-majors (l'EMA, les états-majors propres à chacune des trois armées et la direction générale de la gendarmerie natioaale) et, de l'autre, l'administration centrale du ministère de la défense, pour ce qui a trait au contrôle de gestion.

Le débat est permanent entre les *« apératiannels »* au coatact du terrain et les *« gestionnaires »* ceasés les contrôler, souvent *a priori*. Aux administratifs, qui cherchent à mieux évaluer le coût-efficacité des politiques envisagées, s'oppasent les bommes des opératiaas, qui accasent *« les trois grands corps technocrates »* – que sont les responsables de la haute administration au CGA, à la DGA et au SGA – d'exercer une pressioa pour entraîner les armées dans des *« dérives bureaucratiques »*.

Le rapport de M. Roqueplo ae tranche pas, tant les positians en présence restent éloignées. Il imagine *« une pause dans les réformes »* et il recommande d'oavrir une *« concertation »* pour un *« décloisonnement »*, qui associerait les états-majors et les directions administratives.

Jacques Isnard

Le PCF est globalement satisfait de son candidat

LE COMITÉ NATIONAL du Parti communiste français, réuni mardi 21 février, a estimé que *« la campagne dynamique de Robert Hue et du parti a permis au candidat communiste de conquérir sa place »*. Le rapporteur, Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité national, a précisé : *« Nous avons, de toutes parts, de bons échos de la campagne de Robert, de ses prestations télévisées qui sont très appréciées »*, mais il reste à *« transformer la sympathie en vote »*.
L'analyse du candidat communiste selon laquelle *« le bilan des pays socialistes n'était pas globalement positif »* (*Le Monde* du 8 février) a toutefois été contestée par Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais. Selon plusieurs témoignages, Georges Marchais est alors intervenu pour défendre M. Hue, tout en rappelant qu'en 1979, en fonction des connaissances de l'époque, lui-même n'avait pas eu tort de parler d'un bilan *« globalement positif »*. Mercredi, sur France-Inter, M. Marchais a jugé que son successeur mène une *« excellente campagne »*.

Les hausses de salaires plus nombreuses en janvier 1995

FAUT-IL y voir un nouveau signe, même modeste, d'un regain d'optimisme des entreprises et d'une reprise de la croissance ? En janvier 1995, la proportion de salariés qui ont bénéficié d'une augmentation a été plus importante que celle observée en janvier 1994, note l'enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, publiée mardi 21 février par le ministère du travail. Ces hausses du salaire de base ont concerné 11,2 % des ouvriers et 9,2 % des employés (contre respectivement 9,41 % et 8,8 % en 1994).
Elles ont toutefois été *« plus faibles que l'année dernière »* pour les ouvriers (+1,4 %), et *« équivalentes »* pour les employés (+1,6 %). Le délai entre deux augmentations a été plus court pour la première catégorie (6 mois), plus long pour la seconde (7,2 mois). Le rythme mensuel d'évolutioa des rémunérations a été *« légèrement supérieur à celui enregistré l'année dernière »* et également aux prix, ce qui a permis aux salariés qui n'ont pas eu d'augmentation en janvier dernier de garder des *« réserves de pouvoir d'achat »* (0,46 % pour les ouvriers, 0,42 % pour les employés).

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **RÉSERVE : Jean-Pierre Chevènement**, président du Mouvement des citoyens, a confirmé, mardi 21 février sur RTL, qu'il ne souhaite pas se porter candidat à l'élection présidentielle, préférant rester *« en réserve de la gauche et de la République »*. *« Personnellement*, a ajouté le maire de Belfort, *j'aimerais pouvoir soutenir Lionel Jospin, mais je ne suis pas sûr que ce soit possible, puisque lui-même, ne se manifestant pas, semble considérer que ses orientations ne recoupent pas les nôtres »*.
■ **ALLIANCE NATIONALE : Jean-Christophe Cambadélis, président du Manifeste contre le Front national**, a estimé, dans un communiqué, mardi 21 février, que Jean-Marie Le Pen, qui n'a pas exclu, lundi 20 février, de soutenir un gouvernement de *« rassemblement des Français »* après l'élection présidentielle, est *« en train de négocier les conditions de son ralliement au second tour »*. *« Depuis le soutien de Charles Pasqua jusqu'aux ralliements futurs de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Le Pen, une véritable alliance nationale à la française est en train de se mettre en place et dont va désormais de plus en plus dépendre la possible victoire d'Edouard Balladur »*, a-t-il ajouté.
■ **CFTC : Alain Deleu, président de la CFTC**, a posé, mardi 21 février, sept questions aux candidats à l'élection présidentielle, portant notamment sur l'emploi, la protection sociale et l'Europe. Dans l'hypothèse où les candidats se prononcent pour une baisse des charges sociales, la CFTC demande que *« ces éventuelles baisses concernent les salariés et non les entreprises »*. *« Cela aurait l'avantage d'ouvrir la discussion sur la question salariale. »* Par ailleurs, avant la réunion plénière prévue le 28 février avec le CNPF, M. Deleu a fait état d'une *« cohérence d'objectifs »* entre les quatre organisations syndicales réformistes (CFDT, FO, CFTC, CGC), et il a estimé que les négociations pourraient porter sur les régimes sociaux et le temps de travail.
■ **LÉGITIME : Philippe de Villiers** a estimé, mardi 21 février, à Poitiers, que sa *« candidature devient chaque jour plus légitime »*. Le président du Mouvement pour la France a assuré être *« le seul à pouvoir regarder dans les yeux M. Jospin pour lui dire qu'il ne faut pas qu'il oublie qu'il a été le premier secrétaire du Parti socialiste au moment où l'affaire Urba prospérait »*.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : après Elisabeth Guigou**, ancien ministre délégué des affaires européennes (*Le Monde* du 1er février), Philippe Herzog, membre do bureau national da Parti communiste français, a présenté, lundi 20 février, un document de réflexion destiné à préparer la conférence intergouvernementale de 1996. Le député européen propose de *« refonder l'Union européenne »* autour d'un projet social appelant d'autres critères que ceux aujourd'hui en vigueur. Le souci de M. Herzog est d'éviter le risque d'un refus de l'intégration européenne, tel qu'il avait failli se produire en 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht.
■ **PRODUCTION : la production manufacturière française** a augmenté de 0,9 % au mois de décembre, après avoir progressé de 3,2 % en novembre (chiffre révisé), selon l'indice mensuel corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables publié par l'INSEE mardi 21 février. De décembre 1993 à décembre 1994, la productioo manafacturière française a progressé en glissement de 10,7 %.
■ **AGRICULTURE : le tribunal administratif de Dijon** vient de juger recevable un recours en annulation pour cause d'irrégularité introduit le 10 février par la Confédération paysanne après les élections à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire du 31 janvier. Les responsables de ce syndicat estiment que la liste FDSEA-CDJA (qui a remporté dix-huit sièges du collège des chefs d'exploitation sur les vingt et un à pouvoir) a influé sur le scrutin en publiant sans autorisation, quatre jaurs avant le vote, dans le journal départemental de la FDSEA, une photographie du préfet de Saône-et-Loire, Denis Prieur. – *(Corresp.)*.

Améliorer les relations des usagers avec l'administration

PHILIPPE LANGENIEUX-VILLARD, député (RPR) de l'Isère, a présenté, mercredi 22 février, les conclusions d'un rapport sur l'*« amélioration des relations entre l'administration française et ses usagers »*, commandé par Edouard Balladur, le 25 juillet 1994, et qui doit être remis au premier ministre le 24 février. M. Langenieux-Villard propose notamment que la carte bancaire puisse être utilisée dans tous les services publics, et en particulier pour le paiement des vignettes et timbres fiscaux.
Il préconise l'ouverture des services publics le samedi matin et un soir de la semaine. Il propose de mettre en place un numéro de téléphone unique pour renseigner les usagers, et de créer une carte à puce permettant de fournir les renseignements exigés pour de nombreuses formalités telles que la rédaction des fiches d'état-civil.

PUBLICATION JUDICIAIRE

AFFAIRE OPPOSANT LA COORDINATION NATIONALE INFIRMIÈRE ET LES 7 MEMBRES DISSIDENTS. Fait et jugé à PARIS le 25 novembre 1994

A la suite de l'assemblée générale des 22-23 avril 1994, se sont opérées une seission et la création d'unnnuvcau syndicat ndnptant comme dénomination Coordiaation Nationale Infirmière - Coordination Santé. Ces faits caractérisent une contrefaçon des marques et des aetes de concurrence déloyale,la Coordination Nationale Infirmière a done assigné le 23 aoOt 1994 le nouveau syndicat devant le TGI de PARIS.

SUR LA RECEVABILITÉ la Coordination Nationale Infirmière agit par sa présidente Malikn BROTFELD, éluc en février 1993. 22 sections syndicales réclament une A.G. le 17 juin 1994. Il a été pris acte du comportement de 7 sdhérents/dissidents : E. RABETTE, G. BIETENHADER, M. LASSERRE, C. REY, J. GUERRAND, G. LEDEZMA, M. MAZEAU.

SUR LA CONTREFAÇON le syndicat Coordinatinn Natinnale Infirmière est titulaire de l'enregistrement des marques et jouit d'un monopole exclusif sur ces dénominations.

SUR L'ACTIVITÉ PARASITAIRE l'appropriatinn par la CNI-CS de la dénomination contrefaisante correspond à la volonté de se substituer simplement au premier syndicat et ne s'est pas faite dans le cadre des conditions statuaires, elle est fautive et source de préjudice pour le syndicat des infirmières, en raison de la confusion qui s'ensuit.

PAR CES MOTIFS LE TRIBUNAL déclare recevable l'actiou de la COORDINATION NATIONALE INFIRMIÈRE. En conséquence,le tribunal dit que le syndicat CNI-CS, a enmmis des nctes de parasitisme et lui interdit d'utiliser la dénominatinn Coordinatinn Nationale Infirmière, le condamne à verser 30 000 F de dommages-intérêts, 8 000 F du chef de l'article 700 du NCPC, dit qu'il devra restituer le matériel dans un délai de 15 jours et modifier sa dénomination.

LE TRIBUNAL ORDONNE L'EXÉCUTION PROVISOIRE DE CE CHEF, sous astreinte de 500 F par infraction et par jour déposés.

Le PCF est globalement satisfait de son candidat

LE COMITÉ NATIONAL du Parti communiste français, réuni mardi 21 février, a estimé que « la campagne dynamique de Robert Hue et du [...] ». [...]

Les hausses de salaires plus nombreuses en janvier 1995

FAUT-IL y voir un nouveau signe, même modeste, d'un regain d'optimisme des entreprises et d'une reprise de la croissance ? [...]

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ RÉSERVE : Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a annoncé mardi 21 février sur RTL qu'il ne souhaite pas se porter candidat à l'élection présidentielle [...]

■ ALLIANCE NATIONALE : Jean-Christophe Cambadélis [...]

■ [...]

DÉPÊCHES

[...]

Améliorer les relations des usagers avec l'administration

[...]

Paris dénonce l'espionnage de la CIA en France

L'ambassade des Etats-Unis a été fermement invitée à rapatrier cinq ressortissants américains dont quatre ayant le statut diplomatique

Dans une lettre adressée le 18 février au président de la République, le ministre de l'intérieur a informé François Mitterrand *d'actes d'ingérence commis par la CIA en* France. Convoqué à deux reprises par Charles Pasqua, les 26 janvier et 3 février, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris a été fermement invité à rapatrier cinq ressor*tissants américains considérés par la DST* comme des agents de la CIA, dont quatre ont le statut diplomatique. Selon le contre-espionnage français, les Américains ont cherché à recruter, depuis deux ans, des membres de cabinets ministériels et ont pratiqué non seulement l'espionnage économique, mais aussi le renseignement politique. A l'ambassade des Etats-Unis, on se refuse à tout commentaire, en qualifiant cette information de « spéculation ».

LE GOUVERNEMENT français vient de faire savoir aux autorités américaines que cinq de leurs ressortissants résidant en France, dont quatre fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, doivent rapidement quitter le territoire. Membres de la Central Intelligence Agency (CIA) selon la Direction de la surveillance du territoire (DST), ces cinq citoyens américains sont suspectés par le contre-espionnage français de s'être livrés à des *« actes d'ingérence »* notamment en tentant de recruter des hauts fonctionnaires français. Obtenue de sources officielles françaises, cette information est qualifiée de *« spéculation »* à l'ambassade des Etats-Unis à Paris où l'on oppose un *« no comment »* à toute question.

Les conséquences diplomatiques de ce geste, qualifié au Quai d'Orsay de *« signal »* adressé à Washington, semblent assumées par Paris qui a choisi – attitude sans précédent – de le rendre public, en rompant avec les usages habituels de discrétion entre pays supposés alliés. Aussi bien au ministère des affaires étrangères qu'à celui de l'intérieur, on estime qu'il était urgent de faire savoir aux Etats-Unis que leurs pratiques d'espionnage industriel, économique, mais aussi politique, devaient cesser. De mêmes sources, on ne cache pas non plus qu'il s'agit là d'une *« riposte »* aux mises en causes, par les services américains, de la France pour des pratiques similaires sur le territoire des Etats-Unis.

AMBASSADEUR CONVOQUÉ

Dans une lettre datée du 18 février, Charles Pasqua a officiellement informé le président de la République de ce dossier. *« Une longue et minutieuse enquête de la DST,* écrit le ministre de l'intérieur, *a permis d'établir des actes d'ingérence d'un service de renseignement américain par l'intermédiaire d'un haut fonctionnaire français. J'en ai informé l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris à qui j'ai fait savoir de la manière la plus ferme que ces agissements ne pouvaient être tolérés et que leurs auteurs ne sauraient demeurer sur le territoire français. »*

C'est le 26 janvier que Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a été convoquée par M. Pasqua place Beauvau. Au lieu de s'en tenir à une simple remontrance verbale, la mise en demeure française a été confirmée par écrit dans une lettre adressée, le 1er février, à Mme Harriman par le ministre de l'intérieur. La France a donc demandé officiellement le départ de son territoire de cinq citoyens américains. Quatre d'entre eux sont en poste à l'ambassade des Etats-Unis à Paris : il s'agit d'un « diplomate » considéré par les services français comme le chef de poste de la CIA à Paris, de son adjointe et de deux autres fonctionnaires – un homme et une femme – ayant également le statut diplomatique. La cinquième personne – une femme – est également considérée par la DST comme un agent de la CIA, mais agissant sous *« couverture clandestine »*, c'est-à-dire sans être en poste à la résidence parisienne de la centrale américaine.

Le 3 février, Mme Harriman accusait réception de la lettre de M. Pasqua, lui précisant qu'elle en informait son gouvernement *« afin qu'il y soit donné suite d'une manière appropriée »*. Estimant que les autorités américaines traînaient des pieds, en ne se pressant pas d'obtempérer à la mise en demeure française, M. Pasqua a, une seconde fois, reçu Mme Harriman le 10 février en lui demande de *« mettre fin rapidement »* au séjour en France des cinq personnes visées. De fait, mardi 21 février autour de 19 h 30, trois des Américians visés figuraient encore sur l'annuaire téléphonique de l'ambassade de l'avenue Gabriel. Les postes téléphoniques de leurs bureaux Green ne répondaient pas. A celui de l'homme qui est considéré par la DST comme le chef de poste de la CIA, sa secrétaire, après s'être renseignée, nous a répondu qu'il était *« absent pour la journée »*. En revanche pour l'une des quatre personnés visées, la standardiste de l'ambassade nous a précisé qu'elle *« n'y travaille plus »* et qu'elle a été récemment *« rayée de la liste »* téléphonique.

Selon l'enquête de la DST, qui a été menée depuis 1992 avec l'aide de hauts fonctionnaires français ayant accepté de faire semblant d'entrer dans le jeu des Américains, la CIA ne se limitait pas seulement, dans ses *« objectifs »*, à la recherche traditionnelle de renseignement sur les *« technologies de pointe, domaine spatial, armement, aéronautique, physique et chimie, matériaux nouveaux et bio-technologie »*. Selon la note de synthèse du service de contre-espionnage français, *« la recherche clandestine détectée se concentre essentiellement sur la politique intérieure française ainsi que sur les grandes orientations économiques et commerciales de notre pays, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel et des télécommunications ». « Les méthodes employées,* ajoute la DST, *vont de l'influence ouverte au traitement clandestin d'agents. Les administrations, l'entourage des hommes politiques et les cabinets ministériels sont tout particulièrement visés. »*

Trois affaires sont mises en exergue par la France pour justifier son exaspération à l'égard de Washington. Dans ces trois dossiers, les Français approchés par la CIA auraient accepté de jouer le jeu de la DST, afin de *« piéger »* les Américains – ce qui explique l'absence de suites judiciaires. La première concerne un membre du Conseil d'Etat, par ailleurs élu local de la majorité. Dès 1992, il aurait été contacté par une Américaine *« agissant pour le compte de la CIA à Paris »*, elle-même liée dans le passé à un membre d'un cabinet ministériel français au début des années 80. Le haut fonctionnaire approché par la CIA était très introduit dans les cercles du nouveau pouvoir, après la victoire de la droite en 1993 : il fut en effet nommé au cabinet du premier ministre, Edouard Balladur, le 1er avril 1993, mais il fut rapidement mis fin à ses fonctions de conseiller technique, dès le 13 avril. Selon la DST, *« ce fonctionnaire a été amené à rencontrer clandestinement, à sept reprises, un officier connu de la CIA, venant de Bruxelles et opérant sous fausse identité »*. Il aurait été invité à fournir, contre rémunération, *« des informations précises, notamment sur les négociations du GATT »*, qui opposèrent la France aux Etats-Unis durant l'année 1993. De plus, il aurait fait l'objet d'un *« interrogatoire spécifique mené par une analyste de la CIA opérant, elle aussi, sous fausse identité »*. Cette affaire, où le Français fut en quelque sorte la *« chèvre »* de la DST, n'aurait pris fin qu'en 1994.

Le deuxième dossier, qui semble plus important, concerne la tentative de recrutement d'un autre haut fonctionnaire qui fut membre du cabinet du ministre de la communication Alain Carignon, jusqu'à son départ du gouvernement durant l'été 1994. Conseiller technique, il y avait en charge les dossiers *« câble, satellite et production »*. Présenté entre 1990 et 1992 à deux officiers de la CIA par un diplomate américain, il aurait été entraîné, toujours selon la DST, *« dans un parcours clandestin tendant à obtenir contre rémunération des informations sur le volet audiovisuel du GATT et les télécoms »*. Cette affaire n'aurait été interrompue qu'à une date récente, quand le gouvernement français a choisi de passer à l'offensive diplomatique.

80 AGENTS AMERICAINS

Le troisième dossier concerne un technicien des Services et réseaux internationaux de France Télécom. Il aurait été recruté par un officier de la CIA après avoir été, selon les termes du contre-espionnage français, *« cultivé »* pendant plusieurs années par un membre de l'ambassade américaine à Paris. Il aurait ainsi été amené à communiquer *« des documents et des informations techniques sur les structures et les réseaux internationaux de France Télécom contre rémunération et remise de matériels techniques de valeur »*. Il aurait de plus fait l'objet d'un *« interrogatoire »* mené par un officier de la CIA. L'audition de ce technicien par la DST, le 27 janvier – soit le lendemain de la rencontre entre M. Pasqua et Mme Harriman –, a mis fin à cette affaire.

Dans son plaidoyer auprès du gouvernement de M. Balladur afin de le convaincre qu'il était nécessaire d'adresser un *« signal »* fort aux Américains, la DST a produit plusieurs preuves de ce qu'elle avance. Il s'agit notamment de plusieurs photographies des rencontres des agents de la CIA avec les Français approchés, de signatures de registres d'hôtel et de talons de paiement par cartes de crédit établissant l'utilisation de fausses identités par les agents américains, des numéros des billets de 500 francs remis à l'un des Français, de photocopies de notes de travail manuscrites de l'un d'entre eux, obtenues grâce à une opération sur son porte-documents, ainsi que d'un questionnaire dactylographié remis par cet agent à son interlocuteur français. Ces documents témoignent d'une curiosité à l'égard de la position française durant les négociations du GATT ainsi qu'envers d'éventuelles divisions au sein du gouvernement ou désaccords entre l'Elysée et Matignon.

Interrogée par *Le Monde*, mardi soir 21 février, l'ambassade des Etats-Unis s'est refusée à tout commentaire, confirmant seulement que quatre des cinq personnes visées par la DST *« sont ou ont été »* des fonctionnaires de l'ambassade. La diplomate que nous avons rencontrée s'est refusée à toute réponse à nos questions, y compris sur les fonctions de ces personnes à l'ambassade. S'étonnant que cette affaire soit rendue publique, notre interlocutrice s'est donc contentée de la qualifier de *« spéculation »*.

Edwy Plenel

Les précédents

● 5 avril 1983. Plus d'un tiers des membres de la mission diplomatique soviétique à Paris sont déclarés *persona non grata :* 130 personnes – diplomates, journalistes, agents commerciaux et leurs familles – sont priés de quitter le territoire français, accusés par la DST de se livrer *« à un pillage important »* des recherches scientifiques françaises.

● 23 décembre 1983. La France demande le rappel de trois diplomates de l'ambassade d'Iran, accusés de se livrer à une propagande politique dans les milieux islamistes. L'Iran expulse aussitôt trois fonctionnaires français en poste à Téhéran.

● 2 avril 1987. Six diplomates soviétiques sont expulsés de France, soupçonnés de *« sérieux manquements à leurs obligations »*. La DST avait dévoilé l'existence d'un réseau d'espionnage dont l'objectif était les travaux d'Arianespace. En guise de représailles, l'URSS déclare indésirables six Français résidant à Moscou, dont quatre diplomates.

● 28 avril 1989. Le Quai d'Orsay exige le rappel de trois membres de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, *« en raison d'activités contraires à leur statut »*, après la découverte d'un trafic de matériel militaire.

● 22 janvier 1991. Douze membres de l'ambassade d'Irak à Paris sont expulsés vers Tunis. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie et le Canada expulsent aussi des ressortissants et des diplomates irakiens. En France, vingt-six stagiaires militaires ou évoluant dans l'industrie d'armement sont également expulsés.

COMMENTAIRE

RIPOSTE

INHABITUELLE dans son ampleur et dans la publicité qui lui est donnée, la remontrance française signifiée aux autorités américaines est qualifiée, au sein du gouvernement, de *« riposte »*. En quelque sorte de légitime défense, face à la fois à la mise en cause répétée, ces dernières années, par les Etats-Unis des menées des services de renseignement français sur leur territoire et à la démonstration par la DST que les agents de la CIA font de même en France. Selon le contre-espionnage français, l'offensive des services américains aurait pris le pas sur celle du défunt empire soviétique puisqu'il y aurait 80 agents des Etats-Unis, dont 30 *« clandestins »*, en France, contre seulement 40 désormais pour les services russes.

Il s'agit évidemment d'une riposte à d'autres titres. Riposte sans doute du gouvernement de M. Balladur, qui tente probablement de détourner l'attention de l'affaire des écoutes dans laquelle il est empêtré. Mais cette explication n'est qu'anecdotique dans la mesure où le Quai d'Orsay, la Place Beauvau et Matignon sont, dans cette affaire, sur la même longueur d'onde. Peut-être faut-il aussi rapprocher ces révélations de la prochaine réunion du G7, les 25 et 26 février, à Bruxelles, sur les autoroutes de l'information, dossier qui divise Américains et Français.

E. P.

Les secrets d'une guerre économique entre alliés

LE RAPPEL demandé par la France de quatre fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à Paris s'inscrit dans un relation bilatérale souvent marquée par la méfiance dès lors qu'il s'agit de quelque grands dossiers économiques et commerciaux : bataille du GATT, compétition dans certains secteurs de l'industrie militaire. Affaiblissant les contraintes de la solidarité entre alliés, la fin de la guerre froide a, de ce point de vue, exacerbé la compétition entre Occidentaux dans la sphère de l'économie. En témoignent nombre d'affrontements entre Américains et Français dans les plus récentes des grandes négociations commerciales, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la culture.

L'incident de ce mois-ci rappelle un précédent qui illustre bien cet état d'esprit. En avril 1993, le *Wall Street Journal* et le groupe de presse Knight-Ridder avaient fait état d'un *« document français »*, estampillé *« confidentiel défense »* qui leur avait, semble-t-il, été obligeamment fourni par la CIA. Ledit document décrivait un *« minutieux plan français »* d'espionnage industriel aux Etats-Unis visant quarante-neuf sociétés américaines spécialisées dans les domaines de la défense et de l'aéronautique – le *Wall Street Journal* mentionnait, entre autres, Boeing, McDonnel-Douglas, Lockheed –, vingt-quatre institutions financières et six départements du gouvernement fédéral.

Quelques détails du fameux *« document »* publié par la presse américaine pouvaient faire douter de son authenticité. Mais sa mise à la disposition de certains journaux et l'écho qu'il trouva aux Etats-Unis, notamment au Congrès, révélèrent, à tout le moins, un climat de grande méfiance à l'égard de la France. Cité par le groupe Knight-Ridder, Robert Gates, ancien directeur de la CIA, déclarait alors : *« La France figure parmi un certain nombre de pays qui ont planté des taupes dans des sociétés américaines, qui volent les attachés-cases des hommes d'affaires américains (...) et qui poursuivent de classiques opérations d'espionnage pour obtenir des renseignements industriels et économiques. »*

Pour nombre d'observateurs, si la CIA éprouvait alors le besoin d'organiser de telles fuites, ce n'était pas tout à fait par hasard ni par simple volonté d'adresser un *« avertissement »* aux Français. On entrait dans les premières années de l'après-guerre froide et la grande centrale de renseignement américaine était alors en bataille avec le Congrès pour la reconduction d'un budget d'une trentaine de milliards de dollars, que nombre d'élus jugeaient parfaitement injustifié dès lors que l'ennemi soviétique avait disparu.

Devant la commission du Sénat chargée du renseignement, le directeur de la CIA de l'époque, James Woolsey, répliquait que la nouvelle donne stratégique et diplomatique, pour être, certes, bien différente de celle de la guerre froide, n'en nécessitait pas moins un gros budget. Il expliquait que la compétition économique faisait partie, plus encore qu'hier, des nouveaux rapports de force entre Etats. Il évoquait, parmi les nouvelles tâches de la CIA, la nécessité accrue de lutter contre l'espionnage industriel – y compris entre alliés – et celle d'anticiper sur les stratégies de négociation commerciale des uns et des autres. *« Les affaires économiques sont extrêmement importantes et, comme tout le monde n'a pas les mêmes règles que nous,* disait-il, *il se trouve que même certains de nos alliés et amis sont impliqués dans des opérations de renseignement économique contre nos entreprises. »*

Le problème est de savoir ce qui est admissible entre alliés en la matière, autrement dit ce qui ressort du travail diplomatique normal – s'informer sur les stratégies de négociation d'un Etat dans une affaire comme le cycle de l'Uruguay – ou de la *« veille technologique »* pratiquée par toutes les ambassades, et ce qui ressort de l'espionnage ou est perçu comme tel. La frontière n'est pas toujours évidente, mais, dans la plupart des cas, les différends se règlent dans la plus grande discrétion, notamment lorsqu'ils se traduisent par un mouvement de personnel diplomatique.

Alain Frachon

Un jeune Comorien tué à Marseille par un colleur d'affiches

IBRAHIM ALI, dix-sept ans, un lycéen comorien a été tué par balle mardi 21 février vers 23 h 15, rue Le Chateller, dans les quartiers nord de Marseille. Avec une quinzaine de rappeurs du groupe *« B. Vice »* connu pour avoir participé à deux reprises aux Francofolies de La Rochelle, le jeune garçon surnommé *« Chibaco »* revenait d'une répétition dans une salle privée de la cité Consolat, en préparation d'un concert de solidarité avec les victimes du Sida. Les jeunes gens regagnaient leur domicile à la Savine, une cité voisine lorsque des coups de feu ont été tirés, blessant mortellement au dos le jeune Comorien. L'arme utilisée serait un pistolet 22 long rifle.

« Nous courions pour attraper le dernier bus « R », témoigne un témoin oculaire, ami de la victime. *Trois hommes collaient des affiches du Front national avec la photo de Le Pen et l'inscription* « La France d'abord ». *L'un d'eux m'a tiré dessus avec un pistolet à grenaille. J'ai fait le mort pour qu'il me laisse. Mais les deux autres ont sorti des revolvers pendant que mes copains s'enfuyaient. L'un a eu sa casquette arrachée, l'autre a pris une balle dans le dos. A mon avis, ils ont vu des Noirs courir et ont pensé que ce n'était pas normal. Ils nous ont tiré comme du gibier »*.

Sur place, les enquêteurs ont saisi des grandes affiches de la campagne présidentielle de Jean-Marie Le Pen fraîchement collées. Les numéros de la 205 et de la Renault 18 dans lesquelles se seraient enfuis les colleurs d'affiches ont été relevés par des témoins. Les enquêteurs tentent d'éclaircir les circonstances de ce drame. Quelques heures après les faits la permanence centrale du Front national à Marseille, place Sadi-Carnot faisait l'objet de surveillance policière.

« CONSIGNES »

Ronald Perdomo, élu du Front national au conseil municipal de Marseille et au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a choisi d'attendre le résultat des premières investigations avant d'apporter tout commentaire. *« En théorie,* dit-il, *aucun endroit de Marseille n'est interdit à l'affichage pour le Front national, mais en pratique on ne va pas coller dans les quartiers où nous avons peu d'électeurs »*. L'élu souligne que *« des consignes absolues sont données aux colleurs d'affiches du Front national »*. Le port de toute arme leur serait interdit, explique Ronald Perdomo. *« Nous les engageons à ne pas répondre aux provocations »*. Mais des tracts du FN ont été distribués dans les boîtes aux lettres des cités des quartiers Nord, affirment les associations comoriennes.

Le Parquet de Marseille s'apprêtait, mercredi 22 février au matin, à ouvrir une information judiciaire. De son côté, la fédération des étudiants comoriens appelait, avec des organisations antiracistes, à un rassemblement de protestation à Marseille pour l'après-midi.

Interrogé mercredi matin sur RTL, Jacques Chirac, tout en soulignant que les conditions dans lesquelles ce drame s'est produit n'étaient pas encore établies, s'est dit *« consterné »*, par le meurtre du jeune Comorien. Il a estimé qu'il s'agit d'un drame *« inexcusable, inexplicable et inadmissible »*.

Philippe Bernard et Luc Leroux à Marseille

25 000 films en fiche
3615 LEMONDE tapez CIN

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

PROJETS ET PROMESSES

En immobilier comme ailleurs, il faut se méfier des déclarations d'intention. On sait par exemple que les candidats à l'acquisition sur Paris ont souvent « les yeux plus gros que le ventre ».

D'après l'Observatoire national des marchés immobiliers de l'ancien (étude présentée le 8 février 1995 par la Fnaim), la ventilation des recherches du public par type de biens se décompose ainsi : 4 pièces et plus (36,77 %), 2 pièces (25,61 %), 3 pièces (22,33 %), studio (15,29 %).

Pour autant, cette répartition ne doit pas voiler la face des professionnels quant à l'issue du classement final portant sur les signatures des promesses de ventes ou des ventes réalisées. Les chiffres de la Fnaim et de la Chambre des Notaires se rejoignent : 2 pièces (entre 37 % et 41 %), studio (23 %), 3 pièces (21 %), 4 pièces et plus (moins de 14 %).

Certes, tous ceux qui ont en charge l'amélioration du cadre de vie trouveront là matière à réflexion puisque le souhait des Parisiens de se loger dans des appartements plus grands est encore vif.

Mais il faut surtout se méfier des miroirs aux alouettes et de l'effet parfois trompeur des sondages. Ces études comparées ont cependant le mérite de mieux nous faire connaître l'écart entre le rêve et la réalité.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre
Fnaim Paris-Ile-de-France

Ventes

1er arrdt

S/PALAIS-ROYAL, prestigieux, 2 réceptions, 2 ch., box, service. INTER URBIS : 45-63-17-77

2e arrdt

RUE PALESTRO, beau p. d. t., 5 p. d'angle, 140 m², parfait état + balcon, prix : 3 250 000 F. PPI : 40-43-08-17

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS, superbe appart. d'angle, 140 m², sur Seine, rare, dble expo., vue. PPI : 40-43-08-17

5e arrdt

VAL-DE-GRACE, s/verdure, 2 p., poutres, cheminée, calme, 1 290 000. Mel : 43-25-32-56

CENSIER, 4 P., 3e, asc., s/jardin, parking, park. possib. 43-36-17-36

CENSIER, 2 P., 45 m², de toute beauté avec balc., sud, asc., 1 160 000 F. SYNDIC : 43-20-77-47

OBSERVATOIRE, Port-Royal, 105 m² sur jardin, 5-6 p., confort. 48-73-57-80

Mo CENSIER, récent, ch., séj., 2 ch., bains, 65 m², park. 48-73-57-80

8e arrdt

FG ST-HONORÉ, STUDIO 980 000 F, 5e ét., asc., s/jardin. PARTENA : 42-66-36-53

9e arrdt

Pro. ST-GEORGES, bel appart., 190 m² + studio indép. de 20 m², r.-d.-c., sur jard. privatif, sans vis-à-vis, séj., salon, 57 m², 3 ch., cuis. 24 m². 3 560 000 F. ATYS : 48-05-58-12

Mo Alexandre-Dumas, gd 3 p., 3e ét., asc., balc., park., imm. stand., 945 000 F. LERMS : 40-30-39-69

11e arrdt

RÉPUBLIQUE, 2 P., 40 m², imm. récent, bon stand., 7e ét., asc., séjour 18 m², vraies cuis. et s. d. bs, ensoleillé, bon état, prix : 787 000 F. ATYS : 48-05-58-12

12e arrdt

12e PRÈS BASTILLE, 110 M², 3 ch., poss. lib., 8 920 c.c. 43-73-33-31

12e, PH.-AUGUSTE, STUDIO, standing, park., 3 300 c.c. 43-73-33-31

12e, PTE VINCENNES, 2-3 F., 70 m², jard., cuis. équip., poss. lib., 6 750 c.c. 43-73-33-31

14e arrdt

RUE BOYER-BARRET, 2 p., ds bel imm. p. d. t., vue sud, 580 000 F. SYNDIC : 43-20-77-47

ALÉSIA, 4 p., 81 m², parking, 3e ét., asc., bel imm., récent, 1 780 000 F. SYNDIC : 43-20-77-47

Mo ALÉSIA, à1 m², pierre de t., 3 p., confort, px intéress. 48-73-57-80

15e arrdt

CONVENTION, superbe duplex d'architecte, 91 m², aménag., haut. de p. + 85 m² ter. + box. PPI : 40-43-08-17

Pl. de la Mairie 15e, récent, ch., 6e, asc., park., séj., 2 ch., cuis., bains. 48-73-57-80

16e arrdt

VICTOR-HUGO, GD 50 m², poss. 2 p., 4e ét., 1 050 000 F. M.L. : 45-48-15-15

VICTOR-HUGO, 5 P., 130 M², 3 ch., appart. à rafraîchir, 5e ét., asc., clair et ensol., ch. service 6 m², à l'étage, prix : 3 900 000 F. ATYS : 48-05-58-12

16e, AV. KLÉBER, superbe, 185 m² en angle, 4e ét., p. d. t., 3 ch. serv.,

17e arrdt

Studio 280 000 F, confort, rue des Dames. Immo Marcadet : 42-51-51-51

18e arrdt

36 m², 490 000 F, Mairie 18e, 2 p. confort. Immo Marcadet : 42-51-51-51

3 p., 950 000 F, Mo J.-Joffrin, imm. 1974. Immo Marcadet : 42-51-51-51

3 p., 51 m², 680 000 F, J.-Joffrin, imm. p. de taille. Immo Marcadet : 42-51-51-51

78 Yvelines

VERSAILLES, ST-LOUIS, imm. XVIIIe, 180 m², entrée, salon, s. à manger, salon de musique, 3 ch., grenier (poss. 2 ch.), 2 caves, 3 600 000 F. 39-02-38-10

VERSAILLES NOTRE-DAME Imm. XVIIIe appt. de charme, très bon état 217 m², séj., s. à manger. 5 chbres, remise, cave. Exclusivité. 4 400 000 F 39-02-38-10

Maisons

14e COEUR DE MONTPARNASSE, adorable maison + terr., 4 ch., de cour pavée, arborée, parfait état, 5 000 000 F. PPI : 40-43-08-17

15e RUE DE VAUGIRARD, t. belle maison classique, 230 m², de la verdure, charme. PPI : 40-43-08-17

LE CHESNAY, maison anc. 1860, 240 m² hab., séj., s. à manger, 6 ch., grenier, s/sol, jard., dépend., garage, 4 300 000 F. Tél. : 39-02-38-10

Achats

IMMO MARCARDET recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51 Fax 42-55-55-66

SERGE KAYSER
RECHERCHE APPART. ORIGINAUX RIVE GAUCHE VENTE OU LOCATION
43-29-60-60

Locations

PARIS 5e MOUFFETARD St. et 2 P. 17 et 27 m² de caract., poutres, murs en p., ch., r.-d.-c. sur jardin. 3 000 F et 3 500 F cc. Com. : 3 000 et 3 500 F. ATYS : 48-05-58-12

ODÉON 3 P. 94m² à 900 H ch. 47-20-17-82.

16e Porte d'Auteuil Beau 3 p. 75 m², 3e étage, asc. à 540 H Ch. 47-20-17-82.

AVENUE VICTOR-HUGO, 6e étage sans ascenseur. Agréable 2 pièces, cuisine aménagée. Douche, w.-c., placards. 3 700 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

16e, 9, rue Degas. Bel appt. 2/3 P. 70 m² sud, vue jardin. 6 000 F + ch. Visite ce jour 23-02-95, de 14 h à 20 h ou sur RV : 42-89-67-45.

PR. LA FOURCHE. 6e étage asc. Vue Sacré-Cœur. 2 pièces avec balcon. Cuisine séparée. Salle de bains. Cave. Poss. box. Chauf., eau chaude imm. 4 750 F TCC. Tél. : 42-80-30-32.

Mo LA FOURCHE. Imm. qualité. 2e étage ascenseur. 2 pièces avec balcon. Cuis. séparée. Salle de bains. Cave. Poss. box fermé. Chauffage, eau chaude imm. 4 491 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

19e Mo CRIMÉE Beau studio 27 m², clair et calme. 2 490 F Ch. 47-42-07-43.

FRANKLIN ROOSEVELT BEAU 5 P 175 m² Réf. nf. carac. 16 000 H ch. PARTENA 42-66-36-53.

ETOILE Beau 2 F, parfait, équip. 5 880 F net. PARTENA 42-66-36-65

78 ETANG-LA-VILLE gare à pied, belle villa, t.b. état, 6 ch., 23 000 F. Tél. : 30-61-46-2à

12e, AV. LEDRU-ROLLIN, GD 2/3 P., ref. neuf, ch. imm. 7 980 F (prov. ch. comp.) 43-38-65-00

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

L'AUTOMOBILE dans Le Monde
c'est chaque Lundi daté Mardi
Pour vos annonces publicitaires :
contactez le 44.43.76.23

appartements ventes

1er arrondt

1er PALAIS ROYAL DUPLE 75 M², 2e ét., pierre de tail., rue et cour 1 680 000 PARTENA 42-66-36-53

3e arrondt

MARAIS-BASTILLE Immeuble bourgeois, 100 m² – 2 200 000 F, 4 P cft 42-51-10-60

4e arrondt

ILE SAINT-LOUIS rue calme, charmant studio, pied-à-terre, imm. XVIIe 1 000 000 F SK 43-29-60-60

5e arrondt

ST-GERMAIN SUD près Institut monde arabe pierre de t., balcons, 5e ét., séjour dble, 3 chbres dont 2 communicantes, service, cave, prix : 4 200 000 F Serge Kayser 43-29-60-60

CENSIER 2 P. 45 m², balcon, soleil de bel imm. près Mouffetard. Parfait état. SYNDIC 43-20-77-47

6e arrondt

Quart. Bud, imm. 18e, pdt. 2/3 p. séjour 73 m², soleil, calme. Luxembourg, imm. asc., sans vis-à-vis, 4 p. 80 m², park. Luxembourg bel asc. id. prof. 3 p. 71 m², 43-35-18-36

9e arrondt

SQUARE MONTHOLON Très beau 5 F. Dble séjour, 3 ch., 4e ét., asc., imm. pierre de Paris de bon stand., vue très dégagée, 130 m² + ch. service au 6e ét., 10 m². Prix : 2 975 000 F. Tél. : 48-05-58-12

Rue de Clichy, tout confort, refait à neuf, 2/3 p. 50 m² 850 000 F 34-93-44-06

78 m² – 1 290 000 F Saint-Georges – 3/4 P. + terrasse Immo Marcadet 42-51-51-51

10e arrondt

*** PARADIS LUXE** Gd studio park 45-27-61-59

140 M² + TERRASSE 4/5 pièces, 5e ét., asc., très bon état, pierre de t. 1 900 000 F – 48-06-63-69

BONNE-NOUVELLE 10e arr. complet. rénové état 3 ans, triple expo. 63 M², 3/4 pces, cave, concierge, porte blindée, prix : 950 000 F. Tél. : 42-47-02-19

11e arrondt

CHARONNE Imm. rénové SUPERBES VOLUMES 64 m² à 240 m² à aménager Rue et jard., 47-00-77-27

13e arrondt

Arago réc., ét. él., dble liv., 3 chb., gde cuis., 2 bns, 115 m², balc., vue, box 43-35-18-36

RUE VISTULE (13e) studio à rénover 27 m², imm. 1930, parquet, 3e ét. sur cour, TRÈS BONNE AFFAIRE – 320 000 F ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

Avenue d'Italie. Immeuble gd stand., piscine, 120 m² plus 4 loggias, 3 ch., 2 bains, sauna, 2 WC, cuisine équipée. Part à part. : 2 500 000 F. Tél. : 45-86-79-21

14e arrondt

MAIRIE XIVe Beau, pierre de t. Vrai 3 p., 4e, balc., bon plan, 1 040 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

ALÉSIA 3 P. 52 m², bel imm. Pdt., soleil, 2 ch. 965 000 F SYNDIC 43-20-77-47

QUARTIER ALÉSIA. Beau studio tt cft, charme de l'ancien, dans pierre de t. 350 000 F – 42-18-01-01

ALÉSIA PROCHE Bel immeuble 1990 av. Jean-Moulin. Séjour double, 2 chbres, 2 bains, parking. 1er ét. sans vis-à-vis, prof. lib. possible prix intéressant **PREBAIL** 43-80-35-04

15e arrondt

PORTE DE VERSAILLES GD 2 P. Gd 2 P. 60 m², parfait état, vestibule, cuis. aménagée, sdb, nbreux placards, ch. service, cave. 1 600 000 F – 43-25-88-68

RUE FALGUIÈRE Imm. anc. 2 P. tt cft. Soleil, charme 850 000 F FONCIA – 45-44-55-50

50 m², grand séjour + chambre, 7e, ascenseur, vue tour Eiffel 1 050 000 F – 34-93-44-06

Alleray récent 3/4 p. 90 m², tt cft, à rafraîchir, balc., vue dégag., box 43-35-18-36

16e arrondt

Studio 21 m², salle de b., cuisine, 6e, ascenseur, calme, verdure. 450 000 F 34-93-44-06

*** 1 AFFAIRE 3 P !** asc. Exclusif 45-27-61-59

TROCADÉRO 350 m² en angle, 4e ét., P. de tail. + studio service PARTENA 42-66-36-53

16e RUE DE LUBEK Pdt. appt., 3 ch, moulures, refait neuf, standing. PPI : 40-43-08-17

17e arrondt

Mo PORTE CHAMPERRET en rez-de-ch., s/rue et cour-jardin, 4 p., 69 m², excellent état – sécurité, cave possib., prof. libérale possib., park. 1 250 000 F. ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

VILLIERS 180 M² 6e ét., asc., pierre de tail., séj. 70 m², 4 chbres. Beaux espaces lumineux 4 790 000 F PARTENA 42-66-36-65

Wagram 3 P 1 200 000 F tout confort, bel imm. p. de t. Immo Marcadet 42-51-51-51

TERNES – 400 000 F 2 P 26 m², tout confort Immo Marcadet 42-51-51-51

AVENUE WAGRAM GD STANDING (Mo Wagram) 4 P. 115 m² dans bel imm. haussmannien pierre de t. ravalé, 2e étage sur cour, beaux parquets, moulures, parfait état, prix : 2 950 000 F ferme ST-DIZIER & BURGER 40-53-92-09

18e arrondt

90 m² - 790 000 F Marché Dejean 6 P à rénover Immo Marcadet 42-51-51-51

19e arrondt

19e BUTTES-CHAUMONT Imm. « art nouveau » 2 pièces 460 000 F - Tél. 43-66-73-83

20e arrondt

PROX. PLACE GAMBETTA Très gd 4/5 p, état exceptionnel, 3e ét., imm. résidentiel, 1 990 000 F LERMS 40-30-39-69

20e Père-Lachaise. Mo Gambetta Dans imm. anc. réhab. 2 p. 595 000 F - Tél. 43-66-73-83

20e Mo GAMBETTA État neuf, dble expo. 4/5 pièces 1 220 000 F - Tél. 43-66-73-83

92 Hauts-de-Seine

VILLE D'AVRAY Bel immeuble standing – 2 pièces, prix : 885 000 F – 3 p. terrasse, 1 225 000 F – 4 p. terrasse, 1 570 000 F **PREBAIL** 43-80-35-04

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Élysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

IMMO MARCARDET recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51 Fax 42-55-55-65

pavillons maisons ind.

36 Chabris 200 km Paris mais. pl. pied 3 P., jard., s. d'eau wc, gr. aménag., grange. 350 000 F. 54-34-11-69 HR

14e RUE DAGUERRE Maison d'architecte 70 m² 1 ch., charme, 1 800 000 F. PPI 40-43-08-17

14e RUE RIDDER Maison-atelier, 250 m² 5 ch. volumes. URGENT. PPI 40-43-08-17

18e RUE DES VIGNES Maison d'architecte, 200 m² 3/4 ch., 8 m haut. ss plafond, poutres, lumière, terrasse. PPI 40-43-08-17

box parkings

Propriét. vend PARIS 12e 25 park. et boxes, l'unité 130 000 F - 46-28-61-83.

locations offres

12e PRÈS BASTILLE 110 m² 3 ch. poss. lib. 8 920 F cc. 43-73-33-31

12e PH.-AUGUSTE STUDIO Standing, park. 3 300 F cc. 43-73-33-31

12e PTE VINCENNES 2/3 F. 70 m², jard., c. équip., poss. lib. à 750 F cc. 43-73-33-31

15e Mo CAMBRONNE Rés. standing appt., 2 p., 40 m². Ter. 10 m², calme. Park. s/sol gardé. Prix : 5 000 F + ch. Tél. : 45-33-06-41

PART. LOUE BON 15e 100 m², dble liv., 2 ch., cuis. équip. 10e et dernier étage, cave et box fermé. Accès direct clair et pratique. Bonnes prest. 9 600 F + 1 200 F ch./mois Tél. : 45-67-92-61

RUE THIBOUMERY Du 2 P. 55 m² au 4 P. 96 m² de à 400 F à 11 200 F ch., cave et park. inclus. Pour rens. tél. de lundi au vendredi 15/18 h **53-82-80-20** Pour RV s/place tél. au **45-30-06-13**

APPART. 100 M² 9e (Cadet-Anvers-N-D-de-Lorette) 1er étage sur cour calme, s. de b., chauf. cent., gde cuis. 3 grandes pièces + 1 Loyer mensuel : 7 500 F Disponible sous quelques jours. Tél. : 64-30-34-48

PASSY 5 P. 175 m² 5e étg. P-de-tail. Gd standing. 16 500 F H. CH. PARTENA. 47-20-17-88.

NEUILLY RUE DE L'ÉGLISE BEAU 2 P. 48 m². 3 500 F H. CH. PARTENA. 47-20-17-82.

PLACE IÉNA Superbe 5 P. 165 m², 3,80 m sous plafond, 20 000 F H. CH. PARTENA. 42-66-36-53

TROCADÉRO Atelier artiste beau volume, clair, calme. 8 900 F H. CH. PARTENA. 47-20-17-88

6e ODÉON. Appt caractère 3 P., poutres, cheminée, tt cft. 13 900 F ch. comp. – 46-33-05-13

PARIS 15e DUPLEIX 5 P. 125 m². Dble séjour, 4 ch. Gde cuis. entièrement équipée. 2 SdB, placards et débarras. En TB état. Px : 13 000 F CC. Com : 12 500 F. Tél. : 48-05-58-12

15e BIR HAKEIM 1er ét., asc., séjour, 2 ch., cuis., SdB, wc, débarras, cave. 7 770 F TCC. Tél. : 42 80 30 32

15e CONVENTION 1er et séjour, 2 ch. Cuis. équipée. Gde SdB. Dressing, terrasse, balc., chauf./eau chaude imm. 8 900 F TCC. Tél. : 42 80 30 32

15e VAUGIRARD Studio de rés. de qualité, 8e ét., asc. Pièce principale avec baie vitrée. Cuis. équip. SdB. Dégagement. Chauf./eau chaude, imm. 3 616 F TCC Tél. : 42-80-30-32

15e VAUGIRARD Studio de rés. de qualité, 9e ét., asc., pièce princ. avec balc., cuis. séparée. SdB. Dégagement. Chauf./eau chaude, imm. 4 385 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

16e CONVENTION 6e ét., asc., pièce princ., 2 ch., cuis. avec placards. SdB. Chauf. imm. Cave. 6 900 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

CABINET LOUIS REICH 14e RUE DES MORILLONS 1er ét. Dble séj., 2 ch., cuis. SdB. Douche. Balc. Dressing, cave + park. 7 900 F TCC.

14e PARC MONTSOURIS 1er ét. Dble séj., 2 ch., cuis. SdB, cave, box fermé. Chauf/eau chaude immeuble. Prix : 10 300 F TCC.

42-80-30-32

PARIS 15e RUE LETELLIER Mo LA MOTTE-PICQUET GRE. 4e ét., asc., cuis., séjour, 2 ch. SdB. Chauf. immeuble. Prix : 6 620 F TCC. LOUIS REICH 42-80-30-32

16e RUE DEGAS Beau 2 p. 70 m², clair, calme, 5 500 F + charges 42-89-67-45 ou 43-57-77-10

93 PRÉ-SAINT-GERVAIS 5 mn métro Hoche, bas Duplex 90 m² tt cft 2 chambres, cuisine américaine + buanderie, bureau, chauffage ind. élec. 6 400 F net Tél. 40-34-23-20.

location demande

EMBASSY SERVICE rech. appartements de grande classe, vides ou meublés, gestion possible. (1) 47-80-30-05

immeubles hotels/partic.

LA CAMPAGNE À PARIS Amateur art déco., 200 m² s/2 niv., 6 P., terrasse, ds hôtel particulier. PROPOSE 4 186 000 F. LERMS 40-30-39-69

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** ET TOUS SERVICES. 40-55-17-50

terrain

SALON-DE-PROVENCE TERRAINS 4 000 m² + 2 HA Zone cert. constr. Excel. empl. Px à déb. Tél. (soir) 42-05-15-29

villégiatures

VAL-THORENS à louer, appart. 4-6 pers., cheminée, balcon, plein sud, garage. J. Traversa. (16) 85-39-48-00

LE MONDE DES CARRIÈRES

Hebdomadaire financier appartenant à un grand groupe de presse recherche JOURNALISTE ou FINANCIER voulant devenir journaliste
– Diplômé de l'enseignement supérieur.
– Ayant une bonne connais. de l'analyse financière et/ou des marchés financiers (Bourse, change, taux...).
– Un ou deux ans d'exp. profession, appréciés.
Env. CV + lettre manus. à : EXCELSIOR PUBLICATIONS; Hélène Arbus 1, rue de Colonel-Pierre-Avia 75503 Paris Cedex 15

Groupe Presse recherche **COMMERCIAL** env. 30 ans, 3 à 5 ans exp. marché local parisien pour développer C.A. Radio NOVAPRESS Réf. R 33, rue du Fg-St-Antoine 75011 Paris

Collège sous contrat proche Paris recrute DIRECTEUR ACADÉMIQUE associé à l'organisme gestionnaire. Informations et candidatures à envoyer au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8858. 133, av. des Champs-Élysées, 75409 Paris Cedex 08,

LA FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de la Marne syndicat professionnel et entreprise de services (200 salariés, 80 millions de francs de chiffre), recherche **SON DIRECTEUR**
Adresser les candidatures avec CV, photo, prétentions par lettre manuscrite de motivation, à : M. Alain Forni Président de la FDSEA 21, route de Saint-Dulph, 51260 Clesles

AGENCE DE TRADUCTION rech. pr son développement **ATTACHÉE DE DIRECTION** formation droit/gestion langues, connais. allemand goût communication. Ecr. au Monde Publicité sous nº 8866 133, av. des Champs-Élysées 75409 Paris Cedex 08

Groupe Presse recherche **COMMERCIAL** env. 30 ans, 3 à 5 ans exp. marché local parisien pour développer C.A. magazine NOVAPRESS Réf. M (15) 33, rue de Fg-St-Antoine (23) 75011 Paris (11)

FABRICANT MATERIEL Radiologie Alfortville 94, rech. sa SECRÉTAIRE COMPTABLE confirmée, très dynamique. 5 ans expérience minimum. Poste à mi-temps Anglais exigé. Age env. 30 ans. Très disponible car évolution de poste possible si compétence. Tél. à M. Guibert au 43-53-39-17 pour rendez-vous

CARRIÈRE INTERNATIONALE
Lycée international français de Jakarta-Indonésie recrute pour la rentrée de septembre 1995
– Instituteurs.
– Professeurs toutes matières.
– 1 Sasu.
Soumettre candidatures (avec qualifications et références) par fax au (62-21) 750-36-24

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TERMINOLOGUE/TRADUCTRICE TECHNIQUE – Anglais, espagnol – Titulaire d'un DBSS Industries des langues et traduction spécialisée et d'une maîtrise LEA – Pratique de WINWORD et ACCESS – Expérience professionnelle d'un an.
RECHERCHE : Emploi ou stage en terminologie, traduction, rédaction technique. (V.B./2632).

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION – 37 ans – Spécialiste hors média marketing direct – Edition – RP tous secteurs d'activité grand public et business to business – 10 ans d'expérience en agences de publicité – Formation supérieure en marketing (BAC + 5) – Bonnes connaissances des PME/PMI.
RECHERCHE : Temps plein ou missions dans entreprises désirant optimiser son image – Notoriété et ses ventes – Déplacements possibles. (Section M.S./2633).

DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES – 45 ans – 15 ans expériences – Fonction personnel en PME/PMI Entreprises industrielles et services – Spécialiste droit social – Restructuration recrutement – Gestion carrières, gestion de la formation, animation stages.
PROPOSE : Sa collaboration à dirigeant – Mobile France entière. (Section M.S./2634).

RÉDACTEUR/CONCEPTEUR – 7 ans d'expérience en publicité, promotion, plaquette pour tous types de clients : banque, auto, industrie, grande consommation – Très créatif et habitué aux budgets et délais serrés.
CHERCHE : Poste fixe en agence, en freelance ou dans tout autre secteur de la communication. (Section V.B./2635).

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
5, rue Emile-Allez 75017 PARIS
TÉL. : 45-74-90-01
FAX : 45-74-90-02

Diplôme expertise comptable, 46 ans, recherche poste resp. entreprise cabinet temps partiel complet. Tél. : 34-22-10-06

Dame 53 ans avec référence recherche emploi dame de compagnie, garde-malade. Tél. : (16) 23-07-14-06

PERSONNEL DE NETTOYAGE jeune couple de Sri-Lankais avec exp. cft. nettoyage de bureau ou particulier soir. Tél. : 48-57-29-15 ap. 14 h

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA**
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Automobile

vend Golf GL
3 ptes, 7 CV, novembre 1992, modèle 1993, bleu métal., verni, intérieur velours, direction assistée, vitres électriques, fermeture centrale des portes, 22 500 km. Prix : 63 000 F. M. DUVAL Tél. : 49-09-54-68 (bur.) 49-09-57-85 (dom.).

tourisme, loisirs

L'EUROSTAR au prix du train-bateau pour nos séjours linguistiques dans la région de Londres PRO-LINGUA (Agrément T 27 50 42) Tél. : 42-46-34-11.

Traduction

Confiez vos travaux de **TRADUCTION** d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts), de **RÉDACTION** (courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

REPRODUCTION INTERDITE

Nouvelle étape pour le Parc naturel régional de Corse

Un modèle de « protection-développement »

BASTIA
de notre correspondant

« C'était bien avant la mode de l'écologie, bien avant les luttes identitaires, bien avant les grands plaidoyers en faveur de l'environnement... C'était en 1965, il y a trente ans déjà ! » Le sénateur (RDE) François Giacobbi, président-fondateur du Parc naturel régional de Corse (PNRC), se souvient de sa première rencontre avec le professeur Roger Molinier, spécialiste en botanique. C'étaient les premiers pas d'une mission scientifique chargée d'évaluer les possibilités de création d'un parc naturel en Corse. Sept ans plus tard, le 15 mai 1972, c'était l'installation officielle du Parc, sous forme d'un syndicat mixte de quarante-huit communes.

Aujourd'hui, le PNRC a toujours à sa tête le sénateur François Giacobbi. Cent trente-huit des trois cent soixante-cinq communes de l'île y sont associées. Le parc couvre plus du tiers de la surface de l'île, soit 330 000 hectares.

TOURISME INTÉGRÉ

Le PNRC, fierté des Corses, unanimes, est le fruit d'étranges paradoxes. Paradoxe politique tout d'abord, qui veut que les nationalistes les plus déterminés s'y réfèrent pour y trouver l'exemple de leur identité préservée et développée, alors que le fondateur de l'institution, François Giacobbi, a toujours été l'adversaire le plus farouche de la revendication nationaliste. Paradoxe touristique aussi, dans une île naturellement faite pour cette activité mais qui n'arrive toujours pas, malgré son million et demi de visiteurs en été, à définir une politique cohérente de développement.

Et cela, alors que, depuis plus de vingt ans, le PNRC est l'exemple du tourisme intégré. Mille deux cents kilomètres de sentiers ont été balisés, une trentaine de villages transformés en gîtes d'étape, avec treize refuges en haute montagne. Le GR 20, sentier de grande randonnée réputé le plus beau d'Europe, offre quinze jours de parcours à travers la montagne depuis Calenzana, en Balagne, au nord-ouest de l'île, jusqu'à l'extrême sud-est, à Conca. Au total, plus de cinquante mille visiteurs « actifs » pour plus de 40 millions de francs par an dans ce tourisme de montagne. « *Il y a trente ans, nous avons inventé le concept de protection-développement. Maintenant, nous devons y associer les notions de promotion des ressources humaines et d'identité insulaire.* » François Giacobbi reste infatigable. Il sait pourtant qu'il passera la main à la prochaine assemblée générale du parc dans quelques mois. « *Dans cette affaire, le plus important, c'est ce que nous aurons contribué à restituer ou patrimoine commun de notre île.* »

De fait, la nouvelle étape du PNRC tentera de prendre en compte le plan de développement de la Corse, dont l'enjeu principal est de renforcer le tissu économique, social et culturel de l'intérieur de l'île. Le rôle du Parc comme agent de développement, partenaire des institutions locales, sera accentué, notamment par un partenariat avec les chambres consulaires mais aussi avec l'Assemblée de Corse, dont dépend l'Office de l'environnement, présidé par le conseiller territorial Radical, Paul Giacobbi, fils du président du PNRC... Une autre façon de construire l'avenir.

Michel Codaccioni

Guerre du câble à La Roche-sur-Yon

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

La « guerre du câble » fait rage à La Roche-sur-Yon. Elle oppose Réseau câblé de France (RCF) – qui dessert dix villes françaises (Cholet, Antibes, Lorient, Nevers...) et 52 000 usagers – à la mairie socialiste. Câblée dans ses zones urbaines depuis 1990, La Roche-sur-Yon est un des fleurons d'un groupe qui compte parmi ses principaux actionnaires l'américain Falcon. Celui-ci dessert aux Etats-Unis un million de foyers.

Dans le chef-lieu de la Vendée, 6 800 foyers captent seize chaînes (dont douze françaises) pour 89 francs par mois. Après un lancement réussi, les abonnés restent en dessous de la barre des sept mille. C'est ce seuil que le directeur général, Philippe Esgain, veut franchir. Mais sa politique commerciale se heurte à la logique, toute différente, de la mairie, gérée par Jacques Auxiette (PS) : « *Dans le contrat qui nous lie au câblo-opérateur, il y a délégation de service public. On est dans une situation où la puissance publique met une entreprise privée en situation de monopole. Sur la base des éléments contractuels, il n'y a rien à discuter.* »

C'est ainsi que la municipalité refuse l'augmentation des tarifs (de 89 à 96 francs) réclamée par RCF ; qu'elle lui conteste le droit de proposer Télé-Monte-Carlo sans son aval ; qu'elle exige l'arrivée du câble dans les zones rurales, etc. Pour faire prévaloir ses vues, le câblo-opérateur n'a pas hésité à l'automne à couper la télévision locale (municipale) dans les foyers HLM, à faire traîner le paiement de son dû à cette chaîne. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a intimé l'ordre à RCF de rétablir la diffusion interrompue. Fort de cette décision, le maire a exigé comme préalable à la reprise des négociations le rétablissement de la télévision locale dans les logements sociaux et le règlement de la dette. Une fois ces conditions honorées, il n'a envoyé qu'un adjoint pour recevoir les représentants de RCF...

Depuis, chacun s'est encore radicalisé. La ville vient de déposer à nouveau plainte auprès du CSA et du procureur de la République. Le câblo-opérateur, pour sa part, a décidé d'imposer sa hausse de prix et la diffusion de Télé-Monte-Carlo. Au-delà de la polémique, ce conflit pose la question de la nature des contrats de diffusion et celle de l'intervention publique : la mairie socialiste, qui n'a investi aucun denier public mais se réfère au contrat, veut exercer son contrôle sur l'opération.

Le câblo-opérateur souhaite, lui, disposer de plus de « *marge de manœuvre* ». Le droit lui donne quelques arguments : un arrêt du Conseil d'Etat de décembre 1993 affirme la prééminence de liberté de circulation des images, reconnue par le droit européen. De plus, une ordonnance de référé rendue en novembre 1994 par le tribunal administratif de Versailles a refusé de qualifier de service public un contrat de câble passé entre le district de Melun et la société Vidéopôle.

Gaspard Norrito

Michel Giraud, président (RPR) de la région Ile-de-France

« Je n'ai jamais douté de l'attitude unitaire des élus de la majorité »

Le vote du budget de l'Ile-de-France, lundi 20 février (*Le Monde* du 22 février), a clos une semaine agitée pour le président (RPR) de la région, Michel Giraud. Dans un entretien au *Monde*, M. Giraud affirme qu'il n'a « *jamais douté de l'attitude unitaire des élus de la majorité* » et qu'il continuera sa « *coopération* » avec les écologistes.

« Depuis votre prise de position en faveur d'Edouard Balladur, le groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France a connu quelques remous. Il vient cependant, lundi 20 février, de voter, sans défections, le budget. Considérez-vous ce résultat comme une victoire personnelle ?

– Restons modestes. Je n'ai jamais douté, un seul instant, de l'attitude unitaire des élus de la majorité. Je leur en sais gré. Par le vote du budget, il ne s'agissait pas de s'exprimer en fonction de tel ou tel choix de conscience pour l'élection présidentielle, mais de se doter des moyens de répondre aux attentes de 11 millions de Franciliens.

J'ajoute que l'expression des consciences, parfaitement respectable, ne doit surtout pas porter atteinte à l'expression des solidarités fondamentales.

– Après les difficultés lors de cette discussion budgétaire – où les écologistes ont, à plusieurs reprises, voté contre vos propositions –, avez-vous l'intention de vous appuyer à nouveau sur Génération Ecologie et les Verts pendant les trois dernières années du mandat du conseil régional ?

– Nous savions, avant la discussion budgétaire, comme nous le savions avant tout débat important, qu'il nous faudrait trouver des voix complémentaires, puisque la majorité RPR-UDF est une majorité relative. A nouveau, nous avons pu bénéficier du soutien d'un certain nombre d'écologistes raisonnables, qui, conscients que notre marge de manœuvre est étroite, ont su jouer la solidarité. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président chargé des finances, et moi nous étions fixé pour objectif de ne laisser déraper ni la fiscalité ni l'emprunt, de demeurer fidèles aux engagements pris dans le cadre du plan régional, du contrat de plan Etat-région et du contrat de plan interrégional [entre les régions du Bassin parisien], votés à une large majorité. Nous avons trouvé une majorité – la même – pour nous suivre sur des sujets aussi essentiels que la sécurité dans les lycées ou la mobilisation des logements vacants, qui sont de vraies priorités régionales.

> Tant qu'une réforme ne sera pas mise en place, le financement des transports parisiens sera une pomme de discorde entre l'Ile-de-France et la province.

Bien entendu, je ne peux présumer des majorités ultérieures mais je demeure persuadé que nous pourrons poursuivre notre démarche, car il y a suffisamment d'élus décidés à faire bouger – c'est-à-dire à faire progresser – la région capitale au service de tous les Franciliens. L'acquis des trois années de travail en commun devrait permettre de perpétuer notre coopération et notre concertation avec les écologistes.

– Le débat sur les transports a montré que l'Etat et la région n'ont pas les mêmes priorités dans ce domaine. Ne pensez-vous pas qu'une réforme du système d'organisation des transports de la région est plus que jamais nécessaire ?

– L'Etat est engagé sur toutes les opérations de transports en commun d'Ile-de-France et consacre près de 7 milliards de francs à leur fonctionnement. Les différences d'appréciation portent, essentiellement, sur le choix des opérations à réaliser. L'Etat privilégie les grandes radiales alors que la région entend porter parallèlement l'effort sur les rocades.

La réforme du Syndicat des transports parisiens, aujourd'hui présidé par le préfet, et sa transformation en autorité régionale demeurent plus que jamais justifiées, dès lors que la région finance désormais 75 % des infrastructures. Tant que cette réforme ne sera pas mise en place, le financement des transports parisiens apparaîtra, périodiquement, comme une pomme de discorde majeure dans les rapports entre l'Ile-de-France et la province. Celle-ci demeure inévitable et justifiée. Elle exige que soient notamment réglés la prise en charge des retraites des entreprises publiques, la relation de la région avec ces entreprises, le problème de la responsabilité tarifaire. Ne nous leurrons pas, la mise en œuvre d'une telle réforme prendra au moins une dizaine d'années. »

Propos recueillis par Christophe de Chesnay

Le préfet de l'Essonne rappelle à 33 communes leurs obligations

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE est engagée pour trente-trois communes de l'Essonne, sommées par l'Etat de présenter un plan local d'habitation (PLH) avant la fin de l'année. L'obligation, née de la loi d'orientation sur la ville de 1991, a pour objectif d'augmenter le nombre de logements sociaux. Cette contrainte touche les localités de plus de 3 500 habitants dont le pourcentage de logements sociaux n'atteint pas 20 % du parc de résidences principales et dont la part des bénéficiaires d'aide au logement est inférieure à 18 %.

Vingt-trois mille Essonnais sont inscrits au fichier préfectoral des demandes de logement. Dans le même temps, il existe un décalage flagrant entre les grosses communes, au parc social très développé, et certaines de leurs voisines, qui préfèrent délibérément un habitat plus résidentiel. Ce choix, désormais, va coûter cher. « *Les villes qui n'auront pas de plan local d'habitat s'exposent à payer tous les ans, à partir de 1996, la taxe sur la diversité de l'habitat, dont le montant sera proportionnel à la valeur locative des immeubles imposés au foncier bâti et non bâti* », indique Jean-Luc Duchemin, directeur de l'association départementale d'information sur le logement.

La menace a paru suffisamment sérieuse pour que de nombreuses municipalités réagissent. Vingt et une sont déjà engagées dans des procédures individuelles ou au sein d'un syndicat intercommunal. Les douze autres localités, pour la plupart assez résidentielles, n'ont pas encore bougé. C'est le cas de Morangis : son maire Guy Trehin (div. d.) est prêt à prendre le risque d'être taxé : « *Le logement social à Morangis représente 6 % du parc et même si nous pouvons urboniser plus, nous n'atteindrons jamais les 20 %. De toute manière, la caractéristique de la commune est d'offrir un habitat diffus qui est respecté et que les habitants ne souhaitent pas voir remettre en cause.* »

Il est vraisemblable que le préfet de l'Essonne aura, avant la fin de l'année, les plans d'une grande majorité des communes touchées. Ces plans seront-ils pour autant respectés ? « *Certaines communes éprouvent vraiment des difficultés à définir leurs projets et en connaîtront pour les mettre à exécution* », reconnaît Jean-Luc Duchemin. Si les maires obtempèrent, ils n'en tirent pas moins le signal d'alarme. « *On ne peut*, explique Christian Jeu, maire d'Epinay-sur-Orge, *construire que sur des terrains ayant échappé à la spéculation. Comment peut-on faire, en effet, du logement social avec une charge foncière de 1 500 francs le mètre carré ? Si les communes veulent vraiment réaliser leur PLH, il va bientôt leur falloir donner le terrain !* »

Patrick Desavie

Le ginseng, champagne de l'Aisne ?

LAON
de notre correspondant

« *Le ginseng pourrait être le champagne de l'Aisne* » : depuis 1991, Frédéric Simphal, président de la coopérative Aisne-Légumes implantée à Marchais, un village de l'Aisne situé à une dizaine de kilomètres de Laon, s'est lancé dans la culture de cette plante asiatique. La première récolte manuelle, après un arrachage mécanique, s'est déroulée en octobre 1994, car il faut attendre trois à quatre années après la mise en terre pour parvenir à une production satisfaisante. Les racines fraîches sont ensuite séchées dans des fours à tabac.

IN SITU

Une trentaine d'agriculteurs ont planté quatorze hectares de ginseng dans le département de la Marne, des Ardennes, de l'Oise, de la Meuse et de l'Aisne, qui assure les deux tiers de cette production. Entreprenant, Frédéric Simphal n'a pas hésité longtemps à tenter l'expérience. « *En 1976, nous nous sommes orientés vers la culture des petites carottes, aujourd'hui, nous produisons deux tiers du marché national.* »

« PAS SEULEMENT UN MYTHE »

Le ginseng est apparu dans l'Aisne à la suite de contacts noués en 1991 entre la chambre d'agriculture de ce département et des agriculteurs canadiens de la région des Grands Lacs, soucieux d'exporter leur savoir-faire. Là-bas, le directeur de la coopérative et trois autres « éclaireurs » ont découvert des exploitations modernes, où le ginseng occupait plus d'un millier d'hectares. « *Ils se sont aperçus que le ginseng n'était pas uniquement un mythe, mais une véritable culture* », explique Frédéric Simphal.

Les vertus de ce végétal semblent étendues. Des chercheurs canadiens de l'université d'Alberta ont déposé un brevet pour traiter, grâce à lui, la maladie d'Alzheimer. Des scientifiques japonais étudient ses propriétés anticancéreuses. Il ne s'agit pour l'instant que de travaux exploratoires, mais ils témoignent bien d'une véritable fascination pour le ginseng. « *Les Chinois l'apprécient depuis des siècles. Ils le consomment sous forme de gélules ou d'infusions* », raconte Frédéric Simphal... plus réservé sur les légendaires vertus aphrodisiaques que lui prêtent les Asiatiques.

La prospection de la clientèle a déjà commencé. Des échantillons de la production de la coopérative ont été envoyés en Asie du Sud-Est, et la qualité semble être au rendez-vous. Le prix de vente, entre 400 et 600 francs le kilo, est élevé, car cette plante exige beaucoup de soins. Elle apprécie les climats tempérés et les terres sablonneuses, mais elle craint la lumière et demande à être conservée dans des bâtiments ouverts. Le coût de plantation à l'hectare s'élève à 700 000 francs, ce qui ne met pas le ginseng à portée de toutes les bourses agricoles.

Thierry de Lestang-Parade

■ **PROVENCE** : les travaux de démolition de près de 3 000 mètres carrés du château de La Messardière, un célèbre palace de Saint-Tropez (Var), ont commencé mardi 21 février, afin de mettre cet établissement en conformité avec les règles d'urbanisme. En 1988, la municipalité, dirigée par Jean-Michel Couve (RPR), et la direction départementale de l'équipement (DDE) avaient accordé un permis de construire de 8 259,67 mètres carrés à la société Sud-Est Promotion, présidée par Jacques Joubert. Deux ans plus tard, après l'inauguration de l'établissement, le nouveau maire Alain Spada (div. d.), la commission d'urbanisme et certains riverains réclamèrent des expertises, qui conclurent à un dépassement de 2 968 mètres carrés, construits en toute illégalité. Les nouveaux propriétaires, l'UAP et la banque Worms, ont décidé de se conformer à un jugement du tribunal de grande instance de Draguignan qui ordonnait, il y a dix mois, à Jacques Joubert de mettre en conformité le bâtiment avant le 1er avril 1995. – *(AFP)*

immobilier d'entreprises
DOMICILIATIONS
terrain
SALON-DE-PROVENCE
villégiature
VAL-THORENS
LE MONDE DES CARRIÈRES
LA FOSEA
SON DIRECTEUR
COMMERCIAL
AGENCE DE TRADUCTION
ATTACHEE DE DIRECTION
CARRIÈRE INTERNATIONALE
DEMANDES D'EMPLOI
CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
APE
L'AGENDA

"Je ne sais pas comment ils font, mais moi je m'y retrouve"
TAHITI 5 950 F
REDUCTION DE 50% POUR UNE 2e PERSONNE
et pour une 4e, une 6e personne...
LISBONNE 850 F
MARRAKECH 950 F
ATHENES 1 100 F
LES ANTILLES 2 430 F
LA REUNION 3 490 F
NOUMEA 5 500 F
• vols aller retour
• départ de Paris
• à certaines dates
• 160 agences en France
• (1) 41 41 58 58
• 3615 NF *
* 1,27 la minute
NOUVELLES FRONTIERES
Tahiti
Tout le monde s'y retrouve

ACCUEIL Ils sont des milliers à avoir quitté l'Algérie, menacés par les islamistes ou les militaires, pour se retrouver dans des conditions extrêmement précaires en France. Perdus dans un maquis de procédures administratives, à la recherche d'un logement et d'un emploi, ces nouveaux exilés sont le plus souvent considérés comme clandestins. ● VISAS. Alors que le nombre de visas délivrés par le gouvernement est en chute libre et que le statut de réfugié politique n'est accordé que dans des circonstances exceptionnelles, plusieurs associations en France tentent d'organiser une aide aux exilés. ● UNIVERSITÉ. Dans les facultés, les universitaires essaient également d'accueillir certains de leurs collègues algériens en bricolant quelques aménagements. Le ministère, pour sa part, considère qu'il n'y a pas lieu à un « traitement » particulier de ces situations.

Des réseaux de solidarité tentent d'épauler les exilés algériens

En dépit des restrictions drastiques du nombre de visas, plusieurs associations s'efforcent d'accueillir ceux qui, fuyant la guerre en Algérie, se retrouvent, en France, en butte à d'innombrables obstacles.

« QUAND JE SUIS ARRIVÉE ici, je n'en crayois pas mes yeux, j'avais l'impression d'un palais ! » se rappelle Raïssa. Assis à ses côtés, Ahmed, son mari, acquiesce sans mot dire. Le grand appartement d'Aubervilliers qu'ils partagent avec Abdou et Léna, un autre couple mixte, fraîchement débarqué des campagnes de l'Oranie, a pourtant peu de chose à voir avec le superbe F 4 qu'ils habitaient sur la côte algéroise, avec *« vue sur la mer »*. C'était hier, il y a un siècle. Avant que la guerre en Algérie ne s'en mêle et ne les pousse, comme des milliers d'autres, à faire le saut dans l'inconnu. La France, Ahmed et Raïssa n'y avaient jamais mis les pieds. *« La première nuit, on l'a passée dans un café kabyle*, racontent-ils. *Le copain algérien qui devait nous trouver un point de chute nous avait fait faux bond. Le patron du café nous a prêté une chambre. »*

Un anorak d'enfant est posé dans un coin. Le fils d'Ahmed et Raïssa, âgé de douze ans, a les cheveux blonds de sa mère, originaire de l'ancien bloc de l'Est. C'est un motif suffisant, en Algérie, pour devenir paria – ou cible à abattre. Dans la banlieue d'Alger, au marché de Kouba, où elle se rendait régulièrement, Larissa Ayadi a été tuée d'une balle dans la tête, un matin de décembre 1993. Mariée à un Algérien, cette native de Moscou parlait couramment l'arabe et s'était convertie à l'islam. Aux yeux de ses voisins, elle restait une étrangère. Et, pour les islamistes, une *kôfra* – une mécréante.

« Quand je suis arrivée au bureau, le lendemain, mes collègues m'ont regardée comme une folle », se souvient Raïssa. A partir de ce jour, chacun la presse *« de mettre le foulard ou de partir »*. Durant ce seul mois de décembre 1993, vingt et un étrangers sont assassinés. Pour se rassurer, Raïssa fait comme ses copines algériennes : *« Au bureau, toutes les filles avaient un cutter dans leur sac – pour se défendre, au cas où... Moi, le cutter, je n'ai pas pu. Alors j'ai mis une grande aiguille à tricoter. »*

Au début de l'été 1994, Ahmed, Raïssa et leur fils atterrissent à Orly. *« On était partis avec seulement deux sacs de voyage, habillés comme lo veille »*, raconte Ahmed. L'épisode du café kabyle et du premier rendez-vous manqué ne se reproduira pas. Raïssa montre son pull-over : *« Tout ce que je porte, on me l'a offert. »* Cette générosité n'étonne pas Raïssa. Si elle-même avait pu être *« de l'autre côté de la barrière »*, ces gestes auraient été les siens. En revanche, ce qui la *« souffle »*, c'est l'*« efficacité »* du réseau militant qui les a pris en charge. Créé en mars 1994 par les membres de l'Association de la nouvelle génération immigrée (ANGI), le Réseau solidarité Algérie (RESA) ne se contente pas d'aiguiller les nouveaux arrivants vers les organismes d'entraide. Dès le lendemain de leur arrivée, Raïssa et son fils étaient accueillis et logés, sans bourse délier, dans l'appartement du RESA.

Construit sur quatre étages, ce curieux havre de béton gris accueille des « pensionnaires » qui s'engagent par *« contrat moral »* à ne pas y séjourner plus de trois mois. Une douzaine de chambres sont aussi disponibles chez des particuliers, adhérents ou sympathisants de l'ANGI. Depuis le lancement du RESA, cinquante-quatre personnes ont fait escale à Aubervilliers. Cinquante-quatre personnes, c'est peu, comparé à la demande. Mais l'idée fait son chemin : offrir aux plus démunis un *« espace à eux »*, qui leur donne la force d'entamer les démarches nécessaires à leur séjour en France. Des projets analogues seraient déjà en cours à Saint-Etienne, à Lille, à Créteil et à Romainville.

SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

La solidarité à l'égard des nouveaux exilés d'Algérie a pourtant ses limites. Politiques, d'abord, comme en témoignent les restrictions drastiques imposées par le gouvernement français en matière de délivrance des visas (*Le Monde* du 3 février). Sociologiques aussi : les anciens émigrés d'Algérie, qui ont dû *« en baver »* pendant de longues années, ne voient pas forcément arriver d'un œil très indulgent ces Algériens *« en col blanc »*, ingénieurs, journalistes, médecins ou universitaires.

Dans un premier temps, la solidarité communautaire joue. *« Quand les gens débarquent, les premières personnes auxquelles ils s'adressent sont des proches »*, explique un responsable du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI). *« Tant que reste un espoir de voir le nouvel arrivant régler sa situation, tout va à peu près bien. Mais les choses se gâtent à partir du moment où cet espoir s'effondre. »* Alors commence pour beaucoup un terrifiant compte à rebours.

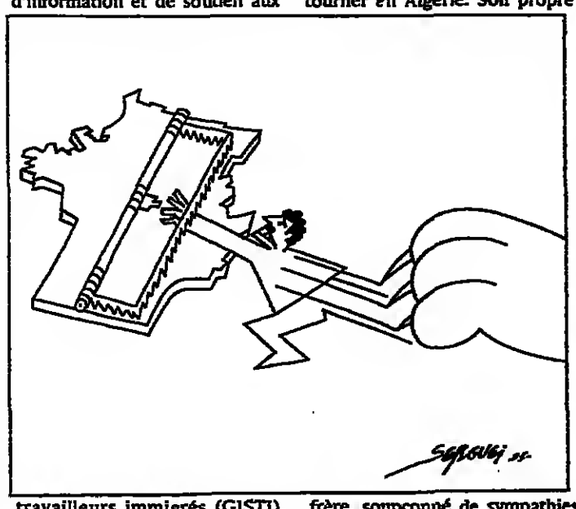

« Notre visa va bientôt arriver à expiration. Que se passera-t-il s'il n'est pas prolongé ? On deviendra des clandestins », résume Ahmed. Pas question évidemment de retourner en Algérie. Son propre frère, soupçonné de sympathies pour les « barbus », a été arrêté, torturé et jeté en prison, sans autre forme de procès. Sa femme et son fils, coupables de n'être pas arabes ni musulmans, demeurent des proies toutes désignées à la furie des *« fous de Dieu »*. Ahmed a tout fait pour « mériter » une vraie escale en France. A force d'obstination, il a pu décrocher un contrat de travail. *« Un travail dans ma branche, avec un salaire mensuel de 20 000 francs brut »*, insiste-t-il. Mais l'emploi qu'on lui offre ne dure que douze semaines. Un délai trop court pour prétendre à un titre de séjour d'un an.

Fatima, jeune cadre de trente-quatre ans, arrivée à Paris au début de l'automne, est confrontée au même dilemme. *« Quand je me suis présentée à la préfecture pour savoir comment obtenir un visa d'étudiante, la dame du guichet m'a répondu que je devais rentrer à Alger et, de là, écrire à Nantes. Elle me parlait de l'Algérie comme si c'étaient les Caraïbes ! »* Fatima se souvient de ces jeunes Algériens, armés de kalachnikovs, qui menaçaient de *« s'occuper d'elle, si elle ne mettait pas le hidjab »* ; de cette tête décapitée, plantée sur une palissade à deux pas de chez elle.

« VIVRE COMME UN RAT »

« Les Françaises qui nous aident, je leur tire mon chapeau ! Sans leur soutien, on n'aurait jamais pu s'en sortir », souligne une ancienne coiffeuse, devenue membre du Réseau international de solidarité avec les femmes algériennes (RISFA). Comme le CISIA (Comité international de soutien aux intellectuels algériens) ou l'association Pluri-elles, le RISFA tient des permanences régulières, offrant conseils juridiques, assistanat social et ce soutien moral sans lequel beaucoup perdent pied.

« De toute façon, on est piégé ! », lâche Arezki, le visage crispé. Journaliste sans visa, il s'apprête, la rage au cœur, à rentrer sur Alger. *« J'en ai assez de vivre comme un rat »*, jure-t-il. Cette autre rescapée, médecin de son état, doit se contenter d'un simple récépissé préfectoral *« renouvelable »* chaque mois. La France, qui n'a jamais cessé d'apporter son soutien à l'Etat algérien, continue ainsi de chipoter son aide à ceux-là mêmes que l'on traite, en Algérie, de *hizb françа* – le parti de la France.

Catherine Simon

★ **Réseau solidarité Algérie (RESA) : 9 rue de la Maladrerie, 93 300 Aubervilliers. Tél : 48 34 85 07 (l'après-midi). Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), tél : 42 47 07 09. Réseau international de solidarité avec les femmes algériennes (RISFA) : Villa d'Este, 94 boulevard Masséna 75013 Paris. Tél : 53 79 18 73. Comité international de soutien aux intellectuels algériens (CISIA) : 21 ter rue Voltaire 75011 Paris, tél : 46 59 27 86. Pluri-Elles, même adresse et téléphone que le CISIA, permanences le samedi matin.**

Combien sont-ils ?

« Vous examinerez avec bienveillance les demandes des intellectuels algériens menacés... » Tel est, en substance, le contenu de la circulaire adressée, le 22 décembre 1993, par Charles Pasqua aux préfets par télégramme. Cette circulaire (jamais publiée) régit les cas d'Algériens faisant état de persécutions, et qui doivent être centralisés à Paris pour être examinés chaque semaine par une commission interministérielle. Alors que le ministre de l'intérieur avait évoqué le chiffre de 10 000 bénéficiaires, il apparaît que ce nombre est compris entre 600 et 1 000, dont 300 à Paris. En 1994, seuls 18 statuts de réfugié politique ont été accordés à des Algériens par l'OFPRA, soit 1,24 % des dossiers examinés. Il convient d'ajouter à ces chiffres infimes les milliers d'Algériens qui tentent de rejoindre la France, légalement ou non.

Dans l'improvisation, l'université se veut accueillante

LES ENSEIGNANTS ALGÉRIENS qui ont fui les menaces d'assassinat ne s'attendaient pas à trouver de tels obstacles administratifs sur le chemin de leur exil. Ils n'imaginaient pas non plus être à l'origine d'un réel malaise au sein de la communauté universitaire française. *« Ils sont, pour la plupart, diplômés de nos établissements et leurs structures d'enseignement sont calquées sur les nôtres. Ils pensaient donc pouvoir s'insérer facilement. »* Pour Paul Siblot, enseignant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, et animateur local du Comité international de solidarité avec les intellectuels algériens (Cisia), la réalité française est loin de correspondre au « devoir moral d'accueil » conforme à la tradition universitaire.

Malgré les liens historiques qui unissent les deux pays, le ministre de l'enseignement supérieur se refuse à envisager un traitement « dérogatoire » pour ces nouveaux réfugiés. *« Les établissements disposent de moyens spécifiques qui ont été utilisés en leur temps pour les Bosniaques ou les Rwandais »*, indique-t-on au cabinet de François Fillon.

JALOUSIES

Mais, en période de disette budgétaire, les postes de professeurs invités ou de professeurs associés sont des quarts de temps, des mi-temps, pour des durées de trois mois à un an. Ils se font rares et attisent parfois les jalousies. Force est de s'en remettre aux *« accommodements avec le ciel, aux bricolages et parfois aux magouilles »*, note Catherine Lévy, du Cisia, qui regrette de n'avoir à *« offrir que les bons sentiments »* d'une aide humanitaire mal avouée. Elle se traduit parfois par des petits boulots de gardien de nuit pour des directeurs d'institut et de laboratoire ou par des emplois d'infirmier pour des médecins spécialistes.

10 % DES CAS EN VOIE DE RÈGLEMENT

« En réalité, note Jocelyne Pérard, présidente de l'université de Dijon, *les actions se mènent dans le désordre et l'improvisation. »* En juillet 1994, elle interpellait la conférence des présidents d'université afin de recenser des postes ou dégager des bourses pour des situations d'urgence. *« Leur réaction n'est pas celle que j'attendais »*, avoue-t-elle. Au Cisia, on a relevé entre 250 et 300 cas, dont à peine 10 % ont trouvé une solution.

En novembre 1994, les « Six heures de solidarité pour l'Algérie » ont été un succès public à Grenoble. Mais cette opération n'a guère été suivie d'effets. *« Le milieu universitaire n'est pas préparé à prendre en charge des situations personnelles complexes incluant la recherche d'un emploi, d'un logement, et un soutien pour des démarches administratives inextricables »*, reconnaît Alda Del Forno, enseignante en économie à l'Université Pierre-Mendès-France (Grenoble-2) qui devait accueillir un enseignant, qui a été assassiné dans l'attente de son visa (*Le Monde* du 3 février). Le rectorat continue de s'opposer à Pembauche d'Aït Amara, un professeur d'origine kabyle qui n'a pu produire son certificat d'appartenance à l'université d'Alger avec qui il est en conflit déclaré depuis deux ans. A Montpellier, en revanche, la solidarité s'est organisée autour d'un réseau d'associations comme la Cimade, le Cisia, France-Liberté, avec l'appui discret des collectivités locales. De leur côté, l'Institut agronomique méditerranéen (IAM), et surtout le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) disposent de crédits de recherches et des postes temporaires que leur directeur, Mario Perez n'hésite pas à dégager pour les nouveaux réfugiés. *« S'ils sont là, il faut les aider. C'est une obligation d'assistance »*, proclame-t-il. *« Le pire serait de céder au FIS qui couper l'Algérie du reste du monde en stoppant les programmes de coopération. »*

Cette menace pourrait bien peser sur les jeunes Algériens qui souhaitent étudier dans les universités françaises. Leur nombre est passé de 16 311 à la rentrée 1991 à 19 547 en 1993, dont 4 776 en premier cycle. Mais, avec la fermeture des services de l'ambassade et du consulat d'Alger, il leur est devenu impossible de se procurer les dossiers de préinscription dans les établissements. *« Nous ne pouvons prévoir dans quelles conditions sera organisé le baccalauréat en Algérie »*, invoque Christian Philip, le directeur de cabinet de François Fillon. Selon lui, il faudra gérer cet été *« dans l'urgence et au cas par cas »* les demandes d'inscription et de visa. Ce type de gestion pourrait donner un sérieux coup de frein aux accords de coopération en matière de formation entre la France et l'Algérie.

Michel Delberghe

Farid, journaliste kabyle « adopté » par Lisbonne

FARID marche dans les rues de Lisbonne. Libre. S'il n'a pas communiqué depuis sept mois avec sa famille restée en Kabylie, le jeune Algérien a préservé l'essentiel : il vit, isolé mais libre. En mai 1994, Farid, trente-deux ans, a fui l'Algérie. Deux ans plus tôt, son existence de journaliste dans un quotidien kabyle indépendant avait commencé à vaciller : menaces de mort des islamistes, alerte à la bombe. *« On nous reprochait d'écrire en français, on nous traitait de* "parti de la France", *de* "juifs"... *Le pouvoir refusait de nous aider, car le journal avait condamné les* "assassins de tous bords". »

Farid trouve d'abord refuge dans sa famille, *« dans les montagnes »*. Partir ? L'idée ne lui est venue qu'après l'assassinat d'un confrère journaliste. A la fin de 1992, le journal de Farid est contraint de cesser sa parution. Il se trouve au chômage forcé, tandis que redoublent les menaces. *« Nous n'avions aucun moyen pour nous protéger*, explique-t-il. *Il n'était plus possible de faire confiance à la police, ni à quiconque. »* C'est en famille que la décision de quitter l'Algérie a été prise. *« Mes parents m'ont dit :* "Au moins, on sait que tu reviendras un jour." »

Le voilà à Alger, première étape de la fuite. *« J'ai séjourné chez une parente qui habite près de l'ambassade du Portugal. L'important, c'était d'obtenir un visa pour partir. »* Obsédé par les risques d'un repérage par des islamistes, il attend le jour où un ami policier est en service à l'aéroport pour embarquer. Quelques heures plus tard, il franchit sans encombre la douane à Lisbonne, avec 4 500 francs en poche. Dès le lendemain, le journaliste algérien s'adresse au premier policier qu'il rencontre. *« Je lui ai dit que je cherchais le service des étrangers. Il ne m'a pas demandé mes papiers mais m'y a emmené lui-même. »* Trois mois plus tard, Farid a obtenu le statut de réfugié politique et montre fièrement son passeport bleu. Aujourd'hui, Farid a été « adopté » par un grand quotidien portugais qui utilise sa plume pour couvrir les événements d'Algérie.

Farid n'aurait en aucune chance d'obtenir la même protection en France, où l'on continue de considérer, dans la plupart des cas, que le gouvernement algérien protège les victimes des islamistes. L'itinéraire de Farid pose aussi la question de l'application de la convention de Schengen, censée unifier la pratique du droit d'asile en Europe. Si Farid avait d'abord tenté, en vain, sa chance en France avant de demander l'asile au Portugal, ce dernier pays aurait pu refuser d'examiner sa demande.

Philippe Bernard

Othman et Ali, ex-policiers et semi-clandestins à Paris

JOUES émaciées et regard fiévreux, l'on voit tout de suite qu'Othman, vingt-cinq ans, *« galère dur »* comme il le répétera plusieurs fois. S'il refuse de remuer le passé, il accepte, avec quelques réticences, de parler de sa situation actuelle de *« réfugié semi-clandestin »* en France. Ex-officier de la police algérienne, dans laquelle il est entré à vingt et un ans, il a *« déserté les rangs »* il y a un peu moins d'une année. *« Mon frère, qui est commissaire de police, m'a conseillé de partir »*, dit Othman en guise d'explication. *« J'avais envie de vivre et non pas d'être tué, comme cela, bêtement, dans un attentat, peut-être même par un ancien copain de quartier, passé au Front islamique. »* Alors, c'est la désertion, le passage clandestin en Tunisie, l'Italie, l'Allemagne, et finalement la France et Paris où il séjourne depuis quatre mois.

« Au début, cela a été vraiment très dur. J'étais sans-abri, pratiquement sans ressources, sans titre de séjour, à la merci du moindre contrôle. Puis j'ai rencontré d'autres policiers, déserteurs comme moi. On se serre les coudes », assure-t-il. Othman partage une chambre meublée avec quatre autres compagnons d'infortune. Tous vivotent, de petits travaux et notamment de la revente de télé-cartes de collection. *« 100 à 200 francs de bénéfice par jour. Cela nous permet de tenir »*, dit-il.

Il a *« rencontré »* une jeune Française et vient de déposer, *« en province »*, un dossier de mariage *« en bonne et due forme »*. Il s'accroche à cette perspective comme à une bouée de sauvetage. En ce qui concerne les papiers, il est pourtant en situation illégale ? *« Oh ! on se débrouille... »*, dit-il, énigmatique.

Ali, la cinquantaine à peine entamée, était, lui, commissaire de police dans une grosse localité de l'Est algérien. Viscéralement anti-islamiste, il avoue ne pas avoir *« rendu la vie facile aux militants ou sympathisants du FIS »*. Objet de nombreuses menaces de mort, il avait demandé sa mutation ou une mise en disponibilité. Les deux ayant été refusées, il décide de s'exiler en France, où vivent des membres de sa famille qui lui assurent le gîte et le couvert. Ali refuse de dire par quels moyens il a gagné Paris et s'il se trouve en situation irrégulière. Il déclare, simplement, que *« la vie n'est pas facile tous les jours »*.

Combien sont-ils, ces ex-policiers en rupture de ban ? *« Quelques dizaines, voire une bonne centaine,* affirme-t-il. *Beaucoup dissimulent qu'ils ont fait partie de la police, et certains sont carrément passés dans le camp intégriste. »*

Ali Habib

les exilés algériens

...s associations
...en butte à d'innombrables obstacles

...iversité se veut accueillante

ex-policiers et semi-clandestins à Pari...

Matignon connaissait dès janvier les abus commis lors des écoutes du docteur Maréchal

La CNCIS estime avoir été « trompée » par la police judiciaire

La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) a été abusée dans l'affaire de la mise sous écoutes des lignes téléphoniques du docteur Maréchal, beau-père du juge Halphen, révélée par la presse deux mois après les faits. Son président, Paul Bouchet, affirme avoir informé Matignon dès janvier du caractère irrégulier de ces écoutes

EDOUARD BALLADUR en personne avait été officiellement averti, mercredi 15 février, quatre jours avant ses déclarations à l'emporte-pièce sur France 2, des irrégularités commises lors du branchement des lignes du beau-père du juge Halphen. Le premier ministre en avait été informé lors de sa rencontre organisée ce mercredi-là avec les trois membres de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). Le président Paul Bouchet, épaulé par le député (PS) Bernard Derosier et le sénateur (UDF-UC) Jacques Golliet, ont donc été très surpris d'entendre M. Balladur déclarer, dimanche soir à la télévision, que leur commission aurait *« donné son aval »* aux écoutes gouvernementales visant le docteur Maréchal et que *« les procédures légales* [avaient] *été scrupuleusement respectées »* dans ce dossier.

« Quand j'ai entendu cela, j'ai eu du mal à avaler ma salive », a réagi M. Derosier, mardi 21 février. *« Avec un humour relatif, on peut parler de donner son aval dans la mesure où la commission, dans cette affaire, n'a pas été consultée en amont, mais en aval »*, a ironisé M. Bouchet. Le conseiller pour les affaires intérieures du premier ministre, Philippe Marland, avait, en fait, été alerté dès le 12 janvier des dysfonctionnements apparus dans la mise sous écoutes des lignes du médecin entre le 15 et le 22 décembre. La CNCIS avait ainsi protesté contre la forme *« trompeuse »* des demandes d'écoutes formulées par le directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet, qui a depuis démissionné.

« La commission n'a pas été mise à même d'effectuer sa tâche de contrôle », a protesté M. Bouchet, deux mois après les faits, et seulement après que l'affaire eut été rendue publique dans la presse. S'estimant délié du secret défense depuis que Matignon a reconnu la réalité des écoutes, il a détaillé la procédure aberrante suivie par M. Franquet et par les entourages ministériels. Le 15 décembre, le patron de la PJ avait obtenu du général commandant le Groupement interministériel de contrôle (GIC) le branchement immédiat des lignes du docteur Maréchal. Le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Edouard Lacroix, en avait été tenu informé. Il en avait été de même pour le conseiller du premier ministre, Philippe Marland, averti dès le lendemain, même s'il affirme aujourd'hui avoir été tenu dans l'ignorance des connections existant entre M. Maréchal et l'enquête du juge Halphen sur le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller. Mais la régularisation officielle de ces écoutes a beaucoup tardé, a déploré M. Bouchet.

Il a fallu attendre le 21 décembre pour que la régularisation soit effectuée sous la signature de MM. Lacroix et Marland. La veille, le docteur Maréchal avait été interpellé en flagrant délit à l'aéroport de Roissy alors qu'il venait de recevoir 1 million de francs du conseiller Schuller. Or, le président Bouchet n'a découvert que le 22 décembre, lors de sa visite hebdomadaire au GIC, l'existence des écoutes controversées. A cette date, elles venaient d'être supprimées par le directeur de la PJ...

Dénonçant les six jours de retard accumulés au ministère de l'intérieur et regrettant que les services du premier ministre n'aient pas pris les dispositions qui auraient permis d'éviter à la commission d'être *« dupée »*, M. Bouchet a rappelé que l'*« extrême urgence »* ne s'imposait pas dans cette affaire Maréchal qui n'avait, de surcroît, rien à voir avec les cas de *« criminalité organisée »* prévus par la loi pour autoriser des écoutes gouvernementales. Dans l'affaire Maréchal, *« il n'y avait évidemment pas d'autre urgence que celle créée par le plaignant Schuller, à l'aide des policiers »*, a-t-il ajouté. Aussi la commission avait-elle envoyé à Matignon, le 12 janvier, une recommandation précisant que *« la procédure d'extrême urgence doit être réservée à la prévention d'actes d'une très grande gravité faisant courir un risque imminent : la demande doit être accompagnée d'une justification spéciale mentionnant l'événement dont l'immédiateté rend indispensable le recours à une telle procédure ; la régularisation écrite de la demande doit intervenir sans délai »*. De quoi empêcher, espère M. Bouchet, que la vigilance de sa commission, désormais destinataire quotidien des écoutes gouvernementales opérées au GIC, soit à nouveau trompée.

Erich Inciyan

Les réactions

NICOLAS SARKOZY, porte-parole du candidat Édouard Balladur, a eu beao déclarer, mardi 21 février, que l'affaire des écoutes du docteur Maréchal était *« close »*, le feu roulant des critiques n'a pas cessé pour autant. Avec une cible privilégiée : le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Du côté de l'opposition, le candidat socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, a estimé que cette affaire *« n'est pas un accident de parcours, ni un événement mineur »* et qu'Edouard Balladur et Charles Pasqua *« doivent s'expliquer »* sur cette opération *« montée contre un juge qu'on voulait dessaisir d'une enquête dans un département »* doot le ministre de l'intérieur préside le conseil géoéral.

Robert Hue, candidat do Parti communiste à l'Élysée, s'est demandé, sur France 2, si le gouvernement ne devra pas faire sauter *« un fusible plus gros »* que celui du directeur de la police judiciaire. Même écho de la part de Dominique Voynet, candidate des Verts à l'électioo présidentielle, qui s'est interrogée : *« Les fusibles sautent. A qui le tour ? »*, avant de réclamer la démission de M. Pasqua. Jean-Marie Le Pen a estimé, pour sa part, que le ministre de l'intérieur devrait démissionner s'il s'avère *« qu'il a été le promoteur ou le complice »* d'uoe opération d'écoutes illégale. Enfin Philippe de Villiers a considéré qu'il y a désormais une affaire *« Balladur-Schuller »*. Évoquant la démission du directeur de la PJ, il a ajouté : *« M. Balladur qui est premier ministre, lui-même haut fonctionnaire, sait bien que ce n'est pas une méthode courageuse, quand on cherche à dissimuler la vérité, que de faire payer un lampiste »*.

Pendant ce temps, les partisans de Jacques Chirac font mine, suavement, de vouloir calmer les esprits. *« Que l'on ne compte pas sur nous pour polémiquer stérilement avec quiconque ! »*, a lancé Jean-François Mancel, secrétaire général adjoint du RPR, tandis que Jacques Chirac lui-même, mercredi 22 février sur RTL, a estimé que *« tout ce qui conduit à agresser inutilement, à diviser les uns ou les autres, est déraisonnable et injustifié »*. Pourtant, à l'issue d'un déjeuner, mardi, des responsables du Parti républicain avec le premier ministre, François Léotard, ministre de la défense, a déclaré à l'adresse de M. Balladur : *« Nous n'accepterons pas que ceux qui, à plusieurs reprises dans l'histoire récente de la majorité, nous ont menés à la défaite par des comportements et des attitudes qui étaient à proprement parler suicidaires, continuent à faire ce travail de sape à l'intérieur de la majorité en vous attaquant. »*

Les experts rendent un rapport accablant pour le constructeur du téléphérique de Vaujany

La chute d'une cabine avait fait huit morts en 1989

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les experts désignés par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, Daniel Farge, viennent de rendre, après dix-huit mois d'enquête, un rapport accablant à l'encontre de la société grenobloise Pomagalski. Celle-ci avait construit, en moins de six mois au cours de l'année 1988, sur les pentes de la station de Vaujany (Isère), un téléphérique pouvant transporter cent soixante passagers par cabine. L'appareil était alors présenté par son concepteur comme le plus grand et le plus rapide du monde, mais aussi comme le plus élaboré sur le plan technologique. Le 13 janvier 1989, dernier jour des essais menés sur l'installation avant son ouverture au public, prévue huit jours plus tard, l'une des cabines, qui redescendait huit techniciens, se détachait du câble porteur et s'écrasait 200 mètres plus bas. Tous les passagers furent tués.

Ce téléphérique aurait dû servir de vitrine pour le premier constructeur mondial de remontées mécaniques. Celui-ci souhaitait, en effet, séduire les villages d'altitude engagés, depuis le milieu des années 80, dans une course effrénée aux équipements les plus performants et les plus coûteux destinés au transport des skieurs. Le président du conseil général de l'Isère, Alain Carignon (RPR), et le maire de la station de l'Alpe d'Huez, Jean-Guy Cupillard (RPR) – tous deux aujourd'hui écroués pour des affaires de corruption –, avaient fortement encouragé l'installation de cet appareil, dont le coût approchait les 200 millions de francs, mais qui devait valoriser le massif des Grandes-Rousses.

L'enquête révéla aussitôt une grave défaillance survenue entre le chariot du téléphérique, qui roule sur le câble porteur, et l'axe de la suspente de la cabine. Plusieurs pièces de cet assemblage, notamment des vis et des goupilles élastiques, se seraient cassées sous l'effet des oscillations de l'appareil. D'autre part, les investigations menées par des fonctionnaires du ministère des transports mirent en évidence une série de négligences lors de la réalisation de cet équipement, ayant notamment pour origine des *« rivalités professionnelles »* entre le PDG de Pomagalski, Jean-Pierre Cathiard, et le maître d'oeuvre du chantier, Denis Creisseils. Tous les deux étaient mis en examen pour homicide involontaire, ainsi que deux autres ingénieurs de la société Pomagalski et le patron du service technique des remontées mécaniques (STRM) chargé du contrôle de ce type d'installation.

Depuis six ans, experts et contre-experts débattent toujours de l'origine de cet accident. Leur dernier rapport met explicitement en cause le constructeur, à qui ils reprocheot notamment d'avoir *« oublié certaines notions élémentaires de résistance des matériaux »* et méconnu gravement les lois de l'élasticité. D'autre part, ils ont formellement établi que les ingénieurs de Pomagalski ont copié sur un téléphérique du constructeur suisse Habbeger, un système qui *« présente un vice indiscutable de conception (...). Ce montage est incontestablement dangereux et doit être, de toute urgence, modifié sur tous les téléphériques où il subsisterait »*. De surcroît les *« copistes »* ont *« ajouté leurs propres erreurs »* à celles de l'original, notent encore les experts. Profondément viciées, les cabines du téléphérique de Vaujany étaient ainsi condamnées à une chute certaine.

Le rapport explique d'autre part que le téléphérique de Courchevel, d'une même capacité que celui de Vaujany, mais construit trois ans auparavant, présentait les mêmes défauts de fabrication. *« Seul le fait que ce montage ait été rapidement remplacé par un dispositif analogue à ceux qui équipent maintenant les téléphériques de Vaujany a évité une nouvelle catastrophe »*, expliquent les experts.

Enfin, ces derniers jugent sévèrement les fonctionnaires du ministère des transports, chargés du contrôle des remontées mécaniques. Pressés par les délais très courts qui leur étaient impartis, mais aussi trop habitués au matériel de la société Pomagalski, ils ont fait *« aveuglément confiance »* à l'entreprise. *« Cette attitude est en totale contradiction avec la notion même de contrôle technique, essentiellement basée sur le doute raisonné »*, concluent les rapporteurs.

Claude Francillon

Affaire Longuet : René Céréda débouté de son appel

LA CHAMBRE CIVILE de la cour d'appel de Nancy s'est déclarée incompétente, mardi 21 février, dans l'affaire qui oppose René Céréda, l'entrepreneur meusien qui a construit la villa tropézienne de Gérard Longuet, à trois quotidiens nationaux : *Le Monde, Libération, InfoMatin.* M. Céréda s'estimait diffamé par des articles relatant certains actes d'instruction du conseiller Renaud Van Ruymbeke.

La cour constate que *« Les journalistes ont reçu leurs informations de façon frauduleuse et au moyen d'une violation du secret de l'instruction »*. Toutefois, après avoir rappelé que les journalistes ne sont pas tenus par ce secret, elle souligne qu'*« il ne peut être dénié aux journaux mis en cause le droit de publier des articles sur les faits »*. – *(Corresp.)*

■ **PERQUISITION** : la police a effectué mardi 21 février une perquisition au bureau qu'occupe Gérard Longuet au conseil régional de Lorraine, à Metz. Les quatre enquêteurs de l'office central de la police judiciaire n'ont, selon le directeur de cabinet de M. Longuet, saisi *« aucun document »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE DOUCÉ : l'avocat du compagnon du pasteur a demandé l'audition de Charles Pasqua**, mardi 21 février, à la suite des déclarations tenues lundi par le ministre de l'intérieur lors d'une réunion électorale (*Le Monde* du 22 février). M. Pasqua y imputait à des *« policiers des renseignements généraux »* l'enlèvement, en juillet 1990, de Joseph Doucé, dont le corps a été retrouvé trois mois plus tard en forêt de Rambouillet.

■ **GUADELOUPE : Bernard Tapie a été condamné à 5 000 francs d'amende**, la semaine dernière, par le tribunal d'instance de la partie française de l'île de Saint-Martin, pour avoir frappé un policier qu'il avait pris pour un *paparazzo*. Le policier le photographiait depuis une planque, lors de vacances que le député passait dans l'île.

■ **IMMIGRATION : Un ex-policier a été condamné et arrêté à l'audience**, mardi 21 février, au tribunal de Versailles pour avoir remis des documents falsifiés à un ressortissant pakistanais. De mai 1991 à mars 1992, Patrick Panaget, trente-cinq ans, inspecteur au commissariat de La Chapelle dans le 18e arrondissement de Paris, avait fourni de faux récépissés de vol de passeport à Amhad Imtiaz, rabatteur pour ses compatriotes en situation irrégulière. Le tribunal l'a condamné à dix-huit mois de prison ferme.

L'initiation aux langues vivantes restera expérimentale

A L'OCCASION de la présentation, mardi 21 février, des nouveaux programmes de l'école primaire (*Le Monde* du 22 février), le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a annoncé que l'initiation aux langues vivantes qui devait concerner l'ensemble des élèves de cours élémentaire première année, à raison d'une heure par semaine, dès la prochaine rentrée, serait mise en place *« à titre expérimental et sur la base du volontariat des maîtres »*.

« Dans une affaire aussi importante, a précisé M. Bayrou, *il ne faut pas forcer le train. Les organisations syndicales m'ont alerté sur leurs craintes de voir des enseignants, insuffisamment préparés se braquer ou se bloquer. »* Présentée, en mai 1994 comme une des mesures phares du *« nouveau contrat pour l'école »*, la mise en œuvre de cette initiation s'était heurtée d'emblée à la réticence des enseignants du primaire.

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Décès

Jacques BROCHOT

nous a quittés.

Anne Zamire,
Isabelle Brochot et Jean-Louis Mermat,
Paulette et Max Laprange,
Sophie Brochot,
ses amis, ses amies.

Nous serons à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, jeudi 23 février 1995, à 11 heures.

Anniversaires

– Le 23 février 1993, au Kenya,

Denis et Muriel,

victimes de la route.

Nous pensons à eux et à leurs familles.
C. J. P. – S. C.

Messes anniversaires

– Il y a un an, disparaissait le

docteur Max GUALBERT.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

Une messe sera célébrée le 24 février 1995, à 18 heures, à La Valette-du-Var.

Remerciements

– Jacqueline Dellepiane-Patero
et Jean Patero,
Jacques Caïn,
Natacha Raoult-Caïn,
Didier Raoult
et leurs enfants Sacha et Lola,
François-Dominique
Champeau-Dellepiane,
sa famille,

très touchés par les nombreux témoignages d'affection qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Martine CAÏN

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments très émus.

Ils remercient aussi toute l'équipe soignante de l'Institut Paoli-Calmettes pour son aide médicale et son affection de tous les instants.

DISPARITION

■ **YANK LAWSON**, trompettiste et chef d'orchestre américain, est mort, samedi 18 février, à Indianapolis (Etats-Unis). Né le 3 mai 1911, Yank Lawson avait gagné une belle réputation chez les amateurs de jazz traditionnel de style dixieland, dont il était un représentant enthousiaste. Il s'était illustré, au début des années 30, dans l'orchestre de Bob Crosby, le frère du chanteur et comédien Bing Crosby, avant de rejoindre la formation de Tommy Dorsey et d'entamer une carrière de musicien de studio pour la radio puis pour la télévision. Au début des années 50, Yank Lawson avait formé un groupe dixieland avec le contrebassiste Bob Haggart et devait rejoindre régulièrement des orchestres reformés sous le nom de Bob Crosby. Son jeu dynamique s'inspirait beaucoup de son idole, Louis Armstrong.

AGENDA OFFICIEL

PREMIER MINISTRE
Vendredi 24 février :
– le premier ministre se rend à Nancy pour clore les Forums régionaux du service public.

NOMINATIONS

ORDRE DES ARTS ET LETTRES

Quatre-vingt-quatre personnalités étrangères ont été promues ou nommées, mardi 21 février, aux différents rangs de l'ordre des Arts et Lettres.

Sont élevés au grade de commandeur, au titre du cinéma : deux actrices, l'Américaine Lauren Bacall et la Grecque Irène Papas, et trois cinéastes, les Américains Black Edwards et Stanley Kubrick ainsi que l'Italien Franco Zeffirelli. Au titre de la musique : deux chefs d'orchestre, l'Anglais Sir Georg Solti et le Roumain Sergiu Celibidache, et cinq chanteurs lyriques, les Italiennes Mirella Freni et Renata Scotto, l'Américaine Marilyn Horne, l'Allemand Dietrich Fischer Dieskau et le Suédois Nicolaï Gedda. Quatre hommes de lettres sont également promus commandeurs : l'Espagnol Jorge Semprun, le Britannique Theodore Zeldin, l'Américain John Updike et le Marocain Tahar Ben Jelloun.

Le cinéma enregistre la promotion de 19 officiers – dont Mia Farrow, Michael Caine, Virna Lisi, Dustin Hoffman, Vanessa Redgrave, Meryl Streep, Monica Vitti, Pedro Almodovar, Fernando Arrabal, Peter Greenaway, James Ivory, Steven Spielberg, les frères Taviani – ainsi que la nomination de treize chevaliers. Pour la musique, ce sont neuf nouveaux officiers – dont Janet Baker, Margaret Price, Beverly Sills, Galina Vichnevskaïa, Frederica von Stade, Philipp Glass et Neville Marriner – et treize chevaliers. Et pour la littérature, cinq officiers – dont Julian Barnes, Albert Cossery, Manuel Vazquez-Montalban – et cinq chevaliers.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 février sont publiées :

● **Nouvelle-Calédonie** : une loi organique *« portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998, et portant dispositions diverses relatives aux territoires d'outre-mer »* (*Le Monde* du 13 février).

● **Tribunal international** : une circulaire commentant la loi du 2 janvier 1995 qui adapte la législation française aux dispositions de la résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette résolution institue un tribunal international, habilité à juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

Au *Journal officiel* du mercredi 22 février sont publiés :

● **Normale sup** : un arrêté fixant le nombre de postes d'élèves mis aux concours d'entrée de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, et de l'Ecole normale supérieure de Lyon, pour la session de 1995.

● **Enseignement technologique** : un arrêté homologuant un certain nombre de titres et de diplômes de l'enseignement technologique. Est, par exemple, homologué au niveau III le diplôme de *« logisticien de la solidarité internationale »* délivré par l'association Bioforce de Vénissieux (Rhône), qui forme des professionnels de la logistique de l'action humanitaire.

ENQUÊTE

CHINE : VIOLENCE

Au pays de la « Grande Harmonie », la violence est omniprésente. Elle avait été gommée, canalisée par le pouvoir communiste. Le « décollage économique » l'a fait resurgir à l'état pur

FIN 1994, un officier de l'armée chinoise cantonné dans la banlieue de Pékin fit, en quelques minutes, voler en éclats l'image de modèle moral que le régime voulait donner de l'institution militaire. Il renvoyait, dans le même temps, la société à de vieux démons que le pouvoir avait tenté d'enterrer sous des tonnes de campagnes idéologiques. Acte politique soigneusement préparé ? Non. L'homme a littéralement « explosé » sous la pression de difficultés personnelles.

De bon matin, l'officier commença par ouvrir le feu sur ses hommes. Après en avoir tué plusieurs, il vola une voiture sous la menace de son arme et se dirigea vers le centre-ville, probablement dans l'intention de poursuivre son œuvre meurtrière sur la place Tiananmen, haut lieu de la contestation politique et sociale. Il fut arrêté en route, pour un motif bien pékinois : un agent de la circulation jugea son véhicule d'un modèle trop ancien pour rouler dans le centre de la capitale. Alors, sur le grand boulevard longeant la principale résidence pour diplomates étrangers, l'homme passa une vingtaine de minutes à assassiner froidement les passants, avant d'être lui-même tué par la police.

Ce geste aurait pu passer pour un banal fait-divers s'il avait eu lieu dans un pays capitaliste « *dépravé* ». Dans un Etat qui a érigé le contrôle social en art de gouverner, il révèle une faille d'autant plus profonde que l'armée était, autrefois, présentée comme un modèle moral et idéologique. L'institution militaire demeure, de plus, le seul pilier sur lequel le régime peut encore espérer s'appuyer en cas de troubles. Par son geste, l'officier a porté au cœur même de la capitale chinoise, vitrine de l'ordre autoritaire, une violence qui est profondément enracinée dans tout le pays. Violence que le régime souhaiterait au moins tenir à l'écart des débats sur le brusque passage du socialisme au capitalisme, avec tous les changements de valeurs que cela implique.

Le problème n'est pas, ici, celui du seul règne de la pègre que connaît, par exemple, l'ex-Union soviétique. Il s'agit d'un phénomène plus diffus, plus difficile à cerner dans un pays qui se voudrait la terre de la « *Grande Harmonie* » – l'idéal de gouvernement confucéen. Quand, aujourd'hui, le régime affirme que la violence est « *stable* », il veut simplement dire que rien ne transparaît à la surface des choses. C'est au prix de cette présomption qu'il règne sans partage.

En fait, la violence se manifeste à différents niveaux. Il y a, d'abord, celle de l'Etat, avouée, qui s'exerce par la répression politique, mais aussi par une conception très particulière de l'« *ordre* » et de la « *justice* ». Le régime « communiste » (terminologie encore valable en ce qui concerne les méthodes de gouvernement) a repris les méthodes de ses prédécesseurs impériaux.

IL condamne à la peine de mort et exécute, pour l'exemple, un nombre de citoyens tellement élevé (des milliers ? des dizaines de milliers par an ?) que les organisations internationales ne parviennent pas à les recenser. Les suppliciés ont été condamnés pour des méfaits allant du crime crapuleux à la délinquance en « col Mao » (à présent, en col blanc), en passant par des pécadilles montées en épingle par telle ou telle instance soucieuse de se faire bien voir par les autorités supérieures. On exécute, en Chine, pour des fausses factures.

Le pouvoir chinois s'est toujours comporté de la sorte. Les premières photographies provenant de l'empire du Milieu, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ainsi que les récits des premiers voyageurs occidentaux soulignent la valeur dissuasive attachée, ici, à la souffrance du « *coupable* ». Celui-ci devait souffrir en public, parfois être décapité devant tout le monde, pour que nul n'en ignore et que chacun apprécie l'adresse du bourreau.

Plus récemment, à la fin des années 70, la télévision n'hésita pas à diffuser les images d'une exécution jusqu'à son terme, lorsque la balle tirée à bout-portant dans la nuque du supplicié lui fit éclater la cervelle et que l'objectif de la caméra se macula de matière cervicale. Par la suite, Pékin comprit qu'il n'était peut-être pas indispensable de pousser à ce point le réalisme à vocation d'exemplarité. De telles scènes ne se sont plus reproduites, mais, « *à titre éducatif* », la télévision montre encore en détail les minutes qui précèdent la mise à mort d'un condamné.

EN ce qui concerne la criminalité, elle fut, un temps, gommée par l'idéologie, et la « *lutte des classes* » canalisa, sous Mao, la violence. Les bandes de gamins qui se reconnaissaient à leurs brassards de gardes rouges pour terroriser « *l'ennemi de classe* » – l'autorité morale ou intellectuelle renversée – n'agissaient pas de manière fondamentalement différente des triades (associations de malfaiteurs), qui se sont reconstituées. Aujourd'hui, la criminalité provoque un vif ressentiment dans la population à l'encontre du régime, mais permet aussi à ce dernier de maintenir sa pression sociale, de se faire valoir par le biais de ces charrettes de condamnés envoyés au poteau d'exécution. Signe des temps, les condamnés n'affichent plus très souvent l'air contrit qu'on exigeait d'eux autrefois. Il y a même souvent, dans leur regard, une lueur de défi, de haine non dissimulée.

A la brutalité du pouvoir, la population répond par une agressivité sans bornes, que la mutation économique débridée n'a fait qu'accroître, révélant des comportements d'une extrême cruauté

Mais cette violence fascine également la population. En témoigne le goût souvent douteux des récits de crimes que publie la presse officielle. Des corps tronçonnés, démembrés, mutilés sont montrés graphiquement avec une complaisance malsaine qui, de toute évidence, rencontre un écho. Car, et c'est un autre aspect de la société chinoise, celle-ci est en proie à une violence quotidienne, individuelle qui explose assez facilement, souvent pour des vétilles. Elle s'exerce presque « naturellement » dans les rapports humains.

A preuve, les bousculades, assorties de coups de poing, qui surviennent aux guichets des gares ou à la porte des autobus, voire devant la caisse d'un grand magasin. A preuve aussi le sans-gêne régnant dans les lieux publics, sans compter les bagarres qui éclatent pour un simple accrochage entre cyclistes. Et il ne s'agit pas là de conflits entre voyous ; la seule nécessité de préserver la face peut conduire à bien des emportements. Les femmes ne sont pas en reste, surtout sur les marchés, où les crêpages de chignon assortis de puissants hurlements sont monnaie courante. Les enfants n'échappent pas à cette atmosphère d'agressivité, alimentée par l'esthétique militariste du régime et encouragée par les adultes qui incitent leur progéniture à ne pas ménager leurs petits camarades.

La brutalité est, en outre, de règle dans le comportement quotidien des policiers – aboiements des agents de la circulation, relayés par haut-parleur, rappels à l'ordre virulents des automobilistes ; les pauvres et les sans-grade peuvent, eux, être abreuvés de coups en toute impunité pour les représentants de l'ordre. Ces mêmes policiers peuvent, à leur tour, être victimes de soudains accès de colère de la population. Ainsi un homme ulcéré n'a-t-il pu s'empêcher d'arracher, un à un, les boutons d'uniforme d'un policier qui lui avait intimé l'ordre de... reculer son vélo à un carrefour. Inutile de dire que le cycliste frascible a été promptement embarqué.

Dans tous les pays du monde, l'attitude de l'automobiliste est révélatrice d'un état d'esprit collectif. En la matière, les Chinois ont rapidement épousé les habitudes latines, alors qu'il y a seulement quelques années, ils en étaient encore à l'âge de la mule. Et le contraste est frappant quand on se souvient de la façon dont les conducteurs des rares voitures qui circulaient au décès de Mao mouraient de peur à l'idée d'avoir un simple accrochage. Sur la route comme dans les transports en commun, une seule règle prévaut à présent : « pas de cadeau ! »

La hausse de la criminalité est, elle, largement due à la plus grande circulation des armes. Les autorités ont beau émettre régulièrement des directives en vue d'endiguer ce fléau, les armes à feu sorties des arsenaux gouvernementaux continuent de circuler en grandes quantités entre les mains de la pègre, ainsi que la presse officielle le reconnaît elle-même implicitement. Il en est de même des uniformes de la police et de l'armée, qui permettent au brigand d'imposer son autorité sans vergogne auprès de ses victimes.

Tous ces faits sont répertoriés par la presse officielle, qui y voit matière à édification, surtout en un temps où le régime affecte de lutter contre la corruption, sans doute le motif de mécontentement le plus répandu au sein de la population. On a récemment vu un responsable provincial de la police arrêté pour avoir vendu à un « *étranger* » – probablement un Chinois d'outre-mer – une carte d'identité lui permettant de se faire passer pour un membre de ses unités.

Fait nouveau, le décollage économique semble un peu plus détériorer, par les jalousies et les envies qu'il suscite, les relations sociales ; au point de provoquer des gestes d'une cruauté extraordinaire, qui renvoient aux heures les plus sombres du pays. L'une des affaires criminelles les plus ahurissantes enregistrées ces derniers temps fut le cas d'un paysan d'une province du centre qui étrangla sa fille afin d'en « marier » le cadavre, contre rémunération, avec celui d'un jeune célibataire qui venait de décéder.

L'HOMME renouait ainsi avec une tradition de cruauté côtoyant le culte de la retenue et du juste milieu en vigueur dans la civilisation chinoise. Bien sûr, ce crime aurait pu être commis ailleurs. Mais ici, l'événement, loin de susciter un débat national, n'a fait l'objet que d'un entrefilet. Car ce qui caractérise cet aspect de la société chinoise de l'ère Deng Xiaoping est l'absence d'analyse, que ce soit de la part des autorités – qui se contentent de l'arme de la répression – ou du public.

La littérature chinoise contemporaine ne rend que très partiellement compte de ces tensions. Quelques œuvres les abordent du bout du pinceau, mais l'édition est coincée entre la censure et la loi du marché – cette dernière favorisant la médiocrité aussi efficacement qu'autrefois le monopole idéologique du parti. La télévision, bridée par le pouvoir, se tait. Le cinéma chinois qui, ces dernières années, a remporté quelque succès à l'étranger – tout en ayant du mal à se faire connaître en Chine – n'en fournit généralement qu'une analyse édulcorée. Dans les rues, en revanche, de bruyants haut-parleurs racolent à tout va, se faisant l'écho de la violence de films de second ordre projetés sur un équipement vidéo, à l'intérieur de petites boutiques privées.

Un film récent, *Dans la chaleur du soleil*, de Jiang Wen, qui raconte une enfance à l'époque du maoïsme triomphant, est la première œuvre cinématographique à donner une vue authentique de cette violence qui, périodiquement, resurgit pour écraser l'individu et briser l'espoir aussi sûrement, le plus souvent, que les guerres du passé. Le film n'explique pas tout, loin de là – visa de censure oblige –, mais il fournit quelques clés : le « machisme » des gamins, encouragé par l'autorité, la faiblesse morale de celle-ci, le culte du grand chef, une sexualité mal vécue et, surtout, l'ambiguïté du rapport entre un pouvoir qui se permet tout et une société régulièrement appelée à régler les comptes politiques de ses dirigeants.

Le pouvoir chinois aime à se présenter en rassembleur énergique et indispensable au peuple. En réalité, la dynastie communiste a, de diverses manières – par l'idéologie autrefois, par le laxisme économique aujourd'hui – plutôt contribué à accroître cette tension que recelait auparavant la société chinoise en proie aux guerres.

Francis Deron

Le cercle des Européens disparus

par Jacques Calvet

SANS parti et sans moyens, la contribution à la campagne présidentielle oe peut être que d'idées. Le premier sujet qui s'impose, c'est l'Europe. Aujourd'hui, elle est une nécessité. Si nul, dans le monde économique, n'en conteste le principe, un nombre de voix croissant s'inquiète des conditions de sa mise en œuvre : nous avons délégué trop de pouvoirs à une Communauté qui ne s'est pas révélée capable d'en faire un bon usage ; il faut donc s'inquiéter de cette fuite en avant vers ce *« plus d'Europe »* qui, depuis dix ans, pousse à aller trop vite et trop loin, dans des directions, qu'il s'agisse du marché unique, de l'union monétaire ou de l'accord de Schengen, qui, pour un praticien de l'économie, paraissent plus contestables que pour des politiques, qui y voient moins la réalisation de leurs convictions européennes confuses que l'alibi de leur inefficacité nationale.

Il est temps de réagir et de remettre l'Europe sur la bonne voie.

Les principaux candidats à la présidence disent vouloir cette Europe pragmatique ; mais quelle distance entre ces discours et une action menée de façon néfaste et molle depuis deux septennats ! L'erreur majeure a été de se concentrer sur deux sujets « secondaires » : « Avec qui faire l'Europe ? » et « Comment faire l'Europe ? », en oubliant ou en n'ayant pas le courage de poser la question préjudicielle : « Qu'atteodoos-nous de l'Europe ? »

Ma réponse : à l'intérieur, il faut mener une politique de croissance raisonnable, et, à l'extérieur, affirmer l'identité européenne.

La définition des choix économiques nous est imposée par la situation : il n'est, et ne peut être, de politique que celle qui assure, dans un univers où la concurrence devieot mondiale, la croissance la plus vive possible sans inflation et l'emploi le plus fort ; à négliger cet *impératif* pratique et moral, on court le risque d'une explosion sociale qui entraînerait la destruction de la société européeone elle-même.

Le problème est que la politique économique prévue dans le traité de Rome se résume pour l'essentiel à ce qu'on appelle la politique de concurreuce, approche exclusivement négative et libérale, qui s'explique par un contexte, celui des années 50, où tout était réglementé. Fait plus grave, les bureaux de la Commission, qui ne connaissent que le traité et les pouvoirs considérables qu'ils en ont tirés, appliquent, avec un zèle digne d'une meilleure cause, une doctrine partout abandonnée dans le monde, et *sanctionnent des péchés qui n'en* sont plus qu'à leurs yeux. Ils créent ainsi des entraves insupportables aux entreprises qui, elles, doivent se battre dans la concurrence internationale.

> L'Union européenne ? Oui, si la primauté des Etats est réaffirmée. Sinon, mieux vaudrait renoncer à l'Europe

Aujourd'hui, l'Europe a besoin d'une véritable politique industrielle. Le terme apparaît dans le traité de Maastricht, mais il n'a pas coonu, jusqo'à présent, de réel commencement d'exécution. Le but de la politique industrielle est pourtant aisé à définir : il faut encourager l'émergence ou le développement de champions européos, forme moderne des champions nationaux, au lieu de condamner a priori tous ceux qui y prétendent. Pourquoi une telle timidité, ou une telle répugnance de Bruxelles ? Parce qu'une politique industrielle se heurte à sa conception naïve et quasi théologique du libéralisme que seule l'Union européenne pratique, alors que ses rivaux commerciaux se bornent à l'invoquer sans, bien entendu, la mettre en œuvre.

L'Europe a également besoin, à l'intérieur, d'une politique de croissance raisonnable, mais celle-ci se heurte à un second obstacle théologique : elle est incompatible avec l'approche exclusivement monétariste de l'union économique et monétaire. Je comprends mal qu'aucun dirigeant européen o'ait le courage de reconnaître, enfin, que les critères de convergence imposés aux Etats membres pour accéder au stade de la monnaie unique vont dès maintenant à l'encontre de la reprise économique, qu'ils sont facteurs de chômage et de récession et que chercher à mettre en place cette monnaie unique en 1999 – sans même parler de 1997 – transformera la molle reprise actuelle en une profonde récession. Quand cessera-t-on d'invoquer ce traité mort-né de Maastricht, dont le seul effet aura été de détruire de fond en comble un système monétaire, le SME, qui assurait de façon assez satisfaisante la stabilité monétaire ?

Cherchant à s'affermir à l'intérieur, l'Europe doit aussi s'affirmer à l'extérieur face aux deux blocs qui se renforcent sous nos yeux, l'un autour des Etats-Unis avec l'Alena, qui regroupe actuellement le Mexique, le Canada et les Etats-Unis, et l'autre, moins accepté psychologiqueoeot mais déjà plus avancé économiquement, autour du Japon. Pour permettre à l'Europe de lutter à armes égales, une véritable politique commerciale s'impose ; elle doit, tout à la fois, rétablir dans les relations internationales une règle du jeu oormale fondée sur l'égalité et la réciprocité, et doter l'Europe des mêmes armes de rétorsion que celles dont disposent ses partenaires.

Il faut donc combler une lacune essentielle de l'acte unique de 1985, en créant en Europe une politique commerciale commune ; c'est faute d'en avoir eu une que la Communauté a négocié, pour l'automobile, le pitoyable accord du 31 juillet 1991, qui prévoit d'ouvrir, unilatéralement et sans contrepartie, l'Europe aux voitures japonaises à la fin de la décennie.

Mais il n'est pas, non plus, de création de nouvel ensemble européo, sans politique étrangère et politique de défense commune. Hélas ! toute ambition en ce domaine est morte devant Sarajevo.

L'élargissement de l'Europe à de nouveaux Etats va bouleverser la construction européenne ; les Européens, par nature si divisés, sont, en effet, d'accord au moins sur un point : élargir l'Europe à ses frontières naturelles, c'est-à-dire jusqu'à la Russie non comprise. Mais cette orientation proclamée est faite, le plus souvent, de démagogie, d'arrière-pensées, voire d'inconséquence. Parlons clair ; un élargissement qui entraînera un doublement ou presque du nombre des Etats membres risque de mener l'Europe à une mort certaine, pour trois raisons ao moins, s'il n'est pas précédé – et non suivi – d'une modification profonde des actuelles institutions et pratiques européennes :

– La situation actuelle, dans tous les domaines, des pays de l'Est est trop éloignée de celle de l'Europe de l'Ouest pour que ces pays puissent participer pleinement à l'ensemble européen avant une longue période de transition ;

– Les candidats sont trop nombreux pour permettre d'envisager un fonctionnement raisonnable des institutions actuelles ;

– Le coût de la Communauté deviendrait rédhibitoire : un quasi-doublement du coût des politiques dites de *« cohésion »*. Qui paierait ?

L'élargissement représente donc un danger de mort pour l'Europe. Mais nous avons vu que tous les Etats de l'actuelle Union européenne y étaient favorables pour de bonnes ou de moins bonnes raisons. Les bonnes : qui envisagerait, de sang froid, de décevoir des Etats qui ont mis leurs espoirs dans l'Europe et qui ne peuvent compter que sur nous pour les guérir de cinquante ans de communisme et de domination soviétique ? Les moins bonnes car les plus égoïstes : celle de l'Allemagne, qui croit ainsi renforcer sa zone d'influence, celle du Royaume-Uni, qui en attend la dilution définitive de cette Europe qu'il rejette au fond, celle de la France, la plus incompréhensible dans la mesure où M. Mitterrand a accepté l'an dernier que l'élargissement précède la réforme des institutions, rendant celle-ci de plus en plus difficile, sans que l'on comprenne, au demeurant, à quelle politique précise, autre que d'image personnelle, une telle position correspondait.

Comment tenter de résoudre cette contradiction ? Tout d'abord, par un paradoxe apparent qui n'en est pas un dans la réalité : il faut élargir encore. Il faut rééquilibrer une Communauté, désormais décentrée vers le nord-est, en nouant des liens aussi étroits que possible avec les Etats riverains de la Méditerranée qui nous sont les plus proches. La géographie nous l'impose autant que l'histoire. Si nous ne facilitons pas un développement économique rapide de ces Etats, c'est notre économie, et, bien vite, notre sécurité qui seront menacées : l'intégrisme est plus qu'on ne le croit le résultat du sous-développement. Mais c'est aussi notre propre identité, celle des pays latins, que ce rééquilibrage doit préserver, car la Méditerranée est beaucoup plus le centre de notre culture, de notre société et de nos intérêts que ne peut l'être la mer du Nord.

En second lieu, il nous faut rétrécir l'Europe actuelle pour la renforcer et lui donner sa vraie dimension et sa vraie force en la ramenant à ceux des pays, et à ceux-là seulement, qui acceptent un avenir commun et des politiques communes. Deux conditions permettraient, à mon sens, de réussir :

– D'abord, ce socle dur européen doit comprendre un nombre limité d'Etats. Guère plus que les six pays fondateurs, ainsi que, bien entendu, l'Espagne ; c'est cet ensemble resserré et solidaire qui pourra associer ceux des autres pays européens et des pays au sud de la Méditerranée qui le souhaiteront dans des actions, voire des politiques communes, qui ne réuniront pas nécessairement toujours les mêmes coopérants ;

> La conception du libéralisme selon Bruxelles est un obstacle à une véritable politique industrielle

– Ensuite, l'Europe doit être une simple émanation des Etats qui lui délégueront la part convenable de responsabilités pour lui permettre d'assurer sa mission – foin du fédéralisme hypocrite pratiqué jusqu'à Maastricht ! Regardons les dérives auxquelles ont conduit nos abandons successifs : un pouvoir confisqué au profit de majorités de rencontre et de bureaux irresponsables, et tournant le dos à la démocratie.

Pour assurer enfin la vraie construction de ce socle européen, plusieurs réformes urgentes des institutions actuelles s'imposent :

1. Le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, relayé le cas échéant par des conseils de ministres spécialisés, doit détenir le pouvoir non seulement en théorie mais dans la pratique. Le traité de Maastricht lui a reconnu cette compétence pour l'avenir, puisque tous les nouveaux domaines sont intergouvernementaux, à l'exception paradoxale, et à vrai dire incompréhensible, de l'union monétaire. Mais il faut aussi gérer le présent et rétablir la prééminence des conseils. Il n'est plus acceptable qu'un ministre français revienne d'un conseil où se discutait un intérêt essentiel de la France en disant piteusement : *« J'ai été battu. »* Il n'est plus concevable que les idées de M. Brittan déterminent à elles seules la politique commerciale de l'Europe et donc l'avenir de nos entreprises. En d'autres termes, les intérêts économiques des Etats ne peuvent dépendre que des Etats.

2. La Commission dispose de pouvoirs considérables qui lui ont été concédés à une époque où elle en usait de façon raisonnable. Mais la bureaucratie et la politisation, dues, il faut le reconnaître, très largement à l'impuissance du conseil, l'ont amenée à déborder de son rôle. Il faut la ramener à sa vocation d'organisme technique préparant, sur instructions du conseil, les décisions de celui-ci.

3. Le Parlement court actuellement à perdre haleine pour arracher, à chaque révision du traité, quelques bribes de pouvoir supplémentaire. Qu'il en ait fait le meilleur usage est sujet à caution, mais il est sûr qu'il n'a jamais voulu, ni pu, remplir le rôle qui aurait dû être le sien, celui d'un contrôle démocratique des institutions communautaires. La preuve est maintenant faite qu'il faut redonner ce rôle aux Parlements nationaux, agissant séparément ou collectivement.

4. La Cour de justice n'est, curieusement, jamais évoquée dans les projets de réformes ; pourtant elle s'est arrogée progressivement, grâce à son monopole d'interprétation des textes, un pouvoir qui tend à dépasser même le « gouvernement des juges » dont les Etats-Unis nous donnent un inquiétant exemple. Il faut donner au conseil, préalablement à toute décision de la Cour, un droit d'interprétation préjudiciel ; après tout, le conseil n'est-il pas mieux placé que quiconque pour savoir ce qu'il a voulu décider ?

Une Union européenne est, pour la France, je le pense, la meilleure façon d'assurer son développement, mais sous réserve que la primaoté des Etats soit réaffirmée, qu'un socle dur permette à quelques pays d'aller vers un avenir clairement conçu par eux comme commun, et que cet ensemble limité pratique le maximum de coopération avec les autres pays de l'Europe et ceux du sud de la Méditerranée. Si ces conditions ne peuvent être remplies, il vaudrait mieux renoncer à l'Europe plutôt que de continuer à organiser en son nom la disparition de notre pays.

***Jacques Calvet** est président de PSA Peugeot Citroën*

Espace, densité, puissance

par le Club Vauban

LA spécificité du Club Vauban est connue des observateurs politiques. Il regroupe une trentaine de personnalités appartenant pour partie à la majorité, pour partie à l'oppositioo, et qui se reconnaissent de fortes convergences sur certains dossiers majeurs de la politique française. Il en est ainsi, notamment, en ce qui concerne la prospective européenne.

Sur ce sujet, dont chacun perçoit l'importance au moment où, du fait d'un élargissement exponeotiel, l'« Europe de l'espace » menace l'« Europe de la puissance », il est apparu utile aux membres du Club d'actualiser leur réflexion et de vérifier la concordance de leurs vues.

La France a toujours été l'inspiratrice de la coostruction européenne, et de rôle ne lui a jamais été contesté. Cependant, depuis l'électrochoc du référendum sur le traité de Maastricht, le doute a envahi l'opinion, soigneusement entretenu par tous ceux qui ont pris le pli de faire de l'Europe le bouc émissaire de nos difficultés. Ajoutons que le périmètre électoral de chacun des principaux candidats à l'élection présidentielle mélange des électeurs qui pensent que l'avenir de la France est fonction de sa dimension européenne et d'autres qui considèrent que cet avenir réside au contraire dans la sauvegarde de sa pérennité hexagonale. Alors que tous les membres du Club Vauban se réclament de la première école, il est évident que les professions de foi des principaux candidats seront édulcorées par la coexistence, dans les rangs de chacun, d'électeurs favorables à l'Europe et d'autres plus hexagonaux.

La confusion est amplifiée par le fait que les candidats les plus hostiles à la construction européenne avancent masqués, se recommandant d'une *« autre »* Europe, précisémeot cette Europe de l'espace qui risquerait demain, si elle n'était assortie de contrepoids, de diluer l'Union en une vaste zone de libre-échange, vulnérable parce que ouverte à tous vents.

Les signataires de cet article ont constaté entre eux, à des nuances près, un accord profond, tant sur le bilan de la construction européenne que sur les impulsions qui devraient lui être désormais doonées pour que l'Europe de demain, si elle doit être celle de l'espace, soit aussi celle de la densité et de la puissance. Ils s'accordent à considérer comme essentielle la finalité sociale de celle-ci.

Le bilan est substantiel. La Communauté, puis l'Union, ont apporté la paix aux Etats membres. C'est la première fois dans l'histoire, et cela dure depuis un demi-siècle. Il s'y est ajouté un essor économique sans précédent, une politique agricole qui a sauvé l'agriculture française en structurant ses débouchés, une contribution déterminante à la chute du communisme. Bref, l'Union européenne présente un modèle de société démocratique et industrielle certes imparfait, mais inégalé et extraordinairement attractif si l'on en juge par le nombre des pays candidats à l'adhésion. En son sein, l'Union a, sur le comportement des Etats membres, un effet pédagogique non négligeable, par exemple en ce qui concerne la limitation des déficits publics. *A contrario*, et tout en évitant l'emphase dans l'éloge, les membres du Club Vauban pensent ensemble que le chômage, l'insécurité et l'exclusioo oe reflètent pas un excès, mais un déficit d'Europe.

> Le bilan est déjà substantiel. Il faut donner à l'Europe de demain de nouvelles impulsions

Chacun sent bien que, désormais irréversible, un élargissement à quinze, puis à vingt ou davantage, non compensé par des dispositions de renforcement et d'approfondissement, conduirait à la dilution que nous tenons pour contraire aux intérêts de la France.

Si le principe de cette ouverture, principalement à l'Est, paraît désormais acquis, il est clair que ses modalités doivent en être soigneusement étudiées. Autant l'adhésion des pays scandinaves et de l'Autriche est aujourd'hui celle de contributeurs nets, autant celle des pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Républiques tchèque et slovaque) et *a fortiori* celle des Républiques baltes, de la Roumanie, de la Bulgarie et d'autres appelle des dispositions de transition. Une procédure d'échelonnement clairement négociée et un calendrier réaliste s'imposent.

L'élargissement n'atténue pas, bien au contraire, l'impérieuse nécessité de pousser à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communes. Dans ce domaine, l'épine dorsale est à l'évidence l'union monétaire. Elle est certes sur les rails, assortie d'une règle du jeu précise et d'un échéancier. Il y a urgence également à ajuster les institutions, car il ne peut y avoir d'Europe forte avec des institutions contestées. La réforme des institutions doit viser trois objectifs principaux : la clarification par la simplification, l'amélioration des processus de décision, la démocratisation de l'Union.

Pour clarifier en simplifiant, il conviendra d'abord de remplacer la série de traités actuels par un seul texte, aussi restreint et simple que possible. Pour clarifier le jeu de la subsidiarité, il faudra dresser un état limitatif, même s'il est modifiable, des compétences communautaires. Les institutions seront ainsi naturellement moins portées à enfreindre les compétences des gouvernements et Parlements nationaux.

Il faut aussi éviter que la législation par directives se perde dans le détail, au risque parfois de négliger l'essentiel. A cet effet, il est nécessaire que les directives européennes ressemblent à des lois et non à des circulaires administratives. L'Union doit s'exprimer par des textes-cadres imposant des obligations de résultat aux Etats membres, mais laissant à ceux-ci une certaine flexibilité des voies et moyens permettant d'atteindre ces résultats.

Pour construire cette jurisprudence intelligente d'une frontière entre les compétences de l'Union et celles des Etats membres, ceux-ci devront pouvoir saisir la Cour de justice européenne, ou un organisme juridictionnel *ad hoc*, des cas d'infraction au principe de subsidiarité. Ce recours à la Cour de justice leur est dès à présent ouvert, mais force est de constater qu'il est très peu utilisé, tant il est vrai que ce soot souvent les Etats eux-mêmes qui sont demandeurs de ces directives parfois détaillées jusqu'à l'absurde.

Pour définir, au-delà des intérêts nationaux, l'intérêt collectif européen, la Commission européenne joue un rôle irremplaçable d'initiative et mérite plus de considération que de mépris, car elle constitue pour les gouvernements un aiguillon extérieur, un stimulant de leurs réflexions et de leurs actions. Ce rôle, fondamental et original, doit être préservé.

Pour que la Commission puisse continuer à jouer son rôle de stimulant, encore faut-il qu'elle demeure suffisamment légère et alerte. Peut-être une Commission trop nombreuse serait-elle un handicap. Tout en évitant une prolifération excessive du nombre des commissaires, il sera surtout nécessaire de reconsidérer leur mode de désignation, conférant au président de la Commission, lui-même nommé par le conseil européen, avec avis du Parlement européen, une certaine latitude dans le choix des commissaires à partir des propositions faites par les Etats.

Pour ce qui est du conseil, et pour éviter que l'élargissement ne conduise à la paralysie, il conviendra évidemment d'étendre le domaine des décisions justiciables du vote à la majorité. Si les décisions relatives à l'élargissement, aux traités internationaux, au niveau des ressources propres continueront de requérir l'unanimité, toutes les autres doivent pouvoir être prises à des majorités qualifiées, prenant en compte à la fois l'identité de chaque Etat, mais aussi l'importance de sa population. Sans doute doit-on, *a contrario*, admettre que les décisions prises à la majorité, en matière de politique étrangère et de sécurité, laissent aux Etats minoritaires la faculté de ne pas s'associer à une action décidée sans leur consentement.

Le sentiment a souvent prévalu, au fil des années, que la rotation semestrielle était satisfaisante au niveau de la présidence du conseil des ministres. En revanche, elle crée, pour ce qui concerne la présidence du conseil européen, une situation d'instabilité à laquelle il doit pouvoir être porté remède par l'allongement de ce mandat.

Au moment où, dans le cadre de la campagne présidentielle, la propension à hausser le ton risque de conduire certains candidats ou leurs entourages à des postures européennes propres à frapper l'opinion, la référence aux lignes qui précèdent et au consensus dont elles ont fait l'objet entre des élus nationaux de droite et de gauche devrait permettre, dans un débat qui appelle incontestablement une clarification et une relance, de tenir le cap des intérêts de la France.

***Le Club Vauban** regroupe des personnalités de la majorité et de l'opposition sous l'égide d'Antoine Veil.*

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

Feu vert pour M. Arafat

Au moment critique de ses pourparlers avec Israël, Yasser Arafat vient d'emporter une bataille contre les siens. Au moment où le nombre de ceux qui réclament l'arrêt des négociations avec l'Etat juif augmente, plus de la moitié des membres actifs du Comité exécutif de l'OLP ont donné le feu vert, mardi 21 février au Caire, au chef de l'Autorité palestinienne pour qu'il continue la négociation.

A vrai dire, les dirigeants de la centrale n'avaient pas le choix, une interruption du processus de paix ne pouvant se faire qu'à leurs dépens et au profit de l'opposition la plus radicale, islamiste en particulier. Mais le tête-à-tête avec l'Etat juif leur paraissant désormais stérile, ils ont décidé de prendre la *communauté internationale* à témoin.

Ils souhaitent que leurs interlocuteurs, Occidentaux en particulier, puissent faire preuve d'imagination pour sortir de l'ornière, en suggérant peut-être une nouvelle formule de négociation. Certains Palestiniens préconisent la convocation d'une autre conférence, à la manière de celle qui, en octobre 1991, à Madrid, avait mis le processus de paix sur les rails.

L'idée est de rappeler que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU sont la base de la négociation, résolutions qui prévoient en substance l'échange de la terre contre la paix. Même s'ils se défendent de solliciter des pressions sur Israël, les Palestiniens caressent aussi l'espoir que les Occidentaux useront de leur influence auprès de l'Etat juif pour l'amener à accélérer le rythme. Ce qu'ils exigent, c'est l'application à la lettre de la Déclaration de principes signée avec Israël, le 13 septembre 1993, à Washington, et qui, à leurs yeux, était déjà un contrat léonin.

La situation étant néanmoins fort délicate, M. Arafat tient à ménager l'avenir et à ne pas couper les ponts avec les opposants. Début mars, à Tunis, le CEOLP se réunira, une nouvelle fois, accédant ainsi à la demande de deux de ses membres les plus éminents, Farouk Kaddoumi et Mahmoud Abbas. Ceux-ci sont de plus en plus critiques envers le processus de paix et des méthodes de gouvernement de M. Arafat qu'ils soupçonnent de brader l'OLP au profit de la seule Autorité palestinienne, c'est-à-dire, de lui-même. Le CEOLP a aussi décidé de maintenir le dialogue avec les éléments radicaux.

Cela étant, les décisions du CEOLP ne changent rien à la situation sur le terrain. Les négociations israélo-palestiniennes sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie sont au point mort. Non seulement Israël n'a pas encore « *redéployé* » son armée en Cisjordanie, et l'élection d'un Conseil de l'Autonomie n'a pas été organisée, mais les territoires autonomes et occupés palestiniens sont, aujourd'hui encore, presque complètement bouclés et la colère gronde au sein de la population palestinienne. La question reste posée de savoir qui, de Yasser Arafat ou des opposants au processus de paix finira par l'emporter.

La leçon des sondages

Edouard Balladur baisse-t-il dans les intentions de vote parce qu'il devient un candidat comme les autres ? Ou bien la dégradation de sa position est-elle l'effet de son glissement sur une pente dangereuse ? Les sondages publiés cette semaine divergent sur l'orientation et l'ampleur des mouvements d'opinion concernant Jacques Chirac et Lionel Jospin, mais ils sont unanimes quant au fléchissement que subit le premier ministre. Les enquêtes de la semaine du 13 février indiquaient la même tendance.

Le deuxième enseignement de ces études est l'ouverture du jeu présidentiel, qui paraissait fermé il y a un mois encore. Trois candidats se situent dans la même zone – Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin –, alors que, pour des raisons différentes, deux d'entre eux avaient pu être considérés comme exclus de la partie. Le maintien ou la progression de Jacques Chirac, qui s'agrémente d'un reclassement de l'électorat RPR en sa faveur, est pour lui une donnée précieuse. Le soutien de la plus grande partie des élus et des formations politiques de la majorité au premier ministre n'a pas eu pour effet de marginaliser le maire de Paris. Il y a bien deux candidats à droite, et leurs chances paraissent aujourd'hui moins inégales qu'on n'aurait pu le croire.

Edouard Balladur avait situé sa candidature sur la lancée des élections législatives de mars 1993, marquées par le rejet massif de la gauche et une sorte de plébiscite pour un gouvernement de droite. Porté au poste de premier ministre et placé, de ce fait et par son action, en position de rassembleur naturel de la majorité, l'élu du quinzième arrondissement de Paris pouvait croire que l'approbation qui avait accompagné son exercice du pouvoir pendant deux ans entourerait sa candidature à l'Elysée.

Or, la page de 1993 semble aujourd'hui tournée. Donnant raison à Philippe Séguin, qui a toujours expliqué que la présidence de la République ne peut pas être le simple prolongement de la fonction de chef du gouvernement, l'opinion se prononce désormais sur le candidat Balladur. Il se trouve qu'au surplus, le premier ministre rencontre, « en tant que tel » – formule qu'il a appliquée à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur – quelques déboires qui nuisent au candidat. Enfin, le reclassement des électeurs sur le traditionnel clivage gauche-droite, qu'il appelait de ses vœux, lui coûte davantage qu'à Jacques Chirac.

La question posée est de savoir si Edouard Balladur est capable de passer de la défense de sa position face à ce qu'il dénonce comme des « attaques électorales » – la belle affaire, à deux mois d'une élection présidentielle ! – à une attitude de combat pour obtenir le poste auquel il postule. La leçon des sondages est claire : le bilan gouvernemental n'y suffira pas. Pas davantage qu'il n'avait suffi à Jacques Chaban-Delmas en 1974...

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Fialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Cessas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Foumiau, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 520 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.31IF

Le jeune conseiller

par Philippe Bertrand

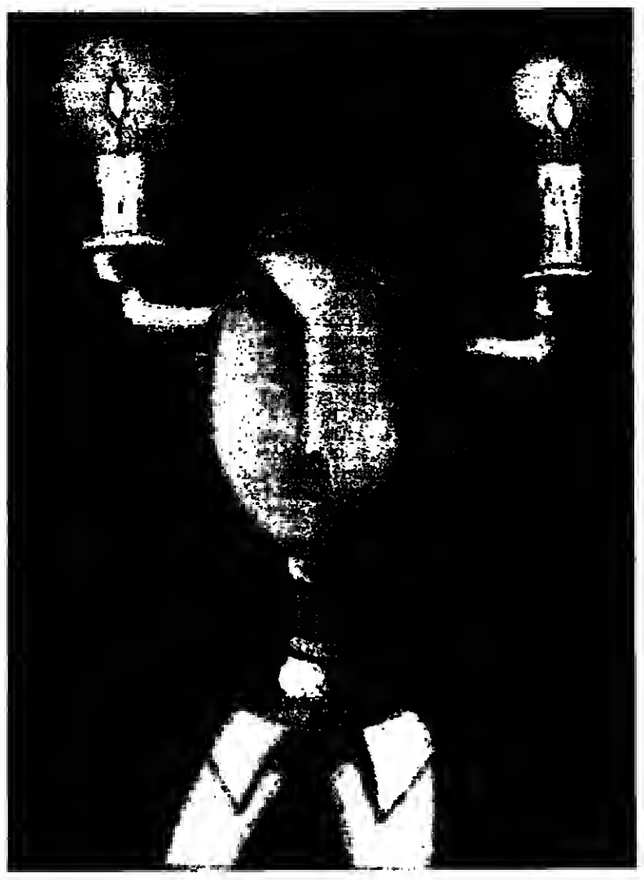

La famille, la religion, l'Etat

Suite de la première page

Certes, ces peuples se sont-ils « laïcisés », « déchristianisés », les églises se sont vidées. Mais dans des pays encore aussi imprégnés de catholicisme que l'Irlande ou la Pologne, la fécondité, après une longue baisse, vient de passer sous le symbolique « *seuil de renouvellement des générations* » de 2,1 enfants par femme. En fait l'avortement et la contraception – la relation entre sexualité et reproduction – semblent être une des « lignes de fracture » entre l'Eglise et la société. L'intervention publique du clergé sur ce sujet est chaque fois sanctionnée.

En Italie, la confirmation massive de la légalisation de l'avortement, par plus des deux tiers des voix, lors du référendum du 17 mai 1981, ne montrait pas seulement que la hiérarchie ecclésiastique, mobilisée à cette occasion, ne pouvait plus empêcher l'évolution ; elle révélait la perte de contrôle du catholicisme sur les comportements. En Pologne, le rôle de l'Eglise dans la résistance au régime communiste eût dû lui conserver son autorité morale et renforcer son emprise sur les esprits. Mais le zèle déployé par l'aile conservatrice du clergé pour obtenir que le droit à l'avortement soit considérablement restreint (par la loi du 7 janvier 1993) lui a aliéné une bonne partie de la société.

Les interdits des autorités religieuses ou politiques influent de moins en moins sur le nombre des naissances

C'est que les couples – et les femmes en particulier – n'acceptent plus d'intervention publique dans leur vie privée. L'action des « ONG » apparaît comme une information, un service, que l'on peut utiliser librement. L'attitude de l'Eglise, en revanche, ressentie comme une pression, est rejetée, au même titre que la contrainte de l'Etat.

En Russie, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, lorsque les gouvernements communistes ont apporté des restrictions à l'avortement (moyen essentiel de contrôle des naissances dans ces pays), l'impact sur la fécondité a été d'ampleur limitée. En Roumanie, la répression brutale pratiquée en 1966, plus « efficace », a surtout entraîné une multiplication des avortements clandestins.

Là où l'Eglise catholique bloque à la fois la légalisation de l'interruption de grossesse et le développement de la contraception moderne, notamment en Amérique latine, elle aboutit aux mêmes effets : interdit par la loi, le recours à l'avortement reste fréquent, mais clandestin, et dans des conditions sanitaires parfois désastreuses. En Colombie, 25 % des grossesses, estime-t-on, se terminent ainsi par un avortement, au Costa-Rica 20 % ; pour le Brésil, les chiffres cités vont de 500 000 à 4 millions par an. En apparence, l'analyse ne vaut pas pour l'Islam. La majorité des pays musulmans ou islamisés, en Asie, au Proche-Orient ou en Afrique, conservent aujourd'hui une très forte fécondité – supérieure à six enfants par femme, voire sept. Celle-ci n'a baissé que là où ont été menées des politiques actives et prolongées de planification familiale, en Indonésie, au Bangladesh, en Egypte, au Maghreb, voire en Iran, et le résultat est resté parfois en deçà des espoirs.

Mais la résistance provient-elle de la religion, ou de la tradition ? Les Etats qui ont mené des politiques de contrôle des naissances ont toujours obtenu la caution d'autorités religieuses. La persistance d'une fécondité élevée est largement due à des facteurs sociaux et économiques que l'on retrouve ailleurs en Afrique ou en Asie. Certains concernent l'organisation de la famille et du mariage (polygamie, unions précoces), les relations dans le couple (différence d'âge entre époux) ou le faible niveau d'éducation des femmes. D'autres sont liés au niveau de développement économique ou les ressources du pays, qui peuvent inciter à conserver une nombreuse progéniture ou, au contraire, en alléger le « coût ». Tous ces éléments contribuent à former un faisceau de normes et de règles qui oriente la façon dont les enfants sont accueillis. La religion peut le cimenter mais ne le détermine pas seule.

La fécondité ne peut diminuer que lorsque l'évolution des sociétés fait éclater le système. C'est lorsque cette étape a été franchie que la croissance de la population a pu se ralentir dans les pays en développement, comme naguère dans ceux dits « industrialisés ». Mais l'évolution est irréversible. Les individus refusent de voir des décisions intimes soumises à des normes extérieures.

La famille ne s'impose plus comme une « loi » dominant parents et enfants, elle cesse d'être une « *unité dans laquelle se fondent ses membres, tout orientée vers la reproduction de la vie, la transmission de génération en génération d'un patrimoine biologique, matériel et symbolique* », comme écrit l'économiste Olivia Ekert-Jaffé. La majorité des pays catholiques vivent aujourd'hui ce changement ; la majorité des peuples musulmans pas encore.

Cette progression de l'individualisme ne fait pas disparaître toutes les contraintes. C'est toujours à partir d'une représentation de leur avenir et de celui de leur progéniture que les individus décident d'avoir des enfants. En France comme en Europe de l'Est, la crainte du chômage, le désir des jeunes de consolider leur situation professionnelle retardent ou réduisent aujourd'hui les naissances. Les convictions religieuses et la définition qu'elles donnent de la vie peuvent compter dans leurs décisions, mais celles-ci résultent d'un choix.

Guy Herzlich

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Les âges de la vie

Le docteur Haïm Cohen est, si l'on peut dire, le pédiatre de l'Elysée. C'est lui qui a eu charge la crèche de la présidence de la *République*, où les plus jeunes collaborateurs de M. Mitterrand viennent déposer leurs enfants.

Il faut croire que ce poste d'observation permet des rencontres intéressantes ou, en tout cas, favorise la réflexion : abandonnant un moment ses jeunes patients, le docteur Cohen a eu l'idée d'interroger dix-neuf adultes sur leur enfance. Dix-neuf adultes très différents les uns des autres mais qui ont pour point commun de s'être distingués dans la vie sociale. « *Grands* », ils le sont ainsi doublement : par leur âge et par leur notoriété.

Qu'y a-t-il de commun entre l'abbé Pierre et Françoise Sagan ? Entre le professeur Jean Bernard et le cinéaste Claude Berri ? Entre Léon Zitrone et Bernard Kouchner ou Emmanuel Levinas ? Pas grand-chose, à vrai dire. Aucun point commun dans leurs enfances respectives n'explique le secret de leur réussite. Autant dire que les parents qui cherchaient une recette de succès pour leur progéniture perdraient leur temps. Chaque enfance est singulière, comme le constate le docteur Haïm Cohen, et la réussite sociale tient à une alchimie très complexe dans laquelle se mêlent inextricablement l'hérédité, les modèles côtoyés, les expériences vécues et le hasard.

Le seul dénominateur commun de tous ces destins est peut-être le travail. « *Si tu veux t'en sortir dans la vie, il faut travailler* », disait-on au jeune Michel Charasse, fils d'ouvriers auvergnats. Il a donc travaillé...

Bien qu'issu d'un milieu très différent, le sociologue Alain Touraine a été, lui aussi, élevé dans la religion du travail. Depuis l'adolescence, il n'a pas chômé un seul samedi, un seul dimanche. Tous n'étaient pas bons élèves pour autant, à commencer par le publicitaire Jacques Séguéla, chassé de chez les jésuites pour avoir piqué les fesses d'un « *pion* » avec une fourchette...

Certains ont été marqués par des événements peu banals. A l'âge de cinq ans, Léon Zitrone joue avec une fillette sur un balcon quand celle-ci tombe du sixième étage et se tue. Au même âge, Claude Olievenstein, juif allemand, se trouve dans une rue de Berlin avec son grand-père quand le vieil homme, violemment giflé par un SS, doit baisser la tête et s'éloigner sans rien dire. Andrée Putman, célèbre architecte d'intérieur, apprendra avoir été conçue le jour même de la mort de son frère.

> Personne ne cesse vraiment d'être un enfant

Mais certaines enfances sont seulement marquées par une situation ou par un climat. Pour leur apprendre que la vie est dure, le père de Jean-Denis Bredin fait voyager ses enfants en troisième classe tandis qu'il monte, lui, dans un compartiment de première... Hier, élever un enfant, c'était le façonner, avec des contraintes, au lieu de s'adapter à sa singularité. Aujourd'hui, la contrainte est faible, remarque Alain Touraine, mais on n'aide pas une personnalité à se construire.

Les notions de bonheur et de malheur méritent d'être relativisées. Le comédien Smaïn, orphelin de père et de mère, adopté par un couple très modeste, est orphelin une nouvelle fois à l'âge de treize ans et doit réintégrer la DDASS. Il dit pourtant avoir eu « *une enfance profondément heureuse* ». Allez comprendre...

A quel moment cesse-t-on d'être un enfant ? Si Jacques Séguéla affirme avoir tourné la page à l'âge de cinquante ans, Jean-Denis Bredin se considère comme « *un enfant vieilli* ». Quant à Smaïn, il a « *été adulte avant d'être enfant* »... Le sociologue Edgar Morin apporte une clé : on n'est pas enfant, puis adolescent, puis adulte ; chacun compte en soi tous les âges de la vie. Sans doute est-ce ainsi que chacun devrait se considérer. Ou, comme le dit joliment Jack Lang, « *il ne faudrait jamais quitter la main de l'enfant qu'on a été* ».

Robert Solé

★ *L'Enfance des grands*, de Haïm Cohen, Plon, 423 pages, 120 F.

RECTIFICATIFS

VERSAILLES

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du mercredi 15 février, André Damien, maire de Versailles, appartient au CDS.

HORIZONS-ENQUÊTE

Nous ne publions pas, comme annoncé dans *Le Monde* du 22 février, l'enquête sur « Le camp de vacances très spécial » au Danemark, car nous avons été informé que cet ancien camp nazi transformé en centre de vacances venait de fermer ses portes.

RÉVOLUTION Chez Renault, les ouvriers sont minoritaires depuis 1992. Les cols bleus représentent aujourd'hui 46 % des effectifs. Chez PSA, ils ne tarderont pas à le devenir. La proportion d'ingénieurs et cadres dans les effectifs des constructeurs ne cesse, elle, d'augmenter : elle a doublé en dix ans chez Renault. ● LA QUALIFICATION augmente : les postes accessibles autrefois avec un bac nécessitent aujourd'hui un BTS. Avec la formation et la polyvalence des ouvriers, la frontière avec les employés s'estompe. ● La CGT, traditionnellement majoritaire chez les ouvriers, sort affaiblie de cette révolution. ● LA POPULATION ACTIVE française a, depuis 1993, basculé au profit des cols blancs. ● L'INDIVIDUALISATION dans l'évolution du salaire des cadres est pénalisante lorsque les objectifs négociés ne sont pas atteints.

Dans l'automobile, les ouvriers deviennent minoritaires

Chez Renault, les cols bleus sont devenus minoritaires face aux cols blancs. L'évolution est parallèle chez PSA Peugeot-Citroën. Les fonctions se sont enrichies, les formations débouchent sur une plus grande polyvalence et servent de base aux augmentations salariales

EN 1984, chez Renault, deux salariés sur trois étaient ouvriers. Aujourd'hui, moins d'un sur deux. L'entreprise, considérée il y a dix ans encore comme la citadelle de la classe ouvrière française et de la CGT, a vu son image beaucoup évoluer ces dernières années avec l'abandon de l'usine de Billancourt puis sa privatisation partielle. Mais le changement sociologique est plus fort encore. Les cols blancs sont plus nombreux que les cols bleus. Entre 1984 et 1994, la part des ouvriers est passée de 62,8 % à 46 % des effectifs de Renault Automobile, celle des ETAM (employés-techniciens-agents de maîtrise) de 31,7 % à 43 % et celle des cadres et ingénieurs a doublé de 5,5 % à 11 %. PSA Peugeot-Citroën compte encore une proportion légèrement plus élevée d'ouvriers mais la tendance est la même.

Au début des années 80, l'industrie automobile mondiale, en crise, s'est engagée dans une révolution culturelle. Sous la pression japonaise, les Américains d'abord puis les Européens ont dû impérativement accroître leor productivité. S'en est ensuivie une période d'intense automatisation des sites industriels, qui s'est traduite dans les cbiffres par une forte diminution des effectifs de prodnction. Renault anra perdu 39 000 personnes de 1984 à 1993. Mercedes, 36 000 sur les trois dernières années. Le géant américain General Motors, 70 000 depuis 1992. En France, les effectifs du *secteur automobile sont* tombés de 272 582 à 193 000 personnes entre 1984 et 1993, selon le ministère de l'industrie. Ces restructurations se sont traduites par une considérable diminnution du nombre d'ouvriers, principales victimes de l'hémorragie.

La pression de la concurrence et l'influence des Japonais a également conduit les constructeurs européens et américains à se concentrer sur leur activité de base, confiant dès lors une partie croissante de la réalisation de leur voiture à des sous-traitants qui, installés près des usines d'assemblage, montent des sons-ensembles sur les chaînes en *« juste d temps »*. Ainsi, sur une Laguna, Renault oe fabrique plus que 22 % des pièces. La marque au losange sous-traite intégralement la fabrication de ses sièges depuis le lancement de la R 19 en 1988, ou encore la fabrication de joints eo caoutchouc. Fiat multiplie les cessions depuis quelques années, vendant sa filiale spécialisée dans les sièges, Sepi, à Lear Seating l'an dernier, et son activité frein en Pologne à Allied Signal en janvier.

Aujourd'hui, l'automatisation des usines est, dans la grande majorité des cas, achevée. Parfois même les constructeurs, qui ont pu se laisser entraîner trop loin dans la course à l'automatisation, reviennent en arrière et réintroduisent le travail manuel. Le montage des roues de la Citroën XM, lancée en 1989, était aotomatique, celui de la Xantia, commercialisée depuis 1993, est mécanique. Un retour de balancier pourrait également s'amorcer pour la sous-traitance : Renault, qui s'était désengagé de l'électronique en veodant Renix en 1985 au groupe Allied, songe aujourd'bui à reconstruire, en interne, ce secteur stratégique.

FORMATION ET ENRICHISSEMENT

La course aux gains de productivité n'est pas pour autant terminée. Renault vise un rythme de 2 % à 3 % par an au moins jusqu'à l'an 2000. Désormais les réductions d'effectifs comptent moins que l'efficacité du travail et la flexibilité. Les constructeurs mettent à l'ordre du jour la formation et l'enrichissement des postes. A tel point que le taylorisme et son travail à la chaîne est banni des usines et que la limite entre les cols bleus et les cols blancs apparaît de plus en plus floue. *« Le contenu des postes ouvriers a évolué »*, développe François Cusey, directeur des ressources humaines chez Citroën. Un même poste peut couvrir différentes fonctions, comme le changement d'outil, le réglage, l'autocontrôle ou la petite maintenance.

Les conducteurs d'installations robotisées possèdent une qualification qui n'a plus rien à envier à celle des techniciens. Chez Citroën, ils appartiennent à la catégorie Etam depuis les accords de classification de 1991. De manière générale, la catégorie des ouvriers n'est plus du tout homogène : il y a désormais autant de différences entre un ouvrier non professionnel (qui par exemple monte les sièges sur le véhicule) et un ouvrier professionnel (agent de production dont la polyvalence lui permet d'être un assistant à part entière des ageots de maitrise), qu'il y en avait autrefois eotre un ouvrier et un Etam. Et la part des ouvriers professionnels ne cesse de s'accroître. Ils représentaient 26 % des ouvriers de la marque aux chevrons en 1983, et 41 % en 1994.

Cette évolution a conduit les constructeurs à bouleverser leur gestion des ressources humaines. Chez Citroën, les accords de classificaton de 1991 organisent de véritables filières professionnelles, avec un parcours obligé comprenant des formations diverses qui permettent à cbaque salarié de monter en grade : aux ouvriers non professionnels de devenir professionnels, aux ouvriers professionnels de devenir ETAM, et aux ETAM de devenir cadres. *« Un solorié ovec un BTS qui rentre chez nous comme Etam peut espérer être codre en moyenne huit d dix ons oprès »*, souligne François Cusey. Chez Automobiles Peugeot, le passage au grade de cadre n'est pas prévu. Les ouvriers restent des ouvriers. Mais l'accroissement de leur qualification est récompensé par l'augmentation de leur coefficient et de leur salaire, dans la classification de la métallurgie qui régit l'industrie automobile. Ainsi, l'ouvrier le plus qualifié chez Peugeot est affecté d'un coefficient 305 qui correspondrait chez Citroën à un statut ETAM. *« Nous respectons trop le métier d'ouvrier pour le restreindre au bas de l'échelle »*, dit Pierre Gosset, directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot.

Parallèlement à cette réorganisation industrielle, les constructeurs ont accru le poids de la recherche et ont multiplié les embauches d'ingénieurs et de cadres. *« Face à la concurrence, naus sammes aujourd'hui obligés de renouveler nos modèles de plus en plus souvent et de privilégier la qualité »*, explique François Cusey. En 1994, Citroën a commercialisé l'Evasion, le Jumper et le Break ZX. Renault lance un nouveau modèle en moyenne tous les quatorze mois. Dans ce contexte, la recherche et le développement prennenr toute leur importance. Chez Renault, le budget R&D qui représentait, en 1982, 1,8 % du chiffre d'affaires s'élevait en 1994 à plus de 4 % du chiffre d'affaires. Les recrutements de l'ex-Régie concernent des ingénieurs et cadres dans 75 % des cas. Autant d'éléments qui expliquent sûrement la perte de la majorité par la CGT dans le groupe au losange et la montée de la CGC.

Frédéric Lemaître et Virginie Malingre

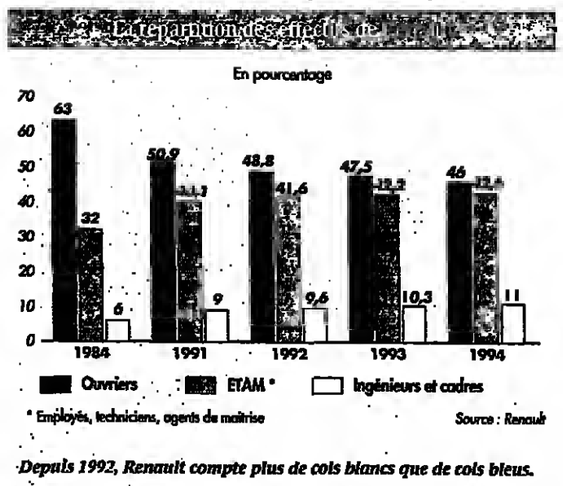

Depuis 1992, Renault compte plus de cols blancs que de cols bleus.

CGC et syndicats maison en progression

En 1994, les élections aux différents comités d'entreprise du groupe Renault ont entériné un retournement de situation qui remonte à 1989 : avec 44,9 % des voix, la CGT n'est plus majoritaire, même si elle reste le principal syndicat de l'entreprise. La CGC en revanche continue sa progression et rassemble 12,4 % des électeurs, contre 9,5 % en 1987. Cette double évolution reflète à la fois l'inversion de la proportion entre cols bleus et cols blancs chez le constructeur, et la frontière de plus en plus floue entre ouvriers et Etam.

Chez Automobiles Citroën, la situation de la CSL, syndicat maison avec près de 60 % de suffrages exprimés, traduit une évolution analogue. L'encadrement, notamment, adhère à ce syndicat (la CGC a baissé à 4 %). La représentation de la CGT stagne (22 %). Et si la CFDT a repris un peu de terrain (8 %), FO (autour de 5 %) en a perdu.

La France n'est plus ouvrière

En 1993, les ouvriers ont perdu leur première place dans la répartition des emplois au profit des employés, selon une étude de l'Insee sur l'emploi et le chômage de mars 1994. Un basculement accéléré par la crise et la tertiarisation de l'économie : le secteur tertiaire représente, depuis 1990, plus de la moitié du produit intérieur brut (51,5 % en 1993). Parallèlement, depuis cette date, l'emploi ouvrier a régressé de 145 000 postes par an en moyenne, alors que celui des employés (+ 37 000 par an) et des cadres (+ 90 000 par an) n'a cessé de progresser.

Il existe toutefois certains secteurs industriels où cette révolution ne s'est pas encore accomplie. C'est le cas des industries de la métallurgie (hors automobile), dont les effectifs sont constitués d'ouvriers pour près de 70 %. Et l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) prévoit que ce pourcentage, même s'il est appelé à décroître progressivement, s'élèvera encore à 52,9 % en 1998.

L'individualisation des salaires produit des exclus chez les cadres

LE MARDI 21 FÉVRIER, la direction de Renault a tenu avec les représentants des salariés la première séance de négociation annuelle sur la politique salariale et l'aménagement du temps de travail pour la catégorie des travailleurs non cadres. Dans le groupe PSA-Peugeot-Citroën, une réunion analogue s'est tenue quelques jours plus tôt. Le salaire des cadres n'est pas à l'ordre du jour de ces discussions car, depuis 1989, il est annualisé. A chacun de négocier ses augmentations annuelles en fonction d'objectifs fixés chaque année avec son supérieur hiérarchique.

En théorie, un cadre doit profiter d'une progression équivalente à celle dont bénéficie l'ensemble des autres salariés, *« sauf s'il est démontré qu'il ne les mérite pas »*, résume Robert Malherbe, de la CFE-CGC de Renault. En pratique, si le cadre n'atteint aucun de ses objectifs, la progression est nulle : lorsque l'individualisation du salaire des cadres se traduit ainsi plusieurs années de suite, le message est clair : l'entreprise ne cherche pas à fidéliser son salarié. Au contraire, la progression n'étant pas plafonnée, un cadre qui bénéficie d'augmentations supérieures à la moyenne peut en conclure que l'entreprise souhaite le retenir.

L'individualisation implique de bien négocier ses objectifs. Chez Renault, elle n'a pas eu de conséquences notables pour un tiers des cadres. Un autre tiers a tiré intérêt de la formule, mais le dernier tiers a dû se contenter de progressions inférieures aux augmentations générales. *« On fabrique ainsi les exclus des codres »*, commente Robert Malherbe.

Les augmentations de salaires des agents de productioo et Etam (employés, techniciens, agents de maîtrise) répondent à des mécanismes plus contraignants. Ils n'ont apparemment pas à s'en plaindre puisque les progressions de masses salariales en 1994 leur sont favorables : 3,6 % pour les cadres, 4,5 % pour les autres salariés. Certes, les départs à cinquante-cinq ans de hauts salaires contribuent à alléger la masse salariale des cadres, explique-t-on dans l'entreprise. Mais ce phénomèoe, en partie compensé par la croissance d'autres salaires, ne suffit pas à justifier cet écart de 1 point. La masse salariale « cadres » progresse moins vite que la masse salariale « non-cadres ».

L'écart s'explique. D'abord, les augmentatioos générales sont systématiquement appliquées aux salaires des non-cadres. Ensuite, selon les catégories, des fourchettes ont été aménagées pour tenir compte de la polyvalence et de la formation demandées aux salariés. Le brevet professionnel est de plus en plus demandé aux ouvriers. Des postes d'Etam, qui justifialent auparavant d'un bac technique, sont pourvus aujourd'hul par des diplômés d'un BTS (la convention collective prévoit dans cet exemple une différence mensuelle de 1000 francs). Cette évolution se traduit par des écarts de salaires de 18 % chez les ouvriers qualifiés, 30 % chez les Etam et les techniciens supérieurs. A l'intérieur de ces fourchettes, le salarié progresse en fonction notammeot des formations qu'il suit. A l'inverse, les ingénieurs avec le statut de cadre doivent revoir leurs prétentions à la baisse compte tenu d'un afflux de l'offre qui n'existait pas autrefois. Ainsi, l'écart de salaire avec un Etam se réduit. Si l'individualisation est en principe favorable aux cadres de haut niveau, elle ne se révèle pas toujours intéressante au bas de l'échelle cadre. Et chez les équlpementiers automobiles encore moins que chez les constructeurs.

Gilles Bridier

Les Européens veulent éviter un affrontement avec les Etats-Unis sur les télécommunications

A quelques jours de l'ouverture officielle du G 7, le sommet des pays industrialisés qui doit se consacrer les 25 et 26 février prochains à Bruxelles aux *« autoroutes de l'information »*, les « sherpas » des sept pays membres s'efforcent de déminer le terrain et d'éviter qu'à l'occasion de la réunion n'éclate un conflit commercial entre Américains et Européens mêlant tout à la fois télécommunications et industries de l'audiovisuel.

« Il ne faat pas que cela taurne au pugilat avec les Etats-Unis, explique un responsable bruxellois. Ce *saumet se tient en Europe, c'est important. C'est la première fois qu'ane telle volanté politique s'affirme autour d'un grand projet. Et c'est la première fois que responsables gouvernementaux et industriels vont pouvoir se retrouver pour discuter des multiples implications des autoroates de l'informatian. »*

De fait, les experts des pays membres ont élaboré un *« relevé de canclusians »*, énonçant treize grands principes, finalement aggrégés en huit, qui donnent un cadre à la création des réseaux de communication du futur. *Ce « relevé »* doit encore être accepté par les gouvernements respectifs. Et son contenu doit être précisé. *« Ces principes réaffirment lo libre interconnexion oux réseaux notionaux, l'accès nan discriminatoire des prestataires de services aux autoroutes, lo définition d'un codre réglementaire acceptable, le recaurs d l'investissement privé, l'égalité des citoyens, la nécessité de coopérer avec les pays en voie de développement, la cancurrence loyale et le refus de l'homogénéisatian culturelle... Personne ne peut être cantre cela »*, indique un oégociateur français.

Personne ne peut être contre..., mais les enjeux sont tels que chaque mot compte. Et deux thèmes font d'ores et déjà problème. La concurrence *« loyale »* et la *« préservation de la diversité des cultures »*. Côté américain, le terme de *« concurrence loyale »* est jugé trop vague et restrictif. Les Etats-Unis lui préfèrent le terme de *« cancurrence libre et auverte »*. Paralèllement, les Allemands, qui ont fait de l'ouverture réciproque des marchés leur cheval de bataille, poussent pour obtenir des garanties d'accès au marché américain. Soulignant qu'un certain nombre de groupes d'outre-Atlantique se sont portés candidats à l'octroi d'une licence pour concurrencer Deutsche Telekom, ils réclament une possibllité d'investir aux Etats-Unis. Associé à France Télécom, Deutsche Telekom s'est allié au groupe américain Sprint et attend le feu vert de la FCC – la commission fédérale des communications – qui autorise les investissements étrangers dans le secteur.

A Bruxelles, les responsables de l'Union européenne sont peu désireux de voir éclater une bataille commerciale bloc à bloc sur ce thème. *« Ce n'est pas le lieu. Celo relève des discussions du GATT »*, explique-t-on à la Commission. *« Même si le bras de fer sur l'ouverture des marchés de télécommunications est évacué du devant de la scène, il y a fort à parier qu'il occupero très fortement les couloirs »*, nuance toutefois un expert français.

Sans compter que le respect de la diversité culturelle, autre sujet du domaine du GATT et sur lequel l'Union européenne doit plancher le 3 avril prochain, est au même titre que la *« concurrence loyale »* perçue comme une menace protectionniste par les Américains. *« Ils acceptent paur le moment que cela figure dans le relevé de canclusians. C'est un pas. C'était lain d'être acquis »*, confie-t-on à Paris. Les armes ne sont pas pour autant remisées. Français, canadiens, mais aussi dans une certaine mesure les Britanniques (*« hostiles aux quotas européens sur l'audiovisuel car trop rigides, mais pas forcément à des mesures plus souples de préservation »*, comme l'explique un responsable bruxellois) craignent que Hollywood, mais aussi les éditeurs de programmes multimédias tels Microsoft, fréquemment cités, n'imposent une domination totale de leurs productions via les futures autoroutes.

Caroline Monnot

Les Américains font le forcing en Inde

Les Etats-Unis ont demandé à l'Inde de clarifier sa politique en matière d'investissements étrangers dans le domaine des télécommunications. Devant une délégation rassemblant les dirigeants de grands groupes de télécommunications américains, mardi 21 février, le représentant commercial des Etats-Unis à New-Delhi a déploré « les nombreuses incertitudes » qui continuent de peser sur les conditions d'octroi de licence aux investisseurs étrangers et sur les services qui leur sont ouverts. Il a invité le gouvernement indien à placer la règlementation du secteur *« entre les mains d'une autorité indépendante »*.

ATT, Sprint et US West, entre autres, nourrissent de très fortes ambitions en Inde, considéré comme le marché le plus prometteur au monde, après la Chine, en matière de télécommunications. L'Inde, qui compte 900 millions d'habitants, dispose de seulement 8 millions de lignes téléphoniques. US West a récemment annoncé avoir emporté une licence pour mettre en place le premier réseau de téléphone privé du pays.

La poudre à laver Skip Power ternit les résultats d'Unilever

Le groupe néerlandais a néanmoins amélioré son bénéfice net en 1994

Accusée d'entraîner une usure accélérée du linge alors qu'elle devait seulement venir à bout des taches les plus récalcitrantes, la lessive révolutionnaire Skip Power, lancée au printemps 1994, est reléguée au rang de poudre d'appoint, pour le lavage à basse température. Après avoir procédé à toutes les provisions nécessaires pour corriger l'erreur, le groupe peut encore afficher un bénéfice en hausse de 20 %.

AMSTERDAM
de notre correspondant

Morris Tabaksblat a craqué. D'habitude si patient, le coprésident d'Unilever a laissé filtrer une touche d'exaspération. Bombardé de questions sur Skip Power, mardi 21 février, il a lâché, courtoisement mais fermement : *« C'est la dernière question. On ne va pas y passer toute la conférence de presse ! »* Lancée au printemps 1994, la lessive Skip Power devait être le fer de lance d'une « nouvelle technologie du lavage » et une source de gros profits. Finalement, la gamme Power est apparue comme un important générateur d'ennuis.

L'histoire de Skip Power se résume en quelques étapes fortes : deux mois après son lancement, Unilever a été obligé de reconnaître que sa formule-miracle, censée venir à bout des tâches les plus récalcitrantes, pouvait entraîner une usure accélérée du linge. Au début de l'été, le groupe retirait la poudre du marché pour réintroduire dans la foulée une nouvelle formule « adaptée » aux besoins du consommateurs. Un peu plus tard, Morris Tabaksblat concédait que le groupe avait *« commis une erreur »* et que quelque chose avait *« déraillé entre l'étape de recherche et le marketing »* (*Le Monde* du 24 septembre).

Quelque temps après, on apprenait que le responsable du lancement, Niall FitzGerald, devrait patienter plus longtemps que prévu avant d'entrer au comité spécial, l'organe de formation du futur président aux côtés des deux dirigeants actuels. Mardi, le PDG du groupe a indiqué que la baisse du résultat d'exploitation en Europe (de 3,7 à 3,6 milliards de florins, soit de 11,5 à 11,1 milliards de francs), malgré nne hausse du chiffre d'affaires de 6,3 % à 256 milliards de francs, est en partie imputable à la contre-performance de Skip Power. Cela n'a d'ailleurs pas empêché une hausse du bénéfice net de 20 % à 13,5 milliards de francs. Morris Tabaksblat affirme ne pas être en mesure d'évaluer le coût global de cet échec.

Mais, à ce jour, Unilever a provisionné *« une charge de 158 millions de florins* [490 millions de francs] *pour couvrir les pertes et autres coûts liés au lancement de Power »* (changements de formule, nouvel emballage, absorption des stocks, etc). Toutefois, il n'est pas question de retirer le produit de la vente, affirme M. Tabaksblat : *« Nous le garderons tant qu'il y aura une demonde. Dans certains pays, en France par exemple, Skip Power se vend bien. »* Selon Lever France, *« la gamme Skip a gagné entre 1 et 1,5 % de part de marché avec Skip Power. »*

PRODUIT D'APPOINT

Ces affirmations n'ont pas dissipé un certain scepticisme sur l'avenir du produit. Ainsi Unilever n'envisage toujours pas son arrivée sur des marchés *a priori* évidents, comme l'Italie et l'Allemagne. En outre, la branche détergents, Lever, prépare le lancement très prochain d'une nouvelle poudre à laver, ne contenant aucune trace de manganèse, la matière première accusée d'endommager les textiles lorsqu'elle est présente en grande quantité. Dernier né, Skip Progress est présenté comme *« un démantèlement pur et simple du groupe »*. Ce n'est plus la moitié des effectifs du siège parisien qui est visée par le plan, mais plus des deux tiers. Rien de commun, en tout cas, avec le projet industriel rendu public il y a une dizaine de jours (*Le Monde* du 11 février).

Cinq mois après l'acquisition, le maintien de l'emploi, voire les futures créations de postes annoncées alors par Forte font figure de vœu pieux. Les salariés du groupe ont dénoncé ce démantèlement après la tenue au comité d'entreprise de la première réunion d'information sur le projet de restructuration du groupe qui compreaait une note économique et un plan social. Au terme de celui-ci, il apparaît que le plan alourdit les mesures envisagées par le plan précédent, présenté le 9 février.

SOIXANTE-DIX LICENCIEMENTS

Lors de cette première communication, le groupe britannique avait décrit un projet, articulé autour de trois axes : mise en commun des moyens et unification du management, choix de l'enseigne Méridien comme marque internationale de Forte et volonté de croissance et de retour au profit. Le volet social prévoyait alors le reclassement de la moitié des salariés du siège parisien. Sur un peu plus de 100 salariés, 55 postes devaient être maintenus, et Forte ajoutait que *« plus de 40 propositions de reclassement situées sur Paris, en France, en Grande-Bretagne ou dans le monde avaient déjà été identifiées »*.

De source syndicale, il apparaît aujourd'hui que ces licenciements concerneraient précisément 70 postes sur 107 au total ; 24 cadres sur 46 pourront bénéficier de postes (en partie à l'étranger), 7 agents de maîtrise sur 24 et 6 employés sur 27 devraient également être reclassés. Pis, toutes les structures vitales du siège de Paris vont être considérablement affaiblies voire supprimées alors que celui-ci devait conserver, selon le communiqué de Forte du 9 février, toutes les fonctions opérationnelles du groupe.

Ces derniers jours, des rumeurs ont fait état d'un possible plan social qui pourrait concerner les hôtels parisiens du groupe. Si, comme l'estime Jean-Didier Blanchet, vice-président, défenseur de la solution Forte lors de la vente de Méridien en septembre 1994, ces craintes ne sont pas fondées, d'aucuns pensent que les 15 millioos de francs qui vont être investis dans le Méridien Etoile serviraient à mieux parer la mariée avant de chercher un acquéreur après l'élection présidentielle... Le comité d'entreprise, qui vient d'envoyer une lettre ouverte au premier ministre pour attirer son attention sur la situation du groupe et le *« non-respect des engagements pris à l'égard du personnel »* a fait appel à un expert-comptable, qui devrait rendre une contre-proposition de restructuration avant le prochain comité d'entreprise du 22 mars.

François Bostnavaron

Forte durcit le plan social de Méridien

Selon le nouveau projet élaboré par le groupe britannique, les deux tiers des effectifs du siège parisien de la chaîne hôtelière sont menacés

L'Anvar élargit sa palette d'aides à l'innovation

LA CRISE ÉCONOMIQUE a modifié le comportement des entreprises face à l'innovation et la reprise ne semble pas devoir infléchir le mouvement, estiment les dirigeants de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar). Les sociétés sélectionnent plus attentivement leurs projets de recherche, parce qu'elles ne peuvent en mener plusieurs de front. Or la survie même de l'entreprise dépend de la qualité de ce choix. L'Anvar a donc décidé de renforcer sa capacité d'expertise économique et commerciale au plan national et international, en s'appuyant sur une veille plus fine, qui mènera à terme à la création d'un observatoire technologique. L'Agence entend aussi aider davantage les entreprises à nouer des partenariats internationaux.

A ces aides qualitatives supplémentaires, l'Anvar souhaite ajouter une nouvelle forme de soutien financier. Pour inciter les entreprises innovantes à renforcer leurs fonds propres, elle pourrait leur proposer d'abandonner 50 % des créances accordées dans le passé, à condition que ces sommes soient consacrées à l'augmentation des fonds propres de la firme. Cette mesure doit encore être soumise au conseil d'administration de l'Agence, qui se réunira en mars. Elle complétera le dispositif actuellement mis en place en France pour pallier le problème de sous-capitalisation des PME, qui a motivé la création prochaine à la Bourse d'un *« marché européen des valeurs nouvelles »* (*Le Monde* du 21 février).

Les moyens classiques d'intervention de l'Agence progressent légèrement en 1995. Le montant des prêts accordés par l'Anvar s'élèvera à 1,426 milliard de francs (contre 1,411 milliard en 1994). Signe de reprise : le nombre d'entreprises sollicitant des aides pour la première fois, qui avait régressé en 1992 et 1993, augmente à nouveau.

A. K.

COMMUNICATION

La grève à TDF entraîne des perturbations sporadiques

À L'APPEL DES SYNDICATS de Télédiffusion de France (TDF), un mouvement de grève a perturbé inégalement la diffusion des télévisions et des radios, mardi 21 février à partir de 0 heure. Selon la direction de l'entreprise, des coupures sporadiques ont affecté, en ce qui concerne la télévision, les secteurs de Metz (Moselle), Rouen (Seine-Maritime) et Tours (Indre-et-Loire). Pour la radio, les programmes de Sud-Radio, diffusés depuis le pic du Midi (Hautes-Pyrénées), ont subi une coupure de vingt minutes.

Dans l'après-midi de mardi, les coupures ont cessé durant des discussions entre syndicats et direction, puis ont brièvement repris en fin de journée dans la région de Marseille. La CGT a fait état de coupures d'émissions *« dans le Nord, le Nord-Ouest, le Centre, l'Est et à Marseille »*. Peu après 18 h 30, mardi, le syndicat a indiqué que des coupures étaient en cours à Marseille, dans le nord et le centre de la France, laissant entendre que les perturbations se poursuivraient jusqu'à minuit, heure de la fin de la grève. La CFDT a, de son côté, fait état d'interruptions dans *« toute la Bretagne »*, l'Est et le Sud-Est, la Corse et la région Centre-Nord, à l'exception de Paris.

La grève a été déclenchée par les syndicats CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC, qui représentent les 4 000 salariés de TDF, pour appuyer des revendications portant sur l'emploi, les conditions de travail et les salaires. La participation à cette action de vingt-quatre heures aurait atteint 40 % en milieu de journée, selon la direction, tandis que la CGT parle d'*« une forte mobilisation en province »*.

Les discussions oat repris entre les syndicats et la direction, cette dernière indiquant qu'elle était *« ouverte aux négociations »*. Mais un nouveau préavis de grève devait être déposé, mercredi 22 février, pour un arrêt de travail à la mi-mars.

Hervé Bourges négocie avec la CLT le futur nom du réseau M 40

LE RÈGLEMENT du « dossier » M 40, un réseau musical qui s'est appelé RTL 1 pendant quelques jours avant de revenir à son nom d'origine, risque d'être lié à la bonne volonté que manifestera la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), son actionnaire à 35,8 %, après le dérapage qui s'est produit sur l'antenne de son autre réseau (100 %), Fun Radio. Ua animateur de cette radio musicale, Sébastien Cauet, avait émis des plaisanteries d'un goût douteux en comparant, vendredi 27 janvier, le camp d'Auschwitz à une *« baraque d vendre »* (*Le Monde* daté 12 et 13 février). Le président da Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, qui consacrait, jeudi 16 février, une séance plénière exceptionnelle à la situation des radios, à la veille d'un conseil d'administration de Fun radio, a en effet lié les deux « affaires », et s'est entretenu à plusieurs reprises sur ces sujets avec les responsables de la CLT.

La demande émise par le groupe luxembourgeois de reprendre 100 % du capital de ce réseau et de modifier la programmatioa date du 3 mars 1994. Le dossier s'était enlisé sous la présidence de Jacques Boutet, qui avait finalement refusé cette augmentation de capital. Le changement de nom et de programmation de la station (davantage de chroniques et d'information, de la musique destinée aux 25-35 ans, et non plus aux 15-25 ans), le 18 janvier au petit matin, avait paru être un coup de force au président du CSA, qui avait décidé de saisir le Conseil d'État (*Le Monde* du 25 janvier). Sans modifier la programmation de RTL 1, la CLT a accepté de négocier avec le nouveau président du CSA, aussitôt après sa prise de fonctions. Tout en maintenant les nouveaux programmes – qui ne devraient désormais pas être remis en question –, Jacques Rigaud, administrateur délégué à la CLT, a redonné à son troisième réseau, samedi 4 février, son nom d'origine.

PAS DE CODE DE DÉONTOLOGIE

Selon M. Bourges, M 40 pourrait *in fine* être autorisée à changer de nom, *« mais pas à s'appeler RTL 1 »*, au motif que cette appellation ferait une concurrence trop directe à Europe 1, la radio mère du groupe rival. Toute montée dans le capital de la CLT semble, en revanche, bel et bien gelée. Hervé Bourges ne cache pas sa tentation de lier le déblocage de ce dossier à la bonne volonté que la CLT manifestera à éviter qu'un nouveau dérapage à l'antenne ne se reproduise.

Le PDG de Fun Radio, Benoît Sillard, a bien volontiers expliqué à ses auditeurs, lundi 20 février, les raisons qui l'ont conduit à licencier son animateur. M. Bourges nous a indiqué qu'il n'était pas question d'instaurer un *« code de déontologie »*. En revanche, cet incident manifeste, aux yeux des sages, une carence d'encadrement : la direction d'antenne de la station, assumée par David Massard, dit Difool – l'un des deux animateurs de l'émission « Love in fun » –, aurait, selon le CSA, besoin d'être étoffée. Renouvelant sa confiance à Difool, M. Sillard lui a confié l'animation, le 13 février, de 20 heures à 22 heures, d'un débat sur Auschwitz, avec des représentants de la communauté juive. Benoît Sillard pourrait toutefois nommer prochainement une personnalité qui assisterait les responsables de Fun Radio, avec *« un œil à l'intérieur de la station, et un autre à l'extérieur »*.

Ar. Ch.

Le groupe Marie-Claire redonne vie à « Marie-France »

À CINQUANTE ANS, *Marie-France* renaît grâce à Marie-Claire. Le groupe d'Evelyne Prouvost a repris, en octobre 1994, le magazine ea liquidation judiciaire depuis décembre 1993. Le nouveau *Marie-Fronce* s'adresse aux femmes de plus de trente-cinq ans, un marché qui devrait augmenter de plus de 30 % d'ici à l'an 2000. Ce mensuel *« haut de gamme à tendonce pratique »* est vendo 15 francs. Le groupe prévoit une diffusion de 280 000 exemplaires.

Le prestigieux titre, fondé en 1945 par Emilien Amaury et l'Action catholique, deveno ensuite l'un des grands titres de la presse féminine dans les années 60 avec un tirage de 600 000 exemplaires, n'a connu qo'une série de déboires depuis la fin des années 80. Repris en 1988 par le groupe allemand Bauer, *Marie-France* a été cédé à trois associés : Alain Tailliar, Gérard Soulas et Marcel Tiboulet. Après une dispute qui a conduit au départ d'Alain Tailliar, le journal s'est déclaré en cessation de paiements avant d'être placé en liquidation judiciaire.

2 MILLIONS DE FRANCS

En mars 1994, l'administrateur judiciaire a annulé la cessioa du titre aux deux anciens repreneurs, contestés par les salariés. Roger Lancry, ancien patron du Livre CGT, qui avait été désigné comme médiateur, avait alors dénoncé les *« pilleurs »* de *Marie-France*. En octobre, le titre a été cédé pour 2 millions de francs au groupe Marie-Claire, qui édite *Marie-Claire* (560 782 exemplaires en diffusion totale payée, ea 1993), *Marie-Claire Maison* (187 751 exemplaires), *Avantages* (624 368 exemplaires), *Cosmopolitan* (270 903 exemplaires), *Fomili* (221 011 exemplaires) et *Cuisine et Vins de France* (63 998 exemplaires). Le groupe édite également un trimestriel, *Marie-Claire Idées* (199 063 exemplaires) et un semestriel, *Marie-Cloire Bis*. Désormais implantée dans vingt-trois pays, cette société a réalisé en 1993 an béaéfice de 33 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 390 millions de francs. Il est détenu à 51 % par la famille Prouvost et à 49 % par le groupe L'Oréal.

Vers une limitation à dix ans des quotas audiovisuels

MARCELINO OREJA, COMMISSAIRE EUROPÉEN CHARGÉ DE L'AUDIOVISUEL, a proposé, mardi 21 février, que les quotas de diffusion imposés aux télévisions soient flexibles et limités à dix ans. La Commission européenne doit présenter, d'ici à avril, des propositions destinées à modifier la directive « Télévision sans frontières » qui date de 1989 (*Le Monde* du 17 février). Les Quinze sont en désaccord sur la modernisation de cette directive, laissant la France particulièrement isolée. Dans un entretien accordé à des journalistes à Bruxelles, le commissaire a estimé qu'une *« période inférieure à dix ons serait insuffisante pour créer une industrie audiovisuelle solide en Europe mais qu'une fois cet objectif atteint, les quotas ne seront plus nécessaires »*. Marcelino Oreja s'est opposé à l'idée que les télévisions privées soient exemptées de l'obligation de quotas de diffusion ou de production et s'est prononcé pour un fonds européen destiné à financer la production audiovisuelle européenne, notamment avec la collaboration de la Banque européenne d'investissement (BEI).

DÉPÊCHES

■ **DÉCODEURS : la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique (Sagem) s'apprête à racheter à Canal Plus les 50 % que la chaîne cryptée détient dans le capital d'Eurodec.** Cette entreprise de construction de décodeurs était contrôlée jusqu'à maintenant pour moitié par chacune des deux sociétés. La Sagem deviendra ainsi, *« après consultation des instances représentatives de son personnel »*, l'unique actionnaire d'Eurodec, qui fournit notamment ses décodeurs Syster à Canal Plus et qui devrait continuer de les lui fournir. La Sagem poursuit ainsi son développement dans l'audiovisuel et notamment dans la télévision numétique, en proposant une gamme de segments allant des encodeurs aux décodeurs numériques en passant par les éléments de transmission.

■ **PRESSE RÉGIONALE : le tribunal de commerce du Mans a décidé,** mardi 21 février, de céder au groupe Ouest-France (éditeur du quotidien homonyme) l'hebdomadaire sarthois *Les Nouvelles-L'Écho* de Sablé (Sarthe) connu sous le titre *Les Nouvelles de Sablé*, dont le tirage moyen est de 10 000 exemplaires. Le groupe breton n'a pas révélé le prix de la transaction. Il s'est engagé à *« garantir la pérennité et l'indépendance du journal »* qui sera modernisé, ainsi qu'à *« maintenir tous les emplois »*, soit une dizaine de journalistes et employés. Ouest-France contrôle déjà plusieurs hebdomadaires locaux, en Normandie et en Bretagne.

■ **PRESSE MAGAZINE : Roger Thérond, directeur des rédactions du groupe Hachette-Filipacchi,** a indiqué, dans un entretien paru lundi 20 février dans l'hebdomadaire professionnel *Communication-CB News*, que les aménagements de maquette actuellement en cours de *Paris-Match*, de *Télé 7 Jours* et de *Elle* devraient aussi bénéficier à d'autres titres du groupe. *Le Journal du dimanche* devrait adopter une maquette plus étroite, *« à l'américaine »*, et un changement de format est à l'étude pour *France-Dimanche*. Roger Thérond a confirmé la cessation d'*A Venir* (80 000 exemplaires), après quatre numéros et de celle du magazine féminin *Frou-Frou* (140 000 exemplaires), édité en association avec Thierry Ardisson.

■ **DICTIONNAIRE : les éditions Dixit viennent de publier** un *Dictionnaire français-anglais et anglais-français de l'audiovisuel et des nouvelles technologies* (432 p., 200 F). Prenant acte du développement des coproductions internationales dans le domaine audiovisuel et de l'importance grandissante des nouvelles technologies, ce dictionnaire recense plus de 8 000 termes utilisés dans le domaine du cinéma, du son, du câble, de la publicité, du multimédia, etc., à la fois dans leur acception commerciale, juridique et technique. Cet ouvrage a été réalisé par Georges Pessis, réalisateur et chef opérateur, membre du comité des programmes de la commission supérieure technique de l'image et du son, et par Guitta Pessis-Pastemak, journaliste et interprète.

Forte durcit le plan social de Méridien

Selon le nouveau projet élaboré par le groupe britannique, les deux tiers des effectifs du siège parisien de la chaîne hôtelière sont menacés

[illegible]

SOIXANTE-DIX LICENCIEMENTS

[illegible]

François Bostn[illegible]

Vers une limitation à dix ans des quotas audiovisuels

[illegible]

DÉPÊCHES

[illegible]

La chute du dollar provoque de nouveaux remous sur les marchés de change européens

Le franc passe au-dessus de 3,49 francs pour 1 deutschemark

Le nouvel accès de faiblesse du dollar a entraîné une nouvelle baisse des devises européennes considérées comme « *fragiles* ». La lire et la peseta ont touché, mercredi 22 février, dans la matinée des plus bas niveaux historiques face au mark. Le franc a perdu également du terrain pour passer au-dessus du seuil des 3,49 francs pour un deutschemark et s'approcher de son plancher de 3,55 francs atteint à l'automne 1993.

À LA SURPRISE générale et à l'opposé de la plupart des prévisions, l'année 1994 s'était conclue sur les marchés financiers à la fois par un krach obligataire et par une chute brutale du dollar. Si la hausse des taux obligataires des deux côtés de l'Atlantique semble enrayée depuis le mois de novembre, il en va autrement du billet vert. La devise américaine, victime notamment de la crise mexicaine, a continué à perdre du terrain. La baisse s'est même accélérée au cours des derniers jonrs an point de conduire, mercredi 22 février, le dollar à son plus bas niveau depuis 1992 face au deutschemark (1,4695 mark pour un billet vert), à un taux proche de son plus bas historique face à la monnaie japonaise (96,05) à 96,95 yens et à 5,1305 francs.

Si la situation s'est brutalement dégradée, mercredi matin à Tokyo et si la devise américaine est passée presque simultanément sous les seuils de 1,47 mark et de 97 yens, c'est en réaction à la publication, le même jour, d'un article du quotidien *Washington Post* affirmant que le district de Columbia est devenu insolvable. Le marché des changes craint une répétition de l'affaire de la faillite du comté d'Orange en Californie. La Banque du Japon serait même intervenue en achetant des dollars autour de 97,00 yens, permettant d'enrayer pour un temps la chute de la devise américaine.

En Europe, la réaction a été immédiate et selon un schéma déjà expérimenté depuis le début de l'année, le rôle de monnaie refuge joué par le deutschemark a affaibli, la lire, la peseta, la livre et le franc. La devise italienne est passée au-dessus des 1 100 lires pour un mark, la peseta approche des 88 pour un mark et le franc a atteint 3,4945 pour un mark.

Contrairement aux espoirs de certains analystes, l'annonce mardi soir d'un accord entre les Etats-Unis et le Mexique permettant le déblocage du plan de sauvetage de 20 milliards de dollars n'a eu aucun effet sur le dollar. An contraire, les opérateurs ont accueilli la nouvelle avec scepticisme. « *Ils sont pessimistes sur les chances de succès de cet arrangement* », en raison principalement des dispositions sur les revenus pétroliers mexicains qui serviront de garantie, selon Françoise Soares-Kemp, dn Crédit Suisse.

LE PRÉTEXTE MEXICAIN

Le fait que les Etats-Unis insistent également pour que Mexico resserre sa politique monétaire et augmente ses taux afin d'attirer les placements étrangers et soutenir le peso inquiète également beaucoup les milieux financiers. Une telle mesure pourrait précipiter le Mexique dans une récession, explique Michael Aho, un responsable de Prudential Securities. La Bourse de Mexico ne s'y est pas trompée qui a perdu 4,92 % mardi soir.

« *La crise mexicaine a bon dos et ne peut pas tout expliquer à elle seule. Il y a un an, c'était la chute des obligations qui était censée expliquer la baisse du dollar. Depuis, les obligations se sont redressées et le dollar a continué à perdre du terrain* », relève Alain Fiorucci du cabinet Soprofi. An-delà des péripéties de marchés, la faiblesse du dollar tient également à des raisons de fonds et aux faiblesses structurelles de l'économie américaine. Les déficits commerciaux et courants sont considérables et le taux d'épargne faible.

Le déficit chronique de la balance courante, justifie aux yeux des analystes le recul de 16 % do billet vert face au mark depuis un an. Ce déficit s'accroît dans les phases d'expansion et devrait atteindre en 1994 un niveau équivalent à son record de 144 milliards de dollars en 1987. Le rééquilibrage du solde courant américaln oe pourra être que très progressif et parallèle au recul de la croissance de la consommation et de l'investissement. Jusqu'à ce que les déséquilibres persistants de l'économie américaine se résorbent de manière significative, le dollar risque d'être faible. Il le sera encore plus si, en plus, des signes de tensions inflationnistes apparaissent outre-Atlantique.

Eric Leser

La lire est la principale victime des perturbations

« **SI VOUS VOULEZ** *manger mal et dormir tranquille, achetez des fonds britanniques ; si vous voulez manger bien et dormir mal, achetez des obligations italiennes* », avait, à la fin du siècle dernier, expliqué James Rothschild à un de ses amis. Ce conseil reste toujours d'actualité. La lire italienne a battu mardi après-midi ses records de baisse face à la monnaie allemande, tombant jusqu'à son plus bas niveau historique de 1098,25 pour un deutschemark. Dans le même temps, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat italien à dix ans s'était envolé à 12,5 %, soit plus de 5 % au-dessus des titres d'Etat allemands de même échéance.

Après être intervenue à plusieurs reprises sur le marché des changes, sans succès, pour soutenir sa devise, la Banque d'Italie s'est finalement décidée dans la soirée de mardi à employer les grands moyens. Elle a annoncé une hausse de 75 points de base de son taux d'escompte, à 8,25 %, et une hausse de 125 points de base, à 9,75 %, de son taux de prises en pension. Mais mercredi 22 février en début de matinée, la devise italienne a continné à perdre du terrain jusqu'à franchir le seuil des 1 100 lires pour un mark, un nouveau plus bas historique.

Aux yeux des cambistes, le geste de la Banque d'Italie, décidé dans l'urgence, a eu plutôt tendance à jeter de l'huile sur le feu. En renchérissant le coût du service de la dette et en pesant sur la croissance de l'économie, la hausse des taux directeurs rend plus problématique encore l'assainissement des finances publiques italiennes, qui constitue aujourd'hui la principale préoccupation des marchés financiers.

Déjà fragilisée par la vigueur de la devise allemande et par les problèmes politiques et budgétaires que connaît l'Italie, la lire a brutalement plongé après l'annonce d'un chiffre d'inflation en rythme annuel au mois de février de 4,3 % sensiblement supérieur aux prévisions des économistes (3,8 %). La réaction des marchés a été particulièrement violente, trop, même, de l'avis des économistes. « *Avec ses outils traditionnels, l'économiste est désorienté devant un tel mouvement* », reconnaît Reza Lahidji, économiste à la banque Indosuez. « *La lire apparaît très nettement sous-évaluée.* »

Par rapport à ses niveaux du mois d'août 1992, la lire italienne s'est dépréciée de près de 30 % par rapport à la monnaie allemande. « *Cette érosion apparaît très excessive au regard des données fondamentales des deux pays et, en particulier, des évolutions respectives des taux d'inflation*, observe-t-on à la banque Paribas. *Le taux de change réel de la lire contre le mark est ainsi revenu à son niveau du début des années 80.* »

Forte de cet important avantage comparatif, l'Italie a vu sa balance commerciale, déficitaire de 1 % du PIB en 1992, devenir excédentaire de 3 % en 1994. La même amélioration a pu être observée du côté de la balance courante, ce qui devrait soutenir en théorie la devise italienne. Si l'on ajoute à cela une inflation qui devrait rester contenne cette année aux alentours de 4 %-4,5 % et un taux de croissance du PIB proche de 3 %, le mouvement de défiance des investisseurs internationaux vis-à-vis de la lire italienne paraîtrait donc largement injustifié... si ses finances publiques n'étaient à la dérive.

CERCLE VICIEUX

Le ratio dette publique rapportée au PIB de l'Italie est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE. Il se situait à la fin de l'année 1994 à 123,2 %, seule la Belgique étant encore plus mal placée (142 %). Et les investisseurs mettent aujourd'hui en doute la capacité de l'Italie à pouvoir stabiliser, et *a fortiori* à réduire, son endettement. Un véritable cercle vicieux dans la mesure où cette défiance provoque une bausse des taux d'intérêt qui, elle-même, renchérit le coût du service de la dette (10,4 % dn PIB en 1994), et donc rend plus difficile encore l'assainissement des finances publiques.

Selon des calculs établis par les experts du service de la recherche dn département des marchés de la Caisse des dépôts et consignations, « *il faut retenir que 1 % de hausse de taux d'intérêt génère 15 000 milliards de lires de dépenses supplémentaires sur les dauze prochains mois* ». Pis encore, si les taux d'intérêt devaient s'établir à 13 % en moyenne cette année, ce qui ne semble plus aujourd'hui tout à fait irréaliste, l'Italie serait dans l'obligation, pour stabiliser son ratio de dette, de dégager un excédent primaire (hors paiements d'intérêts de la dette) supérieur à 4 %, un objectif pratiquement impossible à atteindre. Au point que, sur les marchés financiers, on commence à sérieusement s'interroger sur la solvabilité de l'Etat italien.

A l'image du Mexique, l'Italie pourrait, dans un avenir proche, éprouver les plus grandes difficultés à se refinancer sur les marchés financiers pour assurer le service de sa dette, les mois de mars et d'octobre se révélant particulièrement chargés. « *La dette de l'Etat est soutenable si elle continue à être financée, mais ne l'est plus si la cammunauté financière perd confiance* », résument les experts de la CDC.

Et même si la dette publique italienne, détenue à 90 % par des investisseurs résidants, se retrouve en partie protégée des mouvements d'humeur des gestionnaires étrangers, certains redoutent aujourd'hui une fuite des capitaux hors d'Italie. Les institutionnels italiens se débarrasseraient des titres d'Etat qu'ils détiennent pour se porter sur d'aotres marchés, provoquant par là même une brutale remontée des taux d'intérêt. Signe de cette iuquiétude, l'ageoce de notation américaine Standard and Poor's vient d'ailleurs de porter une appréciatioo négative sur une partie de la dette à long terme de la République d'Italie.

LIMITER LE DÉFICIT

Les économistes de l'Union des banques suisses estiment toutefois minime le risque d'un défaut de paiement, même s'ils remarquent qu'« *un défaut de paiement ne serait pas une première dans l'histoire de l'Italie* » et qu'« *il aurait des conséquences intérieures très graves dans le pays, plus de la moitié de la dette publique étant détenue par les ménages* ». Selon eux, « *la pression des marchés financiers va au bout du compte forcer le gouvernement italien à adapter une palitique budgétaire responsable* ».

Les investisseurs vont donc suivre avec une attention extrême l'adoptioo dans les prochains jours du collectif budgétaire. L'objectif du gouvernement dirigé par Lamberto Dini est de parvenir à dégager 20 000 milliards de lires d'écooomies (64 milliards de francs), afin de maintenir le déficit public dans les limites officiellement fixées, soit environ 138 000 milliards de lires, fin 1995. « *Si cet objectif n'est pas rempli, si le collectif budgétaire est adopté saus une farme minimaliste, la réaction des marchés financiers risque d'être particulièrement brutale. La lire ira toucher de nouveaux plus bas* », prévient déjà un opérateur de marché d'une grande banque française.

Pierre-Antoine Delhommais

CORRESPONDANCE

A propos de Fiducial Expertise

A la suite de l'article publié dans « Le Monde » du 7 février sous le titre « Le deuxième groupe d'expertise camptable risque d'être radié de l'ordre », concernant Fiducial Expertise, nous avons reçu de Christian Latouche, son président, la lettre suivante :

« Cet article contient de très graves accusations selon lesquelles :

– Fiducial Expertise ne respecterait pas la déontologie de la profession d'expert-comptable ;

– l'endettement de Fiducial serait de 1 milliard de francs et d'origine mystérieuse, son amortissement serait incertain ;

– l'orthodoxie financière de Fiducial laisserait beaucoup à désirer, les comptes de certaines filiales seraient douteux, etc.

Ces accusations se référeraient à « *un rapport réalisé par le cabinet d'Antoine Gaudino pour l'ordre des experts-comptables* », dont je ne connais pas, à ce jour, la teneur, sauf ao travers de quelques extraits cités par la presse et qui mentionnent des faits inexacts.

Ce rapport a été établi d'une manière non contradictoire et je m'étonne que le conseil supérieur ait pu confier une pareille mission à un tiers, étranger à la profession.

Je m'interroge enfin sur l'identité de ceux qui, dans un but malveillant, ont transmis aux médias ce rapport doot le conseil supérieur de l'ordre devait être le destinataire exclusif.

Je tiens à préciser que :

1.– Fiducial Expertise, société membre de l'ordre, et moi-même respectons toutes les dispositions de la réglementation professionnelle. Ni Fiducial Expertise ni moi-même ne faisons l'objet d'une procédure disciplinaire ;

2.– Contrairement à ce que relate votre article, les sociétés réglementées et non réglementées dans lesquelles j'ai des intérêts n'ont pas un endettement de 1 milliard de francs, mais de 476 millions de francs au 30 septembre 1994, dont 376 millions à plus d'un an ;

3.– Le rapprochement, voire l'amalgame, entre la remise do rapport Gaudino au conseil supérieur et la transmission par la COB au parquet d'un « *dossier impliquant* » le président dn conseil supérieur et qualifié de « *caïncidence traublante* » oe peut, à l'évidence, me concerner, o'ayant aucune infineoce sur l'un ou l'autre de ces organismes. »

[M. Latouche ne semble pas avoir d'estimation précise sur l'endettement de son groupe. Il nous a déclaré le 7 février : « *Il est de 300 millions.* » Dans *Le Nouvel Economiste* (17 février), il parle de 120 millions de francs. Aujourd'hui, il affirme qu'il est de 476 millions de francs. Les présidents de région de l'ordre des experts-comptables qui se sont réunis mardi 21 février à Paris ont décidé que Fiducial devait se conformer aux règles de la profession. Si tel n'est pas le cas, chaque président de région radiera dès le mois d'avril les bureaux Fiducial de son ressort ou saisira la chambre de discipline.– Ar. L.]

Près d'un quart des actionnaires individuels de la Seita auraient déjà revendu leurs titres

LA SEITA, mise sur le marché, lundi 20 février, a vu, en deux jours, 6,72 millions de titres changer de mains soit plus du quart des 26,6 millions de titres qui avaient été placés auprès des investisseurs particuliers comme des institutionnels. Toute nouvelle valeur cotée connaît des volumes de transactions étoffés, comme ce fut le cas de Renault. Mais le constructeur automobile offrait la perspective d'une plus-value rapide : à l'issue de deux séances de cotations, il s'était échangé 13 millions de titres Renault et le titre du constructeur automobile affichait encore une plus-value de 9,7 % sur son cours d'offre publique de vente. Le scénario o'est pas le même pour la Seita dont le titre n'affichait mardi 21 février qu'un gain de 3,1 % à la clôture des transactions après deux séances de cotations. Selon des boursiers, entre la moitié et les deux tiers des ventes totales ont été le fait d'actionnaires individuels, ce qui signifie que plus du quart d'entre eux auraient déjà revendu, à la recherche d'une plus-value modeste – si l'on tient compte des frais de Bourse –, mais facile.

DÉPÊCHES

■ **VALOIS : le président de la Compagnie financière du Valois, Michel Coencas,** devait être présenté mercredi 22 février au parquet de Montbéliard (Doubs). Il a passé la veille au soir en garde à vue au SRPJ de Dijon. Les enquêteurs de la section financière du SRPJ de Dijon travaillent depuis plusieurs mois sur les comptes d'une société, Affinal, née de la fusion des Affineries de Picardie, anciennement détenue par Gisèle Coencas, la mère de Michel, et de la société Labarbe, du groupe Valois. Le 15 février, Gisèle Coencas, ainsi que Nicole Cohen, secrétaire générale de la Compagnie financière de Valois, et le directeur financier du groupe Gilbert Taormina, avaient été mis en examen dans cette affaire par le juge de Montbéliard Marie-Dominique Boulard-Paolini et écroués.

■ **ALCATEL : le groupe présidé par Pierre Suard envisagerait d'investir un milliard de francs** dans un réseau de fibre optique près de Lyon. Alcatel souhaiterait s'associer au consortium formé par Time Warner, Comcast et le groupe de travaux publics Entreprise Industrielle, qui projettent de construire un réseau de télécommunications « *large bande* » desservissant 250.000 foyers dans la banlieue de Lyon, indique l'hebdomadaire spécialisé américain *Communication Week*. Le groupe français aurait prévu d'y investir un milliard de francs sur cinq ans. Alcatel multiplie les projets dans le cadre des « *autoroutes de l'information* ». Candidat à la plate-forme expérimentale proposée par la Lyonnaise dans la région d'Annecy, le groupe prévoit aussi de « *gonfler* » la capacité du réseau câblé de la Générale des eaux à Nice.

■ **RENAULT V.I. : plusieurs centaines d'employés** de Renault VI ont cessé le travail pendant environ une heure, mardi 21 février, afin de réclamer des hausses de salaire. Selon l'intersyndicale CGT-CFDT-FO, qui appelait au mouvement, environ mille salariés ont débrayé dans l'usine principale de Vénissieux (Rhône), quelque cent cinquante à Bourg-en-Bresse, une centaine à Saint-Priest (Rhône) et une cinquantaine dans l'usine de Lyon-Feuillat. Selon la direction, les grévistes seraient au nombre de trois cents, soit 11 % du personnel présent, à Vénissieux et d'un peu plus de quatre-vingts à Bourg-en-Bresse. Le 14 février, la direction avait annoncé une augmentation générale des salaires de 1 %, effective ao 1er février, une prime exceptionnelle de 600 francs pour tous, ainsi qu'une hausse de la prime de vacances.

■ **MOULINEX : le leader européen du petit électroménager** mise sur une politique de marketing agressive – une direction est créée – pour renouer avec la croissance, a déclaré, mardi 21 février, le président du directoire, Jules Coulon. Pour l'exercice 1994-1995 (clos au 31 mars), le chiffre d'affaires du groupe devrait, en effet, baisser de 3 % à périmètre et taux de change constants, revenant à 7,5 ou 7,6 milliards de francs. Mais les pertes de l'exercice devraient être inférieures aux 259 millions de francs perdus au cours du premier semestre (d'avril à septembre). Le montant de la dette du groupe s'établit à 1,48 milliard de francs, selon M. Coulon, pour des fonds propres de 1,2 milliard de francs.

■ **IRISH STEEL : le groupe sidérurgique,** détenu par l'Etat irlandais, cherche à faire approuver par la Commission européenne un plan de sauvetage d'environ 400 millions de francs. Irish Steel, qui a fait de nombreuses pertes ces dernières années, prévoit aussi de faire entrer un partenaire étranger dans son tour de table. Des conversations sont engagées avec le groupe italien Riva et l'américain North Star. Ce plan, soutenu par le gouvernement irlandais, devrait être examiné en conseil des ministres à Bruxelles en avril prochain.

■ **APPLE : la procédure engagée par la firme californienne** contre Microsoft-Hewlett Packard a été rejetée par la Cour suprême des Etats-Unis. Celle-ci a refusé mardi 21 février de rouvrir un procès engagé par Apple contre ses concurrents Microsoft et Hewlett Packard pour atteinte à la propriété intellectuelle. Apple accusait ses deux rivaux d'avoir copié le programme informatique *Macintosh*, mis sur le marché en 1984, utilisant des symboles visuels pour faciliter la tâche de l'utilisateur. Microsoft a commercialisé en 1985 un programme analogue baptisé Windows. Apple avait protesté, puis avait décidé de laisser Microsoft, puis Hewlett Packard utiliser les symboles visuels sous licence. Mais, en 1988, Apple avait déclaré que les deux sociétés étaient allées au-delà des termes des accords d'exploitation. Uo juge fédéral a rejeté une première procédure engagée par Apple. Ce jugement avait été confirmé en appel.

■ **FLEET FINANCIAL-SHAWMUT NATIONAL : les deux plns grandes banques de Nouvelle-Angleterre** (Nord-est des Etats-Unis) ont annoncé le 21 février un accord de fusion par échange d'actions, représentant une transaction de 3,7 milliards de dollars environ et qui va donner naissance au 9e groupe bancaire américain devant Bank of Boston.. Cette transaction devrait entraîner quelque 3 000 suppressions d'emplois. La nouvelle société sera baptisée Fleet Financial Group Shawmut et aura son siège social à Boston. Elle comptera plus de 80 milliards d'actifs et 50 milliards de dépôts.

■ **LUFTHANSA : le directoire de la compagnie aérienne allemande** a décidé mardi 21 février d'acheter 20 Airbus du type A-319, sous réserve d'une approbation du conseil de surveillance. L'Airbus A-319 sera utilisé dans sa configuration à 126 places, précise la compagnie, pour remplacer, entre 1996 et 1998, vingt Boeing 737-200, des appareils plus anciens qui sont mis en vente. Cet achat permettra à la Lufthansa de renouveller complètement sa gamme d'avion de cette catégorie.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur téléphonique français** va prendre une participation de 1% dans le capital d'Astel Kansai, l'exploitant d'un réseau de téléphone de poche de type PHS (« *personnal handyphone system* ») dans la région d'Osaka (centre du Japon) et des participations dans d'autres compagnies régionales mises sur pied par Astel a indiqué le 22 février, François de Loynes, représentant de France Télécom au Japon.

■ **NTT : l'opérateur téléphonique japonais** Nippon Telegraph and Telephone a confirmé le 22 février que la société britannique Cable and Wireless était sur le point de prendre une participation dans ses filiales régionales chargées de mettre en place un réseau de téléphone de poche PHS.

BOURSE EN DIRECT
3614 0,37 F / Min.
3615 0,99 F / Min.
COT
TELESTORE
MOINS CHER
PLUS RAPIDE
GESTION DE PORTEFEUILLE
GRAPHES
INTRADAY

■ LA LIRE a plongé mercredi matin, franchissant le seuil critique de 1 100 lires pour 1 deutschemark, à 1 104,5 lires, malgré le relèvement du taux d'escompte.

■ LE DOLLAR était en baisse mercredi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il s'échangeait à 5,1275 francs contre 5,1575 francs mardi en clôture.

■ LA BOURSE DE MEXICO a terminé la journée de mardi sur une baisse de 4,92 % de son indice à 1 679 points, malgré l'annonce du déblocage de l'aide américaine.

■ LE MEXIQUE va mettre en place un « marché à terme des devises ». Ce marché devrait contribuer à limiter les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

■ LA BOURSE DE PARIS a débuté la séance de mercredi sur une baisse de 0,20 %, selon l'indice CAC 40, qui s'établissait dès les premières transactions à 1 802,09 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris manque de conviction

Le nouveau terme boursier, celui de mars, a débuté mercredi 22 février sur une note frileuse, en raison des turbulences monétaires et du climat politique en France à deux mois de l'élection présidentielle. En recul de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accuse, trois quarts d'heure plus tard, un gain symbolique de 0,03 %. Aux alentours de 11 h 30, les valeurs françaises étaient de nouveau en repli de 0,06 %. Le marché était très calme, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de francs sur le compartiment à règlement mensuel. Le Matif, qui avait perdu jusqu'à 0,36 % peu après l'ouverture, cédait 0,28 % à 111,34. Le Bund allemand recule, de son côté, de 0,21 %.

Sur le front des changes, au cours des premiers échanges à Paris, le billet vert s'est échangé à 5,1304 francs – contre 5,1490 francs, en fin de journée, mardi. Le mark allemand dépassait largement les 3,49 francs face au franc français à 3,4955 francs, avant que des prises de bénéfice, survenues après l'intervention de la Bundesbank pour soutenir le dollar, ne le ramènent à 3,4729 francs.

Parmi les titres en baisse sensible, on relevait Galeries Lafayette (– 6 %). Mais ce repli doit être relativisé, car il a été obtenu avec cinq titres échangés. Cegid baissait de 5,2 % et Spie Batignolles de 4,15 %.

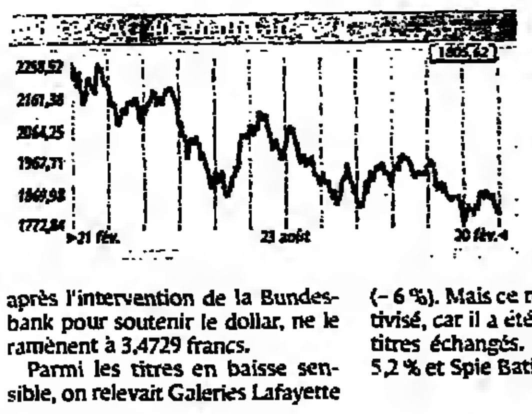

Moulinex, valeur du jour

MOULINEX a quelque peu souffert, mardi 21 février, à la Bourse de Paris cédant 0,09 % à 107,90 francs. Depuis le début de l'année, le groupe d'électroménager affiche toutefois un gain de 7,4 %. Le groupe a en effet confirmé qu'il serait bénéficiaire au second semestre mais que l'exercice se solderait par une nouvelle perte.

Le chiffre d'affaires du groupe devrait être compris entre 7,5 et 7,6 milliards de francs soit une baisse de 3 % à périmètre et taux de change constant.

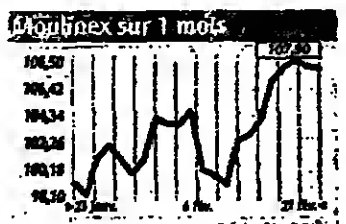

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
CIC 1	93,50	+6,25	–67,25
Granit 1	8,10	+4,52	–70,58
LDLA 1	151,90	+3,97	–2,37
CPR Paris Resc. 1	342	+3,95	–4,12
Bazar Hot. Ville 2	545	+3,42	–4,38
S.I.T.A 1	600	+3,27	–13,41
Worms & Cie 1	245,50	+3,02	–4,46
CCMX(ex.CCMC)1 y 2	56,50	+2,91	–6,76
AGF-Ass.Gen.France	179,20	+2,74	–15,18
Dynaction 1	122	+2,60	–10,36
BAISSES, 12 h 30			
Unibail 1	440	–6,48	–9,83
Galeries Lafayet. 1	2096	–6,03	–8,47
Bongrain 1	2580	–5,15	–8,51
Bque Colbert CIe	88	–3,19	–18,13
Metrologie Inter. 1	31	–2,82	+55,77
Sophia 1	392	–2,73	–8,41
Spir Communic. 1	473	–2,45	–18,44
Lafarge Coppee 1	337,70	–2,26	–11,33
GTM-Entrepose 1	346	–2,32	–8,44
Jean Lefebvre 1	318	–2,12	–0,62

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	22/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Suez 1	362267	82321244,90
Alcatel Alsthom 1	157160	66079835
SEITA 1	455796	61819995,70
Saint-Gobain 1	74240	45216170
Paribas 1	136712	41723171,80
Eurotunnel 1	1291950	31099002,50
Oreal 1	23410	26910080
Lafarge Coppee 1	75440	25838908,90
Societe Gale A 1	46650	23960370
Elf Aquitaine 1	56774	21273935,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
Tasq	15	+24,48	+12,78
Delachaux S.A.	479,90	+12,92	–4,42
Meub. Tracore (Ny)	26,90	+4,87	+1,77
Vill Materiaux (Ny)o	252,50	+4,77	+7,06
Gel 2000 2	127	+4,27	+75,65
BAISSES, 12 h 30			
Virbac	462,10	–4,99	–15,77
Rubis 2	151,60	–4,95	–15,77
Deroal Expansion#2	45,40	–4,93	–20,35
Immob.Babbo(Ny)	119	–4,55	–3,52
Elysee Inv. 1	31,35	–4,15	–11

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	22/02	20/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1235,26	1234,20	+0,05
Ind. gén. SBF 250	1197,30	1197,97	–0,01
Valeurs indus.	1381,52	1378,89	+0,19
1 - Energie	1393,68	1388,77	+0,35
2 - Produits de base	1386,47	1380,77	+0,41
3 - Construction	1453,65	1459,88	–0,42
4 - Biens d'équip.	1005,92	1005,19	+0,07
5 - Automobile	1906,08	1899,52	+0,35
6 - Biens consom.	1229,52	1225,27	+0,25
7 - Indus. agro-alim.	1284,20	1280,72	+0,27
Services	1154,34	1154,58	–0,02
8 - Distribution	1792,14	1787,44	+0,26
9 - Autres services	[illegible]	[illegible]	–0,22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10 - [illegible]	711,18	[illegible]	[illegible]
11 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ind. Second Marché	237,96	239	–0,43

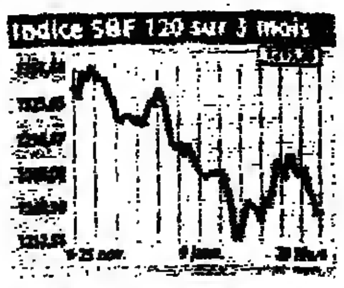

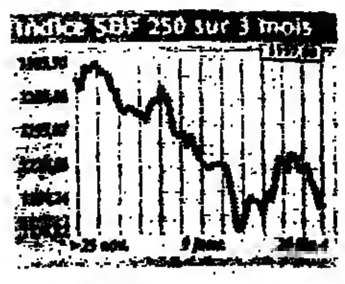

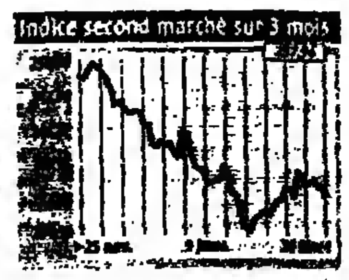

Stabilité à Tokyo

DOMINÉE, une fois encore, par des transactions liées aux indices, la Bourse de Tokyo a clôturé sans grand changement mercredi 22 février. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini sur un gain symbolique de 0,06 % à 18 106,65 points dans un volume d'échanges estimé à 300 millions de titres. Modeste progression à Wall Street, la veille. Après le long week-end du President's Day, l'indice Dow Jones a enregistré une progression de 10,43 points à 3 963,97 points, soit une avance de 0,26 %. Les opérateurs ont été réticents à s'engager dans l'attente, mercredi, du début des auditions au Congrès d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), sur la situation économique américaioe. La Bourse de Londres a progressé de façon marginale dans le sillage du marché à terme, les gains ayant été freinés par les inquiétudes sur la faiblesse de la livre. L'indice Footsie a terminé en hausse de 4,8 points, soit 0,1 %, à 3 023,4 points. Les menaces de grève dans la métallurgie ont continué de peser sur les cours à Francfort où l'indice DAX a perdu 0,21 % à 2 097,04 points dans un marché peu actif.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/02	Cours au 20/02	Var. en %
Paris CAC 40	1805,620	1802,240	+0,19
New-York/DJ indus.	3959,930	3953,540	+0,16
Tokyo/Nikkei	18096,300	17956,500	+0,77
Londres/FT100	3023,400	3018,600	+0,16
Francfort/Dax 30	2097,040	2101,540	–0,21
Francfort/Commer.	783,350	784,190	–0,11
Bruxelles/Bel 20	1508,330	1514,850	–0,43
Bruxelles/Général	1337,570	1343,350	–0,43
Milan/MIB 30	14790	15072	–1,91
Amsterdam/Gé. Cbs	277,400	277,400	—
Madrid/Ibex 35	281,870	281,700	+0,06
Stockholm/Affarsal	1174,790	1170,930	+0,33
Londres FT30	2298,100	2297,400	+0,03
Hong Kong/Hang S.	8082,290	7906,740	+2,17
Singapour/Strait t	2105,140	2116,780	–0,55

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	21/02	20/02
Alcoa	82,62	80,75
American Express	33,25	33,62
Allied Signal	38,25	37,87
AT & T	50,25	50,50
Bethlehem	15,75	16
Boeing Co	46,50	46
Caterpillar Inc.	52	52,62
Chevron Corp.	47,37	47
Coca-Cola Co	53,62	53,37
Disney Corp.	52,50	53,12
Du Pont Nemours&Co	55,62	55,12
Eastman Kodak Co	50,62	49,87
Exxon Corp.	64	63,37
Gen. Motors Corp.H	38,50	38,62
Gen. Electric Co	53,87	53,62
Goodyear T & Rubbe	36,25	36,25
IBM	74,25	74,75
Intl Paper	76,62	75,75
J.P. Morgan Co	61,25	62,50
Mc Don Dougl	55,50	55,12
Merck & Co.Inc.	41,50	41,25
Minnesota Mng.&Mfg	52,87	52,37
Philip Moris	57,87	60,25
Procter & Gamble C	66,37	65,75
Sears Roebuck & Co	47,75	47,50
Texaco	63,50	62,62
Union Carb.	28,50	28,37
Utd Technol	65,62	65,12
Westingh. Electric	15,12	14,62
Woolworth	15	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/02	20/02
Allied Lyons	4,97	4,90
Barclays Bank	6,01	6,03
B.A.T. industries	4,16	4,20
British Aerospace	4,70	4,70
British Airways	3,77	3,74
British Gas	3,05	3,07
British Petroleum	4,11	4,09
British Telecom	3,86	3,83
B.T.R.	3,09	3,09
Cadbury Schweppes	4,25	4,21
Eurotunnel	2,90	2,88
Glaxo	6,36	6,32
Grand Metropolitan	3,67	3,62
Guinness	4,16	4,15
Hanson Plc	2,35	2,35
Great Ic	5,18	5,15
H.S.B.C.	6,59	6,46
Impérial Chemical	7,28	7,28
Lloyds Bank	5,64	5,56
Marks and Spencer	3,75	3,77
National Westminst	4,83	4,91
Peninsular Orienta	5,60	5,59
Reuters	4,37	4,35
Saatchi and Saatch	1,05	1,03
Shell Transport	7,26	7,26
Smithkline Beecham	4,84	4,82
Tate and Lyle	4,34	4,29
Univeler Ltd	11,72	11,70
Wellcome	10,15	10,13
Zeneca	8,87	8,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	21/02	20/02
Allianz Holding N	[illegible]	[illegible]
BASF AG	[illegible]	[illegible]
Bayer AG	[illegible]	[illegible]
Bay hyp&Wechselbk	[illegible]	[illegible]
Bayer Vereinsbank	[illegible]	456,50
BMW	[illegible]	[illegible]
Commerzbank	335,[illegible]	336
Continental AG	[illegible]	[illegible]
Daimler-Benz AG	718,50	720,[illegible]
Degussa	460,50	463,5[illegible]
Deutsche Babcock A	[illegible]	198
Deutsche Bank AG	718,[illegible]	[illegible]
Dresdner BK AG FR	[illegible]	[illegible]
Henkel VZ	[illegible]	[illegible]
Hoechst AG	326,60	324,70
Karstadt AG	568,50	571,50
Kaufhof Holding	476,50	474
Linde AG	892	894
DT. Lufthansa AG	199,50	200
Man AG	405,50	410
Mannesmann AG	422,70	423,50
Mettallges AG	124,20	125,50
Preussag AG	457	456,50
Rwe	457,60	457,10
Schering AG	1123	1115,50
Siemens AG	682,50	684,20
Thyssen	294,80	294,80
Veba AG	524,50	528,50
Viag	517	513,50
Wellag AG	1060	1060

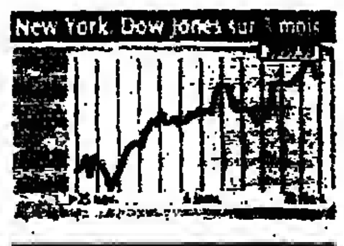

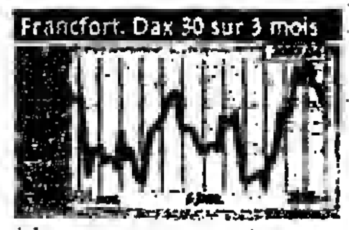

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Regain de tensions

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif reculait sensiblement mercredi 22 février lors des premières transactions, affecté par les turbulences monétaires et la publication de sondages confirmant une chute sensible des intentions de vote en faveur d'Edouard Balladur.

L'échéance mars cédait 32 centièmes à 111,28. Le taux de rendement de l'OAT de référence à dix ans s'établissait pour sa part à 8,12 %, soit une hausse de sept points de base (0,07 %) par rapport à son cours de clôture de la veille. L'écart de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemands, enfin, s'élargissait à 64 points de base.

La chute du franc face au deutschemark pesait également sur les taux d'intérêt à court terme, le contrat Pibor trois mois du Matif cédant 9 centièmes à 93,83.

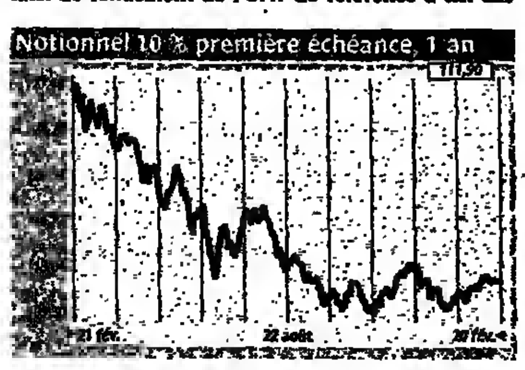

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,25	7,97	8,36	1,60
Allemagne	4,88	7,38	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,25	8,60	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	—	0,20
Etats-Unis	6,25	7,46	7,57	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/02	Taux au 20/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,55	7,65	100,95
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,69	7,81	101,34
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,94	8,07	101,77
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,03	8,15	102,11
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,35	8,46	102,83
Obligations françaises	8,17	8,30	101,63
Fonds d'Etat à TME	–0,78	–0,77	100,30
Fonds d'Etat à TRE	–0,60	–0,61	100,15
Obligat. franç. à TME	–0,49	–0,40	99,79
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,16	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	Achat 21/02	Vente 21/02	Achat 20/02	Vente 20/02
Jour le jour	5,91	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,56	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	5,81	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,18	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,43	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,68	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,12	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,43	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7	—	—	—

MATIF

Échéances 21/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	132292	111,90	111,90	111,54	111,62
Juin 95	9206	111,06	111,06	110,70	110,78
Sept. 95	2	110,36	110,36	110,36	110,10
Déc. 95	—	—	—	—	109,88
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	21483	93,98	93,99	93,91	93,92
Juin 95	35181	93,48	93,48	93,36	93,38
Sept. 95	8456	93,17	93,17	93,05	93,06
Déc. 95	4186	92,85	92,88	92,79	92,81
ECU LONG TERME					
Mars 95	3303	81,86	81,86	81,68	81,70
Juin 95	—	—	—	—	81,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 95	22380	1800	1817	1797	1815
Mars 95	3249	1806,50	1823,50	1804	1822,50
Avril 95	1	1813,50	1813,50	1813,50	1829,50
Juin 95	1115	1794	1800	1795	1801

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1450 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4846 | £/F ↘ 8,1190

Nouvelle chute du dollar

Le billet vert a ouvert en forte baisse mercredi matin 22 février. Il s'échangeait à 1,4680 deutschemark, 96,90 yens et 5,13 francs. Ce nouvel accès de faiblesse de la monnaie américaine a une fois encore provoqué de fortes turbulences sur les marchés des changes européens.

En dépit de la décision de la Banque d'Italie de relever mardi dans la soirée ses taux directeurs (plus 75 points de base sur son taux d'escompte à 8,25 %, et plus 125 points de base sur son taux de prise en pensions à 9,75 %), la lire italienne a touché un nouveau plus bas historique face à la monnaie allemande, cassant le support technique des 1 100 pour un deutschemark.

Le franc français fléchissait lui aussi à 3,4915 pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/02	% 20/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,4600	+0,35	335	359
Ecu	6,5285	–0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1450	+0,25	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,9145	+0,14	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	310,7700	+0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1820	–0,94	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,1800	+0,09	83	93
Irlande (1 iep)	8,1025	[illegible]	7,8000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	8,1190	–0,10	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,2060	–0,07	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,3800	+0,03	65	75
Suisse (100 F)	411,4400	+0,05	398	422
Norvège (100 k)	79,1600	+0,07	74	83
Autriche (100 sch)	49,5090	[illegible]	47,9000	51
Espagne (100 pes.)	3,9785	[illegible]	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6777	[illegible]	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,2878	+0,09	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	112,6800	[illegible]	109	117

PARITÉS DU DOLLAR

	22/02	21/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	–11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	–6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2210	5,2225	5,2186	5,2203
Yen (100)	5,3346	5,3394	5,3485	5,3541
Deutschemark	3,4706	3,4710	3,4713	[illegible]
Franc Suisse	4,1148	4,1188	4,1200	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3285	3,3287	3,3277	[illegible]
Livre sterling	8,1839	8,1897	8,1766	[illegible]
Peseta (100)	4,0399	4,0399	4,0398	[illegible]
Franc Belge	16,831	16,840	16,835	16,845

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,45	5,66	6,03
Eurodollar	6	6,18	6,56
Eurolivre	6,31	6,71	7,06
Eurodeutschemark	4,81	4,87	5,16

L'OR

	cours 21/02	cours 20/02
Or fin (k. barre)	63400	62500
Or fin (en lingot)	63000	63350
Once d'Or Londres	379,30	378
Pièce française(20f)	361	363
Pièce suisse (20f)	361	363
Pièce Union lat(20f)	362	363
Pièce 20 dollars us	2465	2460
Pièce 10 dollars us	1250	1222,50
Pièce 50 pesos mex.	2340	2335

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/02	cours 20/02
WTI (New York)	16,59	16,59
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,86	18,88

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES

	21/02	20/02
Dow-Jones comptant	193,78	193,71
Dow-Jones à terme	261,90	261,83

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2891	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2883	[illegible]
Aluminium comptant	1918	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb [illegible]	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	[illegible]	[illegible]
Etain comptant	5520	[illegible]
Etain à 3 mois	[illegible]	[illegible]
Zinc comptant	[illegible]	[illegible]
Zinc à 3 mois	[illegible],50	[illegible]
Nickel comptant	[illegible]	[illegible]
Nickel à 3 mois	8480	[illegible]

METAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,75	[illegible]
Platine à terme	1573	[illegible]
Palladium	157,30	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	1,18	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,31	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES (Londres)	£/tonne	
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	103,25	[illegible]
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1474	[illegible]
Café (Londres)	3060	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	2081,55	[illegible]
[illegible]	[illegible]	
Coton (New-York)	0,98	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 22 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,29 %
CAC 40 : 1800,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6200	6240	+ 0,65	01/06/94
B.N.P. (T.P)	1015	1015	—	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	895	900	+ 0,56	22/10/94
Renault (T.P.)	1842	1842	—	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1960	+ 0,51	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1153	1152	− 0,09	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1075	—	—	01/08/94
Accor 1	537	544	+ 1,30	12/07/94
Air Liquide 1	735	737	+ 0,27	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	418,10	422	+ 0,93	29/07/94
Alcatel Cable 1	390,50	388,60	− 0,49	10/08/94
Alspi 1	332	338,80	+ 2,05	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	175	179,80	+ 2,74	12/07/94
Axa 1	227,20	227,80	+ 0,26	27/07/94
Bail Invest. 1	815	819	+ 0,49	12/09/94
Bancaire (Cie) 1	490	496,50	+ 1,33	30/09/94
Bqie Colbert C2i	90,90	88	− 3,19	15/06/90
Bazar Hot. Ville 2	527	545	+ 3,42	14/06/94
Berger (M) 2	1436	—	—	15/09/94
BIC T	694	693	− 0,14	16/01/95
BIS 1	372	370	− 0,54	01/03/90
CPR Paris Reesc. 1	329	342	+ 3,95	01/07/94
Cred.Fon.France 1	694	696	+ 0,29	17/06/94
Credit Local Fce 1	409,10	409	− 0,02	15/06/94
Credit Lyonn.CIP 1	347	343	− 1,15	01/07/95
Credit National 1	382	380	− 0,52	01/06/94
CS(ex CSEE) 1	331	335	+ 1,21	29/07/94
Damart 1	4715	4750	+ 0,74	27/12/94
Danone 1	739	739	—	13/06/94
Dassault-Aviation 1	405	405	—	20/06/94
Dassault Electro 1	397,50	393	− 1,13	06/09/92
De Dietrich 1	2890	2840	− 1,73	19/06/94
Degremont 1	370	370	—	06/04/94
Dev.R.N-P.Cal Li 2	77,50	78	+ 0,65	—
DMC (Dollfus Mi) 1	278,50	285	+ 2,33	20/06/94
Docks France 1	706	707	+ 0,14	26/05/94
Dynaction 1	118,90	122	+ 2,61	10/03/92
Eaux (Gle Des) 1	458	454	− 0,87	04/09/94
E.B.F 1	960	956	− 0,42	06/06/94
Ecco 1	597	598	+ 0,17	01/07/94
Eiffage 1	754	760	+ 0,80	08/01/95
Elf Aquitaine 1	374,80	373,90	− 0,24	08/08/94
Eridania Beghin 1	759	760	+ 0,13	12/07/94
Essilor Intl 1	728	720	− 1,10	04/08/94
Essilor Intl ADP 1	525	530	+ 0,95	04/07/94
Esso 1	652	660	+ 1,29	16/02/95
Eurafrance 1	1520	1511	− 0,33	21/12/94
Euro Disney 1	11,85	11,80	− 0,42	23/02/93
Euro RSCG W.W 1	476	477	+ 0,21	02/08/94
Europe 1-1	1205	1205	—	06/04/94
Eurotunnel 1	23,90	24	+ 0,42	—
Filipacchi Medias 1	772	772	—	22/08/94
Finextel 1	83,60	84,25	+ 0,78	27/06/94
Fives-Lille 1	400	405	+ 1,25	08/07/94
Fromageries Bel 1	4570	4560	− 0,22	28/07/94
Galeries Lafayet. 1	2230	2096	− 6,01	05/07/94
GAN 1	178	178	—	05/07/94
Gascogne (B) 1	517	510	− 1,35	13/06/94
Caz et Eaux 1	1756	1751	− 0,28	20/07/94
Chargeurs 1	1143	1150	+ 0,61	27/06/94
Christian Dior 1	404	402	− 0,50	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B 1	211	212	+ 0,47	30/06/94
Clarins 1	393	396	+ 0,76	19/07/94
Club Mediterranee 1	412,60	415,50	+ 0,70	05/07/93
Coflexip	260	260	—	—
Colas 1	884	890	+ 0,68	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1351	1350	− 0,07	14/06/94

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Lafarge Coppee 1	345,50			
Lagardere (MMB) 1	113,30			
Lapeyre 1	285,60			
Lebon 2	277,80			
Legrand 1	6650			
Legrand ADP 1	4275			
Legris indust. 1	353			
Locindus 1	825			
LVMH Moet Vuitton 1	837			
Lyonnaise Eaux 1	432,20			
Marine Wendel 1	345			
Matra-Hachette 1	109	109		
Metaleurop 1	68	68		
Metrologie Inter. 1	31,90	31		
Michelin 1	209,70	207,80		
Moulinex 1	107,90	108,50		
Navigation Mixte 1	1019	1002		
Nord-Est 1	132,50	133		
Nordon (Ny) 2	389,80	390		
NRJ 4 1	401	401		
Olipar 1	7,75	8,10		
Oreal 1	1163	1150		
Paribas 1	306,60	304,70		
Pechiney CIP 1	340,10	340		
Pechiney Intl 1	129,40	128,80		
Pernod-Ricard 1	326,40	327		
Peugeot 1	715	708		
Pinault-Prin.Red.1	977	985		
Plastic-Omn.(Ly) 1	567	565		
Poliet 1	397,40	398		
Primagaz 1	859	856		
Promodes 1	999	990		
Publicis 1	366	367		
Radiotechnique 1	563	568		
Remy Cointreau 1	173,50	174,50		
Renault 1	176,20	176		
Rexel 1	698	691		
Rhone Poulenc A 1	127,20	125,90		
Rochette (La) 1	56,50	57		
Roussel Uclaf 1	633	636		
Rue Imperiale(Ly) 1	3900	3540		
Sade (Ny) 1	175,50	177,50		
Sagem 1	2640	2650		
Saint-Gobain 1	612	606		
Saint-Louis 1	1367	1351		
Salomon (Ly) 1	1845	1845		
Salvepar (Ny) 2	410	415		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Unit.Technologie 1	339	338,10	− 0,27	10/12/94
Vaal Reefs 1	394	378	− 4,06	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1393	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	101,80	102,80	+ 0,98	02/05/94
Western Deep 1	173	175,20	+ 1,27	16/09/94
Yamanouchi 1	104,30	105,10	+ 0,77	02/12/94
Zambia Copper 1	3,36	3,36	—	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA	104	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-08 CB	108,15	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFE 10% 88-98 CA	106,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA	103	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB	109,65	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA	103,70	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA	105,43	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	104,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/93/94 CB	101,50	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA	102,50	[illegible]
Financder 9% 91 CB	103,85	
Finansd.8,6% 92 CB	102,94	
Floral 9,75% 90 CA	106,66	
OAT 8,75% 5/88-95 CA	100,66	
OAT 9,8% 1/96 CA	102,72	
OAT 8,50% 4/97 CA	102,40	
OAT 9,50% 85-97 CA	106,97	
OAT 88-98 TME CA	100,70	
OAT 9/1998 TRA	—	
OAT 9,50% 88-98 CA	105,58	
OAT TMB 01/99 CA	99,46	
OAT 8,125% 99 CA	101,51	
OAT 8,50% 90/00 CA	102,89	
OAT 85/00 TRA CA	102,01	
OAT 10% 5/2000 CA	109	
OAT 01 TME CA	99,55	
OAT 8,5% 11/02 CA	102,70	
OAT 8,50% 2019 CA	100,70	
OAT 8,50% 92-23 CA	100,72	
PTT 11,2% 85-95 CB	103,35	
SNCF 8,8% 87-94 CA	102,60	
Lyon.Eaux 6,5% 90 CV	815	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1115	1115
Fiat Ord	19,20	19,20
Gevaert	255	255
Gold Fields South	124	124
Johannesburg Cons.	116,50	116,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Teisseire-France	210	208
TF1-1	431,50	429,90
Thermador Hold(Ly)	398	398
Trouvay Cauvin 2#	159,50	155
Unilog 2	288	289
Union Fin.France 1	500	505
Via Credit(Banque) ◆	151,70	151,70
Viel et Cie #	140	140
Vilmorin et Cie 2	378	364,80
Virbac	487	462,70

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 21 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univar ◇	282	282
Univers Actions	1507,17	1470,41
Univers Obligations	1935,59	1899,50
Valorg ◆	2285,48	2283,20
Valreal	32330,12	32313,96
Winterthur St-Honoré	237,97	227,18

SYMBOLES

◇ cours du jour; ● cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT Les compagnies d'électricité japonaises ont fait depuis longtemps le choix du retraitement des combustibles irradiés dans leurs centrales nucléaires. Elles ont signé avec la Cogema, qui exploite l'usine de retraitement de la Hague (Manche), une vingtaine de milliards de francs de contrats pour le retraitement d'un peu plus de 2 700 tonnes de combustibles. ● LE JAPON a récupéré en novembre 1992 son premier gros chargement (1,5 tonne) de plutonium issu du retraitement. Le 23 février, c'est aux déchets issus de ces opérations de retourner au Japon pour y être stockés pendant trente à cinquante ans. Ce transport maritime très spécial marque le début des retours des déchets vers les cinq pays qui ont passé des accords de retraitement avec la Cogema. La Belgique et l'Allemagne devraient recevoir prochainement leurs premiers « colis »

Le premier colis de déchets radioactifs japonais va quitter la France

Quelque 11 tonnes de verre et de cendres radioactives « retraitées » par la Cogema vont être stockées pendant 30 à 50 ans près de Mutsu-Ogawara. Les militants antinucléaires restent partagés sur les conditions de transport

DEPUIS des semaines, il attendait son propriétaire à l'usine de la Hague (Manche), sanglé sur son berceau jaune, bien à l'abri dans un hangar aux portes grandes ouvertes. Sur ses flancs d'acier poli, juste une plaque : TN 28 VT. La discrétion de l'anonyme pour ce « château » aux mensurations impressionnantes. 2,40 mètres de diamètre, 6,60 mètres de long et 112 tonnes de poids en charge pour ce cylindre de métal prêt pour un voyage très secret vers le port japonais de Mutsu-Ogawara à bord d'un cargo dont on savait seulement, quelques jours avant l'embarquement, qu'il appartenait à la flotte spéciale de la British Nuclear Fuels (BNFL) et qu'il s'appelait *Pacific Pintail*.

Une simple chaîne de plastique aux maillons blancs et rouges et de fins grillages jaune orangé marquent les limites à ne pas franchir. Non pour des raisons de radioactivité ambiante, mais plus simplement parce qu'il se dégage une certaine chaleur des parois du cylindre. Le géant n'est qu'endormi et recèle en ses flancs un peu plus de 11 tonnes d'un mélange de verre et cendres radioactives issues du retraitement de 40 tonnes de combustibles usés provenant de centrales nucléaires japonaises. Ces matières, entièrement vitrifiées, sont contenues dans 28 cylindres d'acier qui dégagent chacun une puissance thermique de 1,46 kilowatt due à la décroissance des éléments radioactifs qui s'y trouvent.

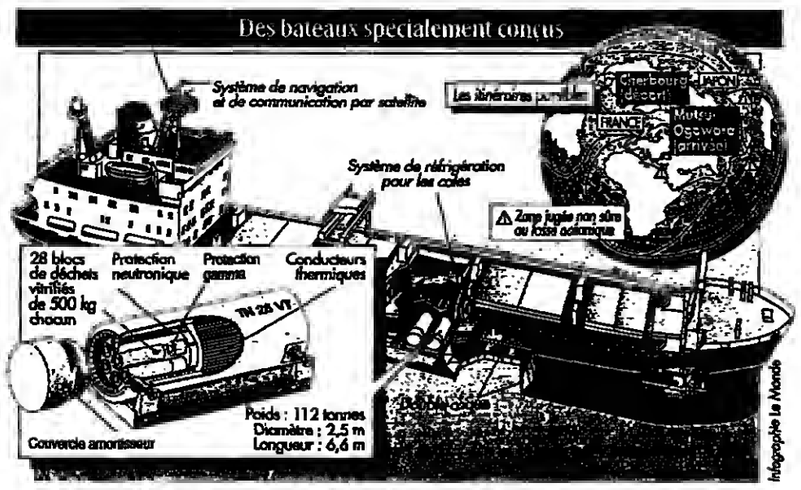

Le « Pacific-Pintail », qui transportera les déchets de la Hague au Japon, fait partie d'une flotte de trois navires spécifiquement conçus pour la British Nuclear Fuels (BNFL). Ces bâtiments, longs d'une centaine de mètres, sont dotés, en particulier, d'une double coque et d'un double fond. Un système réfrigérant pour les « châteaux » est installé dans chaque cale. Les navires disposent, en outre, d'un système de secours pour la production d'électricité et d'un dispositif anti-incendie complet. Le « Pacific-Pintail » sera suivi par satellite au cours de son voyage et une équipe d'intervention et de sauvetage, disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, est prête à intervenir dans le monde entier.

MILLIONS D'ANNÉES

Pour en arriver là, bien des étapes ont été nécessaires. Il s'écoule de l'ordre d'une dizaine d'années entre le moment où un « château » de combustibles irradiés d'une centaine de tonnes arrive à l'usine de retraitement de la Hague et celui où les déchets issus de cette opération retournent à leur propriétaire.

Le processus est en effet délicat eu égard aux matières fortement radioactives qu'il faut manipuler. Par précaution, dès leur sortie du château, les éléments de combustibles usés sont plongés dans d'immenses piscines d'eau très pure où ils vont séjourner dans des « paniers » pendant trois à cinq ans. Le temps que les produits à vie courte perdent leur radioactivité.

Ce n'est qu'au terme de cette longue période de refroidissement que les équipes de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) entreprennent de lancer la campagne de retraitement du combustible. Elle leur permet alors de séparer les matières oubles et réutilisables – l'uranium (96 %) et le plutonium (1 %) – des débets proprement dits (3 %) – les produits de fission –, dans lesquels se retrouvent des éléments à vie longue, voire très longue (plusieurs milliers et même millions d'années).

Les combustibles usés sont alors cisaillés, dissous dans de l'acide nitrique, pour former une mélange liquide qui, en présence d'un solvant particulier, le tributylphosphate ou TBP, va séparer l'uranium et le plutonium des produits de fission.

De quinze jours à trois semaines sont nécessaires pour effectuer cette extraction des produits de fission qui sont mis à « refroidir » pendant un an dans des cuves. Ils sont alors repris et chauffés à 700 degrés pour en faire une poudre qui est ensuite mélangée à de la fritte de verre dans un four à 1 000 degrés pour être vitrifiée. Résultat de ce procédé dont le Commissariat à l'énergie atomique et la Cogema ne sont pas peu fiers et qu'ils espèrent vendre aux Américains : un pot de verre de 400 kilos, aussi dense que l'obsidienne, contenant 14 % d'iode, de césium, d'américium, de ruthénium, de strontium radioactifs, etc.

Ces pots de verre dans leur enveloppe d'acier sont ensuite mis à refroidir dans des puits ventilés pendant trois ou quatre ans, le temps qu'ils perdent une partie de leur radioactivité. Ce n'est qu'au terme de ce long séjour sur le sol de France qu'ils sont rangés dans les châteaux TN 28 VT (transport nucléaire, 28 conteneurs de produits vitrifiés) et renvoyés au pays dont ils sont originaires. Le Japon inaugure aujourd'hui ce retour des déchets au pays qui devrait prochainement donner lieu à la livraison de colis de ce type à la Belgique et à l'Allemagne.

LE PROCÉDÉ SUÉDOIS

Dès son arrivée dans le port de Mutsu-Ogawara, ce colis de verre radioactif devrait être transporté par route, sous la responsabilité de la Japan Nuclear Fuel Limited, vers le stockage intérimaire de Rokkasho-Mura où il refroidira dans un puits ventilé pendant au moins trente à cinquante ans. C'est d'ailleurs sur ce site que les Japonais s'apprêtent à construire une usine de retraitement des combustibles irradiés analogue à celles, française, de la Hague et, britannique, de Sellafield. Une décision qui ne plaît guère aux associations de défense de l'environnement qui voient, à leur grand désappointement, un autre pays s'engager dans la voie du retraitement des déchets radioactifs qu'ils contestent tant. Tout le problème est là. Faut-il, dès lors qu'on dispose d'un parc de réacteurs nucléaires, retraiter ou ne pas retraiter les combustibles qui en sortent. Si Français, Britanniques, Japonais et quelques autres ont fait ce dernier choix, d'autres préfèrent le non-retraitement.

LES COÛTS RÉELS

Cette dernière option conduit à faire séjourner lontemps les combustibles usés dans les piscines des centrales nucléaires et à les repreodre plus tard pour soit les retraiter dans un avenir lointain avec d'autres procédés, soit les conditionner directement et définitivement dans des cylindres d'acier et de cuivre entreposés provisoirement dans un stockage souterrain.

La Suède s'est faite la championne de cette technique qu'elle développe actuellement. Tout le débat est de savoir aujourd'hui quel est le coût réel de cette solution non encore industrialisée qui enterre pêle-mêle les produits de fission et les matières fissiles récupérables. Ses promoteurs et les écologistes, qui affirment qu'il est moins cher, y voient de surcroît un moyen de réduire le nombre des transports de matières radioactives et d'éviter que ne se développe une industrie du plutonium.

Jean-François Augereau

La vitrification des résidus

C'est en 1957 que le Commissariat à l'énergie atomique a commencé ses premières études (programme Gulliver) sur la vitrification des déchets radioactifs considérée comme une technique relativement sûre de piégeage de ces matières dangereuses dans une sorte de lave noire aussi dense que l'obsidienne. Les Français se sont vite faits les champions de cette technique.

Un premier atelier de vitrification, l'AVM, d'une capacité de 200 conteneurs par an, a démarré à Marcoule en 1978. Depuis, deux nouveaux ateliers de vitrification, R-7 et T-7, d'une capacité de 500 à 600 conteneurs par an chacun, ont été mis en service en 1989 et en 1992. Cet ensemble est doté d'une série de puits ventilés dans lesquels il est possible de stocker provisoirement quelque dix mille conteneurs, soit l'équivalent de la production de dix ans de déchets par les deux usines de retraitement de la Hague (UP-2 et UP-3).

Greenpeace condamné à l'inaction

Pour prévenir toute entrave au départ du chargement, les transporteurs britanniques avaient déposé un référé auprès du tribunal de grande instance de Cherbourg. Par jugement rendu le mardi 21 février, celui-ci, estimant « l'imminence d'un *dommage établie* », fait défense à Greenpeace *« de s'approcher des navires [...] devant assurer le transport de déchets radioactifs », « de bloquer l'accès et la sortie du port de Cherbourg », « de perturber de quelque manière que ce soit le chargement et le transport dans les eaux territoriales françaises ».*

Le non-respect de ces interdictions sera passible d'une astreinte de 300 000 francs par infraction constatée. Greenpeace est en outre condamné à payer les dépens.

Le stockage embarrasse les associations écologiques

LES MILITANTS antinucléaires ont tellement bataillé contre l'usine de la Hague et son retraitement des déchets étrangers qu'ils sont aujourd'hui embarrassés. Peuvent-ils, en conscience, s'opposer au retour de déchets japonais au Japon ? Pour Didier Anger, l'infatigable opposant local, conseiller régional des Verts et représentant du Criian (Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire) pas de doute : *« Les régions de France ne doivent pas être les décharges nucléaires de l'Europe et du Japon. »* Autrement dit, les déchets étrangers doivent retourner d'où ils sont venus.

Pour Jacky Bonnemains, ancien dissident de Greenpeace ayant fondé Robin des Bois, pas de doute non plus : *« Des peuples riches comme l'Allemagne et le Japon doivent assumer la gestion de leurs déchets. Les risques de retour par voie maritime sont sans commune mesure avec les risques de l'entreposage illimité dans un site industriel aussi complexe que l'usine de la Hague. »* Plus vite ils retourneront au Japon, mieux ce sera.

Pour Greenpeace, en revanche, ce transport présente des risques tels que, à la limite, il vaudrait mieux laisser les déchets en place. Sous prétexte que les conditions du transport ne sont pas transparentes, Greenpeace demande donc l'ajournement du transport *« dans les conditions actuelles »*. Et ses militants feront tout pour attirer l'attention sur l'opération, aussi bien à l'embarquement de Cherbourg que tout au long du parcours jusqu'au Japon. *« Le retraitement, c'est un pas supplémentaire dans l'impasse nucléaire »*, observe Jean-Luc Thierry, de Greenpeace France. En fait, le premier retour au pays de combustibles irradiés, puis retraités, est surtout pour les militants antinucléaires l'occasion de mettre le doigt sur une interrogation : comment se fait-il que les déchets d'une industrie de pointe soient obligés de voyager ainsi à travers le monde, à grands frais, entourés d'un luxe de précautions et de *« confidentialité »* ? Ne serait-ce pas parce qu'ils sont éminemment délicats à manier, donc effectivement dangereux ?

R. C.

FUTURS INGÉNIEURS

Vous êtes jeune, vous commencez ou vous poursuivez des études scientifiques de haut niveau, vous connaissez des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de vos études et vous faites partie des "meilleurs".
La FONDATION GEORGES BESSE est susceptible de vous aider en vous accordant une bourse et/ou un parrainage.
Elle sélectionne des candidats qui allient à un niveau intellectuel remarquable, de réelles qualités de caractère, puisque son but est de distinguer de jeunes espoirs pour l'industrie française.
Les lettres de candidature devront être envoyées avant le : 15 mars 1995, à l'adresse suivante :

FONDATION
GEORGES BESSE
BP 25 - 92222 BAGNEUX CEDEX

Sauf exception, cette aide ne s'adresse ni aux créateurs d'entreprise, ni aux chercheurs.

Le désamorçage d'une bombe nucléaire au Kazakhstan

DES EXPERTS militaires russes devraient, dans les prochains jours, désactiver une charge nucléaire qui attend, depuis presque quatre ans, au fond d'une galerie du polygone de Semipalatinsk (Sibérie), qui fut le principal centre d'expérimentation de bombes atomiques en URSS. Ce site fut utilisé de 1949 à 1989 pour des essais terrestres et aériens (jusqu'en 1962), puis souterrains, avant d'entrer en sommeil à la suite de l'entrée en vigueur d'un moratoire illimité.

La charge qui doit être désactivée a une puissance comprise entre 0,3 et 0,4 kilotonne. Elle est installée dans une galerie horizontale longue de 600 mètres, creusée dans la roche à 130 mètres, sous une montagne du massif de Degueulen, affirme le journal *Kazakhstanskaia Pravda*, qui précise que les responsables de la mission ont prévu d'opérer au début du mois de mars. Mais, si l'on en croit l'écrivain Oljas Souleimanov, responsable du mouvement écologiste Nevada-Semipalatinsk, le sous-sol de Semipalatinsk recèle, en fait, trois charges nucléaires qui n'ont pas explosé. L'une d'elles, d'une puissance de 150 kilotonnes, se trouve dans une galerie horizontale, et les deux autres dans des puits verticaux à cinq cents mètres de profondeur, a-t-il affirmé au quotidien espagnol *El Pais*.

PUITS OBLIQUE

Selon les experts, un essai de 150 kilotonnes pouvait être considéré comme normal dans le cadre du programme soviétique (les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki avait une puissance d'environ 20 kilotonnes). Les petites charges de 0,3 à 0,4 kilotonne étaient sans doute destinées à tester les instruments de mesure. Celle qui doit être désactivée fut placée en mai 1991 au fond de la galerie 108, qui fut ensuite murée au béton. L'essai devait se dérouler peu après, mais la tentative de coup d'Etat et la désintégration de l'URSS changèrent la situation. Sous la pression d'un fort mouvement antinucléaire, le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev, a fermé le centre de Semipalatinsk.

Les Russes, comme les Américains, ont déjà eu à désamorcer des charges qu'ils n'avaient pas pu faire exploser, pour diverses raisons. Mais c'est la première fois qu'un temps aussi long s'écoule entre l'installation de la bombe et sa désactivation. Depuis quatre ans, l'eau a eu le temps d'envahir la galerie, des éboulements se sont produits. Les « démineurs » ont donc entrepris de creuser un puits en oblique, au rythme de 90 centimètres par jour. Il resterait 30 mètres pour atteindre l'engin. Selon son état, ce dernier sera ensuite détruit à l'aide des explosifs classiques ou démonté. Les autorités kazakhes préféreraient la seconde solution.

Pilar Bonet (« El País »)

Retrouvez tous les jours
les pages « Culture »
du nouveau Monde
Pour ne manquer aucun rendez-vous :
ABONNEZ-VOUS !
Par courrier : votre bulletin d'abonnement est dans la page « Agenda » de ce numéro.
Par téléphone : au (1) 49.60.32.90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
Par MINITEL : sur 3615 LEMONDE

هكذا من الأصل

Les drôles de tribulations de l'Olympique lyonnais

Au moment de rencontrer le Paris-Saint-Germain, Lyon n'a jamais paru si fort. Pourtant, en coulisses, tous les éléments d'une crise semblent réunis

L'Olympique lyonnais affronte, jeudi 23 février au Parc des Princes, le Paris-Saint-Germain en match avancé de la vingt-septième journée du championnat de France. Les deux équipes occupent respectivement la deuxième et la troisième place du classement à onze points du leader, le FC Nantes, qui se déplace le même soir à Saint-Etienne. Les huit autres rencontres auront lieu vendredi 24 février. Le club lyonnais, qui, grâce à un jeu vif et alerte, connaît une réussite sportive inédite, est ballotté entre les revendications salariales de certains jeunes joueurs et les rumeurs concernant le départ de son entraîneur Jean Tigana.

LYON
de notre envoyé spécial

Voilà un homme qui n'est jamais vraiment sorti du terrain. Dans son boreau de directeur sportif, Bernard Lacombe est encore le « gone » qui a tapé dans ses premiers ballons sous le maillot lyonnais à la fin des anoées 60, le copain de Serge Chiesa et de Fleury Di Nallo. Aujourd'hui, il s'émerveille de ses jeunea successeurs qui flambeot dans le championoat, comme jamaia lui et les deux autres héros de la geste lyonnaise o'avaient su le faire, balle au pied. Lacombe, c'est un enthousiaste. C'est un optimiste. Mais c'est aussi un pur, un vrai Lyonnais un peu désemparé, l'auteur d'un véritable cri du cœur : *« Dans ce club, on o vraiment tout paur être tranquille, de quoi se plaint-on ? »*

CHAMPIONNAT

Etraoge paradoxe : le vieil Olympique lyonnais o'a jamais connu une telle réussite sportive eo championnat. Il occupe la deuxième place, égaie le stade de Gerland et tous les terrains de France avec son jeu alerte, vif, son football de fougue et de jeunesse qui vieot de lui offrir quatre victoires consécutives. Et pourtant : tous les symptômes des crises habituellemeot réservées aux traînards du classement sont là.

Il y a les revendications salariales des jeunes joueurs les plus en vue. Il y a surtout l'affaire Tigana. L'ancien milieu de terrain de l'équipe de France des années Platini semble décidé à mettre en pratique la menace qu'il avait proférée dès son arrivée : *« Si demain j'en ai marre, je repars dans mes vignes. »* Jean Tigana veut s'en retourner daos soo Bordelais d'adoptioo. Il l'a laissé entendre aux joueurs. Certains sont convaincus. *« Oui, il partira »*, juge Florian Maurice, le jeune espoir de l'attaque lyonoaise. *« Je ne connois pas la position exacte de Jean »*, corrige Manuel Amoros, qui l'a côtoyé en équipe de France. *« Je lui souhaite de trouver partout où il passera les mêmes conditions qu'ici »*, conclut Bernard Lacombe, avec lequel il aurait un différend.

Dans cet embrouillamini presque incompréhensible, où chacun s'accorde à souligner tout ce que Tigana a apporté au club, il est difficile de se retrouver, d'autant que le principal intéressé, actuellement en stage d'entraîneur dans la région parisienne, préfère se taire jusqu'à la fin de la saison... Jean Tigana est lié à l'OL par un contrat qui court encore sur un an. Jeao-Michel Aulas, le président, espère bieo le lui voir respecter. C'est pourtant bien entre les deux hommes que le courant semble de plus en plus difficilemeot passer. Tigana aurait formulé des souhaits quant au recrutement et au renouvellement de contrats de jooeurs pour la saison prochaine. Aulas, soucieux de la saine gestion d'un club au budget de 85 millions de francs, soit trois fois moins que les équipes les plus riches du championnat, o'a pu s'engager.

Ao siège, on souligne le caractère *« difficile »* de Jean Tigana. Il est *« fier et paranoïoque »* a même déclaré au *Journal du dimanche* un dirigeant, sous le couvert de l'anooymat. Tous insistent sur son obsession de la victoire qui lui rend la défaite quasiinsupportable. Il n'y a que Jean-Luc Sassus, l'ancien joueur du Paris-Saint-Germain, pour s'étonner de ce tintamarre. *« Je crois qu'ici on a trop tendance d étoler sur lo place publique les problèmes. Celo leur donne trop d'importance. L'an dernier, d Paris, je vous assure que c'était bien pire. Il y avait véritablement de la haine entre certoins joueurs et l'entraîneur Artur Jorge. Mais l'on n'en parloit pas »*.

> Tous ces malheurs ne sont-ils que la manifestation brutale d'une sorte de rançon du succès ?

Dans tous ces malheurs, Jean-Michel Aulas serait tenté de oe voir que la manifestation brutale d'une sorte de rançon du succès. Lyon est en train de devenir un grand club. Mais, entre Saône et Rhône, on a le sentimeot que cette nouvelle dimension dérange. *« Le football français avait perdu l'hobitude de faire avec Lyon »*, estime le président de l'OL. A l'appui de soo diagnostic, il cite les dernières mésaventures du club. L'affaire du match Metz-Lyon, d'abord : en première iostance, la rencontre ioterrompue dans des conditions contestables avait été considérée comme gagnée par les Lyonnais. Le conseil fédéral a décidé de faire rejouer la partie. L'OL s'apprête à déposer un recours devant le Comité national olympique (CNOSF). Ensuite, la suspension du stade de Gerland pour un match, en raison d'incidents provoqués par les supporteurs : une sanction que Jean-Michel Aulas juge *« disproportionnée »*. C'est pour redonner du poids à la parole lyonnaise qu'il s'est fait élire trésorier de la Ligue nationale du football professionnel.

Sur la pelouse du Parc des Princes, les joueurs lyonnais ont la certitude d'oublier tout ça. A vingt et un ans, Florian Maurice a le seotiment d'avoir perdu tous ses complexes. Le jeune attaquant de l'OL reconnaît le devoir en partie au mélange de décontraction et de sérieux que Jean Tigana a apporté à l'entraînement. *« Je pars avec l'idée que je peux marquer à Paris »*, affirme-t-il. La meilleure manière de démontrer que les petits soucis de l'OL ne l'empêchent pas d'être un grand.

Pascal Ceaux

Salaires, primes et « clopinettes »

« JE NE REPROCHERAI jamais à un joueur de chercher à obtenir le meilleur contrat possible. » Jean-Michel Aulas souhaite apaiser la polémique qui enfle. A l'origine, les propos de Bruno N'Gotty dans *France-Football* : le défenseur lyonnais déclare que les joueurs sont payés avec des *« clopinettes »*, que l'OL a toujours mieux traité ceux qui venaient de l'extérieur, que les jeunes formés au club comme lui, qui gagne un salaire de 40 000 francs mensuels. Le président lyonnais reconnaît volontiers l'inégalité des rémunérations et souligne qu'elle est liée au fait que, dans le cas de N'Gotty, il s'agit d'un premier contrat toujours moins favorable pour un joueur. Sur l'ensemble de la saison, Lyon verse 21 millions de francs de salaires pour vingt joueurs professionnels. Mais il précise que l'OL est le club français qui a distribué, cette année, les plus grosses primes de matches. Pour un joueur qui a disputé les vingt-six rencontres, cela représente la somme de 488 000 francs. En fait, un seul joueur a pu bénéficier de la totalité des primes.

A Lyon, l'aide de la municipalité s'élève, cette saison, à 7 millions de francs, celle du conseil général du Rhône à 6,5 millions de francs. Le club espère pouvoir compter dans ses prévisions pour la saison prochaine sur une qualification en Coupe d'Europe, source de revenus supplémentaires évaluée à 30 millions si l'OL passe deux tours. Jean-Michel Aulas se veut optimiste et il compte faire de nouvelles propositions à Bruno N'Gotty. Il affirme également vouloir entrer en contact avec Youri Djorkaeff qui arrive en fin de contrat à Monaco. Une certitude néanmoins : dans le cas de Djorkaeff, comme dans celui de N'Gotty, l'OL ne sera pas en mesure de résister aux surenchères.

L'âge ne ralentit pas les sprinters

A TRENTE-CINQ ANS, l'athlète britannique Linford Christie a battu, dimanche 19 février à Liévin (Nord), le record du monde en salle du 200 m et amélioré son record d'Europe du 60 m. La longévité du champion olympique du 100 m peut paraître exceptionnelle. Pour Eric Bouvat, médecin des équipes de Fraoce d'athlétisme, elle o'est pourtant que la manifestation la plus extrême d'un fait attesté par les chiffres : l'âge ne constitue pas un handicap majeur pour les sprinters.

LE CORPS ET LA SANTÉ

● **Statistiques et histoire**

« Si l'on étudie lo liste des vingt sprinters qui ont réussi les meilleures performances mondioles sur 100 m, pour l'onnée 1993, on se rend compte que la moyenne d'âge se situe d 25,6 ons. Quotre d'entre eux ont plus de trente ans, et ils se situent tous dons les douze premières ploces. A l'inverse, dix ont moins de vingt-cinq ons, et sept d'entre eux se situent en queue de peloton. Celo tendrait d prouver que les anciens réussissent relativement mieux, et que les jeunes, qui sont ou bas de l'échelle, montent progressivement. Cette observotion est confirmée par l'histoire. Au moins quotre grandes figures du sprint moderne – le Soviétique Valeri Borzov, le Britannique Alan Wells, l'Italien Pietro Mennea et l'Américain Carl Lewis – ont dominé leur discipline et gagné des titres très tard. »

● **Expérience et technique**

« L'âge offre l'avantage de l'expérience, qui est très importante sur les distances courtes. Le sprinter s'entraîne alors mieux. Il connaît les exercices qui lui profitent ou maximum, il évite les efforts qui peuvent le blesser. Avec le temps, il touche les dividendes d'un bonne hygiène de vie, alors qu'un jeune sprinter n'est pas toujours convaincu de l'utilité de ces socrifices paur ses performonces. La technique est égolement primordiale en sprint. Pour obtenir la course parfaite, il faut savoir prendre un bon départ, négocier un virage, passer une hoie. Il faut des années paur s'approprier ces gestes outomotiques dont n'ont pas besoin les coureurs de distances longues. »

● **Physiologie**

« Aucune étude n'a jamois montré que le vieillissement provoquait une baisse nette des mécanismes physiologiques qui entrent en jeu dans un 100 m. Mois les paramètres des efforts des sprinters, basés sur le rapport force-vitesse, sont difficiles d onolyser. En revanche, on connoît mieux ceux des coureurs de fond. Chez eux, on sait que c'est lo consommotion maximale d'oxygène pendont l'effort (VO2 max.) qui conditionne les performances. Or cette capacité oérobie baisse ovec l'âge. Le passoge de lo trentoine, controirement d une idée reçue, pénoliserait donc davantage les coureurs de longues distonces que les sprinters.

» Les auteurs des vingt meilleures performances en marothan, en 1993, n'ont qu'une moyenne d'âge supérieure de cinq mois d celle des coureurs de 100 m. Un seul a plus de trente ans. Surtout, l'âge moyen des athlètes qui ont réussi lo meilleure performonce mondiale dans chaque discipline, du demi-fond au marathon, en 1994, se situe à 22,6 ans. Chez les sprinters (100 m, 200 m, 400 m, 110 et 400 m haies), cette moyenne est de 27,6 ons. Paradoxolement, paur le public, les performonces de Christie sont impressionnontes, olors qu'il semble normal qu'un marathonien gagne ou même âge. En fait, il faudroit renverser cette vision des choses : le coureur de fond âgé devrait davantage surprendre que le sprinter ancien. »

● **Dopage**

« On ne peut pas empêcher les gens de se poser lo question. Pour mo part, je me refuse d occuser un athlète de dopage quand les contrôles ouxquels il est soumis ne fournissent aucune preuve. Ce qui peut poroitre étrange, ce sont les sprinters qui orrivent sur le circuit et établissent d'emblée une très grosse performance. Un othlète dont la courbe de performonce o monté progressivement, et c'est le cos de Linford Christie, devrait moins faire l'objet de suspicions. »

● **Carl Lewis**

« Les performances de Carl Lewis, qui o oujourd'hui trente-trois ons, déclinent davontoge ovec l'âge. Mais il ovait dépensé beaucaup d'énergie ou caurs de sa carrière en s'olignant d la fois sur 100 m, 200 m, en saut en longueur et dans les relois. C'est ce qui l'o rendu phénoménol. Il o multiplié les épreuves, et ses nonibreuses activités extra-sportives l'ont obligé à faire d'incessants déplacements qui l'ont sans doute usé physiquement et mentalement. Christie, lui, a eu une carrière plus économe, tandis que Lewis brûloit lo sienne par les deux bouts. Il reste plus souvent chez lui. Et, surtout, il sélectionne davontage les épreuves dans lesquelles il s'oligne. Il s'est toujours fixé des objectifs beaucoup plus précis. »

Jérôme Fénoglio

RÉSULTATS

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Troisième Round Robin
Coupe Citizen : *Stars and Stripes* bat *Young America* de 3 secondes.
Classement : 1. *Young America*, 21 pts ; 2. *Stars and Stripes*, 17 ; 3. *America 3* ; 7
Coupe Louis Vuitton. *Team New Zealand* bat *Tag Heuer Challenge (N-Z)* d'1 minute 28 secondes ; *One Australia* bat *Sydney 95* d'1 minute 59 secondes ; *Nippon* bat *Rioja de Espana* d'1 minute 51 secondes. Classement : 1. *Team New Zealand*, 36 points ; 2. *Tag Heuer Challenge (N-Z)*, *One Australia*, 29 ; 4. *Nippon Challenge*, 18 ; 5. *France 3*, 11 ; 6. *Sydney 95*, 8 ; 7. *Rioja de Espana*, 4.

BASKET-BALL

Coupe d'Europe des clubs champions (8e de finale retour)
Dames
CSKA Moscou (Rus.)-Galatasaray Istanbul (Tur.), 94-55 (match d'appui jeudi 23 février à Moscou) ; (*) VA-Orchies (Fra.)-Ljubljana (Slov.), 82-63 ; (*) Côme (Ita.)-Ruzomberok (Hongr.), 81-70 ; Wuppertal (All.)-(*) Valence (Esp.), 58-72. NDLR : les équipes précédées d'un astérisque sont qualifiées pour la poule finale à quatre les 21 et 23 mars à Côme (Ita.).
Coupe d'Europe des clubs
Messieurs
Demi-finale, match retour

Antibes (Fra.)-Trévise (Ita.)	93-99

(Match d'appui, jeudi 23 février, à Antibes)
Coupe Korac
Demi-finale, match retour

Milan (Ita.)-Pau-Orthez (Fra.)	90-85

(Milan qualifié pour la finale)

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Huitièmes de finale

Châteauroux-Poitiers	4-1

CHAMPIONNAT DE TUNISIE
17e journée

SR Sports - ES Zarzis	3 - 0
St. Tunisien - Cl. Africain	1 - 2
AS Marsa - CS Sfaxien	1 - 1
Ol. Kef - CS Hammam-Lif	3 - 0
ES Sahel - ES Tunis	1 - 0
JS Kairouan - CA Bizerte	0 - 1
OC Kerkennah - Ol Béja	1 - 2

Classement : 1. Espérance sportive Tunis, 25 pts ; 2. Etoile sportive Sahel, Club africain, 23 ; 4. Club sportif sfaxien, 22 ; 5. Stade tunisien, Olympique Béja, 18 ; 7. Club sportif Hammam-Lif, Club athlétique Bizerte, 15 ; 9. Espérance sportive Zarzis, Avenir sportif Marsa, Olympique Kef, 14 ; 12. Jeunesse sportive Kairouan, Océano club Kerkennah, 13 ; 14. Stax Railways Sports, 11.

Eric Cantona risque jusqu'à six mois de prison

LONDRES. L'attaquant international français de Manchester United Eric Cantona a été inculpé, mardi 21 février, par la police de Londres d'agression simple pour avoir frappé le 25 janvier un supporteur de l'équipe londonienne de Crystal Palace qui l'avait insulté après son exclusion (*Le Monde* du 28 janvier), a annoncé un porte-parole de Scotland Yard.

Cette inculpation est la moins lourde possible qui puisse être infligée pour ce type d'agression. Eric Cantona sera jugé le 23 mars par un tribunal de Croydon, au sud de Londres. Il encourt une peine maximale de six mois de prison, éventuellement assortie d'une amende de 5 000 livres (environ 40 000 francs). L'usage a néanmoins démontré que ce type d'affaire était rarement sanctionnée par de la prison ferme.

L'audition de l'attaquant international, au commissariat de South Norwood, a duré trois heures, en présence de l'avocat de Manchester United, Maurice Watkins. Le joueur n'avait regagné la Grande-Bretagne que dimanche dernier, après des vacances en Guadeloupe, qui l'avaient empêché de se rendre à une première convocation de la police le 9 février.

Cantona doit être également entendu, vendredi 24 février, par la Fédération anglaise de football, qui pourrait prendre à son encontre d'éventuelles autres sanctions que celles infligées par Manchester United, qui l'a suspendu jusqu'à la fin de la saison.

Malgré ces derniers développements, le joueur français intéresse toujours la nouvelle équipe dirigeante de l'Inter de Milan. Le club italien s'est fixé comme objectif l'acquisition de l'attaquant de Manchester United. Massimo Moratti, le propiétaire, l'a défini comme *« un très bon joueur, riche de classe et de personnalité »*. – *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : George Graham, manager de l'équipe londonienne d'Arsenal, a été limogé**, mardi 21 février. Un communiqué publié par le club indique qu'*« Arsenal a été informé par la Fédération anglaise de football des résultats de l'enquête menée sur des irrégularités concernant certains transferts »*. Le manager est soupçonné d'avoir touché illicitement 285 000 livres (2,4 millions de francs) lors du transfert du Danois John Jenseo, venu de Brondby en 1992 pour 1,57 million de livres (12,9 millions de francs). Stewart Houston, adjoint de Graham, lui succède. Arsenal doit rencontrer Auxerre en quarts de finale de la Coupe des coupes (23 février et 9 mars). – *(AFP.)*

■ **RUGBY : le programme commercial de la troisième Coupe du monde**, organisée en Afrique du Sud du 25 mai au 24 juin, est bouclé, a indiqué mardi 21 février Marcel Martin, directeur de Rugby World Cup, l'organisme chargé de la gestion de l'épreuve. Les organisateurs peuvent compter sur le soutien de sept parraineurs principaux : South African Airways, Famous Grouse, Toyota, Coca-Cola, Visa, Xerox et Heineken. Une huitième « part » sera répartie entre quatre sponsors, les deux premiers étant Iscor, un groupe sidérurgique, et Fleming, une banque britannique.

■ **TENNIS : Steffi Graf est redevenue numéro un mondial** au classement WTA des joueuses de tennis professionnelles, grâce à sa victoire à l'Open de Paris. L'Allemande avait dû céder la place à l'Espagnole Arantxa Sanchez pendant deux semaines, en raison d'une longue absence pour blessure. La Française Mary Pierce se maintient au troisième rang.

■ **VOILE : *France-2*, le bateau utilisé comme « lièvre » par le Défi français** dans la Coupe de l'America a pu être remorqué jusqu'à la base de Mission Bay après avoir perdu sa quille lors d'une sortie d'entraînement, lundi 20 février (*Le Monde* du 22 février). L'opération, qui a duré une dizaine d'heures, s'est effectuée sans dommages pour la coque et le mât.

■ **DOPAGE : les Chinois enquêtent sur quatre sports**, dont les athlètes sont soupçonnés de se livrer au dopage : l'athlétisme, la natation, le cyclisme et le canoë-kayak. *« Nous enquêtons d'abord sur les athlètes et nous verrons les résultats »*, a déclaré Shi Kangcheng, directeur adjoint du département des sciences du sport et de l'éducation physique. L'enquête sera élargie aux entraîneurs si nécessaire, a-t-il ajouté. Les autorités sportives chinoises estiment que l'on peut facilement se procurer des produits dopants dans les pharmacies sans prescription médicale. Les autorités continuent de démentir les accusations portées contre la Chine, soupçonnée d'organiser le dopage au niveau national, notamment en natation. – *(AFP.)*

■ **DROGUES : Juan Antonio Samaranch, présideot du Comité international olympique** (CIO), et Giorgio Giacomelli, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), ont signé lundi 20 février à Rome un accord-cadre de coopération visant *« à prévenir l'usage de la drogue par la promotion d'un style de vie sain »*. Cinq sportifs, dont Roberto Baggio pour l'Europe, représentant des continents différents, ont, à cette occasion, réaffirmé leur souhait de voir le sport, *« forme de langage compris par tous »*, dresser *« une puissante barrière de protection contre l'usage de la drogue »*. – *(AFP.)*

■ **VIOLENCE : un supporteur a poignardé l'arbitre** d'un tournoi de football en salle disputé dimanche 19 février à Feignies (Nord). A la fin du match où l'équipe locale avait été battue aux tirs au but par celle de Maubeuge, un groupe de jeunes gens a entouré l'arbitre, Ahmed Ouffa. L'un d'eux, qui a été interpellé par la police, lui a porté un coup de couteau à l'omoplate. L'arbitre a été soigné à l'hôpital de Maubeuge. Sa blessure est sans gravité. La recette du tournoi était destinée à aider matériellement les enfants de milieux défavorisés.

L'Australie achète le « savoir-faire » russe pour les Jeux de Sydney

Dans l'optique des Jeux de l'an 2000, organisés à Sydney, l'Australie a acheté pour un million de dollars (environ 5,15 millions de francs) des méthodes techniques et scientifiques d'entraînement à la Russie, a indiqué, mardi 21 février, Craig McLatchey, directeur du Comité national olympique australien (CNOA). Cette aide, d'une durée de cinq ans, s'exercerait dans des disciplines où l'Australie demeure faible : athlétisme, boxe, judo, tir, lutte et haltérophilie. La Russie fournirait des données sur ses méthodes d'entraînement, de recherche biomécanique, de psychologie sportive, de biochimie, de diététique, de suivi, d'analyse et de contrôles des performances des compétiteurs. Le gouvernement a déjà alloué un budget exceptionnel de 104 millions de dollars pour mettre en place un plan d'aide olympique afin d'augmenter le niveau des sports jugés *« faibles »*. L'Australie a gagné vingt-sept médailles dont sept d'or aux Jeux de Barcelone et espère en obtenir une soixantaine à Sydney. - *(AFP.)*

Sartre et sa drôle de guerre.
Demain dans le supplément « Le Monde des livres »
Le Monde

VOYAGES

Bergame ou la « bella vita » à la lombarde

Visite de la cité classée récemment par « La Repubblica » comme l'une des toutes premières villes d'Italie où il ferait bon vivre

D.R.
Bergame, la porte Giacomo et la cité antique

BERGAME
de notre envoyée spéciale

Se souvenant de Giono, l'on n'entreprend pas le voyage d'Italie pour connaître le pays, mais « pour être heureux ». Pour vivre, quelques heures, quelques jours, à la manière des Italiens, ces experts en qualité de vie urbaine. Giono, qui avait fait traverser à son *Hussard* la Provence en proie au choléra et qui envisageait, avec *Le Bonheur fou*, de le reconduire chez lui, en *Italie*, avait entrepris en 1951 un repérage pour son héros, Angelo. L'écrivain, qui n'aimait rien tant que se baguenauder en imagination, s'était résolu à charger une brève suite d'amis dans la quatre-chevaux décapotable et à passer les Alpes.

L'aventure donnera le savoureux *Voyage en Italie* (Gallimard) qui manque, seloo son auteur, de *« descriptions de paysages à la Chateaubriand »*, mais où la vie et les caractères sont croqués avec l'appétit du connaisseur ravi de rencontrer dans la rue des personnages de roman. Ebloui par Turin, écœuré de Milan et du Duomo, Giono arrive, le soir, au pied de Bergame qui lui semble d'un coup faite pour son hussard. *« Je vois très bien ce que mon Angelo peut faire d'une ville de ce genre-ci. »*

Les hautes rues étroites de la *citta alta*, les toits qoi se touchent presque, les secrets serrés derrière de lourdes portes, voilà toute la réserve altière d'une place-forte qui aurait eu du temps, de continuer aujourd'hui à vivre de sa bonne fortune. En toute discrétion. Comme aime à le faire, au retour de telle ou telle tournée à l'étranger, le directeur d'orchestre Giancarlo Gavazzeni, toujours actif du haut de ses quatre-vingt-quatre ans, qui nous reçoit dans la pénombre d'une des grandes demeures nobles, sentinelles du panorama, et se souvient de son cher Debussy, avec sa *Suite bergamasque*, ou de Fauré reprenant après Verlaine *Masques et bergamasques*, cette rime intrigante que le hasard a placée entre Arlequin, masque inventé ici, et une danse en vogue au siècle de Watteau.

DU SALÉ ET DU SUCRÉ

Etre seul avec une ville, se prendre au jeu de l'urbanité offerte : devenir pour quelqoes heures Bergasmasque, s'endormir dans la *citta alta* avec le bruit d'une fontaine, se réveiller avec la première messe à Saint-Pancrace et les premiers coups de marteau des maçons. Aller prendre un café à la *pasticceria* Cavour, où le décor du XVIIIe siècle est aussi frais que les Philémon et Baucis 1995 dans l'éclat de leurs vingt ans, lui, l'artiste en livrée blanche, virtuose du percolateur, elle, tout sourire à la caisse, jupe courte et cheveux longs. On y rencontrera le menuisier voisin ou bien les employés en blouse venus de l'autre boutique gourmande, juste en face, la *Salumeria Mangili*, jambons, vins et fromages, tenter le subtil dialogue du salé et du sucré.

Encore quelques pas et l'on pourra acheter les journaux en attendant l'ouverture de la bibliothèque municipale dès 8 h 30, même le samedi, un signe de plus du sérieux de cette ville qui aime le travail et le travail bien fait. En peu de rues et sur un territoire si étroitement enlacé par la muraille, le piéton qui a débarqué du funiculaire sur une placette triangulaire et pentue s'étonne de trouver à l'intérieur de cette ville haute autant de perspectives inattendues, d'angles imprévus, une géométrie dans l'espace, comme un damier bousculé par le relief où les bâtisseurs ont pris soin de poser des repères comme ces tours de pierre sèche (52 mètres de haut à l'angle de la via Gombito) qui ont la vertu d'attraper la lumière du soir et de la faire descendre en flèche jusqu'au pavé sombre de la ruelle.

VIVRE À SON RYTHME

Une cité close entretient avec la lumière des rapports savants. Ainsi, la bibliothèque, toute colonnes et marbre blanc, tient-elle le côté soleil (les marches sont comme des bancs pour les étudiants) de la piazza Vecchia, où l'on pénètre de biais ou par le côté. Brillant collage d'époques différentes, elle a le bon goût de masquer en partie avec le médiéval palais de la Ragione (la justice), les extravagances décoratives de Santa Maria Maggiore et de la chapelle dédiée au Colleone. Au centre, une modeste fontaine. Là où, nous raconte le peintre Mario Donizetti, aurait pu se dresser la monumentale statue équestre du Condottiere par le Verrochio qui est restée à Venise *« parce que les Bergasmaques, avec leur sens de la mesure et de l'harmonie, eurent la présence d'esprit de refuser le cadeau des Vénitiens »*.

« Dur à la tâche, il (Mario Donizetti) *ne se plaint jamais*, précise de son côté Arturo Rota, jeune docteur en théologie reconverti dans l'édition et collaborateur do critique gastronomique Veronelli qui a classé Bergame parmi les meilleures étapes gourmandes du pays. *Il est généreux, sans le faire avec ostentation. Il a peu de dispositions pour le tourisme, ne se dépense pas pour plaire à tout prix, mais il respecte le voyageur dont il attend, en retour, le même respect.* » Encouragée par l'architecture austère de la ville, cette attitude sobre rend à l'étranger sa liberté et accentue son illusion d'être *« adopté »* par une cité qui continue de vivre à son rythme.

Et de vivre bien, si l'on en croit le classement en première place pour toute l'Italie qu'elle vient d'obtenir dans l'enquête annuelle d'un institut d'études socio-politiques, le Censi, et dont faisait état *la Repubblica* du 27 janvier. Tout dépend évidemment du choix des critères et un autre classement avait en décembre 1994 très mal situé la province à cause du prix élevé des logements notamment. *« C'est une ville riche, où l'activité industrielle est très diversifiée*, remarque Carlo Salvioni, adjoint au maire chargé de la culture, et élu de la municipalité depuis vingt ans. *Cotonnades et soieries par tradition (d'où le jumelage avec Mulhouse) mais aussi électronique et arts graphiques, informatique et sidérurgie, plus de 60 000 entreprises petites et moyennes dans la province. D'où un taux de chômage très bas, 4 %, au lieu de 14 % à l'échelon national. »*

Engagement et solidarité, mais aussi tolérance et ouverture. *« Même si la Ligue est née dans ces villes du nord de la Lombardie*, remarque Carlo Salvioni, partisan navré d'une gauche en perte de vitesse et *« membre d'un parti qui n'existe plus », il faut noter que les résultats électoraux de l'extrême droite n'ont jamais atteint à Bergame la moitié des chiffres de Milan. »* Le sens de la mesure, une fois encore.

Et toujours cette fierté d'appartenir à une ville heureuse, où l'on va encore au cinéma et beaucoup au théâtre, et où un industriel peut, le lendemain de l'annonce de la création du Musée d'art moderne, venir proposer au responsable *« 1 milliard de lires pour votre projet »*, tout en précisant qu'il souhaite rester anonyme. Une ville discrète sur sa puissance, mais jalouse de son aura.

Michèle Champenois

Madones et design

« Ce que la Pinacoteca Brera de Milan n'a pas su faire en quarante ans, la ville de Bergame l'a réussi : créer une galerie publique d'art moderne. » **Silvio Fagone, son directeur depuis un an, et Carlo Salvioni, adjoint au maire chargé de la culture, inauguraient le 19 février une exposition sur deux créateurs milanais, Joe Colombo, célèbre dans les années 60, disparu à l'âge de quarante ans, mais aussi jazzman à ses heures, et son frère Gianni, qui se distingua dans l'art cinétique et les recherches sur « l'espace élastique ». Les deux Colombo sont réunis dans la nouvelle galerie d'art moderne, en face de l'Accamédia Carrera qui, avec 1 400 tableaux se place au troisième rang des musées du pays pour la Renaissance.**

★ Exposition « I Colombo », jusqu'au 14 mai, Galerie d'art moderne, Piazza B. Carrara. Fermé le mardi, tél. : 399 527. Catalogue.

Le carnet du voyageur

● **Y aller.** Bergame est à une demi-heure d'autoroute de l'aéroport de Milan, en direction de Venise. Des forfaits sont proposés par les compagnies aériennes, notamment « Visit Europe », dans le groupe Air France : aller-retour Paris-Milan sur vol régulier (nuit du samedi sur place) avec trois jours de location d'une voiture (kilométrage illimité) à partir de 2 830francs par personne.

● **Restaurants.** La ville compte plusieurs tables très bien cotées : Da Vittorio, viale Papa Giovanni XXIII (dans la ville basse), Alla Nicchia (nouvelle cuisine assez collet monté) dans la ville haute *(citta alta)*, et la Taverna Del Colleoni, piazza Vecchia, qui obtiennent trois toques dans le guide Veronelli de la gastronomie italienne (32 000 lires, Veronelli Editore, via Sudorno 44, 24129 Bergame).

● **Séjour.** Il y a très peu d'hôtels dans la ville haute, mais cela vaut la peine de tenter sa chance : Agnello D'Oro, via Gombito, chambres à 95 000 lires (tél. : 249-883) ou l'Albergo Del Sol. Pour le calme et une vue très dégagée, choisir la colline de San Vigilio, qui surplombe la cité close (accès par une route escarpée ou par le funiculaire) : restaurant et hôtel San Vigilio (7 chambres seulement, à 135 000 lires). Tél. : 19-39-35.

● **Visites.** L'Accademia Carrara est non seulement très riche (madones de Bellini, oeuvres de Botticelli, Mantegna, Carpaccio, Lorenzo Lotto) mais, fait assez rare en Italie, c'est ouvert le matin et l'après-midi. Tél. : 399-426). Ou visite aussi le Duomo Santa Maria Maggiore et la chapelle dédiée au Colleone ainsi que la tour municipale, dans la ville haute.

PARTIR

● **CAP sur les Caraïbes...** Osons. La compagnie Costa Croisières y propose, jusqu'en avril, des croisières de neuf jours à bord du seul paquebot « à l'européenne » croisant dans les parages, le *Costa Allegra*, un « 5 étoiles », pas moins. Chaque matin, une île nouvelle : Guadeloupe, Barbade, Antigua, Tortola, Saint-Martin et la Martinique. A partir de 9 990 F par personne en cabine intérieure double (11 120 F en cabioe extérieure), prix comprenant le vol Air France de Paris et la pension complète. En sus, les boissons, les excursions et les pourboires. A noter, sur les départs correspondant aux vacances scolaires de février et d'avril, la gratuité (sauf vol A/R Paris-Pointe à Pitre, 3 800 F), pour les enfants de moins de dix-huit ans partageant la cabine des parents ou grands-parents. Reoseignemeots dans les agences de voyages.

● **MAHLER ET STRAUSS. Printemps culturel avec Koré** (86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, *tél. :* 42-93-28-58) qui annonce notamment, par ordre d'entrée en scène, *Le Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, à Covent Garden, avec la soprano Felicity Lott, dans le cadre d'un séjour londonien (du 3 au 5 mars, 4 450 F) et un festival Mahler à Amsterdam (du 11 au 15 mai, 8 000 F ou à la carte). Dans la première hypothèse, le voyage à Londres est l'occasion d'emprunter le train Eurostar, d'aller voir plusieurs expositions et d'assister, en option, à une représeotation de *La Bohème*. Si l'on choisit Amsterdam, il est possible de visiter le Rijksmuseum, le musée Kröller Müller dans le parc de Haute-Veluwe, ou bien, à Haarlem, le musée Franz Hals et à La Haye, le Mauritshuis, avant d'entendre l'une des dix symphonies du maître, interprétées par de grandes formations (le Philharmonique de Berlin, la Philharmonie de Vienne, l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam) dirigées par des chefs prestigieux (Claudio Abbado, Bernard Haitink, Simon Rattle, Riccardo Chailly). Programme complet de ce festival exceptionnel auprès du voyagiste.

● **ISLAM ET DÉMOCRATIE. C'est le thème du circuit proposé**, du 7 au 17 mars (14 900 F en pensioo complète, exteosioo de huit jours à Taïwan pour 7 500 F) en Malaisie par l'Institut pour la démocratie, centre d'expertise spécialisé dans le domaine des institutions et qui programme anouellement une dizaine de voyages permettant de découvrir un pays étranger par des rencootres avec des personnalités de la politique (dans le cas présent plusieurs sultans dont celui de Brunei), des affaires, du journalisme et des universités sans oégliger pour aotaot la visite des centres d'intérêt culturels. Egalemeot inscrits au programme de l'association (cotisation annuelle d'un minimum de 100 F), la reconstruction do Liban (fin mai), les capitales nordiques à l'heure européenne (début juillet) et l'Afrique do Sud (mi-juillet). Renseignements au 106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : (1) 47-53-04-04.

Evasion

DirecTours
DUBAI 8j/7n (vol+hôtel **** +pt.déj.) 6360 F
MALTE 8j/7n (vol+hôtel *** pt. déj.) 1898 F
CALIFORNIE 8j/6n (vol+htl***+auto) 3790 F
FLORIDE 8j/6n (vol+hôtel ***+auto) 3490 F
NEW YORK 5j/3n (vol+hôtel ***) 2450 F
MARRAKECH 8j/7n (vol+htl 4* 1/2 p.) 2690 F
MAROC 8j/7n Circuit Villes Impériales 3350 F (vol+hôtels **** +1/2 pens+visites)
DIRECTOURS : Prix et conseils en direct 102, av. des Champs Elysées - PARIS 8è
Brochures sur demande : 45 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

DES IDEES DE SÉJOURS POUR UN WEEK-END OU PLUS
Séjours à thème, festivals, musée Picasse, saloe des antiquaires, Marineland. Forfaits hôteliers.
Renseignements :
MAISON DU TOURISME
11, Place de Gaulle - 06600 ANTIBES
Tél : 92.90.53.00 - Fax : 92.90.53.01
3, rue du Fbg St-Honoré - 75008 PARIS
Tél : 49.24.06.22 - Fax : 49.24.06.09

Garden Beach Hotel JUAN LES PINS
FEVRIER AU SOLEIL DE LA CÔTE D'AZUR
★★★★
"Les pieds dans l'eau", au coeur de la station, le Garden Beach Hôtel **** propose Forfait Détente et Soleil du 1/01/95 au 6/04/95 7 nuits en 1/2 pension à partir de : 3 430 FF/personne
Offre Spéciale "Lecteurs du Monde" : valable du 17 Février au 12 Mars 1995 - 19 % (soit 440 FF/Jour/Pers.)
15-17 Bd Baudoin BP 89 06162 JUAN LES PINS Cedex
Tél : 93 67 25 25 - Fax : 93 61 16 65

PARIS
HÔTEL BOILEAU **
Calme et sérénité en plein coeur du 16è. - A 5 mn du Parc des Expositions du Parc des Princes et du Trocadéro - Prestations de qualité à petits prix.
330 à 395 F
bain, wc, tv (17 chaînes), jardin + bar.
81, rue Boileau - 75016 PARIS
Tél : 42 88 83 74 - Fax : 45 27 62 98

SOLDES DEGRIFTOUR
BALI
séjour 1 semaine vols + hôtel 3* Départ Paris 6200 F (Lyon/Nice avec suppl)
MALAISIE
autotour 1 semaine vols + hôtels 3* + voiture / Départ Paris 6430 F (Lyon/Nice avec suppl)
BANGKOK
vols A/R régulier Départ Paris 2450 F
3615 DT

PARIS
PROMO FEVRIER
HOMMES D'AFFAIRE TOURISTES
Ch. Dwc TV Canal + 1 ou 2 pers. 300 F
Ch. Bwc TV Canal + 1 ou 2 pers. 350 F
OUVERT 24/24
accès périph. Porte BAGNOLET. Place GAMBETTA - Métro GAMBETTA
HÔTEL PYRÉNÉES GAMBETTA 2 ** NC
12, av. du Père-Lachaise, 75020 Paris
Tél : 47 97 76 57 - Fax : 47 97 17 61

HAUTES-ALPES
SAINT-VERAN (Parc rég. du Queyras), 2040 m, site classé du XVIIIè siècle. Eté-hiver, plus haute commune d'Europe
2 hôtels - Logis de France.
Piscine, tennis, billard, salle repos. Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, séj. libres.
HÔTEL LE VILLARD ***
Tél : 92 45 82 08 - Fax : 92 45 88 22
et HÔTEL LE BEAUREGARD **
Tél : 92 45 82 62 - Fax : 92 45 80 1e

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Hautes-Alpes - Station village à 5 km de SAINT-VERAN
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France
Ski de Fond, Ski de Randonnée
Chiens de traîneaux - Demi-pension : 260 F. (Groupe 20 à 35 pers.)
Tél: 92.45.83.71 - Fax : 92.45.80.58

CIRCUIT ROME BAIE DE NAPLES
départ du 26 mars .... 5.985 Frs*
(vols A/R Paris/Rome/Paris, circuit 8jours/7 nuits, chambre dble pens. comp.).
WEEK END SPECIAL BUDGET
du 22 au 25 avril 95
ROME .... 1.720 Frs*
VENISE .... 1.670 Frs*
(vols charter A/R, transferts, logement 3 nuits chambre double petit déjeuner).
* Taxes aériennes en sus ... 70 Frs.
cit
Tél : 44 51 39 27
MINITEL 3615 : Cit Evasion

CASH AND GO
Vols régulier aux meilleurs prix
NAIROBI a/r .... Frs 3870.
DELHI a/r .... Frs 3870.
HONG KONG a/r .... Frs 3760.
NEW YORK .... Frs 1870.
VANCOUVER .... Frs 2650.
MEXICO .... Frs 3420.
BEYROUTH .... Frs 2090.
3615 CASHGO
44-53-49-49
54, rue Taitbout - 75009 PARIS

IRISH COTTAGE HOLIDAY HOMES
(Maison de vacances en Irlande)
627 Maisons de vacances en 50 locations
Dépliant et réservation - gratuit
Tél : 19 3531 4757007
Télécopie : 19 3531 4750222

LE COMPTOIR BLEU
VOLS RÉGULIERS A/R, départ Paris
New York 1560 F
Bangkok 3900 F
Antilles 2830 F
SÉJOURS & WEEK-ENDS
Tunisie 2090 F
Croisière Turquie 2600 F
Prague 2690 F
Kenya 5890 F
Tarifs à partir de, taxes en sus.
Tél. (1) 40.44.72.73
AGENCE DE VOYAGES

RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ "EVASION"
Tél : 44.43.77.36 - Fax : 44.43.77.30

NOMADE
Doc gratuite
47, rue Montagne Ste Geneviève 75005 Paris 46 33 71 71
MONTAGNES, DÉSERTS
plus de 100 idées de voyages pour les découvrir

Vous séchez?...
SOS MOTS CROISÉS
3615 Dico Malin

Le Monde
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1994
20 ans de crise
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

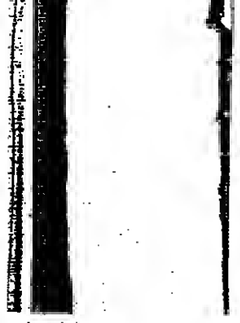

Bergame, la porte Sant'Agostino et la cité antique

Retour d'une perturbation

JEUDI MATIN, on retrouvera un temps couvert et pluvieux des Pyrénées, au Sud-Ouest, au Massif central, à la région Rhône-Alpes, à la Bourgogne et au Nord-Est. L'activité de cette nouvelle perturbation sera modérée sur la moitié nord, et faible sur les régions plus au sud. Des précipitations tomberont sous forme de neige au-dessus de 300 mètres sur la Lorraine, et au-dessus de 400 mètres de l'Auvergne aux Alpes. En ce qui concerne la chaîne pyrénéenne, la limite pluie-neige se situera à environ de 800 mètres. Près de la Méditerranée, les nuages ne laisseront la place qu'à quelques rayons de soleil. En Corse, de l'instabilité résiduelle donnera encore un peu de pluie au lever du jour.

Des Charentes, au Centre et à la Bretagne, les éclaircies alterneront avec des nuages porteurs de quelques averses. Enfin, de la Normandie à la région parisienne et au Nord, le ciel restera menaçant avec de fréquentes averses.

L'après-midi, les pluies se décaleront vers l'est : du Nord-Est aux Alpes, le ciel sera encore très nuageux ou couvert avec des averses qui tomberont sous forme de neige au-dessus de 400 à 500 mètres. De l'Artois à la Bourgogne et au Massif central, les nuages seront omniprésents mais les averses s'estomperont au fil des heures, il neigera au-dessus de 500 mètres. En Bretagne, le temps se couvrira et les premières pluies tomberont en fin d'après-midi. De la Normandie à l'Aquitaine, les passages nuageux et les éclaircies alterneront avec encore un risque d'ondée, et le ciel se voilera par l'ouest, annonçant de nouvelles précipitations pour la nuit.

Enfin, la couverture nuageuse demeurera importante sur les Pyrénées, avec quelques chutes de neige résiduelles au-dessus de 1200 mètres. Le long du pourtour méditerranéen, la tramontane et un vent d'ouest modéré, avec des pointes atteignant 70 km/h, ramèneront des éclaircies, principalement en Corse.

Le passage perturbé sera accompagné de vent de sud-ouest assez fort, pouvant atteindre 70 km/h en rafales du Nord-Est à l'Auvergne.

Les températures minimales seront en hausse, avec – 2 à 2 degrés sur la façade est, et de 3 à 6 degrés ailleurs, jusqu'à 8 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera de 6 à 10 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest et de 11 à 14 degrés le long du pourtour méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

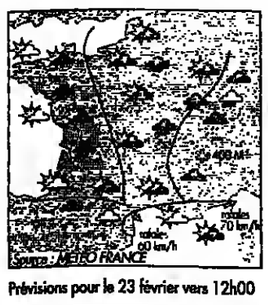

Prévisions pour le 23 février vers 12h00

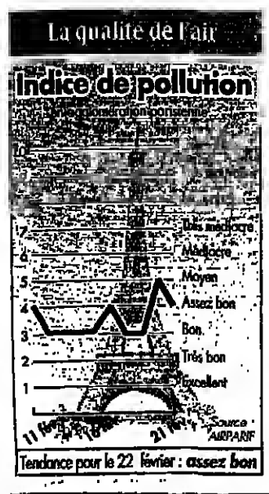

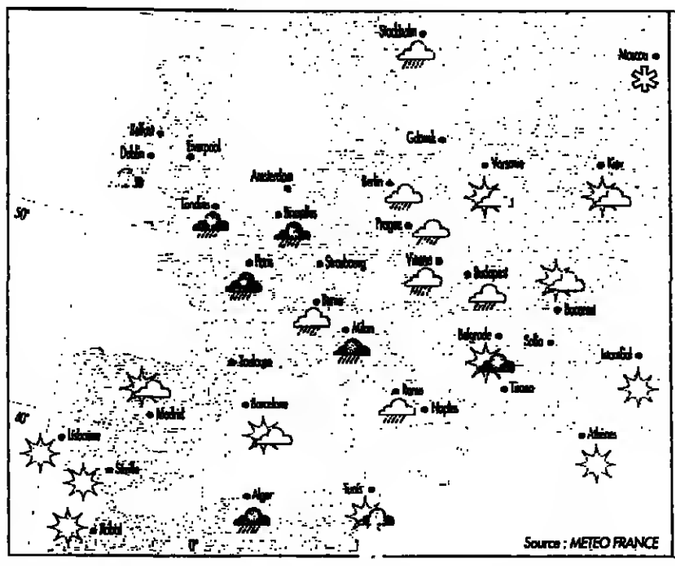

TEMPÉRATURES du 21 février 1995 maxima/minima									
FRANCE		GRENOBLE	17/5	TOURS	10/–1	CARACAS	29/22	LIMA	28/22	PRAGUE	17/2
AJACCIO	15/3	LILLE	9/1			CHICAGO	0/–4	LISBONNE	15/8	PRETORIA	24/14
BIARRITZ	12/2	LIMOGES	9/–1	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	8/3	LONDRES	9/4	RABAT	19/10
BORDEAUX	10/–1	LYON, BRON	14/3			DAKAR	31/19	LOS ANGELES	19/14	RIO DE JAN.	–/–
BOURGES	13/–2	MARSEILLE	16/7	ALGER	18/12	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	9/–3	ROME	16/5
BREST	9/3	NANCY	15/0	AMSTERDAM	10/5	DUBAI	23/13	MADRID	12/3	SAN FRANC.	14/10
CAEN	9/2	NANTES	10/–1	ATHÈNES	16/6	DUBLIN	7/5	MARRAKECH	24/13	SANTIAGO	23/4
CHERBOURG	9/5	NICE	14/9	BANGKOK	34/26	FRANCFORT	1/2	MEXICO	26/10	SÉVILLE	23/7
CLERMONT-F.	14/–3	PARIS	10/1	BARCELONE	15/10	GENÈVE	1/2	MILAN	12/0	ST-PETERSB.	2/1
DIJON	15/–1	PAU	13/2	BELGRADE	18/3	HANOI	19/14	MONTRÉAL	–2/–6	STOCKHOLM	3/1
FORT-DE-FR.	28/21	PERPIGNAN	14/8	BERLIN	15/3	HELSINKI	1/0	MOSCOU	0/–2	SYDNEY	24/17
		POINTE-A-PIT.	28/22	BOMBAY	34/19	HONGKONG	14/13	MUNICH	1/2	TENERIFE	21/17
		RENNES	10/1	BRASILIA	28/–	ISTANBUL	9/4	NAIROBI	27/14	TOKYO	11/3
		ST-D.-RÉUNION	30/23	BRUXELLES	9/3	JÉRUSALEM	14/5	NEW DELHI	21/14	TUNIS	23/6
		ST-ÉTIENNE	16/–1	BUCAREST	16/0	KIEV	4/–2	NEW YORK	8/1	VARSOVIE	9/5
		STRASBOURG	13/2	BUDAPEST	15/2	KINSHASA	–/–	PALMA DE MAJ.	18/9	VENISE	8/7
		TOULOUSE	14/5	BUENOS AI.	30/17	LE CAIRE	17/11	PÉKIN	6/–2	VIENNE	14/3

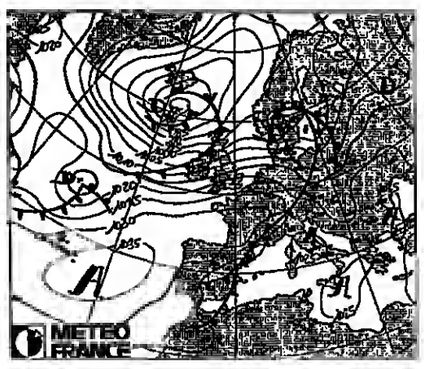

Situation le 22 février, à 0 heure, temps universel

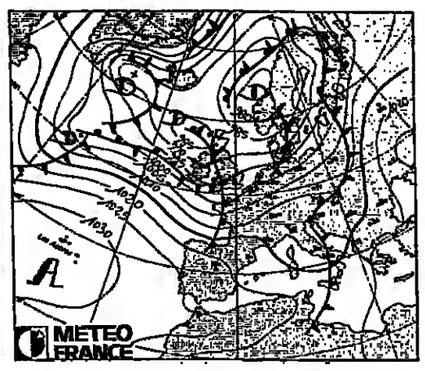

Prévisions pour le 24 février, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans *Le Monde*

Les nuits de Londres

LES NUITS de Londres n'ont pas repris leur éclat de jadis. Ce n'est que tout récemment, vers la fin de décembre, que de timides adoucissements vinrent pour la première fois tempérer le *black-out*. Depuis la guerre, le rythme de la vie s'est modifié. Il est devenu normal de déjeuner à midi et demi, de dîner à 7 heures, souvent avant. La nuit a gagné sur le jour.

Les théâtres commencent à 18 h 15. Ils sont pleins. Même tenue de soirée, qui était presque toujours de rigueur, ne se porte plus. Un smoking, un habit aux fauteuils d'orchestre font scandale. Ici, comme partout, c'est l'uniforme qui domine. Un spectateur sur deux est militaire. Les couples sont militarisés et la jeune fille qui accompagne le permissionnaire porte comme lui des brisques sur la manche et, sur la poitrine ou à l'épaule, le « badge » qui distingue son service. A l'entracte, on sert du café au lait, des biscuits à ce public qui n'a pas dîné.

On va voir *Hamlet*, qui remporte un succès de grande première. On va voir la dernière farce de Noël Coward, où l'un des personnages est un fantôme – et qui tient la scène pendant trois actes. On va voir le répertoire de Bernard Shaw, et le parachutiste échappé d'Arnhem ou revenu de Birmanie applaudit *Le Héros et le Soldat*, qui est pourtant la satire la plus aiguë de l'armée. Et vers 9 heures, après les trois mesures du *God Save the King*, tout est fini. Peut-être, en vous hâtant, aurez-vous la bonne fortune de trouver encore un petit caboulot italien où vous pourrez avaler un sandwich. Mais hâtez-vous. On ferme.

Jean Allary
(23 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6504

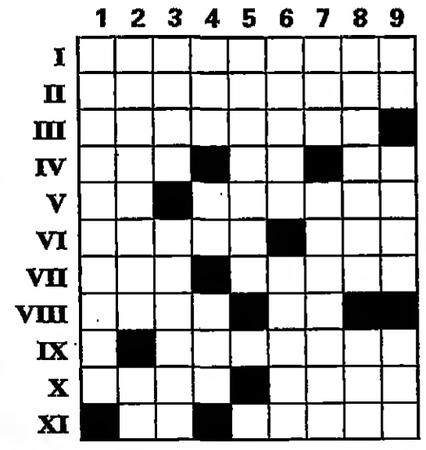

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il écrit ne rime à rien. – II. On y entre avec plus d'assurance quand on a de bonnes bretelles. – III. Un maître de l'ébénisterie. – IV. Peut suivre le coq. Un vague sujet. En Normandie. – V. Fin de participe. Peuvent être évoqués dans un mauvais pas. – VI. Bien bouchée. Pour faire l'appel. – VII. Pas original. Magasin où l'on trouve des bagages. – VIII. On y trouve beaucoup de lentilles. Pronom. – IX. Bois dont on fait des tables. – X. Un Danois qui s'empara de l'Angleterre. Honoré à Rome. – XI. Cité antique. Qui sont passées il n'y a pas longtemps.

VERTICALEMENT

1. Des pépins pour ceux qui n'aiment pas les grains. – 2. Qui nous ôte tous nos moyens. Peut s'ajouter à ce qui est su. – 3. Pas conservée. Agir comme un démon. – 4. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. En France. Rivière. – 5. Des cercles pigmentés. – 6. Une grande pièce. Dans une auberge espagnole. – 7. D'un auxiliaire. C'est la fin quand on arrive au bout. – 8. Une Union en réponse à celle d'Arras. Ne rumine plus. – 9. Terre sur une nappe. Qui a beaucoup circulé. Rassemblés par la couturière.

SOLUTION DU N° 6503

HORIZONTALEMENT

I. Podologue. – II. Aboiement. – III. Cérémonie. – IV. Ise. Est. – V. Fi. Erg. – VI. Italiens. – VII. Sérièrent. – VIII. Yen. Goa. – IX. Eté. Sorbe. – X. Sang. Réel. – XI. Us. Lésés.

VERTICALEMENT

1. Pacifistes. – 2. Obésité. Tau. – 3. Dore. Aryens. – 4. Oie. Elie. – 5. Lémuriens. – 6. Omo. Ger. Ôre. – 7. Gêne. Nègres. – 8. Unis. Snobée. – 9. Etêté. Taels.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** Le ministère des transports japonais compte entamer la construction d'une deuxième piste sur l'aéroport du Kansai et d'un nouvel aéroport international dans la baie d'Ise, au sud de Nagoya. Le programme de développement de l'aéroport prévoit la construction de trois pistes. Il n'en possède actuellement qu'une seule, longue de 3,5 kilomètres, construite sur une île artificielle dans la baie d'Osaka. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie aérienne régionale suédoise Skyways a décidé de collaborer avec Air France pour attirer les voyageurs voulant se rendre dans les petites villes suédoises via les aéroports internationaux de Stockholm et de Copenhague. – *(AFP.)*

■ **RIO-DE-JANEIRO.** Quelque 300 000 touristes brésiliens et étrangers sont attendus au Carnaval de Rio qui commence le 25 février, soit 5 % de plus que l'année dernière. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Swissair, qui est en pleine restructuration, n'exclut pas de dissoudre sa compagnie genevoise charter Balair/CTA, qui a enregistré des pertes importantes en 1994. La filiale bâloise Crossair, spécialisée dans un service de haute qualité sur des vols court et moyen courrier, pourrait prendre une place accrue au sein du groupe. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Les députés belges ont prôné à une large majorité l'installation sur les voitures particulières d'appareils limitant la vitesse à 120 kilomètres/heure. Les limiteurs de vitesse sur les bus et les camions seront obligatoires le 1er mars. – *(Reuter.)*

■ **ANGOLA.** Cent dix cas de choléra ont été recensés dans la capitale angolaise de Luanda. L'épidémie est favorisée par l'insuffisance des services d'assainissement et l'abondance des pluies enregistrées ces dernières semaines. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE.** Le groupe français SAGA va investir 30 milliards de francs CFA sur trois ans dans la modernisation des chemins de fer ivoiriens. Les travaux sur la ligne Abidjan-Ouagadougou, longue de 1 100 kilomètres, seront effectués avec l'appui de Sofrerail, filiale de la SNCF. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 24 février

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS :** du visage au portrait, pour enfants de 8 à 11 ans (27 F), 10 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *le Portrait de François Ier*, de Clouet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** les Romains de la décadence, de Thomas Couture, 12 h 30 (23 F + prix d'entrée) ; les recherches sur la couleur dans le postimpressionisme, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (37 F + prix d'entrée), 14 heures, 15, avenue Montaigne (Monuments historiques).

■ **VAL-DE-GRÂCE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy côté POPB (Monuments historiques).

■ **L'ARSENAL,** de Sully aux romantiques (37 F + 20 F), 14 h 30, 1, rue de Sully (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** et la médecine autrefois (50 F), 14 h 30, entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'INSTITUT PASTEUR** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 25 rue du Docteur-Roux (Paris et son histoire).

■ **LE PANTHÉON :** visite pour les jeunes (27 F + prix d'entrée), 14 h 30, entrée côté rue de Clotilde (Monuments historiques).

■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les joyaux de la couronne et les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la Pyramide devant l'auditorium (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la nouvelle aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Claude Marti).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

« LE MONDE » (USPS - 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.36.03

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Pays : ..... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : ..... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n°
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
PP. Paris OTN

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMOOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : MONOE	3615 LE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONOE
Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Moraz
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

Les maires et les présidents de conseil général dépensent-ils trop d'argent ?

Demain dans les pages « France »

Le Monde

CINÉMA Apparues aux Etats-Unis, implantées en Europe d'abord près de Bruxelles (le Kinépolis), les multisalles comportant plus de dix écrans qu'on surnomme « méga-complexes », et dotés d'installations commerciales annexes, se multiplient en France. ● PATHÉ a impulsé le mouvement et ouvre une nouvelle installation le 26 février, mais Gaumont et UGC se sont également lancés dans l'entreprise, ainsi que le groupe Bert, en attendant, peut être, l'américain AMC. ● IL EST ACQUIS que les mégacomplexes font remonter la fréquentation, mais leur influence sur les « petites salles », et le genre de films favorisés par ces « supermarchés du cinéma » demeure problématique. Exploitants indépendants, défenseurs du cinéma d'auteur et observateurs de l'hégémonie croissante des productions hollywoodiennes les regardent avec méfiance.

Pathé poursuit l'extension de son réseau de complexes géants

En inaugurant les dix salles de « Cap Sud » à Avignon, le distributeur table sur une remontée de la fréquentation et anticipe l'évolution du marché français

DIMANCHE 26 FÉVRIER, Pathé ouvre son quatrième « complexe géant » cinématographique, au Cap Sud d'Avignon. Précurseur, en France, pour ce genre d'installation, la firme au coq accroît son « maillage » du territoire : l'ouverture de [illegible] complexes identiques, sur de[illegible] sites, est prévue avant la fin de l'année. Et cette stratégie devrait continuer, dans l'avenir proche, au rythme de trois ou quatre inaugurations par an. Sans compter les installations de même type annoncées par les concurrents de Pathé, notamment les deux autres « majors » français, Gaumont et UGC.

Après l'ouverture du multiplexe de La Garde, près de Toulon, premier site du genre en France, en 1993, puis celui de Belle-Épine à Thiais, au sud de Paris, et du Wepler, en plein centre de la capitale, place Clichy, voici donc Cap Sud, qui offre 2 000 fauteuils et 10 salles, dont deux de 390 places et deux autres de 270.

Chacune bénéficie de la stéréo et du Dolby, huit étant également dotées du son numérique. Comme dans tous les complexes Pathé existants, un immense hall accueillera le public, avec plusieurs caisses – et aussi un bar, un restaurant et un parking gratuit au pied de l'entrée. Coût du projet : 60 millions de francs.

Chez Pathé, on défend cette politique, dont on refuse qu'elle soit taxée de « gigantisme ». Jean-Bernard Vargues, directeur du groupe Chargeurs et responsable du programme « Multiplexe Pathé », en explique la cohérence – et la mesure : *« Ces installations répondent à une demande évidente du public. Elles offrent à toute une frange de la population qui n'allait plus dans les salles un choix important de films avec des conditions de vision et de confort optimaux. On suscite ainsi l'appétit pour le cinéma dans une partie du public qui s'en était détournée. En retour, les petits exploitants en profitent : ces spectateurs reprennent goût au cinéma, et pas seulement pour aller dans nos salles. »* L'efficacité des complexes géants n'est plus [illegible] montrer : en juillet 1994, [illegible] son inauguration, le Pathé [illegible] Ciel de La Garde avait atteint son objectif avec plus de 800 000 entrées enregistrées. A Belle-Epine, on est passé d'un peu plus de 530 000 tickets en 1992 (avant la transformation en complexe géant) à plus de 720 000 pour 1993 – le nouveau lieu a été inauguré en septembre de cette année-là –, pour atteindre 935 000 en 1994.

Certes, ces résultats sont obtenus grâce aux nombreuses entrées enregistrées dans deux ou trois salles seulement sur les dix ou douze ; mais il semble que, sans les sept autres, elles ne se rempliraient pas de la même façon. L'effet d'entraînement est obtenu par l'« ensemble » et c'est ainsi [illegible] vient à des résultats si importants.

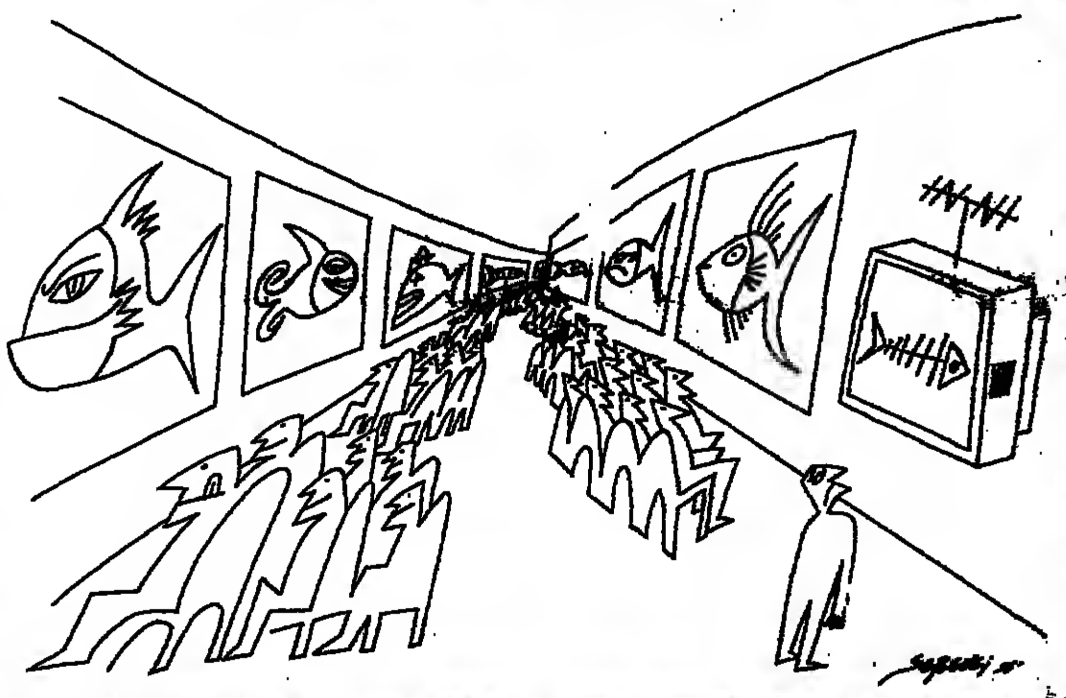

Voilà pourquoi les complexes [illegible]

> Un immense hall accueillera le public, avec plusieurs caisses, et aussi un bar, un restaurant et un parking gratuit au pied de l'entrée

On peut s'interroger, en revanche, [illegible]

d'en être convaincu, comme [illegible] [illegible] par ce[illegible] [illegible] le projet [illegible] posants craignent que l'ouverture du complexe ne sonne le glas des salles du centre-ville. Jean-Bernard Vargues réplique que le Plein Ciel de La Garde n'a pas porté tort à la fréquentation du cinéma Pathé au centre de Toulon.

« Nous, nous ne créons pas des « mégaplexes » de 20 salles, au risque de désertifier le parc cinématographique alentour, comme c'est le cas à Anvers, en Belgique, avec le Metropolis du groupe Bert-Clayes, souligne-t-il, *mais nous construisons des « multiplexes », structures moyennes qui ne dépassent pas 12 salles. »*

Le choix des lieux [illegible] complexes [illegible] au moins [illegible] tants à la périphérie d'une ville. On considère que quiconque peut venir en vingt minutes en voiture est un spectateur en puissance. Et pas seulement un spectateur : si le client est assuré qu'une nouvelle séance commence au moment de son arrivée (à condition de ne pas être trop regardant sur le titre à voir), il trouve ainsi de quoi patienter... en consommant, dans les restaurants, bars et boutiques mis à sa disposition. *« Un spectateur moyen dépense 6 F en plus du billet, mais en fait il existe des catégories distinctes, celle des spectateurs et celle des utilisateurs de l'ensemble des installations commerciales du complexe. Ces derniers laissent, en moyenne, 26 F en plus du ticket de cinéma »,* fait remarquer M. Vargues.

La rentabilité des installations est évidemment ce qui est visé : il faudra cependant entre 700 000 et 1 million d'entrées, selon les sites, – et ce sur une période de huit à dix ans –, pour rentabiliser ces « multiplexes » qui nécessitent au minimum 60 millions de francs d'investissements, hors foncier (jusqu'à [illegible] pour Belle-Epine). Pour [illegible] Pathé, [illegible] Jean-Bernard Vargues, *« il faut aller très vite ». « Le marché reste porteur mais il va rapidement se saturer. Si Pathé trouve des possibilités d'implantations, sur dix ou vingt sites dans les quinze ans à venir, la société n'hésitera pas une seconde. »*

Cette politique s'appuie sur deux éléments principaux. Le premier est l'imposante capacité d'investissement du groupe Chargeurs (qui a récemment proposé 1 milliard de francs pour le rachat d'une partie des réseaux du câblo-opérateur Com Dev, filiale de la Caisse des dépôts, finalement emporté par la Lyonnaise communication). Le second tient à la souplesse des choix techniques de ces installations : Pathé a pris en compte la possibilité d'une nouvelle modification des salles – au cas où le marché, de nouveau, évoluerait –, en décidant de construire ses salles « en mou ». Les structures métalliques ont fait leur apparition, au détriment du béton. *« Si dans vingt ans nos salles devenaient trop grandes,* conclut Jean-Bernard Vargues, *on pourrait facilement les remodeler, ce qu'interdit le béton. »*

[illegible]

Installations et projets d'une « major » française

● **Les installations existantes.** La Garde (près de Toulon). Ouverture : 9 juin 1993. Coût : 87 MF pour 12 salles et 2 650 fauteuils. Belle-Epine à Thiais (près d'Orly). Ouverture : 28 septembre 1993. Coût : 95 MF pour 12 salles et 2 664 fauteuils. Paris (place Clichy). Ouverture : fin novembre 1994. Coût : 50 MF pour 12 salles rénovées et 2 300 fauteuils. Cap Sud (près [illegible]). Ouverture : 26 février [illegible]. Coût : 60 MF pour 10 salles et 2 000 fauteuils.

● **Les projets.** Saint-[illegible] (banlieue nantaise). Ouverture annoncée : novembre 1995. Coût : 60 MF pour 14 salles et 2 800 fauteuils. Lyon (rue de la République). Ouverture annoncée : fin 1995. Coût : 60 MF pour 10 salles et 2 000 fauteuils. Clermont-Ferrand. Ouverture annoncée : printemps 1996. Coût : 45 MF pour agrandissement en 9 salles. Tours (centre ville). Ouverture annoncée : été 1996. Coût : 40 MF pour 8 salles et 1 600 fauteuils.

En Amérique, après « multiplexes » et « mégaplexes » on envisage de nouvelles « salles uniques »

C'EST EN AMÉRIQUE DU NORD qu'est née, au début des années 80, l'idée du complexe géant de salles de cinéma. Distributeur-exploitant installé à Toronto, Garth Drabinsky a anticipé l'éclatement des palais à écran unique en agrégats de salles ajustées à la fréquentation prévue pour chaque film. A la tête de Cineplex Odeon, bientôt associé à MCA/Universal, Drabinsky a détruit et édifié, avec la même agressivité, à Toronto, Montréal, New York, etc.

Désormais le phénomène des multisalles s'étend sur toute la planète, passant du multiplexe (de trois à douze salles) au mégaplexe (vingt salles et plus). Les buts de l'opération ? Pousser l'exploitation commerciale d'un film jusqu'à épuisement du dernier spectateur. Ainsi, un film passera de la salle 1 – la plus grande, réservée à la sortie en première exclusivité – à la salle 11, comptant à peine cinquante sièges. Ainsi, également, se fera la jonction entre passage en salle et diffusion câble/vidéo/télévision, avec une même campagne de lancement.

Stade suivant, plus sensible dans les banlieues et les provinces : la diversification du mégaplexe, devenant pôle d'attraction d'un centre commercial assorti de boutiques et de restaurants. Dans les centres-villes, où le terrain coûte une fortune, ladite diversification passe, outre les stands de confiseries, par l'affectation, de plus en plus répandue, d'une salle aux jeux vidéo et au cinéma interactif.

Ancien associé de Robert Zemeckis (*Forrest Gump*), Bob Gale vient ainsi de lancer *Mr Payback*, cinéma interactif d'une rotation de vingt minutes environ, manière de retenir le spectateur entre deux projections : celui-ci s'installe dans un fauteuil muni de manettes, et, toutes les cinq minutes, se voit demander s'il veut suivre l'itinéraire du héros. Les partisans – et propriétaires – [illegible] mégaplexes insistent sur [illegible] que, grâce à eux, beaucoup [illegible] films « existeront » plus [illegible] ps et qu'enfin, aux Etats-U[illegible] cinéma étranger trouvera sa [illegible] suffit de se promener à N[illegible] pour avoir la preuve du co[illegible]

Mais la fréquentation [illegible] cinémas s'est-elle accrue, [illegible] on le prétend, grâce aux [illegible] plexes ? Le nombre de billets vendus aux Etats-Unis semble quasi constant ; c'est la modulation par film qui se trouve changée. Enfin, les mégaplexes ont parfois provoqué la [illegible] de palais-théâtres [illegible] Los Angeles [illegible] fait [illegible], et l'on envisage de plus en plus, aux Etats-Unis, la reconstruction de ce type de salles...

Henri Béhar

A Ivry, les menus plaisirs et fausses confidences d'un étrange collectionneur

Jean-Louis Boissier, Programmes interactifs, Centre d'art d'Ivry, tél. : 49-60-25-06. Jusqu'au 12 mars.

Jean-Louis Boissier, artiste-théoricien des arts numériques, expert en virtuel, collectionne les crayons à papier depuis des années. Il en a plusieurs milliers. Chacun d'eux est répertorié sur ordinateur, avec indication de la date et du lieu où il a été acheté. Invité par le CREDAC d'Ivry à réaliser une exposition personnelle, Boissier dévoile aujourd'hui au public mille pièces de sa collection. Et, par là, tout un pan de sa vie.

Ce sont mille petits bâtons aux couleurs bigarrées, souvent semés [illegible] les touches, mais [illegible] peut [illegible]. Et, tels les bijoux [illegible] des contes licencieux du XVIIIe siècle, ils nous livrent des détails qui sont comme autant de secrets.

Pour « faire parler » un de ces crayons, dans l'ordinateur posé sur une table voisine, il suffit d'entrer un indice l'identifiant (couleur, inscription, marque, type, date, pays, ville). L'ordinateur crache aussitôt [illegible] fiche, indiquant par exemple [illegible] ce jour-là, l'artiste [illegible] peut ainsi faire le tour de la planète (Miami, Amsterdam, Venise, etc.), retrouvant M. D. à chaque étape. C'est un vrai roman policier.

Vous commencez à comprendre comment Shimomura a pu piéger Mitnik, l'ennemi électronique n° 1 (*Le Monde* du 18 février). Vous voici devenu un espion de la vie de JLB, avec sa complicité. Car *Tabula rasa*, ainsi se nomme cette installation, est d'abord une façon légère – quoi de plus léger qu'un crayon – de tracer une autobiographie.

> On agit sur le tableau en manipulant une boule, qui s'oriente comme un œil

Tout aussi léger et encore plus astucieux est *Globus oculis*, un dispositif donnant accès, sous prétexte de définitions philosophiques, à une douzaine de tableaux mouvants, composés de brèves scènes intimes, familières (tétée, douche, jeux d'enfants). On agit sur le tableau en manipulant une boule, qui s'oriente comme un œil. Il est possible de fixer un moment, de revenir en arrière, de jouer la boucle. Mais jamais d'avoir la totalité du tableau. La mise en page, qui fra[illegible] [illegible] divers [illegible] entre.

L'écran se lit comme un livre de fiction. Textes et images, étroitement mêlés, évoquent des expériences signées.

De là l'intérêt de Boissier pour Rousseau. Collectionneur de femmes, collectionneur de fleurs, c'est un classificateur. Un pionnier de la fiche informatique en quelque sorte. Boissier a sélectionné dix-sept aventures amoureuses rapportées dans *Les Confessions* et une douzaine de plantes mentionnées dans son projet d'herbier intitulé *Flora petrinsularis*. Le lecteur-spectateur pénètre dans une sorte d'alcôve, où se trouve un album. Une caméra, placée au dessus de lui, lit la page qu'il sélectionne (par exemple « Mademoiselle Goton ») et sur l'écran s'affiche, d'un côté, le texte rapportant l'anecdote, de l'autre, les images l'illustrant. Quelques mots, très peu d'images : l'art du fétichisme même.

On pénètre ainsi dans l'âme de Jean-Jacques en manipulant (toujours grâce à une boule) la répétition de signes fragmentaires. Tressautement des seins recouverts de cerises. Perles battantes sous un cou. Eventails coquins. Baguettes d'un châtiment. Gifles désirées, cent fois recommencées. La technique des livres à [illegible] images à tirettes trouve [illegible] plication subtile.

D'un côté, les [illegible] Jacques ; de l'autre, [illegible] Jean-Louis [illegible] [illegible] XVIIIe siècle revisité !

Jean-Paul [illegible]

DOZ
DOLMETSCHERSCHULE ZÜRICH
CH-8050 Zürich, [illegible]

Alain Corneau filme les épreuves d'une initiation musicale et sentimentale dans la France de 1959

Un film sombre et radical, éclairé par la passion du jazz

En se penchant sur sa propre histoire, le réalisateur de *Nocturne indien* et *Tous les matins du monde* livre une œuvre intime et secrète, singulière et dérangeante, et s'interroge sur la complexité des relations de fascination et de haine entre la France et l'Amérique. Film d'écorché vif, avec ses excès et sa noirceur, *Le Nouveau Monde* tranche par la rigueur de ses partis pris sur la frilosité de la production française.

LE NOUVEAU MONDE, film français d'Alain Corneau. Avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, Alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 7).

Telle que l'a filmée Alain Corneau, la France de 1959 ressemble à celle du siècle dernier. Ruelles pavées désertes sous le soleil, places de village sans vie, échos du pas pressé d'une passante solitaire que la caméra suit et accompagne jusqu'à une grande maison bourgeoise pendant toute la durée du générique de début. La femme est grande, belle, élégante. Et borgne. Première mutilation, dont *Le Nouveau Monde* ne donnera pas à connaître la cause, première blessure dans un film écorché vif.

Ecorché vif parce qu'intime. Le cinéaste raconte sa propre histoire, même si le générique précise que le scénario est l'adaptation d'un roman de Pascal Quignard (c'est, en fait, l'exact contraire : le roman *L'Occupation américaine* (Seuil) a été écrit d'après un premier état du scénario). Il raconte comment Patrick (Nicolas Chatel), un lycéen de la région d'Orléans, a vu venir à lui l'Amérique dont il rêvait depuis toujours. Comment il a découvert le jazz et la complexité des relations entre les êtres et fait l'apprentissage de l'humiliation et de la cruauté.

Et écorché vif parce qu'ainsi filme Alain Corneau, ne cédant rien sur les principes qui l'avaient guidé dans la réalisation de *Nocturne indien*, d'après le roman d'Antonio Tabucchi, et de *Tous les matins du monde*, déjà avec Pascal Quignard. Son choix d'un système rigoureux de représentation, refusant toute coquetterie de style, l'a conduit à adopter une attitude contrainte qui se traduit par le blocage systématique de tout élément porteur de romanesque.

Le Nouveau Monde est, en ce sens, un film d'une rigueur presque religieuse, où il est d'abord question d'interdits, de silences, de cultes, de stigmates, de souillures et de mutilations. Il est organisé en une succession de scènes, qui s'ajoutent les unes aux autres plus qu'elles ne s'assemblent, en une série de heurts, souvent très violents, dont il ne se soucie pas d'atténuer les hiatus. Cette construction correspond à un projet fondé sur le choc de deux cultures, celles de la France et de l'Amérique, tel qu'il fut causé dans les années 50 par la présence sur le territoire national des bases militaires américaines.

Le choc de ces deux univers est d'abord esthétique. A la grisaille d'un monde confiné dans le silence et le non-dit, replié sur lui-même et sur ses propres peurs, répondent la couleur, la lumière, les sonorités éclatantes d'une musique alors considérée par beaucoup comme « inaudible », parce qu'elle était inouïe. Le descriptif de l'affrontement porte en lui-même sa propre symbolique, que le film s'applique à développer en surface.

Pour les Américains, la France est une contrée arriérée, où ils distinguent les signes d'une barbarie exprimée en mineur dans la scène humoristique du dépeçage des grenouilles, puis avec une grande violence dans celle du tronçonnage du veau en cours de vêlage. Pour les adolescents français, l'Amérique représentait l'opulence, la liberté, l'indépendance face au poids du passé, des traditions et de la famille.

Mais l'itinéraire de Patrick le conduit à découvrir très vite la dureté des affrontements raciaux, le règne d'un « mauvais goût » ostentatoire, et les limites de cette liberté qui s'affiche avec d'autant plus d'arrogance qu'elle est sévèrement balisée. Le film épouse le parcours heurté du personnage entre ces deux mondes. Entre Marie-José (Sarah Grappin), son amour d'enfance et de province, et Trudy l'Américaine provocante (Alicia Silverstone), entre son père vétérinaire (Guy Marchand) et le sergent Will Caberra (James Gandolfini).

Le Nouveau Mande procède pourtant moins par oppositions que par substitutions : Trudy à la place de Marie-José, Will à la place du père, la culture américaine à la place de la française. Mais de quelle culture américaine s'agit-il ? Celle du jazz, celle des Noirs, que les Blancs sont, à cette époque, en train de digérer pour la régurgiter sous une forme abâtardie, le rock. Nouvelle substitution, qui fait planer sur la partie musicale, la plus lumineuse, le même parfum de mort que sur tout le film.

La batterie offerte par Will à Patrick, pièce après pièce, appartenait à un de ses amis, mort peu avant. Héritage difficile à assumer pour un garçon de seize ans qui trouve pourtant, grâce à la musique, ses seuls moments de vrai bonheur. Le reste du temps, la mise en scène, par sa retenue, son apparent détachement, s'applique à faire de lui l'observateur de sa propre vie, comme s'il appartenait au monde tout en lui étant étranger. Cette impression porte le film, contrariée seulement en de rares occasions, par exemple lorsque Patrick et son père trouvent dans l'opération de castration d'un cheval leur unique occasion d'échanger un regard de complicité « virile ». Mais ce manque d'implication du personnage principal dans l'histoire, accentué par le peu d'intérêt accordé par Corneau à la description de la vie de la petite ville, installe un climat d'étrangeté, et même d'irréalité, auquel il est difficile d'adhérer d'emblée. La partie « française » du film en souffre, la partie « américaine » y puise sa raison d'être.

Incapable de s'extérioriser, à l'image de ses parents, Patrick se trouve confronté à des personnages qui déballent leurs sentiments, qui « font du cinéma ». Ainsi le sergent *prend-il le ciel* à témoin de la barbarie humaine, dans une scène d'une théâtralité exacerbée. Les sentiments exaltés d'adolescents qui, en même temps qu'ils se dressent contre les traditions, découvrent une forme musicale en rupture avec tout ce qu'ils connaissaient, s'appuient sur des dialogues aux accents grandiloquents, difficiles à prendre en charge pour les acteurs, surtout les plus inexpérimentés.

Le film se heurte à cet écueil, surmonté dans *Tous les matins du monde* grâce au charisme des interprètes et à « l'exotisme » du XVIIe siècle. Mais, en allant au bout de sa logique de cinéaste, tel un Sainte-Colombe de la mise en scène, Alain Corneau a touché au cœur de la relation de l'artiste à sa propre histoire, et débarrassé la création des clichés qui lui sont habituellement attachés.

Ce que donne à voir *Le Nauveau Monde*, c'est en effet la musique et le cinéma en train de se faire. La musique, parce que toutes les scènes où elle est impliquée sont remarquables de précision, de retenue et d'émotion vraie.

Le cinéma, parce que le film tourne entièrement autour des notions de représentation et de mise en scène. En se transportant *en territoire étranger, l'Amérique* se mettait en scène.

En reconstituant cette mise en scène, Alain Corneau en démonte les mécanismes, et démontre qu'il n'existe pas de différence entre l'expression des sentiments dans la vie et leur restitution à l'écran. La sincérité de l'individu n'est pas en cause, mais sa capacité à résister, ou non, au pouvoir des images et à l'influence du discours dominant.

Pascal Mérigeau

À la grisaille d'un monde confiné dans le silence répondent la couleur et les sonorités éclatantes d'une musique alors considérée par beaucoup comme « inaudible » parce qu'elle était inouïe

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS

Film français de Denis Gheerbrant (1 h 20).

Le titre appartient à Cédric, huit ans, que Denis Gheerbrant a filmé et interrogé pendant plusieurs mois alors qu'il était soigné pour un cancer à l'Institut Curie. Avant d'être malade, l'enfant ne savait pas que *« la vie est immense et pleine de dangers »*, tout comme il n'évaluait pas le prix de l'amour porté par ses parents. Confidences murmurées dans un sourire, avec un regard plein d'espoir tourné vers l'avenir. Pour que Cédric et les autres petits malades lui accordent sa confiance, Denis Gheerbrant a su s'effacer sans se cacher, affirmer sa présence sans jamais l'imposer. Cette qualité de la relation entre le cinéaste et les enfants fait tout le prix de ce remarquable document.

Dans *La vie est immense et pleine de dangers*, les enfants sont filmés à hauteur d'homme. Ils sont des personnes plus que des enfants, des êtres humains plus que des malades, même s'il leur est demandé de parler surtout de leur maladie. De celle-ci, on ne saura que l'essentiel, qui permet d'aborder le vrai sujet : de quelle manière et dans quelles proportions la maladie modifie-t-elle mentalement et moralement le malade ? A ces questions, comme à celle de la douleur notamment, les enfants répondent avec davantage de précision que les adultes. Non qu'ils soient plus sincères ou plus honnêtes, mais parce que le regard qu'ils portent sur l'existence est différent. Le film évite ainsi tout apitoiement, tout sentimentalisme, pour toucher juste, sans craindre de donner aux plans leur vraie durée, sans essayer jamais de conduire l'enfant là où l'adulte pourrait souhaiter qu'il aille. Ce respect, cette exigence, cette conscience font de ce film réalisé pour la télévision (où il a déjà été programmé) une vraie leçon de documentaire.

P. M.

LE NOUVEAU MONDE

Film français d'Alain Corneau.

Lire critique ci-contre

NELL

Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson (1 h 52).

Supervisée par Michael Apted, qui s'était efforcé, dans *Gorilles dans la brume*, de faire des primates des héros dramatiques, voici la rencontre de Jodie Foster avec le mythe de l'Enfant sauvage, dans le deuxième film produit par la comédienne. Son apparition est impressionnante : étrange jeune femme découverte dans un coin isolé de Caroline du Nord juste après la mort de sa mère, Nell gémit, glapit, se tapit de terreur comme un animal, parle une langue inconnue, ignore tout de la civilisation. Haute voltige qui laisse l'arrière-goût amer d'une manipulation : chaque geste, chaque couinement assène *« Oscar! Oscar! »* au regard et à l'oreille. Et, tout aussi implacablement, on se retrouve sur les rails du conte moral le plus primaire : les deux médecins qui s'occupent de Nell – l'un gentil, l'autre têtue – commencent par se détester, ce qui signifie qu'ils tomberont amoureux (d'autant qu'ils sont incarnés par Liam Neeson et Natasha Richardson, mariés dans la vie). Et ils ne manqueront pas d'être touchés par l'innocence de la sauvageonne, ils sauront en tirer une Grande Leçon de Cœur, d'Âme et de Vie. En exaltant à travers eux la vertu selon Hollywood, Michael Apted menace de réduire Nell au rang de personnage secondaire. Un bain de minuit de Jodie Foster avec Liam Neeson laisse espérer une variation, mais il s'agit ici d'un grand spectacle familial : pas question d'évoquer la sensualité adulte de Nell, apparemment celle-ci ne rêve que de se constituer une cellule familiale avec papa Neeson et maman Richardson. A sa sortie américaine, *Nell* s'était vu qualifier de *Mme Gump*. On ne se doutait pas que le surnom serait aussi mérité. Mieux vaut revoir *L'Enfant sauvage*, de François Truffaut, ou *L'Enigme de Kaspar Hauser*, de Werner Herzog, et rêver à ce que ce *Nell* aurait pu être.

H. Bh.

GÉNÉRATION 90

Film américain de Ben Stiller, avec Winona Ryder, Ethan Hawke, Ben Stiller, Jeane Garofalo (1 h 39).

On devine, à l'origine de *Génération 90*, un projet plutôt ambitieux. Il s'agit de saisir, à travers l'itinéraire d'une poignée de personnages, l'air du temps de l'Amérique post-reaganienne. Quatre jeunes, fraîchement sortis de l'université, voient leurs rêves se heurter à la réalité et découvrent, comme l'indique le titre original *(Reality Bites)*, que celle-ci « mord ». Chaque séquence décline ainsi les désillusions d'une époque où le cynisme publicitaire et l'immaturité côtoient le chômage et la menace du sida. Le film s'attache surtout au parcours du personnage incarné, assez brillamment, par Winona Ryder, dont les ambitions de cinéaste documentariste se brisent sur la bêtise des médias et du public. Malheureusement, *Génération 90* dilue ses enjeux en faisant intervenir des ressorts sentimentaux qui devraient être traités comme des symptômes, et qui constituent la seule solution à l'impasse où se débattent les personnages. Le film s'achève ainsi sur une issue aussi heureuse que conventionnelle, dessinant un avenir petit-bourgeois et matrimonial bien rassurant.

Jean-François Rauger

LES CHENAPANS

Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Whoopi Goldberg, Mel Brooks, Daryl Hannah (1 h 22).

Attention : recyclage. En 1922, le producteur Hal Roach, qui fit de Harold Lloyd, Harry Langdon et Will Rogers des stars, et eut l'idée d'associer Stan Laurel et Oliver Hardy, tombait sur un groupe de gamins qui jouaient et se disputaient dans la cour d'une entreprise de construction. Frappé par la spontanéité de leurs jeux et ris, aux antipodes des Lilliputiennes maquillées façon Mary Pickford que leurs mères poussaient dans une carrière hollywoodienne, Roach lançait une série de courts-métrages comiques, *Our Gang*, dont la popularité longue de seize ans décupla lorsque, rebaptisée *The Little Rascals (Les Petits Garnements)*, la série passa à la télévision au début des années 50. Toute l'Amérique ne parlait que de Spanky, Darla, Alfalfa et Buckweat, c'était *Les Jours heureux* avant la lettre, l'impression recherchée – et trouvée – était celle d'un groupe de bambins comme vous et moi (le fûmes peut-être), saisi au vol par une caméra invisible.

Jadis chroniqueuse acide de la musique alternative (*Le Déclin de la civilisation occidentale*, 1 et 2), du meurtre en série (*The Boys Next Door*) et de la débilité rigolarde et contente d'elle (*Wayne's World*), la réalisatrice Penelope Spheeris s'est depuis quelques années employée à remettre au goût du jour ces petits rendez-vous télévisuels d'avant-hier. Hélas, depuis le temps, une certaine forme d'innocence s'est perdue, chez le spectateur aussi bien que chez les acteurs-enfants. Si *Les Chenapans* ne manquent pas de charme par endroits, celui-ci paraît vite frelaté : la « spontanéité » des enfants a cédé la place à leur habileté devant la caméra, on s'attend à chaque instant à ce que, suspendant l'action, ils se tournent vers l'objectif et fassent la promotion d'une marque de friandises.

H. Bh.

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Plus dure sera la chute** : succédant à une excellente semaine, dynamisée par l'opération 18 h/18 F, la période du 15 au 21 février accuse un recul sensible, que ne parvient pas à enrayer le début des vacances scolaires. A 834 871 entrées dans les 413 salles de Paris et de sa proche banlieue, le résultat global enregistre une baisse aussi bien par rapport à la semaine précédente que par rapport à la semaine correspondante de 1994.

■ **Le manque de tonus des nouveautés** est pour beaucoup dans ce score décevant : malgré un fort soutien médiatique et la présence de Redford en haut de l'affiche, *Quiz Show* déçoit en débutant à 68 824, il est vrai dans un circuit modeste de 24 écrans. Avec 46 758 spectateurs dans ses 31 salles, *Richard au pays des livres magiques* confirme que le « film pour enfants » ne trouve point de salut hors Disney. *Drop Zone*, à 35 801 dans ses 17 salles, complète le trio de tête, 100 % américain, des sorties de la semaine. Très loin derrière, on trouve *A cran*, qui se défend comme il peut avec 4 198 supporters devant ses 4 écrans.

■ **« Gazon maudit » règne** sans véritable concurrence : avec 151 926 entrées en deuxième semaine (total : 332 123), la comédie de Josiane Balasko se confirme comme un succès. Sorti le même jour, *Harcèlement* s'essouffle plus vite, avec 91 876 amateurs (total : 239 064). En revanche, *Stargate* continue de s'ouvrir sur la réussite, avec 104 283 coéquipiers (total : 474 670 en trois semaines), tandis qu'*Elisa* se maintient vaillamment, à 72 896, soit un total de 335 329 sur la même durée. On notera enfin que ces quatre films trustent, ensemble, 180 écrans (et, d'une manière générale, les meilleurs), soit 43 % des salles disponibles.

J.-M. F.

★ **Sources des chiffres : *Le Film français*.**

SORTIE NATIONALE LE 22 FÉVRIER • A PARIS, EN EXCLUSIVITÉ A L'ARLEQUIN (6e)

FILMS SANS FRONTIÈRES PRÉSENTE UNE RÉÉDITION EXCEPTIONNELLE

UN FILM DE FRITZ LANG 1926

VERSION INÉDITE

METROPOLIS

CRÉATION MUSICALE ET TRAITEMENT DE LA MUSIQUE ORIGINALE DE GOTTFRIED HUPPERTZ PAR GALESHKA MORAVIOFF

Libération

AVEC LE SOUTIEN DU CNC ET DE L'AFCAE

En Argentine, la jeunesse se réapproprie le tango

Cette danse - « façon d'avoir les pieds sur terre » - permet à une génération en marge de se retrouver

Le tango réapparaît dans le quartier de Buenos Aires qui l'a vu naître, au sud de la ville, dominant le port. Au Parakulturel et dans d'autres endroits bon marché, ceux qui revendiquent une culture parallèle mais résolument argentine viennent le danser sous les photos de quelques morts célèbres : Carlos Gardel, le « roi du tango », bien sûr, mais aussi Evita Peron et, plus étonnant encore, le romancier Julio Cortazar. Ceux-ci seraient sans doute très surpris de voir des punks et autres rockers devenus adeptes de « la » danse symbole de leur Argentine. Les nouvelles générations apprennent désormais à danser en marge des traditionnelles « académies » – une centaine dans Buenos Aires et ses faubourgs. Depuis quatre ans, plus de cinq mille enfants ont été initiés dans leur école, et des couples célèbres de danseurs donnent des cours privés à des élèves dont la majorité ont moins de trente ans. Après la décadence des grands orchestres typiques, dans les années 50, de jeunes formations apparaissent.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Une touffe de cheveux sur le sommet de la tête, le reste du crâne rasé et plusieurs anneaux incrustés dans l'oreille, Omar est le patron du Parakulturel, un de ces hauts lieux de l'*underground* de Buenos Aires. Dans le vieux quartier délabré de San Telmo, en face d'un hôtel de passe, la cave humide au fort relent de mort-aux-rats est, depuis quatre ans, un des points de ralliement des punks et rockers, ceux qu'on appelle les « *pescados* » (les durs).

Depuis six mois, cependant, le Parakulturel a ouvert ses portes au tango. Au premier étage, dans une grande salle aux allures de théâtre abandonné avec de lourds rideaux en velours marron, des peintures kitsch et des caisses en bois pour s'asseoir, filles et garçons arrivent solitaires, un petit sac en plastique sous le bras contenant leurs souliers de danse. Elles enfilent des talons-aiguille sans un mot, leur minijupe ou leur robe moulante largement fendue sur le côté. Ils chaussent des vernis noirs ou des mocassins blancs et laissent tomber leur blouson de cuir. La nuit commence par une classe de tango et continue par un bal qui dure jusqu'à l'aube au son de vieux disques.

La règle veut qu'on ne danse que le tango et la *milong*, hormis un court intervalle de musique salsa pour se dégourdir les jambes. Les couples n'échangent pas un mot, ni même un regard, concentrés sur les difficultés du deux par quatre, du double huit ou du *ganch* (crochet).

« UNE DROGUE »

Pas d'alcool, pas de drogue, affirme Omar, qui, l'an dernier, a dû fermer le Parakulturel pendant plusieurs semaines, après une descente de police. « *Le tango lui-même est une drogue* », explique Maria, une employée qui a commencé à venir là par curiosité, parce que les cours ne coûtent que 3 pesos (18 francs) et que son salaire ne dépasse pas 1 800 francs par mois. « *C'est une façon d'avoir les pieds sur terre* », renchérit Pablo, qui, à vingt-trois ans, ne sait pas très bien quoi faire de sa vie après avoir vaguement milité politiquement. « *Le tango est une recherche à caractère esthétique. Pour l'homme, les pas sont complexes et exigent une certaine perfection.* » Entre eux, les danseurs ne parlent que de tango et il est rare qu'ils se rencontrent en dehors de la piste de danse. On y croise parfois des étrangers de passage, comme Jupp, un jeune peintre allemand qui expose des œuvres sur papier, ou Hans, un Hollandais qui enseigne le tango à Amsterdam.

Le tango est né dans les bas-fonds de Buenos Aires, dans l'underground de l'époque, les bordels et les hôtels sordides qui accueillaient les immigrants pauvres venus d'Europe et qui rêvaient de faire l'Amérique. « *Pensée triste qui se danse* », il réapparaît aujourd'hui dans ce même quartier qui l'a vu naître, au sud de la ville, surplombant le port, dans des endroits bon marché où les jeunes revendiquent une culture parallèle, mais résolument argentine. Ils sont fidèles aux grands mythes : sur les murs de la cuisine-bar du Parakulturel, on peut voir les posters de Carlos Gardel – le roi du tango – d'Evita Peron – la pasionaria – et de l'écrivain Julio Cortazar, prototype de ces artistes argentins contraints à l'exil et qui sont aujourd'hui bien plus célèbres sur les rives de la Seine que sur celles du rio de la Plata. « *Comme le tango*, dit en riant Omar. *Il a fallu que Gardel soit acclamé à Paris pour être consacré chez lui.* »

« RETOUR AUX SOURCES »

Le retour en force du tango à Buenos Aires doit beaucoup au film *Sud* du cinéaste argentin Fernando Solanas, qui a immortalisé Roberto Goyeneche, le dernier grand interprète, mort en 1994, mais aussi au succès, en Europe, du spectacle *Tango argentin*, de Claudio Segovia. « *C'est un retour aux sources*, estime Norberto, qui, à quarante-sept ans, est lui aussi un habitué du Parakulturel. *Les jeunes Argentins se sont lassés d'une musique étrangère qui les oblige à danser comme des primates.* »

Les nouvelles générations apprennent désormais à danser en marge des traditionnelles « académies » – une centaine dans Buenos-Aires et ses faubourgs. Depuis quatre ans, plus de cinq mille enfants ont été initiés dans leur école, et des couples célèbres de danseurs donnent des cours privés à des élèves dont la majorité ont moins de trente ans. Après la décadence des grands orchestres typiques, dans les années 50, de nouvelles formations apparaissent, intégrées par de jeunes musiciens dont certains sont passés par l'Europe. Daniel, le fils du compositeur Astor Piazzolla, a formé l'Octeto electronico. Les chanteurs de rock ont inscrit des tangos à leur répertoire et l'un des plus célèbres, Fito Paez, a mis des paroles sur une composition de Piazzolla, *Tanti Anni Prima*, que le musicien argentin avait créée avant sa mort en 1992.

Christine Legrand

Luis Cardei, le boiteux fascinant

Avec un nom qui semble parodier celui de Carlos Gardel, le dieu du tango argentin, Luis Cardel est la nouvelle idole des intellectuels, écrivains et comédiens qui déambulent encore dans la nuit de Corrientes, la rue magique du tango à Bnenos Aires, aujourd'hui envahie par la musique disco. Rien à voir avec le macho au large sourire qui, depuis sa mort tragique en 1935 dans un accident d'avion, chante, dit-on, « *chaque jour* un *peu mieux* ».

Cardel a un physique de gnôme. Il boite, et c'est d'une voix efféminée qu'il interprète des tangos des années 50, pour la plupart oubliés. Il chante dans le fond d'une librairie aménagée en bar, accompagné d'un vieux bandonéiste, loin des banals tangos pour touristes et de la culture officielle. Personnage marginal venu des faubourgs, il pratique une ironie amère visant autant ces éternelles histoires d'abandon, de frustration et d'amour trahi qui peuplent le tango que lui-même.

CHORÉGRAPHIES

SOURIRE DE L'AUBE, d'Hervé Diasnas. Interprètes : Hervé Diasnas et Gil Rémy, avec la collaboration de Cécile Borne. Montage sonore : Hervé Diasnas. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 16e, Paris. Jusqu'au 25 février. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

La Mort d'un papillon, précédente création d'Hervé Diasnas, avait déçu avec ses corps trop symboliques empêtrés dans des cartons d'emballage. *Le Sourire de l'aube* – créé au théâtre du Maillon à Strasbourg, en décembre 1994 – nous réconcilie avec une œuvre obstinée, insoumise aux lois du marché culturel. Travail non conventionnel rendu toutefois possible grâce au soutien de deux lieux strasbourgeois, Pôle sud et Le Maillon. La danse sur scène n'a jamais suffi à Hervé Diasnas. Il faut qu'il l'enseigne en prison, aux enfants sourds-muets, aux aveugles. Il jongle, pratique le taï-chi. Le spectacle vivant n'a de sens, selon lui, que s'il métamorphose la scène en lieu du mystère. Illusions, apparitions, lumières trompeuses, tours de magie. Diasnas a les mains et le corps agiles, ainsi que Gil Rémy, acolyte de ce cabaret en forme de capharnaüm. Le chorégraphe prend le pari d'un mouvement ininterrompu pour tracer cette danse-poursuite entre Don Quichotte et son double. Ce pari du bouffon contre la panique des Panurge mériterait, ici et là, un tour plus elliptique.

D. E

ESPOIR 95 et UNE LONGUE ROUTE d'Elsa Wolliaston. Théâtre de la Bastille, Paris 11e. Prochains spectacles d'Elsa Wolliaston, du 17 au 23 mai, à l'Hippodrome de Douai.

Le plus beau trio écrit pour trois garçons qu'il nous ait été donné de voir. Salle comble car le bouche-à-oreille a fonctionné dès la première représentation. Elsa Wolliaston l'Africaine, artiste secrète, livre dans *Espoir 95* une danse rare : celle qui oblige le danseur à un engagement total du corps. La connaissance qu'elle possède de ses interprètes, l'amour évident qu'elle leur porte, les soulèvent littéralement de terre. Ils abordent la transe sans peur : Stéphane Koulbanis s'empare de l'espace avec les mains, Pierre-Guy Ortal, très masculin, un peu gauche, avec de grandes enjambées de côté, et Adam Porro, au sol, avec un dos sineux. Il faut toute la maîtrise de Jean-Yves Colson aux percussions pour suivre le courage du trio. Ensuite Elsa Wolliaston, en solo dans *Une longue route*, avec des gestes minimalistes, quitte progressivement l'encombrement de la marche urbaine, humaine, pour l'harmonie de la marche dans les grands espaces. Une soirée en forme de profession de foi : la certitude que seule la danse qui transforme l'état du corps doit être recherchée par l'homme.

D. E

Emile Biasini, un pragmatique sceptique au service de l'Etat

BIBLIOGRAPHIE

IL Y A DU MOINE chez Emile Biasini. Moine parfaitement laïque, mettant sa foi au service de l'Etat, mais relevant plutôt de l'abbaye de Thélème que d'une de ces pépinières où se forme la haute administration de la Ve République.

D'une haute stature, le visage coloré coupé par un nez de belle dimension, il n'a pas le profil de l'énarque moyen. On l'a vu batailler avec un ministre des finances nommé Edouard Balladnr pour que le Grand Louvre puisse sortir de terre ; secrétaire d'Etat aux Grands Travaux, il a poussé les feux de la Très Grande Bibliothèque au milieu des embuscades d'une partie de l'intelligentsia parisienne. Aujourd'hui à la retraite, Emile Biasini s'est attelé à ses Mémoires. A travers elles, c'est le profil d'un grand commis de l'Etat qu'il a voulu tracer.

Un commis dont le parcours est naturellement tributaire des événements et des personnalités avec lesquelles il travaille. Rapidement formé à l'Ecole d'administration des colonies, après douze ans de brousse africaine, il se retrouve parachuté rue de Valois pour participer au premier ministère des affaires culturelles avec André Malraux.

Ephémère patron de la télévision française, il est coincé entre la contestation de mai 68 et les oukases ministériels – il jouera là le rôle peu envié de « fusible ». Ensuite, il connaîtra un semi-exil en Aquitaine, chargé de réfléchir à l'aménagement touristique de la côte, et, après 1981, un retour en grâce avec la direction de l'Etablissement public du Grand Louvre. Un secrétariat d'Etat inattendu couronnera sa carrière.

Le premier tiers du volume, les années de formation sur le tas, au sud du Sahara, est certainement la partie la plus chaleureuse de ce récit qui n'échappe pas toujours au plaidoyer *pro domo*. « *C'est l'Afrique qui m'a tout appris et, en premier lieu, le respect des hommes* », reconnaît Emile Biasini. De ce long séjour, il a tiré une sorte d'humanisme pragmatique, sceptique sinon désenchanté, qui sera sa marque.

Rue de Valois, où tout était à faire, il mettra sur pied, avec Gaëtan Picon, l'action culturelle dont il donne une définition succincte : « *Transformer un privilège en un bien commun* ». Les premières étapes de la décentralisation culturelle et les maisons de la culture, « *ces cathédrales du XXe siècle* », lui devront beaucoup. En revanche, ses rapports avec André Malraux, dont il trace un assez sombre portrait, s'achèveront par une brouille.

> « Contrôler l'information, ce n'est pas censurer, c'est être capable d'avoir le dernier mot »

Il partage avec de Gaulle un sens de l'Etat qui n'exclnt pas une conception plutôt raide de la liberté d'informer : « *Contrôler l'information, ce n'est pas censurer, c'est être capable d'avoir le dernier mot, lui avais-je suggéré. – C'est exactement mon avis, m'avait-il répondu.* » Caractère rugueux, il se forge une réputation de « *bulldozer* », connaissant bien les arcanes de l'administration.

Une réputation qui parvient aux oreilles de François Mitterrand, nouvellement élu. Pour le Grand Louvre, en 1982, puis pour l'ensemble des Grands Travaux, six ans plus tard, il fera appel à lui, en dépit du manque d'enthousiasme de Jack Lang, « *peu emballé par l'apparition dans son jeu d'un vieux routier du ministère de la culture* ». Si sa détermination, sa pugnacité, n'étaient plus à démontrer, le vieux routier fera preuve d'une belle adresse au milieu des courants agités qu'il dut affronter – le récit de ses démêlés pour imposer la Pyramide de Peï ou des débats qui ont accompagné la création de la Grande Bibliothèque est assez réjouissant.

Pourquoi Emile Biasini n'est-il jamais « *entré en politique ?* ». Parce que « *j'ai perdu mes racines, je ne me suis implanté nulle part. Or, pour moi, représenter une collectivité implique de faire corps avec elle, et de s'y reconnaître. (...) Privé de cette légitimité, j'ai donc choisi de me consacrer à la traduction des actes du pouvoir politique à l'égard des citoyens. En mécanique, cela s'appellerait l'embrayage* ». Figure de style : Emile Biasini n'a jamais été un rouage. Cela transparaît à chacune de ces pages, où sourd l'orgueil d'un haut fonctionnaire sûr de ses états de services, et la nostalgie de ne plus pouvoir servir.

Emmanuel de Roux

★ « Grands travaux » d'Emile Biasini, éd. Odile Jacob, 344 p., 140 F.

Manière de voir
Le trimestriel édité par *LE MONDE diplomatique*

LE BOULEVERSEMENT DU MONDE

Un atlas raisonné des conflits

Après la disparitian du mur de Berlin et l'implosion de l'Unian soviétique, l'ancien ardre internatianal s'est effondré. L'espoir d'un monde plus juste, régi por les Natians unies, est mort en Bosnie, au Rwando, en Somolie. Partout, le réveil des natians a tragiquement ravivé d'anciens antaganismes. Les conflits internes menacent la cahésion des Etats. Et d'autres affrontements perdurent, malgré les progrès des négociations en Afrique australe et en Irlande du Nord.

***Manière de voir* présente un atlas complet, clair et rigoureux du bouleversement du monde, du nouveau paysage géostratégique mondial et une analyse de l'évolution la plus récente de chacun des conflits qui ravagent la planète.**

100 pages - 50 cartes en couleur - 42 F

CRÉATION

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines — Scène nationale
Place Georges Pompidou
78180 Montigny-le-Bretonneux
Réservations : 30 96 99 00 et dans les FNACS

DU 7 AU 11 MARS
À 20H30

BRECHT - WEILL
L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
MISE EN SCÈNE : CHARLES TORDJMAN
DIRECTION MUSICALE : JEAN-LOUIS CHAUTEMPS

ECOUTEZ VOIR

■ **CINÉMA : « Le Mur », film d'Yilmaz Guney, sera projeté pour la première fois en Turquie durant le 7e Festival du film d'Ankara, qui aura lieu du 10 au 19 mars. Six films du cinéaste turc, mort en exil à Paris en 1984, seront projetés, dont *Yol* (la route), écrit par Guney mais réalisé par un autre cinéaste turc, Serif Goren. Ce film a partagé la Palme d'Or à Cannes avec *Missing*, de Costa-Gavras, en 1982. Yilmaz Guney s'est évadé de prison, en 1981, alors qu'il purgeait une peine de dix-huit ans pour avoir tué un magistrat près d'Adana (sud de la Turquie). Il avait critiqué le coup d'Etat militaire de septembre 1980 et avait été déchn de la citoyenneté turque. – *(AFP.)***

■ **Le Centre national du cinéma (CNC) vient de procéder à une modification de son organigramme, avec la création de deux nouvelles branches. Confiée à Gérard Alaux, la nouvelle direction des actions patrimoniales regroupe les Archives dn film et une « cellule d'études et d'actions ». Elle est chargée des programmes de conservation des films et du dépôt légal, et assure la tutelle des institutions patrimoniales, notamment la Cinémathèque française et les cinémathèques régionales. Le service des affaires européennes, créé au sein de la direction des affaires internationales, doit quant à lui assurer le suivi des dossiers liés à l' Union européenne, au Conseil de l'Europe, on relevant des négociations internationales. Il est dirigé par Paule Iappini.**

■ **MUSIQUE : la Salle Pleyel n'est « *pas mise en vente, mais si un acquéreur se présente, la banque est prête à ouvrir des discussions* », a indiqué, mardi 21 février, le porte-parole du Crédit lyonnais, propriétaire de la salle. Dans son édition du lundi 20 février, *Le Figaro* a évoqué cette possible transaction qui inqniète les nombreux ntilisateurs de cette salle. Le transfert prochain de l'Orchestre de Paris, au Théâtre du Châtelet privera Pleyel du loyer que lui payait son principal utilisateur (environ 6 millions de francs). Édifié en 1927, Pleyel comprend trois salles et de nombreux studios et bureaux.**

■ **Les Rolling Stones sont arrivés en Afrique du Sud, mardi 21 février, pour donner deux concerts à Johannesburg, les 24 et 25 février au stade d'Ellis Park. Leur arrivée avait été précédée d'une polémique, l'épouse séparée du président Nelson Mandela, Winnie Mandela, vice-ministre chargée de la culture, des arts et de la technologie, les ayant accusés de racisme parce qu'ils se sont adressés à un promoteur blanc pour leur tournée en Afrique du Sud.**

oprie le tango

que sceptique au service de l'Etat

« Contrôler l'information, ce n'est pas censurer, c'est être capable d'avoir le dernier mot »

Dans leur majorité des couples célèbres de danseurs

Christine Lepu

Emmanuel de R

Nato aux Instants chavirés

La compagnie discographique présente un catalogue déraisonnable

LE 6 SEPTEMBRE 1980, deux contrebassistes, Beb Guérin et François Méchali, enregistraient à Chantenay-Villedieu (Sarthe) une *Conversation* devenue la première référence de Nato, compagnie discographique indépendante d'abord dédiée à l'improvisation forcenée prise dans le vif du sujet, avant d'évoluer vers des projets à long terme. Ainsi, chez Nato et son petit frère Chabada, les sujets d'intérêts musicaux sont-ils passés de Satie ou Hitchcock, de Godard aux chants de Noël, de Trenet à la télévision, de Spirou au génocide indien. L'ensemble s'est resserré, par affinité, autour des pianistes Tony Hymas et Steve Beresford, des saxophonistes Tony Coe et Lol Coxhill ou des guitaristes Jean-François Pauvros et Hugh Burns, qui viendront, à l'exception de ce dernier, fêter le quinzième anniversaire de Nato et seront rejoints notamment par Jacques Thollot, Yves Robert, Noël Akchoté, Hélène Labarrière et autres innovateurs chers aux Instants chavirés, lieu d'accueil de ces rencontres du jazz, du rock et de la chanson, tous genres pris dans leur acception la plus large.

★ **Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, les 22, 23, 24 et 25 février. Tél. : 42-87-25-91.** *35 F, 50 F et 80 F.*

UNE SOIRÉE A PARIS

Regards croisés sur le Tibet
A l'occasion d'une exposition, à Paris, du photographe Henri Guillou, deux spécialistes du Tibet en présenteront divers aspects. Le 22 février, Philippe Cornu, écrivain, dégagera, en prenant appui sur un film d'Yvan Prat, la signification du mandala avant de présenter, le 4 mars, l'astrologie tibétaine et, le 6, le bouddhisme tibétain. Complétant ce cycle, quatre concerts (bols chantants, piano, gongs) d'Alain Kremski.
Les 27, 28 février, 1er et 2 mars.
La conférence, 60 F.
Centre Amarante, 7, rue Crébillon, 6e (Mo Odéon ou Luxembourg). Tél. : 44-07-18-01. Exposition du 22 février au 30 mars. Entrée libre.

Claustrophobia
Le metteur en scène Lev Dodine et les jeunes acteurs (et élèves) du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg reprennent *Claustrophobia*, qu'ils créèrent en janvier 1994 à la Maison de la culture de Bobigny. Elaboré à partir d'improvisations, ce spectacle est le manifeste de la génération russe née sous Brejnev.
Bobigny. MC 93, 1, boulevard Lénine (Mo Bobigny-Pablo-Picasso). Tél. : 48-31-11-45. Du 23 février au 5 mars. Du jeudi ou lundi à 20 h 30, matinée dimanche à 15 h 30, relâche mardi et mercredi. 95 F et 130 F.

Metropolis
Connu, trop connu, le chef-d'œuvre de Fritz Lang ? Cette réédition d'après la version restaurée par l'infatigable responsable de la Cinémathèque de Munich, Enno Patalas, permet au contraire de lui rendre deux fois justice : d'une part, contre la consommation télévisuelle du film, d'autre part, contre la version qu'en avait donné Giorgio Moroder, en l'affublant d'une *muzak* de son cru.
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, 6e (Mo Saint-Sulpice). Tél. : 45-44-28-80.

MUSIQUE

Une sélection des concerts jazz, rock, chansons et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Gérard Badini, LaVelle
Méridien Etoile, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (Mo Porte-Maillot). 12 heures, les 22, 23, 24, 25 et 26. Tél. : 40-68-34-34. 300 F.
Pierre Barouh, Daniel Mille
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau (Mo Château-d'Eau). 20 h 30, le 22. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.
Patrick Gauthier
Sunset, 60, rue des Lombards (Mo Châtelet). 22 heures, le 22. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Donald Brown Trio
La Villa, 29, rue Jacob (Mo Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, les 22, 23, 24 et 25. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Gabrielle Goodman
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (Mo Porte-Maillot). 22 h 30, les 22, 23, 24, 25, 27 et 28 février et les 2, 3 et 4 mars. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.
Trio Macé/Rocheman/Moutin
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mo Châtelet). 22 h 45, le 22. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.
Captain
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 23. Tél. : 43-21-56-70.
Christian Vander Trio
Sunset, 60, rue des Lombards (Mo Châtelet). 22 heures, les 23, 24 et 25. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Trio Olbattista/Boltro/Sery
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mo Châtelet). 22 heures, les 23, 24 et 25. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
Mondo Grosso
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mo Pigalle). 22 h 30, le 23. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.
Biegels Daisy Toasts
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mo Châtelet). 22 heures, les 24 at 25. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.
Avram's Acid Base
Hot Brass, 211, av. Jean-Jaurès (Mo Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 26. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.
Jean-Michel Couchet Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards (Mo Châtelet). 22 heures, le 27. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Etienne Brunet Zigzag Orchestra
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau (Mo Château-d'Eau). 20 h 30, le 28 février et le 1er mars. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.
Michel Petrucciani
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 28 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 43-21-56-70.
Romane et le Quintet Manouche
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York EuroDisney (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, les 22 et 23. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Clare Fischer
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York EuroDisney (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 22 heures, les 24 et 25. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Soirées Nato : Trio Hymas/Thollot/Tchamitchian
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Soirées Nato : Duo Beresford/Robert et trio Coe/Delbecq/Argüelles
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Soirées Nato : The Melody Four
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Soirées Nato : Lol Coxhill, Pat Thomas et invités
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Noël Akchoté Unit
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 28. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

Marousse, Forgette mi Note, Barking Dog
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mo Pigalle). 20 h 30, le 22. Tél. : 42-55-48-50. Location Fnac. De 60 F à 80 F.
Luther Allison
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 22. Tél. : 43-21-56-70.
Marco Lipz, Sept, Joe Butagaz et ses Brûleurs
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mo Place-d'Italie). 20 heures, le 23. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. 90 F.
Maraméo, Aston Villa, Les Wampas
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mo Place-d'Italie). 20 heures, le 24. Tel. : 53-79-00-11. Location Fnac. 90 F.
Craker
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie (Mo Saint-Augustin). 23 h 30, les 24 at 25. Tél. : 42-25-18-06.
Spina
Procréart, 35, rue Léon (Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers). 20 h 30, le 25, jusqu'au 26. Tél. : 42-06-59-91. 60 F.
Berverly Jo Scott
Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre (Mo Rue-Montmartre). 20 h 30, le 27.
The Kingsnakes
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mo Château-d'Eau). 20 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Sonny Landreth
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie (Mo Saint-Augustin). 23 h 30, le 28 février et les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 11 mars. Tél. : 42-25-18-06.

CHANSON

Les Anoulhesques
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand (Mo Opera). 19 heures, les 22, 23, 24 et 25 ; 15 heures, le 26. Tél. : 42-61-44-16. 90 F.
Serge Hureau : Gueules de Piaf
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe (Mo Bastille). 20 heures, les 22, 23, 24 et 25. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines (Mo Opéra, Madeleine). 20 h 30, les 22, 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 26, jusqu'au 26 mars. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.
Alain Brunet : Gainsbourg confidentiel
Cafe de la danse, 5, passage Louis-Philippe (Mo Bastille). 22 h 15, les 22, 23, 24 et 25. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Najib
Théâtre de la Mainate, 36, rue Bichat (Mo Goncourt, République). 19 heures, les 23, 24 et 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 42-08-83-33. De 60 F à 80 F.
Inchtbokatables, Forgette mi Note
Sender des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mo Sentier). 20 heures, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 février et les 1, 2, 3 et 4 mars. Tél. : 42-36-37-27. Location Fnac. 80 F.
Vern
Blues Heures, 97 b, rue Championnet (Mo Porte-de-Clignancourt). 21 heures, le 24. Tél. : 42-62-21-47. 20 F.
Les Voleurs de poules
Blues Heures, 97 b, rue Championnet (Mo Porte-de-Clignancourt). 21 heures, le 25. Tél. : 42-62-21-47. 20 F.

MUSIQUES DU MONDE

Raul Barboza
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (Mo Saint-Michel). 21 heures, les 22, 23, 24 et 25. Tél. : 43-29-86-51. De 60 F a 80 F.
Orchestre de tango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 22 heures, le 22. Tél. : 43-21-56-70.
Adib Dayikh
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard (Mo Jussieu). 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. 90 F.
Juan José Mosalini et son grand orchestre
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 24. Tél. : 43-21-56-70. 120 F.
Thérèse Hindo
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes (Mo Maubert-Mutualité). 17 h 30 et 21 heures, le 25. Tél. : 34-51-36-46. Location Fnac, Virgin. 100 F.
Salsa de Saint-Domingue
New Morning, 7-9, rue des Petites-Écuries (Mo Château-d'Eau). Les 24 et 25 à partir de 20 h 30. Tél. : 45-82-44-40. 140 F.
Nass El Ghiwane, Houari Benchenet, Idir
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mo Porte-de-Pantin). Tél. : 40-30-44-61. 100 F.
Grand carnaval latino-américain
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mo Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 25. Tel. : 42-00-14-14. 100 F.
Ola Bombay
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe (Mo Bastille). 20 heures, le 27. Tél. : 43-57-24-24. 60 F.
Mohammad Rahim Khushnawaz
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet (Mo Châtelet). 20 h 30, le 27. Tel. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.
Tom Diakite
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe (Mo Bastille). 20 heures, le 28. Tél. : 43-57-24-24. De 60 F a 80 F.
Juan Carlos Caceres
L'Europeen, 3, rue Biot (Mo Place-de-Clichy). 20 h 30, le 28, jusqu'au 4 mars. Tél. : 43-87-97-13. De 80 F à 110 F.
Super Carnaval brésilien
Pub Saint-Germain, 17, rue de l'Ancienne-Comedie (Mo Odeon). 22 h 30, le 28. Tel. : 43-29-38-70. De 75 F à 85 F.
Idir
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 25. Tel. : 48-92-39-29. De 50 F a 60 F.

Réservez vos places

Steve Coleman au Hot Brass
Le saxophoniste noir américain Steve Coleman présentera, du 24 au 29 mars, au Hot Brass, ses différentes formations. On pourra ainsi découvrir les 24 et 25 mars son Mystic Rhythm Society, où se développe son intérêt pour les musiques d'Afrique du Nord et les mythes de l'Egypte antique ; les 26 et 28 mars, Metrics, rencontre aboutie avec les chants urbains du rap (*Le Monde* du 23 janvier) ; le 29 mars, Five Elements, sa formation de base, qui invitera Von Freeman, influence avérée et revendiquée. A l'occasion de ces concerts, le Hot Brass met en prévente des billets à tarif réduit (110 F) ou un forfait pour trois concerts (290 F) à réserver avant le 28 février.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris (Mo Porte-de-Pantin). Tél. : 42-00-14-14.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des reprises et exclusivités

NOUVEAUX FILMS

LES CHENAPANS
Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Brittany Ashton Holmes, Kevin Jamal Woods, Zachary Mabry, Ross Elliot Bagley (1 h 22). VF : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
GÉNÉRATION 90
Film américain de Ben Stiller, avec Winona Ryder, Ethan Hawke, Ben Stiller, Janeane Garofalo, Steve Zahn, Swoosie Kurtz (1 h 39).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).
NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).
LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Batarda, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, 6e (36-68 34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toua Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko, avec Victoria Abril, Josiane Balasko, Alain Chabat, Ticky Holgado (1 h 45).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit – 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapes, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

GIMME SHELTER
Film américain de David Maysles, Albert Maysles, Charlotte Zwerin, avec The Rolling Stones, Tina Turner, The Flying Burrito Bros, Jefferson Airplane, 1971 (1 h 30).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
METROPOLIS
Film allemand de Fritz Lang, avec Brigitte Helm, Alfred Abel, Gustav Froelich, Rudolf Kleinrogge, 1926-1984, noir et blanc (1 h 30).
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
Film américain d'Albert Lewin, avec George Sanders, Hurd Hatfield, Donna Reed, Angela Lansbury, Peter Lawford, Lowel Gilmore, 1945, noir et blanc (1 h 51).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
SUEURS FROIDES
Film americain d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Kim Novak, 1958 (2 h 10).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

La nouvelle droite intellectuelle allemande.
Demain dans les pages « Culture »
Le Monde

■ SOLIDARITÉ : le programme de Radio-France destiné aux sans-abri vient d'accéder à la modulation de fréquence. Diffusé en ondes moyennes à Paris et en région parisienne tous les jours de 16 heures à 18 heures, « Urgence » offre, depuis le jeudi 16 février, quelques éléments de son programme sur la fréquence de Radio-Bleue (FM Paris : 107,1). La radio publique à destination des « seniors » est prolongée quotidiennement de 19 h 20 à 20 heures pour accueillir cette émission spéciale.

■ JEU : France 2 diffuse depuis le 20 février un nouveau jeu intitulé les « Les z'amours ». Chaque semaine, du lundi au samedi, à 12 h 20, l'animateur Jean-Luc Reichmann propose une compétition à trois couples. Au travers de questions portant sur la vie à deux, chacun doit montrer qu'il connaît l'autre. Ce rendez-vous est très proche d'un ancien jeu de la chaîne qui s'intitulait : « Les Mariés de l'A 2 ».

■ AUDIENCE : Christophe Dechavanne constate la faiblesse des résultats d'audience de son émission « Coucou », diffusée sur TF 1 à 19 heures, mardi 21 février dans un entretien publié par *Le Parisien*. « *Mai, je vais bien. Ce qui ne va pas, pour l'instant, ce sont les résultats, juste les résultats* », relève l'animateur, en précisant « *qu'il est encore trop tôt, au bout de quinze numéros, pour dire : on garde ou on jette* ». Il avoue : « *Même les gens de TF 1 sont embêtés, parce qu'ils ne comprennent pas cette mauvaise audience.* »

■ DROITS : le Comité international olympique (CIO) a cédé, pour une somme de 72 millions de dollars, l'exclusivité des droits de diffusion à l'Union européenne de radio-télévision (UER) pour les Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu à Nagano (Japon) en 1998.

Canal Plus filme le football avec originalité

La chaîne cryptée doit une part du succès de ses retransmissions sportives au tandem formé par les réalisateurs Jean-Paul Jaud et Jérôme Revon

EN DIX ANS D'EXISTENCE, Canal Plus a mis en place un nouveau traitement du sport à la télévision. Les réalisateurs Jean-Paul Jaud et Jérôme Revon sont les scribes de ce nouvel alphabet. Pour Jean-Paul Jaud, cette « *écriture spécifique* » de la chaîne cryptée repose sur des bases presque intangibles : selon lui, « *sur un stade, il existe un certain nombre de positions privilégiées* », occupées par autant de caméras. Les 15 ou 16 déterminées dans un premier temps sont aujourd'hui 18, et parfois 19 ou 20. Un dispositif imposant, transporté chaque semaine par Canal Plus sur tous les terrains de football, pour les rencontres du championnat de première division.

« *Tous les matchs sont filmés de la même façon* », reconnaît Jérôme Revon. Mais il avoue aussi qu'il possède un style différent de celui de son collègue. « *Je découpe moins le match que Jean-Paul Jaud* », confie-t-il, avant d'ajouter : « *Je donne la priorité à l'action.* » Jean-Paul Jaud, lui, applique à ses réalisations sportives les techniques utilisées pour les westerns-spaghetti : une alternance de très gros plans et de plans d'ensemble.

Adepte du style britannique, Jérôme Revon revendique « *une écriture plus simple* ». Fort de cette « *british touch* », le réalisateur précise sa différence : « *Dès que le ballon est dans les 18 mètres, je suis en plan large.* » Selon Charles Biétry, patron des sports de Canal Plus, « *l'un* (Jean-Paul Jaud) *est peintre, l'autre* (Jérôme Revon) *journaliste* ».

Dispositif des caméras

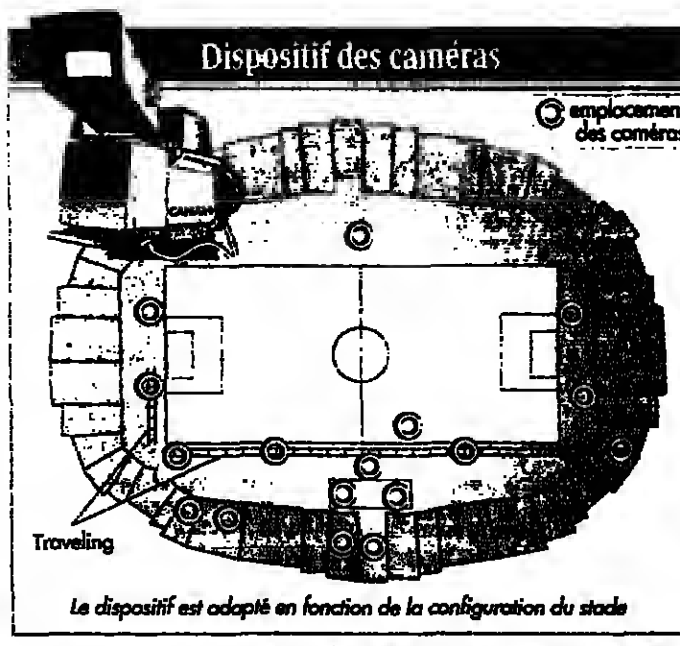

Le dispositif est adapté en fonction de la configuration du stade

Infographie Le Monde

Canal plus est la première chaîne de télévision à mettre en place un traveling le long du terrain.

Cette légère opposition de styles le ravit : « *Si je pouvais connaître par avance le déroulement d'un match, pour certaines rencontres, je prendrais Jean-Paul Jaud. Et pour d'autres Jérôme Revon.* » Il reste que les deux réalisateurs sont plus complémentaires que rivaux. Selon Jérôme : « *Nous nous retrouvons sur tout le reste.* »

Mais, après quelques années de coudées franches, Canal Plus doit affronter les concurrents, particulièrement TF 1, dont des réalisateurs comme François-Charles Bidault s'inspirent largement de la manière de la chaîne cryptée.

DEVOIR D'INNOVATION

Pour satisfaire ses 3,8 millions d'abonnés, toujours plus exigeants, Canal Plus est tenue à un devoir d'innovation. « *La nouveauté de cette année, ce sont deux travellings installés sur le bord de touche* », indique Jérôme Revon. Grâce à ces deux caméras supplémentaires, le réalisateur peut suivre « *toutes les actions ayant lieu sur les ailes* ». « *Cela donne plus de vie, sans écraser. Surtout, cela propose le vrai point de vue du joueur, sa vitesse et l'accélération* », constate Jérôme Revon. En 1994, Canal Plus avait installé autour du terrain deux caméras spéciales, baptisées « loupes ». Dotées d'une vitesse de défilement de 75 images par seconde, ces deux « loupes » permettent d'offrir des « *ralentis beaucoup plus nets* ».

Parfois, les nouveautés de l'année ne satisfont pas aux exigences de la direction du service des sports de la chaîne. Ainsi la caméra « ouistiti » a-t-elle été abandonnée : déplacée le long d'un câble tendu au-dessus du terrain, elle ne s'est pas révélée « *assez efficace* ». Surtout, selon Jérôme Revon, l'angle de prise de vues donnait au terrain un aspect « *trop marron* », trop terreux. Inadaptée au football, « *mais meilleure pour le rugby* », la « ouistiti » pourrait toutefois revenir au service de la chaîne cryptée.

Aujourd'hui, chaque couverture de match par Canal Plus déplace une centaine de personnes. Deux équipes complètes, qui filment les rencontres en deux formats : les trois quarts sont assignées au standard 4/3 traditionnel, tandis qu'« *une équipe autonome* » (25 personnes et 5 caméras) retransmet les matchs au format cinéma à destination des quelques milliers d'adeptes de ce format large.

En complément de ce dispositif caméras, le service des sports, sous l'impulsion de Charles Biétry, a développé deuis 1985 une infographie statistique unique en France. D'abord énoncées à l'antenne par les commentateurs, Charles Biétry et Michel Denisot, puis Thierry Gilardi, ces statistiques ont trouvé aujourd'hui leur place à l'écran. « *Trois statisticiens sont présents sur chaque direct* », indique Thierry Gilardi. Selon lui, « *les statistiques devaient auparavant soutenir le propos des commentateurs. Aujourd'hui, elles créent la conversation* ».

Outre le nombre de buts, de corners et de coups francs, leur champ d'investigation s'est élargi. Désormais, impossible d'ignorer que tel joueur marque plus souvent du gauche ; que tel autre préfère mettre la tête ou encore que telle équipe marque le plus souvent dans le dernier quart d'heure...

Mais, pour certains abonnés, leur présence insistante s'apparente déjà à une « invasion » de l'écran. Leur éventuelle limitation provoque le débat au sein du service des sports : « *Nous ne savons pas jusqu'où nous pourrons aller* », reconnaît Thierry Gilardi. Il en va de même pour Charles Biétry : « *Il y a des matchs qu'ils ne faut pas alourdir.* » En revanche, « *il y en a d'autres où les « stats » expliquent la rencontre* ». A l'appui de son propos, il cite le cas de duels entre joueurs dont la tournure illustre – et laisse même prévoir – le résultat final du match.

Guy Dutheil

★ Canal Plus : matchs avancés de la 27e journée du championnat de France, jeudi 23 février, 20 h 15.

MERCREDI 22 FÉVRIER

TF 1

13.40 ▶ Série : Bony.
14.40 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.00 Série : Le Miracle de l'amour.
18.30 Série : Dingue de toi.
19.00 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

Le Monde des Livres
Retrouvez la sélection du *Monde* sur Minitel
36 15 LEMONDE

20.50 Variétés : Le monde est fou.
22.45 Magazine : L'année sexy.
23.40 Série : Agence tout risque.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Michel Antolinos, directeur général de McDonald's France.
0.55 Série : L'Entrepôt du diable.
1.50 Journal et Météo.
2.00 Histoires naturelles (et 4.05, 5.05).
2.55 TF 1 nuit (et 3.55, 4.40).
3.05 Programmes de nuit. Le Chemin des Indiens morts ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 Téléfilm : Les Disparus de Saint-Agil. De Jean-Louis Benoit, avec Micheline Presle, Michel Galabru.
15.20 Chalu Maureen. Viper ; Histoires fantastiques.
17.15 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.50).
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : Douche anglaise. De David Pharao, avec Vanessa Wagner, Vincent Dissez.
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je voyage dans le temps.
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Autour de Claude Roy, écrivain et essayiste, auteur de *Les Rencontres des jours*.
1.30 Programmes de nuit. Histoires courtes : Bandits cinéma, de Bouna Medoune Seye ; 2.20, Emissions religieuses ; 4.50, 24 heures d'info ; 4.40, Outremers (rediff.) ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Téléfilm : Agatha Christie. La Mystérieuse affaire de styles, de Ross Devenish, avec David Suchet, Hugh Fraser.
15.00 Série : La croisière s'amuse.
15.50 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums. Denver, le dernier dinosaure ; Il était une fois les Amériques.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Dictionnaire des médicaments*, sous la direction d'Annie Lwoff et de Dominique Dupagne.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle. Invité : Robert Hue, secrétaire général du Parti communiste français.
22.25 Météo et Journal.
22.55 ▶ Documentaire : Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. La Passion selon Jean Genet, de Michel Van Zele.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Moscou, gare de Koursk, scènes de vie quotidienne (rediff.).
0.40 Cadran lunaire (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6. Slink or Swim, X Men 2, Jewels of the Oracle, Heretic, Ultimate Parodius Deluxe Pack, Fatal Fury, Clown, Bloodshot, Tetris & Mario, Toh Shin Den.
16.20 Variétés : Hit Machine.
16.50 Magazine : Fax'O (et 1.00). Renaud, Criminal Justice Bill, Van Halen et David Lee Roth.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Nitrates : danger !

20.45 Téléfilm : Cauchemar d'une mère. D'Eric Woreth, avec Hélène de Saint-Père, Jean-Claude Adelin.
22.40 Téléfilm : Jeux dangereux. De Frantz Peter Allen, avec Peter Bongartz, Constanze Engelbrecht.
0.35 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions. Espagne ardente et mythique ; 3.25, Airbus, vingt ans déjà ; 4.20, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Chronique de libellules. De Jean-Philippe Macchioni.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Maison des souvenirs. De Glenn Jordan, avec James Woods, Anne Archer.
16.35 Surprises.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA.
18.00 Canaille peluche. Droopy détective.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jean-Marc Minéo.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Angle mort. ■ Film américain de Geoff Murphy (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Chacun pour toi. □ Film franco-germano-suisse de Jean-Michel Ribes (1998).
0.20 Le Journal du cinéma.
0.25 Cinéma : Le Maître de marionnettes. ■■ Film chinois (Taïwan) de Hou Hsiao hsien (1993, v.o.).
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : La Bataille du rail. Film français de René Clément (1945).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin ; Rintintin and the New Recruit (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde. Des arbres de vie.
18.30 Le Monde des animaux. Les serpents de la mer.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Rencontre avec la boxeuse française Yvette Palatino.
19.25 Documentaire : Mort verte en Méditerranée. De Holger-Heinrich Preusse.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. Par Jean-Christophe Victor. La Birmanie. 1. L'histoire.
20.27 Album couleurs. Square Dance (The Great Train Robbery, Etats-Unis, 1903), de E. S. Porter, production : Edison, couleurs : pinceau.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Temps de guerre. 5. Vers la victoire (1943-1945), documentaire d'Alfred Behrens.
21.35 Musique : Les Quatre Derniers Lieder de Richard Strauss. Par Julia Varady et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur.
22.00 Documentaire : Portrait de Rolf Liebermann. D'Hubert Ortkemper.
23.00 Musique : Karajan dirige Strauss. *Symphonie alpestre op. 64*, de Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
0.00 Documentaire : Chypre, notre amour. Un Chypriote grec et un Chypriote turc parlent, de Panikos Chrysanthou (rediff.).
[illegible] Rencontre. Dialogue entre Ricardo Bofill et Alain Minc (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Seconde. Téléfilm de Christopher Frank (1989), avec Anny Duperey, Jean Rochefort. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 17 février. Romans et cinéma français : en pleine décadence ? 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3. 0.50 Claire Lamarche (45 min).

PLANÈTE 19.40 Les Saisons de la mer. De Howard Hall (50 min). 20.30 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. De Claude Fleouter. 21.20 Prostitution. De Mireille Dumas (2/3). Jeune homme à louer. 22.10 Zèbres. De Derek et Beverly Joubert. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (54/65). Grandes nations cheyennes : le combat. 23.50 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (2/4). Le Temps de la résistance. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Vivian Ducat (2/8). Empires du pétrole (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.35). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première (et 21.50). 21.00 Paris Modes. 22.15 Soirée Serge Reggiani. 22.20 Serge Reggiani au Palais des congrès. Concert enregistré à Paris en 1993. 23.45 A bout portant. Serge Reggiani (50 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Sinatra. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.40 Série : Au nom de la loi. 23.10 T'as pas une idée ? 0.35 Série : Les Envahisseurs (55 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : UFO Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : D'Artagnan amoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 L'Eclipse. 20.10 MCM Mag (et 0.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.30 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 19.30 The Zig and Zag Show. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 21.30 Eurosportnews. 22.00 Motors. 23.00 Boxe. 0.00 Equitation. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 ▶ L'Archet magique. ■■ Film britannique de Bernard Knowles (1946, N., v.o.). 20.30 Le Prince X. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1937, N., v.o.). 21.50 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N.). 23.25 Mariage compliqué. ■ Film américain de Don Hartman (1949, N., v.o.). 0.55 Qui perd gagne. ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1942, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.25 Cher frangin. ■ Film français de Gérard Mordillat (1989). 20.00 Séquences. 20.30 Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). 22.10 Zuckerbaby. ■ Film allemand de Percy Adlon (1984, v.o.). 23.40 L'Horreur selon Stephen King. 0.25 Vue sur maison close. Téléfilm classé X (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Alain Jouffroy (Manifeste de la poésie vécue et L'Ouverture de l'être). 19.30 Perspectives scientifiques. L'Empire des techniques. 3. Critiques philosophiques de la technique. Avec Dominique Janicaud. 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 3. Violons. 20.30 Tire ta langue. Dynamique sociale africaine et coopération scientifique. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs du Brésil. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 2. Paris. 0.05 [illegible] baud (La Trahison des Lumières). 0.50 Coda. Eubie Blake. 3. Eubie Blake interprète de ses pairs.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. Donné le 7 février 1995 à l'espace André-Malraux à Chambéry, dans la série des Aventuriers, par le Quatuor Ravel : Quatuor n° 11, op. 95 « quartetto serioso », de Beethoven ; Quatuor à cordes n° 2 en forme d'étude, de Paulet ; Quatuor à cordes op. 96 « Américain », de Dvorak. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Sonate pour piano et violon n° 2, op. 13, de Grieg, Nina Kogan, piano ; Caprice n° 21, de Paganini. 22.30 Musique pluriel. Œuvres Takemitsu, Penderecki. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Chopin, Schumann. 0.00 Jazz vivant. Œuvres de [illegible]

Les interventions à la radio

RFI, 18 h 20 : « Projet Balladur ou Projet Chirac ? », avec Bernard Debré et Philippe Vasseur (« Question d'actualité »).

Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Philippe Douste-Blazy (« Le Grand débat »).

France Inter, 19 h 20 : Mme Dominique Voynet (« Objections »).

La caméra explore les finances du Groupement

Pour le magazine « Envoyé spécial », des journalistes ont rencontré aux Etats-Unis le mentor d'un système de vente pyramidal qui séduit de nombreux petits distributeurs

« JE ME SUIS DIT que le Groupement était du solide, que nous ne risquians rien et que l'avenir était au beau fixe. » Loin des milliers de petits distributeurs embarqués dans l'aventure du Groupement européen des professionnels du marketing (GEPM), une voix chante baut et fort les louanges de son nouveau sponsor : le 1B août 1994, le coureur cycliste Luc Leblanc signait un contrat de trois ans avec le Groupement, rehaussant de son titre de champioa du monde l'image de cette entreprise.

A raisoo de 30 millions de francs par an jusqu'en l'an 2000, les dirigeants du Groupement ont décidé de dooner des compagnons de route à Luc Leblanc. Lors du prochain Tour de France, habitués des bords de route et téléspectateurs pourront découvrir les couleurs d'une nouvelle équipe cycliste professionnelle.

Le moins que l'oo puisse dire est que le Groupement, dont les responsables se disent victimes d'une campagne de dénigrement, aura bien besoin de cette caravane publicitaire pour tenter de redorer un blason fort mal en point. Pour le magazine de France 2 « Envoyé spécial », Philippe Boisserie, Philippe Jasselin et Alain Rabechault se sont infiltrés dans le réseau de « vente multiniveau » importé des Etats-Unis par Jean Godzich, un ancien distributeur d'Amway, entreprise américaine de vente à domicile.

Détaillé par notre collaboratrice Agathe Logeart dans *Le Mande* du 3 oovembre 1994, le système est

de nature pyramidale. A la base, *« il consiste à créer une arborescence de [50 000] distributeurs recrutant une « lignée », aussi baptisée « patte », au sein de leurs familles et de leurs amis. Plus la « patte » parvient à faire acheter de produits distribués par le GEPM, plus le pourcentage perçu par le distributeur qui est au sommet de la pyramide est élevé. »*

L'entreprise, indiquait *Le Monde* du 3 novembre 1994, ne prend aucun risque : *« Chaque distributeur paie tautes ses charges (...), les échantillans, les catalagues, et jusqu'aux bons de cammande. Libre à lui de bien se débrouiller ou de perdre pied. Une prétendue formatian, payante, est dispensée aux membres du GEPM, basée sur l'apologie frénétique de la réussite financière et de l'individualisme. »*

Si une pyramide doit tout à sa base, elle ne vaut que par son sommet. Les multiples pierres, anonymes et souvent désorientées – comme le confirment les témolgnages enregistrés depuis longtemps par diverses associations –, pourront ici contempler les contours des hauteurs du Groupement. Oes sociétés qui passent largement au-dessus de la tête des petits distributeurs.

Ainsi la Godzich Marketing International, *« l'une des nambreuses saciétés liées au GEPM, dant le chiffre d'affaires a dépassé les 300 millians de francs »*, qui *« commercialise des cassettes et des livres (...) aux titres édifiants :* La vie est magnifique, la Magie de vivre ses rêves », etc. Ou encore Zenigold, agence de voyages qui organise des séjours aux Etats-Unis pour un peu plus de 16 000 francs par personne, afin de permettre à des milliers de distributeurs, comme nous l'expliquons, de *« planger chaque année dans le rêve américain aux côtés de leur mentar »*.

Leur *« mentar »* ? Jean Godzich, sommet du sommet, qui culmine au-dessus des « exécutifs », des « ambassadeurs », des « excellences » et même des « diamants », les douze distributeurs les plus performants du Groupement... Philippe Boisserie, Philippe Jasselin et Alain Rabechault l'ont rencontré dans ses splendides bureaux de Phoenix (Arizona).

Cette rencootre permet au reportage de se terminer par une séquence au cours de laquelle ce pseudo-symbole de la réussite se décompose peu à peu, au fur et à mesure que les trois journalistes pointent les contradictions de ses montages financiers. Et, tant qu'on observe Jean Godzich, on garde en mémoire les visages de ces petits distributeurs faisant leurs comptes, bien loio aujourd'hui des moats et merveilles qu'on leur avait promis. Force de l'image...

J.-B. de M.

★ France 2 : « Envayé spécial », jeudi 23 février à 20 h 50.

En chocolat

par Daniel Schneidermann

IL FALLAIT que l'instant fût grave : pour une fois, CNN s'attardait longuement sur la France. La chaîne continue d'information par satellite ne parlait même que de nous. D'heure en heure, elle rediffusait en boucle les mêmes scènes de l'actualité française, les mêmes que nous venions de voir au journal télévisé. Les savoir regardées au même instant au Kremlin et à la Maison Blanche, décryptées dans les palais de Saddam Hussein et les masures de la bande de Gaza, contemplées dans les fermes du Minnesota et les villas de Californie, à Hangkang et à Macao, à Bogata et à Buenos Aires, leur conférait un poids, une résonance particuliers.

Pour rivaliser ainsi en temps d'antenne avec le processus de paix en Irlande du Nard et la guerre de Tchétchénie, la France, il est vrai, avait donné le meilleur d'elle-même. L'événement était considérable, comme en attestait la foule des grands jours des reporters et des envoyés spéciaux : Jeanne Calment fêtait ses cent vingt ans. Et CNN, attendrie, ne parvenait pas à détacher ses caméras du gâteau au chocalat, de la maquilleuse, et de la fière délégation des préposés de La Poste apportant à la maison de retraite d'Arles les milliers de lettres de félicitations de la planète.

Tout à notre légitime fierté nationale, on entendit à peine la légère restriction des présentateurs, qualifiant Mme Calment de *« présumée »* doyenne de l'humanité, comme si cette distinction faisait encore doute pour quiconque sur terre. Comme si l'état civil de Mac-Mahon était aussi peu fiable que celui d'incertaines républiques caucasiennes, comme si nos centenaires étaient en toc. A la fin du reportage, tout juste releva-t-on encore le sourire des présentateurs, sans que l'on discerne bien ce qui les faisait sourire. Ils étaient deux en duplex, une à Londres, son camarade à Washington, et tous deux s'amusaient franchement par-dessus l'Atlantique. Riaient-ils de Jeanne Calment sur son fauteuil, ou bien de cette étrange peuplade gauloise, avec ses centenaires, ses maquilleuses, ses facteurs en casquette, ses châteaux de la Loire, ses coupes de champagne et ses gâteaux au chocolat, cette délicieuse peuplade qui n'avait guère changé depuis Bourvil et Maurice Chevalier ? A moins qu'ils ne se gaussâssent des deux à la fois, que la France tout entière à leurs yeux ne fût rien d'autre que la fabuleuse patrie de Jeanne Calment.

Pour le reste, que se passait-il en France ? Rien qui méritât davantage *qu'une* « brève » de quelques mots. Mister Balladur était naguère assuré de l'élection, il ne l'était plus aujourd'hui, en raison d'une sorte de « Watergate » en chocolat. C'était tout. Pas de quoi tenir plus de dix secondes. Les doutes de Mister Barre, les calères de Mister Séguin, les menaces de Mister Pasqua, les réactions de Mister Hue et de Mister Jospin, les espoirs subits de Mister Chirac, tout cela intéressait bien moins la planète que le gâteau de Miss Calment.

JEUDI 23 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Premiers baisers.
18.00 Série : Le Miracle de l'amour.
18.30 Série : Dingue de toi.
18.45 Tiercé et la Minute hippique.
19.00 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.00).
20.00 Journal.

20.15 Magazine : Face à la Une. Invité : Jacques Chirac.
21.00 Météo.
21.05 Téléfilm : Les Cordier, juge et flic. Une mort programmée, de Jacques Cortal.
22.45 Magazine : Famille, je vous aime. Invité : David Ginola.
0.05 Série : Paire d'As.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Série : Côté coeur.
1.40 TF 1 nuit (et 2.40, 3.40, 4.20).
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (el 5.05) ; 2.50, Le Chemin des Indiens morts : la descendance d'Isha ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15). Invitée : Catherine Lachens.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Au cœur du groupement ; Soupe, savon, salut.
22.30 Cinéma : Merci la vie. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1990).
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. A propos de Jean Genet.
2.50 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infa ; 4.50, Loubard des neiges ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Zouk Machine.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Cygne noir*, de Robert Sabatier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Marius. ■■ Film français d'Alexandre Korda (1931).
23.10 Météo et Journal.
23.25 Documentaire : Marcel Pagnol, un auteur à la caméra. De Jean-François Bedel.
0.20 Cinéma : Jofroi. ■ Film français de Marcel Pagnol (1933).
1.10 Magazine : L'Heure du golf.
1.40 Cadran lunaire (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : La Prochaine Victime. De Larry Shaw, avec Jill Clayburgh, Lynne Thigpen.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Faurnier 1941, attaque surprise sur Pearl Harbor.

20.45 Téléfilm : Les Aventuriers de l'Amazone. De Luis Llosa, avec Daphne Zunica, Barry Bostwick.
22.30 Cinéma : Razorback. ■ Film australien de Russell Mulcahy (1984).
0.10 Magazine : Fréquenstar (et 3.25). La Saga.
2.30 Rediffusions. Le Nil des pharaons ; 4.20, Venise, cité des doges ; 5.15, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Adieu ma concubine. ■■■ Film chinois de Chen Kaige (1992).
16.25 Cinéma : Pleine lune sur Blue Water. ■ Film américain de Peter Masterson (1988).
18.00 Canaille peluche. Droopy détective.

— *EN CLAIR JUSQU'À 18.45* —

18.30 Sport : Basket-ball. CSP Limoges-Leverkusen. Match de la poule B du Championnat d'Europe des clubs, en direct ; 18.45 Coup d'envoi ; Flash d'informations à la mi-temps. *Après ses trois dernières victoires (face à Barcelone et à Badalone à domicile, et en Grèce, face à l'Olympiakos), le Cercle Saint-Pierre de Limoges est assuré en cas de victoire ce soir d'emporter la première place de la poule B.*

20.15 Sport : Football. Saint-Etienne-Nantes el PSG-Lyon. Matches avancés de la 27e journée du Championnat de France, en direct ; 20.15 Caup d'envoi de Saint-Etienne-Nantes ; 20.45 PSG-Lyon.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Neuf mois. □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
0.35 ▶ Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
2.35 Surprises (25 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. La mémoire.
14.00 Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. 9. Vers les temps nouveaux. *Le Moyen Age fait place au Quattrocento. C'est le début de la Renaissance et des grandes découvertes. Dernier épisode.*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnal et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Forchtenstein.
18.30 Le Monde des animaux. Envols d'oiseaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Vingt-quatre heures de la vie d'un coursier à Paris.
19.30 Documentaire : Mostar, les ponts de l'espoir. D'Ariane Vuokovic.
20.27 Album couleurs. Revue mexicaine (France, 1928), couleurs : pochoir.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle ! Les années Carlos. Soirée proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.45 Enquête : Klein, un cas allemand. De Jean-Marcel Bauguereau et Daniel Leconte.
21.30 Débat public (et 22.45). Animé par Daniel Leconte. Invités : Francis Szpinner, avocat de SOS Victimes Attentats, Gerhart Baum, ancien ministre de l'intérieur de la RFA, Jean-Marcel Bouguereau, journaliste.
22.10 Enquête : Angie, les années clandestines. De Jean-Marcel Bouguereau et Daniel Leconte.
23.30 Documentaire : Chet Baker (1929-1988). L'Ange aux ailes brisées. *Le trompettiste de l'épure et de la sensibilité.*
0.25 Documentaire : Portrait de Rolf Liebermann. D'Hubert Ortkemper (rediff.).
1.25 Musique : Karajan dirige Strauss. *Symphonie alpestre op. 64*, de Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan (rediff.).
2.20 Rencontre. Dialogue entre Marina Faust et Böttcher Strawalde (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. La communauté juive de Paris. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Autoroute électronique. 20.30 Tell Quel. Une étrange disparition, de Jean Quaratino et José Roy. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 9 novembre. 23.10 Alice. 0.10 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.10 Tourments d'amours en Guadeloupe. De Régine Dalnoky et Paule Mustelier. 20.00 BD : Le Noir en case. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk (36/52). Anatomie d'une bataille. 21.20 Les Saisons de la mer. De Howard Hall. 22.10 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. De Claude Fléouter. 23.00 Prostitution. De Mireille Dumas (2/3). 23.50 Zèbres. De Derek et Beverly Jaubert (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 Le Pirate. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1948, v.o.). 22.40 Ecran total. 23.10 Brahms. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig. 0.20 Lucky Peterson. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère) en 1994 (95 min).

CANAL J 17.35 Les Triples. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Graine de champion ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Une veuve en or. ■ Film français de Michel Audiard (1969). 21.30 Quatre en un. Essais Gas gas JT25 ; Tout sur les casques de motos ; Trial à l'ancienne ; Portrait de Guy Baylé, le père d'un champion. 22.00 Chronique du front. 22.05 Une journée bien remplie. ■ Film français de Jean-Louis Trintignant (1972). 23.30 ▶ Au risque de vous plaire. Souvenir, proposé par Jean-Christophe Averty en 1968. 0.55 Série : Monty Python'sFlying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux fant la loi. 20.50 Série : Salut champion (el 0.10). 21.40 Série. Berlin antigang. 22.30 Série. Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : D'Artagnanamoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. George Clinton. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag. 21.00 Autour du groove. Le Groovy Bus : Riga. 21.30 MCM Rock Legends. Van Halen. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 21.30 Eurosportnews. 22.00 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Leverkusen. 0.00 Golf. Tournoi de l'USPGA senior. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Prince X. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1937, N., v.o.). 20.30 Au Bonheur des dames. ■ Film français d'André Cayatte (1943, N.). 21.55 Le Trésor secret de Tarzan. ■ Film américain de Richard Thorpe (1941, N.). 23.20 Eternel conflit. ■ Film français de Georges Lampin (1947, N.). 0.50 ▶ L'Archet magique. Film britannique de Bernard Knowles (1946, N., v.o., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Le Chat et le Canari. ■ Film américain de Radley Metzger (1977, v.o.). 20.30 La Race des champions. ■ Film canadien de Charles Jarrott (1986). 22.00 Ubac. ■ Film français de Jean-Pierre Grasset (1986). 23.20 Les Uns et les Autres. ■■ Film français de Claude Lelouch (1980, 185 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. André Padoux (L'Energie de la parole). 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 4. Les techniques et l'humanisme. Avec Régis Debray et Alain Finkelkraut. 20.00 Le Rythme et la Raison. Porteurs de tradition, le Québec. 4. Accordéons. 20.30 Fiction. Le Cheval lourd, de Gerboise Francolet. 21.32 Profils perdus. Jacques Benoist-Méchin (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Australie. 3. Rester. 0.05 Du jour au lendemain. Olivier Postel-Vinay (Le Taon dans la cité). 0.50 Coda. Eubie Blake. 4. Eubie Blake chansonnier et humoriste.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Tabachnik. Metastasis, de Xenakis ; Sieben Fruehe Lieder, de Berg, Françoise Pollet, soprano ; Symphonie n° 10 (adagio), de Mahler ; Jeux, de Debussy. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Trio pour piano, violon et violoncelle n° 43 Hob. XV/27, de Haydn, Emil Gilels, piano, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Mélodies juives (arrangement de Auer), de Akhron. 22.30 Musique pluriel. Concerto pour violoncelle et orchestre, de Agopov, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Finlande, dir. Juka-Pekka Saraste, Arto Noras, violoncelle ; Prélude pour clarinette solo, de Penderecki, A. Romanski, clarinette. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Kalliwoda, Chopin. 0.00 Tapage nocturne. Premier feu (extraits) et J'adore et j'en peux plus (extraits), de Palix.

Les programmes complets de radia, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Significatian des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
LE MONDE / JEUDI 23 FÉVRIER 1995

Cadet Jospin

par Pierre Georges

PAUVRE comme Jospin ! Une vie de travail, de rigueur morale et de salariat, une vie bien méritante, des études brillantes, l'ENA et tout et tout, le Quai d'Orsay, ministre d'Etat, pour en arriver là : il n'a rien ou presque. Pas un sou. Pas une action. Pas une sicav. Pas un livret d'épargne. Pas de résidence principale, ni secondaire et encore moins tertiaire. Pas de compte en Suisse, ni au Liechtenstein. Pas de tableaux de maître. Pas de livres précieux. Pas de lingots sous le linge dans l'armoire à Cintegabelle. Pas de jetons de présence.

Le candidat a fait mardi l'état de son patrimoine. Misayre, misayre ! Il n'a, pauvre, que ses yeux pour pleurer et ses deux voitures pour rouler. Plus quelques paires de lunettes interchangeables selon l'air des campagnes et quelques manteaux de saint Martin en pure laine des Pyrénées ou en poil d'Ecosse. Avec Jospin, c'est clair : il est fauché et entend le rester. Son argent, car il en gagna tout de même, ne l'intéresse pas. Sinon comme un moyen : *« J'aime la vie. Donc je la goûte. »*

Donc il dépense. Il est prodigue de cette prodigalité limitée des salariés qui, de toute façon, *« dans ce pays ne font pas fortune »*, dira-t-il. Jospin, notre frère en salariat, qui ne fera jamais l'admiration de son banquier, ni l'envie de ses voisins, Jospin des fins de mois au *finish*. Jospin locataire, ce Jospin-là se dit *« plutôt cigale que fourmi »*. De fait, il a chanté *Les Feuilles mortes*. Eh bien, qu'il danse maintenant !

Cette façon d'étaler son non-patrimoine au grand jour, quand tant d'autres s'acharnent à entretenir un flou artistique sur l'état de leurs avoirs, est un peu dangereuse. Cela ne rassurera pas nécessairement l'épargnant qui sommeille en chaque électeur et qui ne lui demandait rien. Et surtout pas, ou pas encore, ce qu'il avait à déclarer aux douanes présidentielles. Lionel Jospin, partisan de la clarté, s'est cru obligé de faire l'état précaire des lieux. Et il fut vite fait, là encore comme dans une chanson : Cadet Jospin a deux voitures, l'une à crédit, l'autre à capote.

Cadet Jospin a deux voitures. Et elles prouvent que s'il ne roule pas sur l'or, du moins roule-t-il français. Il a une R19 cabriolet, achetée en 1992, *« réalisation tardive d'un rêve de jeune homme »*. Le vieux jeune homme avait cinquante-quatre ans, lorsque enfin le rêve roula, sous forme des droits d'auteur. C'est même avec son livre bien nommé *L'Invention du possible* qu'il s'inventa du rêve. Preuve formelle que si la littérature ne nourrit pas son homme, elle peut contribuer à le transporter. Et il a une Peugeot 605, payable par traites mensuelles, pour courir les routes de Haute-Garonne.

Cadet Jospin, candidat prodigue, n'a rien d'autre. Rien, sinon de solides espérances, un petit capital de 20 %-22 % de sondés. Rien, sinon un locatif et charmant petit pied-à-terre de campagne, rue du Cherche-Midi, du Cherche-Elysée. Rien, sinon un petit trésor de guerre socialiste, 60 millions de francs, pour partir à l'assaut. Rien de rien. Sinon un programme, pour l'instant au coffre.

Les Etats-Unis ouvrent une enquête sur M. Bettencourt

L'ancien ministre pourrait se voir interdire le territoire américain

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Une enquête sur le passé collaborationniste du sénateur André Bettencourt, ancien ministre et président du holding qui contrôle L'Oréal, a été officiellement ouverte par le Bureau d'enquêtes spéciales (OSI) du département américain de la justice. Dans une lettre adressée le 14 février à Me Serge Klarsfeld, président de l'association « Les fils et filles des déportés juifs de France », Eli Rosenbaum, directeur de l'OSI, indique que cet organisme a ouvert l'enquête afin de *« vérifier si M. Bettencourt pouvait être autorisé à entrer aux Etats-Unis »*. L'OSI est un bureau au sein du département de la justice américain, chargé de traquer les collaborateurs nazis aux Etats-Unis.

Dans une enquête parue les 12-13 février, *Le Monde* avait révélé que M. Bettencourt avait été éditorialiste d'un hebdomadaire collaborationniste, *La Terre française*, de décembre 1940 à juillet 1942. L'ancien ministre nous avait notamment déclaré : *« J'ai toujours dit que je regrettais. C'est une affaire très douloureuse (...) C'est une campagne basse, intéressée, qui vise à déstabiliser une grande entreprise, l'une des plus belles affaires françoises. »*

Au cours d'une conférence de presse à New York, mardi 21 février, Me Klarsfeld a lancé un appel pour que M. Bettencourt soit inscrit sur la « Watch list » qui interdit l'entrée sur le territoire américain. Sur cette liste des *persona non grata*, figure entre autres le nom de Kurt Waldheim, l'ancien secrétaire général autrichien des Nations unies accusé par l'OSI de collaboration avec le IIIe Reich.

Afin d'obtenir un visa pour les Etats-Unis, il faut répondre à la question : *« Avez-vous été impliqué d'une manière quelconque, entre 1933 et 1945, dans les persécutions perpétrées par l'Allemagne nazi ou ses alliés ? »* Selon Me Klarsfeld, M. Bettencourt aurait toujours répondu à cette question par la négative. Serge Klarsfeld, qui devrait se rendre à Wasbington, mercredi 22 février, pour y répondre aux questions des députés américains, a aussi diffusé des messages du gouverneur de New York, George Pataki, ainsi que du sénateur républicain Alfonse D'Amato et du député démocrate Charles Schumer, membres du comité pour les affaires judiciaires du Congrès, demandant à ce que l'entrée aux Etats-Unis soit interdite à M. Bettencourt au cas ou les allégations se révéleraient confirmées.

Répondant aux questions de la presse américaine, Me Klarsfeld a expliqué : *« M. Bettencourt n'est pas accusé de crimes contre l'humanité. En France, l'enjeu est pour lui une question d'honorabilité. Restera-t-il le valeureux résistant qu'il prétend être ? »* L'avocat *« espère »* que la campagne menée par son association coûtera à M. Bettencourt *« le poste qu'il occupe dans le holding qui contrôle L'Oréal »*.

Me Klarsfeld a centré sa conférence de presse sur la *« soi-disant »* participation de M. Bettencourt à la résistance française. L'homme d'affaires Jean Frydman, qui mène avec son frère David, depuis 1989, une campagne contre L'Oréal, était présent lors de cette conférence de presse. Selon M. Frydman, le fait *« qu'un sénateur français, possédant la première fartune de France et jouissant de l'amitié du président de la République »* ait été antisémite *« montre à quel point les Français sont réticents à se confronter avec leur passé »*. *« Je ne m'arrêterai que lorsqu'il aura été démis de toutes ses responsabilités »*, a indiqué M. Frydman. Cette conférence de presse a été organisée par l'Alliance d'action juive, une organisation qui a lancé un appel au boycott des produits de L'Oréal aux Etats-Unis.

Afsané Bassir Pour

Un communiqué du conseil de surveillance du Monde SA

LE DIRECTOIRE du Monde SA a présenté au conseil de surveillance, réuni mardi 21 février, le budget 1995, qui marque une volonté de redressement économique, s'appuyant sur les premiers résultats du renouveau éditorial et sur des mesures importantes de rigueur.

L'exercice devrait, malgré la très forte hausse du prix du papier, s'achever par un déficit d'une dizaine de millions de francs, montrant ainsi une nette amélioration des comptes de l'entreprise. L'effort essentiel porte sur la réduction des charges structurelles, ce qui doit permettre le retour à l'équilibre en 1996 et aux bénéfices dès 1997.

Le conseil de surveillance a, par ailleurs, été informé du processus de recapitalisation du Monde SA. Au stade actuel, les engagements enregistrés représentent 75 % du montant global, lequel sera complété dans les prochaines semaines. D'autre part, la société éditrice de *La Stampa* (groupe Agnelli) a annoncé, mardi 21 février, son entrée dans le capital du Monde SA par une prise de participation consolidée de 1,7 %, soit 15 millions de francs. Elle explique sa décision d'investissement ainsi : *« Le Monde et La Stampa reprennent et relancent leurs anciennes relations de collaboration en donnant une nouvelle impulsion aux intégrations éditoriales réciproques et en ouvrant la possibilité d'initiatives journalistiques conjointes. »*

[Fidèle à sa tradition de transparence, *Le Monde* publiera, dès qu'elle sera complète, la liste des investisseurs entrés dans son capital, le montant de chacune des interventions et le détail des mécanismes financiers et structurels destinés à préserver son indépendance.]

Me Klarsfeld, porte-parole des enfants de déportés juifs

« Je n'ai trouvé trace de sa résistance qu'en juillet 1944 »

WASHINGTON
de notre correspondant

– André Bettencourt assure que ses contacts avec la Résistance ont commencé fin 1942.

– Oui, et il a même parlé d'une arrestation à Nancy, sans donner les raisons de celle-ci. Mais je n'ai retrouvé trace de cette résistance qu'en juillet-août 1944, à Genève, ce qui n'est quand même pas une bataille extrêmement... remarquée. Il s'agissait de contacts avec des agents américains pour monter des opérations via le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPDG), avec des prisonniers dans des camps, en Allemagne, afin que ceux-ci puissent se soulever un jour « J », et leur parachuter des armes...

– Quelle est votre impression lorsque André Bettencourt dit qu'il regrette ses écrits collaborationnistes ?

– J'ai le sentiment que si c'était sincère, Jacques Corrèze, ancien cagoulard et militant antisémite n'aurait pas été le véritable patron de L'Oréal jusqu'à sa mort, il y a quelques années. Je ne considère pas que M. Bettencourt a pris une très grande distance avec cet aspect des choses.

– Etes-vous d'accord avec l'homme d'affaires Jean Frydman lorsque celui-ci dit que l'Oréal était « une machine à recycler les nazis » ?

– A recycler les hommes d'extrême droite, du réseau conspiratif et terroriste de la Cagoule qui étaient proches des nazis, dans ce qu'ils avaient de pire, oui. Une des nuits anti-juives les plus chaudes, à Paris, a été celle des attentats contre les synagogues. Or c'est une proposition et une réalisation de la Cagoule, c'est-à-dire de Eugène Schueller et de Eugène Deloncle, respectivement le financier et le patron de la Cagoule.

Il ne faut pas oublier que ce sont MM. Bettencourt, Mitterrand et de Bénouville qui sont venus témoigner pour sauver Schueller à la Libération. M. Mitterand a d'ailleurs travaillé pour M. Schueller après guerre [en dirigeant le magazine *Votre Beauté*]. Il y a donc un éclairage sociologique entre des hommes qui sont passés dans les mêmes établissements religieux et qui étaient proches par bien des côtés. Ce qu'écrivait Bettencourt ne devait pas beaucoup surprendre François Mitterrand. Ils ont été proches avant, pendant cette période et ils le sont encore aujourd'hui.

Quant à M. Bettencourt, ce n'est pas seulement la gloire de Pétain qu'il chante, mais aussi une certaine haine des Juifs. Il serait donc normal qu'il quitte les fonctions qu'il occupe au sein du holding de L'Oréal. Je considère que M. Bettencourt est moins l'homme qui est allé à Genève en 1944 pour ramasser de l'argent pour M. Mitterrand, que celui qui a écrit des articles violemment antisémites.

– Ces fonds récupérés à Genève étaient donc fournis par les Américains. A combien s'élevaient-ils ?

– Il s'agissait de 2,5 millions de francs (de l'époque). Bien sûr, les Américains n'étaient pas au courant de ce qu'il avait écrit. Mais c'est M. Mitterrand qui a confié une mission à André Bettencourt. Ce dernier a rempli celle-ci en prenant contact avec leurs services de renseignement à Genève, et en discutant avec les Américains. M. Bettencourt a immédiatement transmis la somme à son chef de réseau François Mitterrand. Donc, Bettencourt a été un « courrier ». Personne ne sait ce qu'est devenu cet argent. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini

L'excédent commercial en 1994 atteint 87,8 milliards

La balance commerciale

solde FAB/FAB en milliards de francs

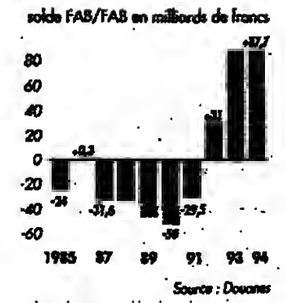

Source : Douanes

SELON les statistiques publiées mercredi 22 février par les douanes, l'excédent commercial pour 1994 a atteint 87,8 milliards de francs (en données brutes), soit un niveau très proche du record établi en 1993 (88 milliards de francs). Ce résultat exceptionnel est le produit d'une double évolution : d'abord le fruit de onze années au cours desquelles la stratégie de *« désinflation compétitive »* a été le pivot de la politique économique française, ce qui a permis aux entreprises, plus compétitives, de gagner des parts de marché à l'étranger ; ensuite la faiblesse persistante de la consommation intérieure qui a fortement limité les importations hexagonales pendant deux ans et, donc, contribué à gonfler les excédents.

Le Serveur Judiciaire
GROUPE JET LAG
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces & détail Ventes Aux Enchères judiciaires et volontaires
minitel 3617 VAE

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Irlande : Dublin et Londres ont établi un document commun, base des négociations 2
Mexique : accord entre Washington et Mexico sur l'aide financière 3
Proche-Orient : l'OLP demeure engagée dans le processus de paix 4
Malaisie : le premier ministre s'apprête à convoquer des élections anticipées 5

FRANCE
Présidentielle : le débat sur la réduction du temps de travail ; M. Chirac prône la restauration de l'« idéal républicain » ; Lionel Jospin présentera son « projet pour la France » au mois de mars 6-7-8
France - Etats-Unis : les espions américains à Paris 9
Régions : un entretien avec Michel Giraud, président RPR de la région Ile-de-France 11

SOCIÉTÉ
Asile : des réseaux de solidarité épaulent les exilés algériens 12
Affaire Maréchal : Matignon connaissait dès janvier les abus commis lors des écoutes 13

HORIZONS
Enquête : Chine violente 14
Débats : Le cercle des européens disparus par Jacques Calvet ; Espace, densité, puissance par le Club Vauban 15
Editoriaux 16

ENTREPRISES
Automobile : les cols bleus sont devenus plus nombreux que les cols blancs 17
Résultats : les déboires de la poudre Skip Power pèsent sur le groupe néerlandais 18

AUJOURD'HUI
Sciences : les premiers déchets radioactifs vont quitter la France 22
Football : les tribulations de l'Olympique lyonnais 23
Loisirs : Bergame ou la « bella vita » à la lombarde 24

CULTURE
Cinéma : Pathé poursuit l'extension des « mégacomplexes » ; le film sombre et radical d'Alain Corneau 26-27
Musique : la jeunesse argentine se réapproprie le tango 28

RADIO-TÉLÉVISION
Sports : Canal Plus filme le sport avec originalité 30
Enquête : « Envoyé spécial » explore les finances du Groupement 31

SERVICES

Abonnements 25
Agenda 25
Annonces classées 10
Carnet 13
Finances et marchés 20-21
Météorologie 25
Guide culturel 29
Télévision 30-31

BOURSE

Cours relevés le mercredi 22 février, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18106,70	+0,06	−8,19
Honk Kong Index	8082,29	+2,22	−1,32

Tokyo, Nikkei, sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/02	Var. en % 20/02	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1805,62	+0,19	—
Londres FT 100	3023,40	+0,16	−1,37
Zurich	1247,11	+0,54	+0,54
Milan MIB 30	1014	−1,93	−1,07
Francfort Dax 30	2097,04	−0,21	−0,45
Bruxelles	1337,57	−0,48	−3,74
Suisse SBS	987,07	+0,24	−4,92
Madrid Ibex 35	281,87	+0,06	−1,10
Amsterdam CBS	277,40	—	−0,21

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MILLE VIOLONS ENVOLÉS : La police a découvert, fin 1994, 1 024 violons dans un trois-pièces à Paris. Le propriétaire de l'appartement, un brocanteur, achetait des instruments volés, leur donnait une fausse identité puis les revendait.

Tirage du *Monde* daté mercredi 22 février : 495 759 exemplaires

DANS LA PRESSE

Les déboires d'Édouard Balladur

LIBÉRATION

Le premier (Charles Pasqua) s'est montré, en l'occurrence, tel qu'aiment le détester ses ennemis, vicieux, maladroit et éructant de rage. Balladur, en revanche, s'est révélé tel que beaucoup de ses amis ne le voudraient pas, suffisant, maladroit et inconstant. Ce qu'on a commencé par appeler, en toute impropriété, l'« affaire Halphen », devenue l'« affaire Maréchal-Schuller » puis l'« affaire Franquet-Pasqua », est désormais l'« affaire Pasqua-Balladur », c'est-à-dire l'affaire de tous.

Gérard Dupuy

LE FIGARO

Les hommes politiques sont ainsi : c'est quand on les croit finis qu'ils renaissent de leurs cendres. Il ne fallait pas enterrer Jacques Chirac. Il ne faudrait pas maintenant enterrer Edouard Balladur. Ni un éventuel troisième homme. Il reste encore huit semaines et demie de campagne. En politique, c'est un siècle, voire davantage. La politique est comme un manège de fête foraine. Dans le passé MM. Balladur et Chirac sont souvent tombés de leur cheval de bois. Ils y sont remontés ensuite en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Franz-Olivier Giesbert

LCI

A moins de deux mois de l'échéance, un phénomène capital vient de se produire dans cette campagne présidentielle : la mort d'une évidence, celle de l'irrésistible et paisible victoire d'Édouard Balladur. Ce décès ne doit pas être attribué à un sondage défavorable au premier ministre. Il ne saurait être rapporté seulement à la malheureuse affaire des écoutes téléphoniques. La cause n'en est pas une fièvre estudiantine promptement retombée. Il n'est point dû uniquement à la morne et laborieuse présentation du programme présidentiel du premier ministre candidat. La mort de cette évidence ne découle d'aucun de ces événements en particulier. Sa ruine tient bien plutôt à leur conjonction.

Pierre-Luc Séguillon

FRANCE-INTER

Sauf rebondissement, pour l'instant imprévisible, le premier ministre-candidat semble pouvoir, au moins pour ce qui est de cette affaire, tabler sur un retour au calme. D'abord, parce que la crise gouvernementale qu'aurait pu déclencher la gestion de ce dossier paraît, en l'état, jugulée. Cette péripétie a probablement changé la nature des rapports entre Édouard Balladur et Charles Pasqua. (...) Il est évident que l'épisode a instruit Édouard Balladur des inconvénients d'une alliance, pourtant ardemment souhaitée, et compromis quelques projets futurs.

Pierre le Marc